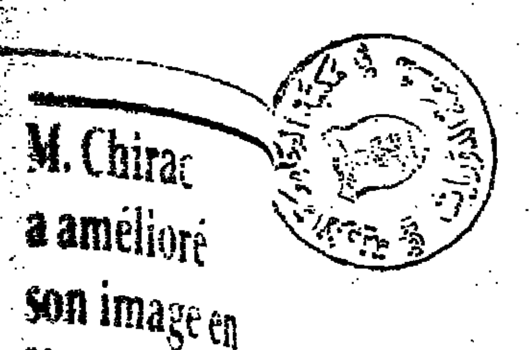


M. Chirac a amélioré son image en Nouvelle-Calédo

Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15634 – 7 F

MERCREDI 3 MAI 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les Etats-Unis imposent un embargo à l'Iran

Dans un geste dont il espère qu'il servira d'exemple aux autres membres du G7 et à la Russie, le président Bill Clinton a décidé, dimanche 30 avril, d'imposer un embargo commercial et financier à l'Iran. p. 2

Les assassins du juge Falcone jugés en Sicile

Trois ans après l'attentat qui a coûté la vie au juge anti-Mafia, ainsi qu'à sa femme et à trois gardes, s'est ouvert mardi 2 mai le procès de quarante accusés, au premier rang desquels Toto Riina, le « parrain des parrains » de la Mafia sicilienne. p. 4

Enquête sur la défaite en politique



Profondément meurtris, tous ceux qui ont connu l'échec en politique l'ont vécu comme une injustice, dont ils ont cru ne jamais se remettre, en proie à un sentiment d'abandon et d'amour brisé. p. 14

Tribune présidentielle

Jacques Attali, ancien conseiller de François Mitterrand, Olivier Duhamel, professeur à l'université Paris-I, et Jean-Christophe Cambadélis, membre de l'équipe de campagne de Lionel Jospin, exposent les raisons de leur soutien au candidat socialiste. p. 15

L'architecture de la Renaissance italienne

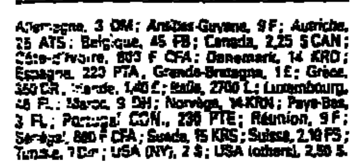
Le Musée des monuments français présente, à Paris, une exposition sur l'architecture de la Renaissance italienne, illustrée notamment par deux maquettes pour la basilique Saint-Pierre de Rome, dues à Michel-Ange et à Sangallo. p. 26

Les éditoriaux du « Monde »

La politique de l'embargo ; L'impatience sociale. p. 16

Demain dans « Le Monde »

Nous publierons dans notre édition de mercredi (datée jeudi 4 mai) le compte-rendu intégral du débat opposant mardi soir Jacques Chirac à Lionel Jospin, avant le second tour de l'élection présidentielle.



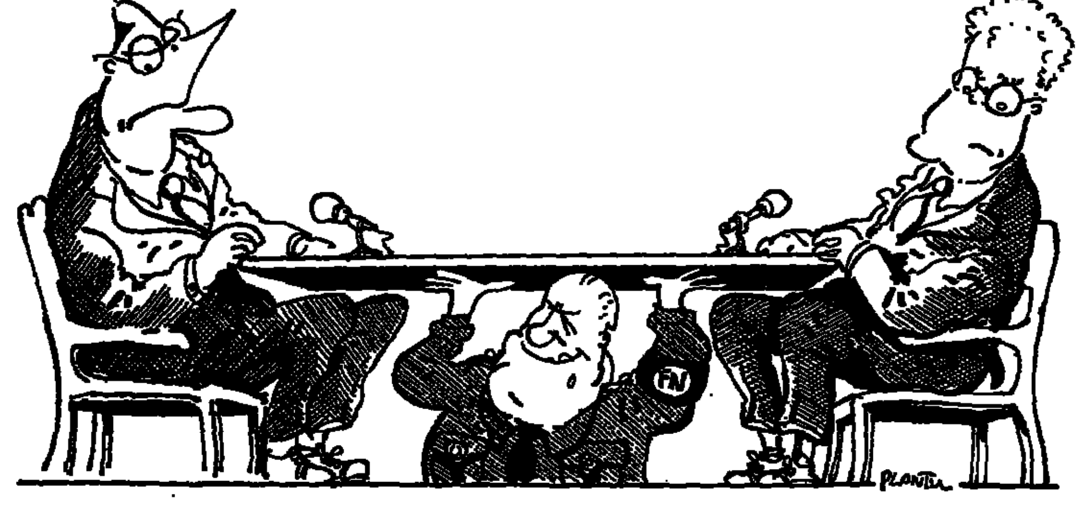
Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 880 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0503 - 7,00 F

La pression de l'extrême droite pèse sur le débat entre M. Jospin et M. Chirac

Les deux candidats ont dénoncé le crime « raciste » dont a été victime un jeune Marocain



LE DÉBAT télévisé entre Lionel Jospin et Jacques Chirac, organisé mardi 2 mai par TF 1 et France 2, devait permettre aux deux candidats au second tour de l'élection présidentielle de préciser leurs intentions dans plusieurs domaines essentiels : la fiscalité, la protection sociale, la lutte contre le chômage, les institutions, la politique européenne. L'ancien président du RPR et l'ancien premier secrétaire du PS ont préparé soigneusement cette rencontre, prévue pour durer deux heures et dont les règles et les modalités ont été établies dans les moindres détails par les chaînes, en accord avec les spécialistes choisis par chacun des candidats.

Alors que Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a réservé l'annonce de son choix personnel pour le second tour, la manifestation au terme de laquelle il a pris la parole, lundi 1er mai, à Paris, a été marquée par la mort d'un passant marocain, précipité dans la Seine par des individus qui venaient du cortège et l'auraient ensuite rejoint. Quelques semaines après le meurtre d'un jeune Marseillais par des militants du Front national, cet épisode a mis la question de l'extrême droite et de ses dangers au cœur du débat politique. MM. Chirac et Jospin ont tous deux condamné avec la plus extrême vigueur les agissements des activistes présents dans le sillage du Front national.

Le 1er mai a été l'occasion, aussi, de manifestations syndicales et sociales plus importantes que les années passées, à Paris et dans les grandes villes de province. L'attente du débat de mardi soir s'est traduite, sur les marchés monétaires, par une baisse du franc, le deutschemark cotant 3,5680 francs mardi matin, contre moins de 3,55 francs le 28 avril.

Lire page 6 à 9

Le silence du fleuve

SOUS le pont du Carrousel, coule la haine. *S'il en reste, les poètes sont en deuil.* Ce printemps, la Seine n'est plus belle. La mort d'un homme vient d'en faire le miroir d'une France qui nous fait honte. Ce 1er mai, Brahim Bouraam goûtait un soleil printanier en flanant sur ses berges. En surplomb, le cortège annuel du Front national passait de la rive gauche à la rive droite. Selon les témoins du drame, trois *skinheads* au crane rasé s'en sont détachés, puis se sont rendus sur les quais où ils s'en sont pris à ce Marocain âgé de trente ans. Poussé dans le fleuve par l'un d'entre eux, Brahim Bouraam a coulé à pic. La brigade fluviale repêchera un corps sans vie, tandis que, leur forfait accompli, les trois *skinheads* s'en seraient allés rejoindre le défilé d'extrême droite.

« *Un fait divers* », a commenté M. Le Pen. Un chien écrasé, en somme. Un fait de rien, un crime ordinaire. « *Dans une agglomération de dix millions d'habitants*, a ainsi ajouté le chef du Front national, *ce genre de fait divers peut toujours se produire ou même être créé à volonté.* » Aucune excuse, aucune condamnation dans sa bouche, juste le regret « *qu'un malheureux se soit noyé* », entre deux dénonciations véhémentes des « *déclarations scandaleuses d'irresponsables politiques* » et de « *politiciens véreux* ». Comme à Marseille en février, où son lieutenant Bruno Mégret avait invoqué la « *légitime défense* » lors du meurtre d'un jeune Français d'origine comorienne par un colleur d'affiche du FN, c'est la faute aux autres, au « *parti de l'étranger* » dont MM. Chirac et Jospin seraient les représentants, aux ennemis complotant contre cette « *France aux Français* » que nous promet l'extrême droite.

« *L'abbé Pierre à la Seine* », avaient lancé, prophétiques, les supporteurs de M. Le Pen en passant devant le squatt de la rue du Dragon. Ce fut finalement un Marocain à la Seine. Un nouveau crime raciste à inscrire au compte de l'ascension de l'extrême droite. De rapports en rapports, la Commission national consultative des droits de l'homme affirme, dans l'indifférence, que « *les skinheads sont à l'origine d'une part importante de la violence d'extrême droite* ». De 1980 à 1994, 553 actions racistes contre des Maghrébins ont été répertoriés, faisant 24 morts et 270 blessés. La France s'y habitue, comme elle s'habitue aux scores du FN, à ses défilés au cœur de Paris et à ses affiches promettant « *Avec Le Pen, 3 millions d'immigrés rapatriés* ».

Un fait-divers, c'est un train qui déraille. La France déraille, suspendue au chantage de l'extrême droite. *Aucun des deux candidats ne se veut complaisant à son égard*, mais l'on entend, ici et là, des refrains séducteurs sur l'immigration ou la sécurité. Et, dans l'affolement des urnes, on oublie que c'est justement la priorité donnée à ces thèmes-là qui fait le lit du racisme.

La France serait-elle oublieuse ? En 1990, la profanation du cimetière juif de Carpentras avait suscité une émotion unanime. Jusqu'à maintenant, le racisme ordinaire, banal et quotidien, *dont sont victimes les Maghrébins* n'a jamais soulevé l'opinion. C'est pourtant de mémoire que nous parle aussi le crime des *skinheads* : en octobre 1961, des dizaines d'Algériens – près de deux cents – étaient jetés dans la Seine par la police française...

Edwy Plenel

La rhétorique du changement

LES FRANÇAIS vont devoir choisir entre Jacques Chirac, le candidat du « *changement* », et Lionel Jospin, le candidat du « *vrai changement* ». Edouard Balladur, qualifié par tous les autres comme le candidat de « *l'immobilisme* », écarté au premier tour, restent deux hommes qui nous annoncent vouloir rompre avec les politiques conduites ces dernières années. Les 3,3 millions de chômeurs, les exclus, les inégalités croissantes, de même que la brutalité des « changements » extérieurs qui ont secoué la décennie passée (chute du mur de Berlin, réunification allemande, guerre en Bosnie...) expliquent l'angoisse des Français et leur vote en défaveur du premier ministre, considéré, à tort ou à raison, comme le sortant. « *La France va mal* » : Jacques Chirac n'a cessé, durant la campagne, de professer ce diagnostic qui a l'avantage, dans sa brièveté, de rencontrer l'intuition populaire.

Changer ? Changer encore ? Après une longue continuité de gouvernements de droite de 1958 à 1981, les Français ont connu quatre alternances en quatorze ans (1981, 1986, 1988, 1993). On pouvait les croire vaccinés contre ces changements « par le haut ». Ils ont connu le socialisme de la relance et des lois sociales, puis l'ultralibéralisme avec Jacques Chirac de 1986 à 1988. Ensuite, pendant le second septennat de François Mitterrand, ils ont eu droit au socialisme doux de Michel Rocard et au conservatisme social d'Edouard Balladur, deux premiers ministres qui ont choisi une méthode semblable : pas de changement qui ne fasse l'objet d'un consensus préalable.

Au bout du compte, les Français pourraient penser qu'ils ont, sur le fond et sur la forme, « *tout essayé* », selon le mot pessimiste de M. Mitterrand à propos des politiques contre le chômage. L'hebdomadaire britannique *The Economist* le pense : « *Les électeurs français sont divisés et démoralisés. Beaucoup, sinon tous, ne croient pas que leurs politiciens puissent réformer la France.* »

Le corps électoral apprécierait la rhétorique du changement, mais serait devenu sceptique, voire réticent, sur sa mise en œuvre. La préoccupation principale des Français serait de s'intégrer dans la société, non de la changer. Virage majeur, s'il en est : les alternances et les affaires de corruption auraient tué l'exception française, cet amour spécifique pour la politique.

Eric Le Boucher

Lire la suite page 16 et le premier volet de notre série sur les limites du « changement » page 11

L'armée croate a lancé une importante offensive contre les Serbes

***L'ARMÉE CROATE** poursuivait*, mardi 2 mai, son offensive déclenchée la veille contre les Serbes indépendantistes de Croatie. A l'aube, l'aviation croate a lancé deux nouveaux raids contre un pont stratégique sur la Save, rivière qui marque la frontière internationale entre la Croatie et la Bosnie et que peuvent emprunter d'éventuels renforts serbes bosniaques. Quelques heures plus tôt, le Conseil de sécurité de l'ONU, réuni d'urgence à New York, avait appelé la Croatie à mettre fin « *immédiatement* » à son offensive. Cette attaque, la plus importante depuis dix-neuf mois et présentée comme « *limitée* » par les autorités de Zagreb, vise à dégager une portion d'autoroute reliant la capitale à l'est du pays et traversant une enclave sous contrôle des milices séparatistes serbes depuis septembre 1991. La reprise des combats en Croatie, au moment où la trêve maintes fois violée en Bosnie est arrivée à échéance sans pouvoir être reconduite, inquiète la communauté internationale. Le groupe de contact des grandes puissances devrait se réunir mercredi, à Londres, pour tenter une nouvelle fois de relancer le processus de paix dans l'ex-Yougoslavie.

Lire page 5

Les supplications de l'abbé Pierre



L'ABBÉ PIERRE

LE CHARISME de l'abbé Pierre est tel que les deux candidats à l'Elysée, interpellés lundi 1er mai à la télévision par le fondateur d'Emmaüs, ne devraient pas pouvoir décemment faire l'économie d'une réponse au cours de leur duel audiovisuel de mardi soir. L'inlassable défenseur des déshérités les a « *suppliés d'agir vite* » en faveur des « *millions* » d'exclus, sous peine de voir « *notre fragile démocratie voler en éclats.* »

L'abbé Pierre réclame quatre « *mesures d'urgence* » : la réquisition de logements pour les sans-abri, un revenu minimal pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans en difficulté, l'accès généralisé à la protection sociale et la gratuité des transports pour les chômeurs. Ni Jacques Chirac ni Lionel Jospin – ni du reste la grande majorité des associations de solidarité – ne sont favorables, en particulier, à une allocation de pur et simple assistanat pour les « 18-25 ans ».

En revanche, tous deux se sont prononcés pour l'instauration d'une loi-cadre contre la pauvreté et l'exclusion, allant bien au-delà de l'« urgence » pour s'attaquer aux racines mêmes de la précarité. Il leur appartenait de préciser, en détaillant leurs propositions, le contenu de cette loi-programme devant l'ensemble des Français.

Lire page 8 et nos informations pages 12 et 17

EMBARGO Le président Bill Clinton a annoncé, dimanche 30 avril, à New York, devant le Congrès juif mondial, l'arrêt de tous les investissements et échanges commerciaux américains avec l'Iran. Washington a invité le président russe Boris Eltsine à annuler la vente de réacteurs nucléaires russes à Téhéran, et les partenaires des Etats-Unis à *« revoir en profondeur »* leurs relations économiques avec le régime des mollahs. ● DÉLAI. La décision américaine, justifiée par *« le soutien [de Téhéran] au terrorisme »*, et la volonté de l'Iran de se doter d'*« armes nucléaires »*, doit entrer en vigueur dans un délai de trente jours. Les sociétés pétrolières américaines risquent d'être les principales victimes de cette décision. ● « MANŒUVRE ». Radio-Téhéran a qualifié cette décision de *« déraisonnable »*, estimant qu'elle était *« dictée par une manœuvre électorale de la faction sioniste aux Etats-Unis »*.

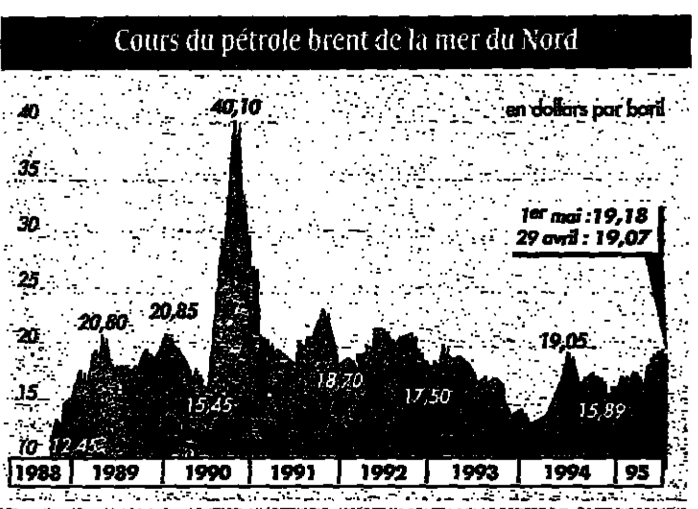
Les Etats-Unis veulent contrer les ambitions du régime iranien

Après avoir annoncé l'arrêt de tous ses investissements et de ses échanges commerciaux avec Téhéran, Bill Clinton souhaite que la Russie mette fin à sa coopération nucléaire avec le régime des mollahs

L'IRAN a dénoncé, lundi 1er mai, la décision du président Clinton de lui imposer un embargo commercial, et a formellement rejeté les accusations américaines selon lesquelles il soutient le terrorisme. Plus inattendu – mais cela relève sans doute de la pure rhétorique « révolutionnaire » –, le chef des « gardiens de la révolution », Mohsen Rezaï, a estimé qu'un affrontement militaire avec les Etats-Unis était désormais *« inévitable »*.

Point d'orgue d'un vieux conflit entre Washington et Téhéran, qui s'est sensiblement envenimé depuis mars, la décision américaine tire son importance du fait que pour la première fois, les Etats-Unis accordent leur comportement avec leur discours pour forcer leurs alliés à les suivre. Depuis des années, ils plaident auprès de leurs partenaires, européens et japonais notamment, pour un double endiguement *(dual containment)* de l'Iran et de l'Irak. Cela n'a pas empêché le volume de leurs échanges commerciaux avec l'Iran d'aller croissant, ni non plus dissuadé leurs sociétés pétrolières de traiter avec le régime des mollahs.

Cette double attitude avait largement contribué à rendre inefficace le plaidoyer anti-iranien de Washington. Tout en accusant, elle aussi, le régime iranien de soutenir le terrorisme, l'Union européenne a toujours considéré que sa mise à l'index risquait de le radicaliser davantage. Sa position officielle a donc été de maintenir un *« dialogue critique »* avec Téhéran, étant sous-entendu qu'il serait stupide de bouder un marché de soixante millions de consommateurs, et un pays dont l'infrastructure est presque entièrement à refaire, depuis la fin de la guerre avec l'Irak, en 1988.



L'annonce de l'embargo économique américain contre l'Iran a provoqué lundi 1er mai une réaction modérée des marchés. A New York, le baril de brut de référence aux Etats-Unis (light sweet crude) grimpait de 12 cents à 20,50 dollars par rapport au vendredi 28 avril. A Londres, le brent, qualité de référence de la mer du Nord, s'est apprécié à 11 cents poursuivant son redressement amorcé depuis le début de l'année.

Quelles que soient ses arrière-pensées politiques et économiques et sa volonté de reprendre pied dans une région devenue une chasse-gardée américaine, la Russie a, elle aussi, pris prétexte, dans une certaine mesure, de l'incohérence de la position américaine pour refuser d'arrêter sa coopération nucléaire avec l'Iran.

L'annulation, en mars, d'un contrat signé par une filiale de la compagnie américaine Conoco avec Téhéran pour l'exploitation de gisements offshore a marqué le début d'une véritable « offensive » américaine contre Téhéran. Dès le 4 mars, les Iraniens faisaient état de *« pressions politiques »* de Washington qui visaient à les exclure d'un consortium international mis en place pour exploiter quelque 4 milliards de barils de pétrole léger de la mer Caspienne, au large de l'Azerbaïdjan.

« EXPANSIONNISME »

Un mois plus tard, l'Azerbaïdjan résiliait effectivement un contrat signé, en février, avec Téhéran, en vertu duquel la compagnie iranienne des pétroles entrait dans le consortium, au sein duquel des compagnies américaines sont majoritaires. L'Iran, qui projetait d'investir entre 300 millions et 350 millions de dollars, y voyait surtout un intérêt stratégique et souhaitait que l'oléoduc, acheminant le brut azerbaïdjanais vers l'Europe, traverse son territoire.

En excluant l'Iran du consortium, les Etats-Unis faisaient d'une pierre deux coups : ils infligeaient une « défaite » ponctuelle à l'Iran, pourtant riverain de la mer Caspienne, et le court-circuitaient dans une région où il prétend à un certain droit de regard. Des accords de coopération, y compris pétrolière et gazière, ont en effet été conclus par Téhéran avec le Turkménistan, le Kazakhstan, l'Arménie et l'Ukraine. Ils sont perçus comme autant de clous plantés dans le dos de la Turquie, alliée des Etats-Unis et qui entend, elle aussi, faire de cette région sa « zone d'influence ».

Qui plus est, non content de faire des affaires avec les anciennes Républiques soviétiques du Caucase et d'Asie centrale, l'Iran se propose d'être un pont entre ces dernières et l'Asie. Ainsi, lors d'une récente visite à New Delhi, le président Ali Akbar Hachémi Rafsandjani a-t-il signé un accord, en vertu duquel les marchandises indiennes accéderont au marché turkmène – et éventuellement à d'autres marchés d'Asie centrale –, en utilisant l'Iran comme point de transit. Il a su aussi obtenir l'accord du Pakistan pour le passage, sur son territoire, d'un gazoduc reliant l'Iran à l'Inde. En janvier déjà, Téhéran et Islamabad avaient décidé de construire un gazoduc pour approvisonner le Pakistan en gaz naturel iranien.

L'exaspération du président Clinton face à cet activisme iranien n'est sans doute pas étrangère à la décision annoncée, dimanche. Le *New York Times* rapportait récemment que la CIA a demandé au Congrès 19 millions de dollars pour l'an prochain, en vue de continuer de déstabiliser l'Irak et de contrer les ambitions *« expansionnistes »* de l'Iran.

Il reste à savoir si, en « donnant l'exemple », les Etats-Unis réussiront à convaincre leurs alliés et d'autres pays de la nécessité de mettre l'Iran en quarantaine. Rien n'est moins sûr, dans la mesure surtout où aucun embargo n'a été décidé par les Nations unies et où aucun fait nouveau ne justifie cette escalade.

Ce qui est sûr, en revanche, c'est que Washington fournit des arguments à ceux qui, au sein du pouvoir iranien, sont hostiles à toute politique d'ouverture, notamment en direction des Etats-Unis. L'opposition iranienne en exil a toujours réclamé une mise en quarantaine totale de son pays, seul moyen, à ses yeux, de venir à bout du régime. Nombre d'opposants iraniens *« de l'intérieur »* estiment, au contraire, que ce serait le meilleur moyen d'en renforcer le totalitarisme.

Mouna Naïm

Pas d'avions géorgiens pour Téhéran

Le chef de l'Etat géorgien, Edouard Chevarnadze, a démenti, vendredi 28 avril, à Tbilissi, à l'envoyé spécial du *Monde*, la rumeur de vente d'avions Sukhoï à l'Iran contre du pétrole : *« Nous avons eu effectivement des pourparlers*, a-t-il dit, *mais ils n'ont pas abouti. Je puis vous certifier qu'il n'y a pas un avion géorgien dans l'armée de l'air iranienne. »* Faute d'accord avec l'Azerbaïdjan pour évacuer le pétrole de Bakou, la Géorgie souhaite négocier avec Téhéran l'éventuelle construction d'un oléoduc.

Washington entend donner l'exemple à ses partenaires

WASHINGTON
de notre correspondant

En annonçant l'arrêt de tous les investissements et échanges commerciaux américains avec l'Iran, Bill Clinton vise deux objectifs : le premier s'inscrit dans la logique d'une politique destinée à affaiblir un régime qui *« soutient le terrorisme international »*. Le second est lié à la rencontre du président américain avec Boris Eltsine, mardi 9 mai, à Moscou.

Ce sommet est à l'avance obscurci par la volonté de la Russie de ne pas renoncer à vendre des réacteurs nucléaires à l'Iran, comme le lui demande Washington. En montrant qu'ils acceptent de faire des sacrifices au nom d'une politique d'« *isolement* » du régime de Téhéran, les Américains entendent montrer l'exemple, et faire fléchir la détermination russe.

Un décret présidentiel devrait confirmer, cette semaine, la décision de M. Clinton, annoncée à New York, devant le Congrès juif mondial, en présence de Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères. Le choix de cette tribune ne devait rien au hasard : les Etats-Unis entendent aussi punir un pays qu'ils accusent d'entraver les efforts de paix au Proche-Orient. Alors que ces efforts se sont intensifiés, a souligné M. Clinton, *« l'Iran a élargi son rôle d'inspirateur et de bailleur de fonds du terrorisme »*. L'administration américaine avait franchi une première étape, le 14 mars, en interdisant aux ressortissants américains de participer au *« développement des ressources pétrolières »* iraniennes. Cette mesure – réclamée par le groupe de pression juif – a entraîné l'annulation de l'accord d'exploitation pétrolière signé entre l'Iran et Conoco (*Le Monde* du 16 mars). L'embargo commercial, qui prendra effet dans un délai de trente jours, devrait se traduire par l'interruption des exportations agricoles et industrielles à destination de l'Iran, dont le montant s'est élevé à 326 millions de dollars en 1994 au lieu de 800 millions en 1992.

Il s'agit du *« moyen le plus efficace »* pour lutter contre la volonté de l'Iran d'acquérir des *« armes dévastatrices »* et de *« soutenir les activités terroristes »*, a estimé M. Clinton. Cette escalade des sanctions va notamment s'exercer au détriment des compagnies pétrolières américaines, qui achètent le brut iranien pour le revendre sur le marché mondial. Avec leurs filiales, elles sont aujourd'hui l'acheteur le plus important du brut iranien, la valeur de leurs enlèvements ayant atteint 4 milliards de dollars, l'an dernier, soit plus de 25 % de la production iranienne.

Bien que l'embargo prive les compagnies américaines de plus d'un million de barils par jour, la plupart des experts estiment que d'autres sources d'approvisionnement sont disponibles, et que Téhéran peut facilement trouver de nouveaux acheteurs, en Europe et au Japon.

CONVAINCRE LA RUSSIE

Selon l'un de ces spécialistes : *« La seule conséquence de la décision américaine sera d'entraîner une restructuration du marché pétrolier. »* Les compagnies américaines vont cependant être pénalisées par rapport à leurs concurrents, puisque l'accès à une part non négligeable du marché – en Iran et en Libye – leur est désormais fermé.

La sauvegarde des intérêts américains avait été le principal argument invoqué par une partie de l'administration fédérale, notamment les départements du trésor, de l'énergie et du commerce, pour s'opposer à cet embargo, jugé inutile, dans la mesure où les partenaires commerciaux des Etats-Unis ne sont pas prêts à leur emboiter le pas. Mais le chef de la Maison Blanche était soumis à la surenchère des républicains : le sénateur de New York, Alfonse d'Amato, a déposé un projet visant à instituer une sorte de boycott par ricochet des compagnies étrangères qui commercent avec l'Iran.

Washington va maintenant demander à ses partenaires du G 7 de *« revoir en profondeur »* leurs relations économiques avec l'Iran. Les Etats-Unis, pour leur part, acceptent les conséquences d'une politique qui va se traduire par la perte de *« quelques milliers d'emplois »* américains. *« Si nous voulons obtenir des sacrifices d'autres pays, pour changer le comportement de l'Iran, nous devons, nous aussi, faire des sacrifices. Ne rien faire de plus, alors que l'Iran reste en quête d'armes nucléaires serait désastreux »*, a estimé M. Clinton.

Cette allusion vise directement la Russie. *« Les informations les plus récentes sur un accord de vente* (par Moscou) *d'une centrifugeuse à gaz aux Iraniens et sur la formation de techniciens nucléaires iraniens sont inquiétantes »*, a insisté M. Clinton.

Mais les pressions exercées sur Moscou sont restées, à ce jour, inopérantes. Vendredi encore, Andreï Kozyrev, ministre russe des affaires étrangères, avait réaffirmé, à Washington, que son pays ne voyait pas pourquoi il ne pourrait pas proposer à l'Iran des réacteurs nucléaires, qui sont du même type – à eau légère – que ceux que les Etats-Unis s'apprêtent à livrer à la Corée du Nord.

Laurent Zecchini

Vingt ans après la capitulation de Saïgon, les destins croisés des vétérans vietnamiens

HO-CHI-MINH-VILLE
de notre envoyé spécial

Parce qu'il était alors l'officier le plus gradé de l'armée populaire à portée de main, le colonel Bui Tin avait reçu la capitulation de Saïgon, le 30 avril 1975, des mains du général Duong Van Minh, le « grand Minh », revenu au pouvoir trois jours auparavant. Ayant choisi, voilà une douzaine d'années, de rejoindre ses enfants en France, le général Minh vit aujourd'hui dans la banlieue parisienne. Bui Tin, pour sa part, a profité d'un séjour en France, en 1991, pour diffuser une « pétition d'un citoyen » appelant à une réforme du Parti communiste vietnamien. Il a aussitôt été exclu de ce parti et il vit aussi à Paris. L'un, l'ancien officier communiste, a écrit ses Mémoires et irait probablement droit en prison si jamais l'envie lui prenait de retourner au Vietnam. L'autre, âgé de près de soixante-dix-neuf ans, s'est enfermé dans le silence de la défaite et serait sans doute autorisé à terminer ses jours à Saïgon, rebaptisée entretemps Ho-Chi-Minh-Ville, si jamais il en faisait la demande.

Alors que le Vietnam vient de célébrer, le 30 avril, le vingtième anniversaire de la chute de Saïgon, le constat s'impose : les acteurs de l'histoire n'en suivent pas toujours tous les détours, à moins que ce ne soit l'inverse. Aujourd'hui âgée de soixante-cinq ans, Nguyên Thi Binh, la célèbre Mme Binh qui, en tant que ministre des affaires étrangères du GRP (gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud, 1969-1976), avait cosigné, en janvier 1973, à Paris, un accord de paix sans lendemain, a suivi une carrière classique au sein du PC et occupe, depuis 1992, la vice-présidence de la République socialiste du Vietnam. En revanche, une autre femme connue du GRP, elle en était le ministre de la santé, le docteur Duong Quynh Hoa, a démissionné du PC vietnamien en 1979 et, infatigable, continue de diriger le principal hôpital pédiatrique de Saïgon tout en réclamant, avec un franc-parler qui agace les autorités, *« la liberté d'expression, la justice sociale, la tolérance et le respect des droits de l'homme »*.

MONUMENT VIVANT

Les célébrations offrent aussi à un monument vivant de l'histoire nationale, le général Vo Nguyen Giap, apparemment en pleine forme à la veille de son quatre-vingt-cinquième anniversaire, l'occasion de faire des apparitions publiques. Mais le vainqueur de Dien-Bien-Phu et le stratège de la campagne de 1975 a perdu toute fonction officielle : après avoir abandonné le commandement en chef de l'armée populaire en 1976, il a quitté le ministère de la défense en 1980. Il a été limogé du bureau politique du PC en 1982 et du comité central en 1991.

Le pilote de l'armée de l'air du Sud qui, après avoir changé de camp, avait lâché, le 8 avril 1975, quatre bombes de deux cent-vingt-sept kilogrammes chacune sur le Palais de l'indépendance à Saïgon et qui, vingt jours plus tard, avait conduit un raid de la chasse communiste sur l'aéroport de Tan-Son-Nhat, est aujourd'hui commandant de bord à Vietnam Airlines. *« Je voulais que ce pays retrouve la paix. Peut-être que dans cinquante ou soixante ans, l'histoire dira que l'action d'un homme a été juste ou non. Aujourd'hui, je n'en suis pas si sûr »*, a récemment déclaré Nguyen Thanh Trung, âgé de quarante-huit ans. La prise de Tan-Son-Nhat, dès le 29 avril, avait en effet contraint les Américains à évacuer leurs derniers ressortissants ou protégés à l'aide d'une fameuse noria d'hélicoptères qui se sont posés, à tour de rôle, sur le toit de leur ambassade à Saïgon.

Un autre pilote de chasse de l'armée du Sud, formé par les Français à Marrakech, ne fait plus guère parler de lui alors que, en 1965, l'une de ses premières décisions en tant que premier ministre avait été de rompre les relations diplomatiques avec Paris. *« Qui est Ky ? »*, avait alors rétorqué de Gaulle.

« DÉTÉRIORATION DES VALEURS »

L'intéressé, le vice-maréchal de l'air Nguyen Cao Ky, s'est enfui avant la reddition de Saïgon et mène, à soixante-cinq ans, un train de vie modeste en Californie alors que son principal rival politique, le général Nguyen Van Thieu, qui s'est révélé fort piètre stratège militaire en 1975, a dû démissionner de la présidence et s'enfuir, le 25 avril, à Taïwan. Aujourd'hui âgé de soixante-douze ans, cet ancien président (1965-1975) du Sud vivrait en Amérique du Nord après avoir séjourné à l'abri des regards indiscrets dans la banlieue de Londres.

L'un des dix survivants sur cinq cents d'une glorieuse unité communiste, la vingt-septième brigade de la jeunesse, qui a participé à la prise de Tan-Son-Nhat, le 29 avril 1975, est devenu l'un des chefs de file de la littérature vietnamienne avec son premier roman, *Le Chagrin de la Guerre*, traduit en français en 1994 (Editions Picquier). Âgée de soixante-cinq ans, Trinh Thi Ngo, que les soldats américains avaient surnommée « Hanoï Hannah », car elle tentait, sur les ondes de Radio-Hanoï, de les convaincre de renoncer au combat, s'est retirée en 1976 à Ho-Chi-Minh-Ville.

Dans la grande métropole méridionale, le Palais de l'indépendance est devenu, en 1976, celui de la réunification. A deux pas de là, la porte ouverte dans un mur mitoyen, qui permettait en 1975 aux ambassadeurs français et américain de communiquer à l'insu des autorités, a été obstruée. L'ambassade de France est redevenue un consulat général, et le gouvernement américain s'apprête à reprendre possession de son ancienne chancellerie.

En 1975, Nguyen Van Linh était l'adjoint de Pham Hung à la tête de ce que les Américains appelaient COSVN, l'organe communiste chargé de la lutte politique au sud du dix-septième parallèle. Hung, l'un des derniers lieutenants de Ho Chi Minh, est mort à la fin des années 1980. Quant à Linh, il s'est un moment taillé, à la tête du PC à Ho-Chi-Minh-Ville, une réputation de réformateur, ce qui lui valu d'être limogé du bureau politique de 1982 à 1985. A la surprise générale, il fut élu, l'année suivante, secrétaire général du PC, chargé de promouvoir le « renouveau ».

Mais Linh, qui a pris une semi-retraite en 1991 avec le statut de conseiller spécial du comité central et qui fêtera ses quatre-vingts ans en juillet, émet de sérieuses réserves, ces dernières années, sur la tournure prise par les réformes. Le 12 avril, dans les colonnes du *Nhân Dân*, quotidien du PC, il s'est encore plaint de la *« détérioration des valeurs »* au sein du parti.

Le mot de la fin de ce vingtième anniversaire, on le sait, est revenu à un Américain. L'ancien secrétaire à la défense (1961-1968) Robert McNamara a reconnu que cette guerre avait été une *« terrible erreur »* après trois millions de morts et un silence de près de trente ans.

Jean-Claude Pomonti



هكذا في الأصل

Les Hutus rwandais tentent un périlleux retour au village

Les réfugiés qui ont retrouvé leur maison et échappé aux actes de vengeance craignent toujours de devoir repartir sur les routes de l'exode

Après avoir fui le massacre du camp de Kibeho – qui a fait, le 22 avril, plusieurs milliers de morts –, quatorze Hutus ont été tués, jeudi 27 avril, à leur retour dans leur village, près de Butare, dans le sud-ouest du Rwanda. Ils ont été accusés par leurs voisins d'avoir participé au génocide de l'an dernier. D'autre part, environ 500 personnes ont manifesté, lundi 1er mai, à Kigali contre la présence étrangère au Rwanda et la manière dont la communauté internationale a interprété les événements de Kibeho, faisant porter l'essentiel de la responsabilité du massacre sur l'Armée patriotique rwandaise (APR). Armée à laquelle les militaires de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) ont reproché, lundi 1er mai, de déterrer et de dissimuler les corps de victimes du camp de Kibeho, où demeurent encore plus d'un millier de Hutus.

NGENDA
de notre envoyé spécial

Pieds nus, en haillons, les « déplacés » sautent des camions de l'Organisation internationale des migrations (OIM). Hébétés, après trois heures de voyage sur des pistes caboteuses, ils clignent des yeux, surpris par la lumière crue d'un soleil implacable, incongru en pleine saison des pluies.

D'instinct – ou par habitude –, ils s'alignent spontanément à la queue d'une file déjà longue. Sur un immense terrain vague, en contrebas de la mairie de Ngenda, dernière commune de la Bugesera avant la frontière burundaise, le HCR a dressé quatre vastes tentes bleues. Tous les nouveaux arrivants sont recensés.

UN AVENIR INCERTAIN

Ils quittent la tente, une feuille de papier à la main portant le nom de chaque membre de la famille. Document indispensable pour recevoir le minimum nécessaire à leur réinstallation, fourni par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) : couvertures, bâches de plastique, marmites, huile, haricots, farine de maïs, etc.

C'est le bout de la route. La fin d'un long exil intérieur. Ils viennent tous des camps de « déplacés » installés dans le sud-ouest du pays, dans l'ancienne « zone humanitaire sûre », créée par les militaires français de l'opération « Turquoise », en juillet 1994. Ils avaient fui l'avancée du Front patriotique rwandais (FPR), craignant des représailles généralisées après le génocide qui a fait plus de cinq cent mille morts dans la minorité tutsie et chez les Hutus opposés au régime du président Juvénal Habyarimana, assassiné le 6 avril 1994. Ils rentrent chez eux, contre leur gré, très inquiets. Les nouvelles autorités rwandaises les ont contraints à quitter les camps, en utilisant l'intimidation, puis la force, en faisant donner l'armée à Kibeho. Plusieurs milliers ont été tués. Deux mille se sont retranchés dans les bâtiments d'une école. Les autres se sont jetés sur les pistes et les routes, étroitement surveillés par les soldats de l'APR. La plupart ont passé quelques jours dans le stade de Butare avant d'être dirigés sur un centre de transit installé derrière l'hôpital psychiatrique de Ndera, à quelques kilomètres de Kigali. Deux mille quatre cents personnes sont arrivées à Ngenda, samedi 29 avril. Les derniers à rentrer ont quitté Ndera, dimanche. Exténués par plusieurs jours de jeûne, ils partent à pieds, baluchon sur la tête, vers un avenir incertain. Un grand nombre d'habitations ont été détruites, d'autres sont occupées par d'anciens exilés tutsis récemment rentrés d'Ouganda ou du Burundi. Les « revenants » ne savent pas ce qui les attend.

Battus et lapidés

Cassien aurait pu être dénoncé, comme deux mille autres « déplacés », la semaine dernière. Cent vingt-six d'entre eux ont été arrêtés à Ngenda, montrés du doigt par leurs anciens voisins, qui les accusent – à tort ou à raison – d'avoir participé au génocide. Ils sont entassés, torse et pieds nus, sous une tente fournie par le HCR. « Ce sont des génocideurs, on va les transférer dans les prisons », affirme Jean-Bosco Sagahutu, l'adjoint du bourgmestre.

Cassien aurait pu être tué, comme l'ont été, jeudi, ces quatorze « déplacés » qui rentraient chez eux, à Huye, une commune située au nord de Butare, battus et lapidés par des villageois revanchards. Une centaine de personnes ont été tuées, au cours des dix derniers jours, sur la route du retour.

LE TOUR DU PROPRIÉTAIRE

Après 7 kilomètres de marche, à travers les bananeraies, Cassien Ngendahayo et les sept membres de sa famille qui l'accompagnent, peuvent enfin souffler, soulagés. La masure qu'ils habitaient est toujours debout. Elle est vide. Tout a disparu. La porte et les volets ont été arrachés.

Paquets posés, Cassien fait le tour du « propriétaire ». La bananeraie est à l'abandon, et le reste de son lopin de terre est en friche. Par petits groupes, des voisins s'approchent. Pas d'effusion, mais des salutations polies. Ils échangent des nouvelles, comme le veut la tradition. Les guenilles de Cassien tranchent sur la mise correcte du groupe qui commence à s'échauffer. Tous sont hutus, et se mettent, dans une belle cacophonie, à faire le récit de leurs malheurs.

« Quand les soldats ont encerclé Kibeho, tout le monde s'est regroupé autour des « casques bleus » de la Minuar. Pendant quatre jours, on a vécu dehors, sous la pluie, sans nourriture, raconte Cassien. *Mais, le samedi, les soldats de l'APR sont arrivés en chantant, on a eu peur. Et puis, ils ont tiré sur nous, longtemps. Il y avait des morts partout. Le bruit nous a cassé la tête et le cœur. Alors, je suis parti à pied avec ceux de ma famille que j'ai trouvés. On a marché, jour et nuit, jusqu'à Butare. Les militaires nous ont accompagné jusqu'au stade. Après, on est parti en camion à Ndera. Ceux qui sont venus avec les pieds, ils ont sûrement été tués. »*

Cassien ne veut pas convenir, somme toute, qu'il a de la chance. Il dit *« ne pas avoir participé au génocide »*. Il considère avoir *« perdu le fruit d'une vie de travail »*, et trouve ça *« injuste »*. Mais il est vivant, ses proches aussi. Il a retrouvé sa maison et sa terre. Plus de cent mille autres « déplacés » sont rentrés chez eux. Combien ont tout perdu ? Leurs biens ont été repris ou détruits. Réfugiés dans leur propre village, ils campent sur des terres communales en attendant qu'une solution soit apportée à leur problème.

Cassien craint les soldats de l'APR et plus généralement les Tutsis *« qui vont chercher à venger leurs morts »*. Il a déjà averti les siens qu'à la moindre alerte ils devront reprendre la route et *« passer la frontière burundaise »*, comme viennent de le faire quatre mille « déplacés ».

Frédéric Fritscher

La trompeuse politique du « chacun chez soi »

ANALYSE

LES IDÉES SIMPLES ont souvent pour elles d'être, à première vue, séduisantes. De retour du Burundi et du Rwanda, George Moose, secrétaire d'Etat américain aux affaires africaines, a confié à l'AFP, vendredi 28 avril, à Nairobi, que les Etats-Unis étudiaient le concept d'un *« Hutuland »* et d'un *« Tutsiland »*, *« comme de nombreux autres pays »*. Le département d'Etat et l'auteur de ces propos ont eu beau démentir, le président kényan Daniel arap Moi y a fait aussitôt écho, évoquant la possibilité *« d'installer tous les Hutus au Burundi et tous les Tutsis au Rwanda, ou vice versa »*, et ce *« afin de mettre fin au bain de sang dans la région »*.

Il est vrai que la violence endémique qui sévit dans ces deux anciennes colonies belges, et qui, l'an dernier, au Rwanda, a pris l'allure d'un véritable génocide, incite à chercher des remèdes drastiques, à traiter le mal à sa racine. En désespoir de cause, d'aucuns en viennent donc à assimiler la vie d'un pays à une vie de couple, et, pour mettre un terme à d'incessantes et monumentales « scènes de ménage », à prôner une séparation de corps, voire un divorce en bonne et due forme.

Ce siècle finissant est riche de tentatives – souvent vaines – qui visaient à gommer les contraintes imposées par l'histoire et la géographie et, pour ce faire, à dresser des frontières, à en rectifier certaines, à en ressusciter d'autres. Au nom d'une politique du « chacun chez soi » qui, en Afrique davantage que sur le reste de la planète, s'accommode mal de frontières héritées de la colonisation, tracées sans référence aux lignes de fracture ethniques.

SURPOPULATION

En Afrique du Sud, cette politique a eu un nom – le *« développement séparé »* – et des points d'ancrage – les bantoustans. Son échec patent a conduit la minorité blanche à déclarer forfait et à remettre le pouvoir à la majorité noire, qui s'est promis de bâtir un pays *« démocratique, non racial et unifié »*. Pour l'heure, les compatriotes de Nelson Mandela paraissent s'en porter mieux.

Pourquoi ce qui est peut-être en passe de réussir du côté de Pretoria ne pourrait-il être valable du côté de Kigali et de Bujumbura ? De trop forts atavismes ethniques empêcheraient-ils donc Hutus et Tutsis de cohabiter paisiblement ? Certes, en temps de crise, le réflexe identitaire, dûment exploité, resurgit. Après l'indépendance, le pouvoir a, en effet, hérité de cette vieille manie coloniale qui consistait à jouer les uns contre les autres au point de nourrir des sentiments de frustration et de provoquer des explosions de haine.

Pourtant, au quotidien, Hutus et Tutsis ont appris, par la force des choses, à vivre en bonne intelligence, mélant leur sang et partageant une même langue, une même culture et une même religion. Il n'empêche que la surpopulation de ces mini-pays que sont le Rwanda et le Burundi – dont le nombre d'habitants au kilomètre carré est comparable à celui de la Belgique – a singulièrement durci la compétition pour le contrôle des terres de culture et de pâturage.

ESPRIT DE REVANCHE

Cette compétition économique est d'autant plus vive que Hutus et Tutsis, réfugiés de longue date dans les pays voisins, n'entendent pas être tenus à l'écart d'une éventuelle redistribution des cartes et revendiquent, plus que jamais, le droit de regagner leurs collines. Ainsi, au Rwanda, beaucoup de Tutsis, de retour d'exil, ont-ils occupé des terres précipitamment abandonnées par leurs « frères » hutus, qui attendent, au Zaïre, des jours meilleurs pour rentrer chez eux. Inévitable chassé-croisé dans un pays qui affiche complet... C'est donc d'abord en termes économiques que se pose ce drame humain, même si cette âpre compétition recouvre souvent des clivages ethniques. Dans l'hypothèse d'un « divorce » dont les extrémistes des deux bords se sont faits les hérauts, les Hutus – qui composent environ 85 % de la population tant au Rwanda qu'au Burundi – ne devraient-ils pas être rassemblés dans les deux pays à la fois pour vivre à leur aise ? Quel sort faudrait-il réserver à la minorité tutsie, qui détient la réalité du pouvoir à Kigali et à Bujumbura ? Conviendrait-il d'installer les familles mixtes dans une zone tampon ?

Le vent de la démocratie, qui n'a pas épargné Kigali et Bujumbura, où le pouvoir est désormais censé représenter la diversité sociologique du pays, n'a pourtant pas encore réussi à chasser les réflexes ethniques de la tête des puissants du moment et de leurs adversaires. Le patriotisme de l'armée, qui, aujourd'hui, au Rwanda comme au Burundi, fait la pluie et le beau temps, se réduit, pour l'heure, à la défense prioritaire du clan qui majoritairement la compose : celui des Tutsis. Dans ce contexte-là, il y a toujours une revanche à prendre, inscrite dans la tête des uns ou des autres. Revanche qui alimente la peur de ceux qui s'accrochent au pouvoir et justifie la tentation totalitaire, à laquelle ils ont du mal à ne pas succomber. Les partisans d'une démocratie moderne, qui refusent d'inscrire leur action dans cette logique tribaliste, s'excluent du jeu politique. Lors du génocide rwandais, les Hutus modérés ont même payé de leur vie cette audace. Hutus et Tutsis sont victimes d'enjeux de pouvoir qui les dépassent et qui les ont jetés dans des guerres fratricides. Ils ne gagneraient rien, pour régler leurs différends, à *« faire chambre à part »*. Et une Afrique ainsi peu à peu tribalisée et balkanisée ne trouverait pas – loin s'en faut – la paix nécessaire à son développement.

Jacques de Barrin

Les écoles kabyles n'ont retrouvé qu'une partie de leurs élèves après le boycottage

MOINS DE LA MOITIÉ des écoliers et étudiants berbères auraient repris les cours, en début de semaine, après huit mois de grève scolaire en Kabylie, selon la radio d'Etat algérienne. La fin du boycottage des écoles, décidée après un accord passé avec le gouvernement, a profondément divisé le Mouvement culturel berbère (MCB), qui réclamait la reconnaissance du tamazigh (berbère) comme langue nationale et officielle (*Le Monde* du 29 avril). Les deux tendances rivales du MCB, la Coordination nationale (RCD) et les Commissions nationales (FFS), donnent des indications contradictoires sur la reprise des cours.

De plus, Belaïd Abdesslam, ancien premier ministre, a demandé au pouvoir et à l'ex-Front islamique du salut (FIS) de modérer leurs positions pour mettre fin à une *« logique de massacres »*. Dans une interview publiée, dimanche 30 avril, par le quotidien algérois *L'Opinion*, il estime que l'élection présidentielle, prévue avant la fin de l'année, devrait être précédée d'un *« accord entre le pouvoir et la mouvance islamiste, le FIS et ceux qui évoluent derrière lui »*, concrétisé par une *« trêve de deux à trois mois »*. M. Abdesslam avait remplacé Sid Ahmed Ghozali à la tête du gouvernement, fin 1992, avant de céder son poste, moins d'une année plus tard, à Redha Malek. Depuis son éviction, il s'était fait remarquablement discret et n'avait pris parti, publiquement, ni pour les thèses du *« tout sécuritaire »*, défendues par les militaires, ni pour celles avancées par l'ex-parti unique, le Front de libération nationale (FLN). Ce dernier et les autres partis signataires de l'accord de Rome, en janvier, réclament la participation de l'ex-FIS aux négociations avec le pouvoir et s'opposent au projet du président Zeroual d'organiser un scrutin présidentiel avant l'arrêt des violences.

Le procès des assassins du juge anti-Mafia Giovanni Falcone s'est ouvert en Sicile

Le « parrain » Toto Riina et quarante coïnculpés sont jugés après une enquête exemplaire

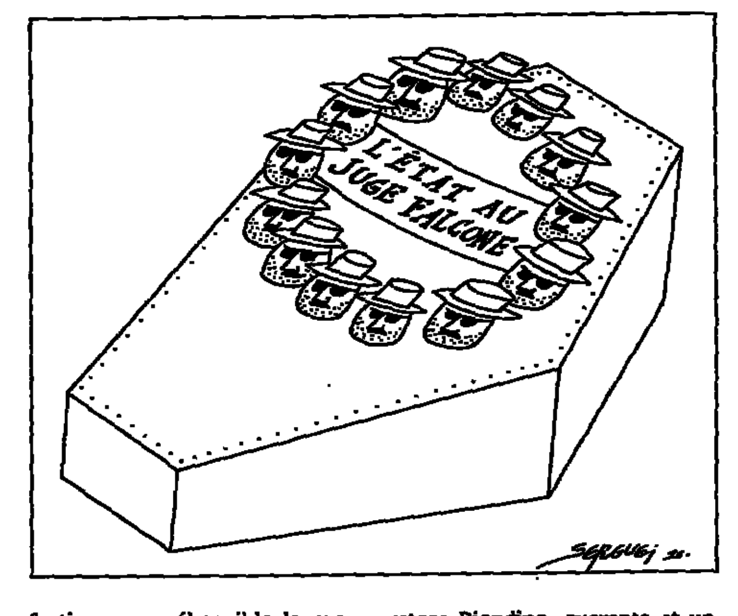
Trois ans presque jour pour jour après l'assassinat du juge Giovanni Falcone, s'est ouvert mardi 2 mai à Caltanissetta, en Sicile, le procès des commanditaires et des exécutants de l'attentat où périrent le juge, sa femme et trois gardes. Le « parrain » Salvatore (Toto) Riina et quarante coïnculpés mafieux comparaissent au terme d'une instruction où tous les représentants de l'Etat ont, pour une fois, travaillé main dans la main.

CALTANISSETTA (Sicile)
de notre envoyée spéciale

C'était le 23 mai 1992, au sortir d'une courbe, sur l'autoroute A 29 qui, le long de la mer, mène de l'aéroport de Punta Raisi à Palerme, peu avant Capaci : à 17 heures, 56 minutes et 48 secondes très exactement, l'Institut national de géophysique enregistrait le signal d'une onde de choc gigantesque. Cinq cent-cinquante kilos d'explosifs puissants, dont du TNT et de la nitroglycérine, cachés dans une conduite d'eau souterraine et activés à distance, venaient de sauter. Dans l'immense cratère, sous les tôles tordues à demi enterrées par les gravats, le juge anti-mafia le plus célèbre d'Italie, Giovanni Falcone, sa femme, Francesca Morvillo, et trois hommes de l'escorte venaient de trouver la mort.

Et, tandis que le pays tout entier, frappé de stupeur, était rivé sur ses écrans de télévision, quelque part dans Palerme, autour de Salvatore (Toto) Riina, le « parrain des parrains », l'état-major de la « coupole » mafieuse, sûr de son impunité, arrosait au champagne sa victoire sur celui qu'elle avait condamné à mort depuis dix ans : ce juge Falcone, sicilien lui aussi, qui avait su si bien lever un coin du voile sur ses activités, deviner sa structure et, plus impardonnable encore, rendre possible le « maxi-procès » où nombre de chefs mafieux avaient été condamnés.

Un nouveau « crime exquis », comme on dit en Sicile, qui allait rester impuni ? Non, car ce mardi 2 mai 1995, trois ans, presque jour pour jour, après l'attentat, s'est ouvert dans Caltanissetta, mise en état de siège par les forces de sécurité, le procès des assassins de Giovanni Falcone, symbole de la revanche de l'Etat. Un tour de force en tout cas, en si peu de temps, car, comme l'explique avec une satisfaction compréhensible le procureur de Caltanissetta, Giovanni Tinebra : *« C'est un tournant : justice, forces de police spéciales, tout le monde a travaillé comme jamais, main dans la main. Exécutants et commanditaires de l'attentat, tous ont été identifiés, et pour la première fois, il y aura sur le banc des accusés tous les personnages importants de la « coupole » provinciale et régionale de Cosa Nostra. Du jamais vu. »*



PREUVES ACCABLANTES

En tout, quarante et un inculpés, dont trente-deux sont détenus et neuf « en cavale ». Parmi les vingt-quatre commanditaires de l'attentat, sous les verrous : Toto Riina, bien sûr, dit « la Belva » la « bête fauve », soixante-quatre ans, capturé le 15 janvier 1993 après vingt-quatre ans de clandestinité et qui, pendant le procès, sera placé dans une « cage » de fer isolée. A ses côtés devraient comparaître les hommes du commando, dont Salvatore Biondino, quarante et un ans, l'organisateur, chauffeur et homme de confiance de Riina, arrêté en même temps que lui ; Pietro Rampulla, quarante-deux ans, l'artificier ; ou encore Giusto Sciarabba, soixante-deux ans, le « mouchard » qui épia le départ du juge Falcone de Rome pour la Sicile. Une « distribution » à laquelle ont participé les plus grandes « familles » de la mafia, mais où manquent encore trois personnages-clefs, toujours recherchés : Leoluca Bagarella, beau-frère de Riina, qui avait effectué la « répétition générale » avant l'attentat ; Bernardo Provenzano, donné comme le successeur de Riina à la tête de la « coupole », et enfin Giovanni Brusca, trente-sept ans, qui a appuyé sur le détonateur.

En arriver là n'a pas été facile : *« Pour l'attentat contre Paolo Borsellino, l'autre juge anti-mafia tué en 1992, dont le procès des assassins est également en cours,* explique encore le procureur Tinebra, *nous sommes partis d'un petit morceau calciné de moteur de voiture ; pour Falcone, nous n'avions pratiquement rien au départ. »* Retracer chaque minute de cet attentat, dont le récit, dans les enquêtes, se lit comme un roman noir, a nécessité un travail de fourmi. Grâce à l'acharnement, entre autres, du juge Ilda Boccassini (aujourd'hui transférée à Palerme), les éléments vont se mettre en place. Un sac en papier, des mégots oubliés sur la colline qui domine l'autoroute par les tueurs qui attendaient le passage de Falcone, un morceau de câble métallique : avec ces simples indices, il faudra tout reconstruire. L'appui du ROS (service spécial des carabiniers) sera fondamental, comme plus tard celui de la police criminelle et scientifique, et même du FBI américain. L'examen de l'ADN sur les mégots des tueurs permettra même de pousser l'un d'eux, identifié ainsi, Santino Di Matteo, à parler ; plus tard, le boss Salvatore Cancemi et l'exécutant Gioacchino La Barbera collaborent à leur tour : les preuves, cette fois, sont accablantes.

Est-ce le point final de l'enquête ? A l'heure où les nouveaux « repentis » de la mafia éclairent d'un jour nouveau les liens de Cosa Nostra avec certains milieux politiques et les services secrets, la question reste ouverte : et s'il y avait « d'autres » commanditaires du meurtre de Giovanni Falcone ? Déjà sa soeur, Maria Falcone, a déclaré : *« Ce procès n'est qu'un premier pas ; il faut aller au-delà du niveau « militaire » de l'attentat. » « C'est une piste que nous entendons suivre »*, répond le procureur Tinebra ; après tout, d'après le « repenti » Cancemi, Toto Riina ne s'était-il pas vanté pour l'attentat d'*« avoir le feu vert de hautes personnalités »* ?

Marie-Claude Decamps

Le chauffeur rescapé se plaint d'être abandonné par l'Etat

PALERME
de notre envoyée spéciale

Jeans et blouson de toile verte, rien ne distingue Giuseppe Costanza, quarante-huit ans, des autres clients de ce café de Palerme. Rien, sauf cette cicatrice en demi-lune sur le front, une certaine lenteur pour s'exprimer, due à une fracture de la mâchoire, et surtout l'histoire qu'il raconte. Celle d'un *« survivant encombrant »* comme il le dit, qui estime être la double victime *« de la Mafia et de l'Etat »*. Car, chauffeur attitré du juge Giovanni Falcone depuis huit ans, Giuseppe a été le seul survivant de la Fiat Croma blindée dans laquelle le juge et sa femme ont trouvé la mort, lors de l'attentat du 23 mai 1992.

« Falcone a voulu conduire, raconte-t-il, *pour être à côté de sa femme qui, malade en voiture, préférait rester devant. Moi j'étais à l'arrière. Si j'avais conduit, nous serions tous morts, car allant plus vite que lui, au lieu d'être sur le côté du cratère de la bombe nous aurions été en plein milieu. »* De l'attentat, Giuseppe ne se souvient de rien, sinon de cette dernière image du juge qui, après avoir imprudemment failli couper le contact à pleine vitesse, se tourne vers lui et lui dit, souriant : *« Pardon Giuseppe, je n'ai pas fait attention. »* Et lui de répondre : *« Dottore, si vous continuez, on va se tuer. »* L'instant d'après, c'était l'éclair aveuglant des 550 kilos d'explosifs. Giuseppe ne se réveillera que plusieurs jours plus tard à l'hôpital, où le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, dispense promesses et réconfort d'usage à son chevet.

C'est alors qu'a commencé la seconde vie de Giuseppe Costanza. De toute façon, la première était enterrée : il lui en reste des peurs irraisonnées, sans image, la nuit et une invalidité à 54 %. Déclaré inapte à la conduite, il voulait au moins s'occuper de la manutention du parc automobile du Palais de justice : rien à faire. Au point que l'année dernière, pour l'anniversaire de l'attentat, il s'est enchaîné aux grilles du tribunal, expliquant qu'il était *« payé seulement pour pointer, abandonné, sans statut »*. Pis, ajoute-t-il, le ministère de la justice l'a envoyé passer un concours de dactylo : *« J'ai rendu feuille blanche ; sur le clavier de la machine, j'ai glissé la photo de Falcone et celle de moi avec Scalfaro à l'hôpital et personne n'a rien dit. »*

La Mafia ? Giuseppe ne s'en préoccupe pas outre mesure : *« En cas d'attentat, j'avais pris une assurance. Seulement, pour que ma famille touche l'argent, il m'aurait fallu mourir ; survivre n'est pas prévu. »* Quant au « boss », Toto Riina, cerveau de l'attentat, Giuseppe l'a vu un jour de procès : *« Il avait l'air d'un brave père de famille. Nous avons échangé un regard, mais même lui qui a failli me tuer ne savait pas qui j'étais. Personne ne sait jamais que j'existe. »*

M.-C. D.

Les blocs commerciaux n'entravent pas les échanges mondiaux, selon l'OMC

Nouvelles menaces américaines de sanctions contre le Japon dans le différend automobile

DANS LA PREMIÈRE déclaration qu'il a faite en tant que directeur général de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), M. Renato Ruggiero – qui a pris ses fonctions lundi 1er mai – a demandé aux Etats-Unis et au Japon de résoudre leur différend automobile *« immédiatement ou le plus vite possible »*. Aprè l'échec de leurs négociations, la semaine dernière, les deux pays se sont retrouvés lundi pour trois jours à Vancouver. M. Kantor, le représentant américain pour le commerce, a menacé les Japonais de sanctions commerciales si les négociations n'aboutissaient pas, tandis que Tokyo déclarait qu'il porterait le dossier devant l'OMC.

Au moment où les relations commerciales se tendent entre pays industrialisés et où la tendance est à la multiplication des zones de libre-échange (la Commission de Bruxelles songe même à une zone UE - Etats-Unis), un rapport publié par l'OMC vient opportunément absoudre ces blocs commerciaux dont on craignait les effets nocifs sur le commerce international.

« Les initiatives d'intégration régionale et multilatérale sont complémentaires plutôt que concurrentes dans la poursuite des échanges », écrit l'OMC, qui a succédé au GATT. C'est grâce au libre-échange que ces ensembles existent, car *« c'est le système commercial multilatéral – dont la portée est mondiale – qui a jeté les fondements juridiques d'un commerce plus ouvert, les accords d'intégration régionale servant à renforcer les relations avec les pays voisins »*.

L'« EXCEPTION EUROPÉENNE »

Le rapport nie l'existence de « blocs » commerciaux centrés en Amérique du Nord, en Europe occidentale et en Asie-Pacifique, de même qu'il rejette l'idée d'une régionalisation croissante du commerce mondial. L'OMC estime que les participants aux accords régionaux prennent des engagements à l'égard de leurs partenaires plus contraignants que les règles communes, et libéralisent donc plus vite leur commerce extérieur. A l'inverse, l'OMC complète les règles applicables à l'échelle régionale dans certains domaines, comme la propriété intellectuelle.

Entre 1990 et 1994, trente-trois accords d'intégration régionale ont été signés et notifiés au GATT, l'Alena, accord de libre-échange nord-américain, étant le plus connu. Actuellement, parmi les quelque cent vingt membres de l'OMC, seuls Hongkong et le Japon ne font pas partie d'accords d'intégration régionale. Mais cette exception risque de disparaître si l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique), pour l'instant simple forum, devient une véritable zone de libre-échange. On comprend l'importance qu'il y a pour l'OMC à « gérer » les blocs commerciaux et leur appartenance commune à l'économie mondiale. Ses experts proposent donc, entre autres, de « moderniser » l'article XXIV des dispositions du GATT, repris par l'OMC.

Selon cet article, les accords établissant les unions douanières et les zones de libre-échange sont une exception autorisée au principe de non-discrimination, mais doivent *« avoir pour objet de faciliter le commerce entre les territoires constitutifs, et non d'opposer des obstacles au commerce d'autres parties contractantes* [d'autres membres du GATT] *avec ces territoires »*. En particulier, les tarifs extérieurs communs des unions douanières ne doivent pas être plus élevés que les droits de douane imposés par les pays membres avant la constitution de l'union.

L'OMC envisage également de développer une activité de surveillance des zones régionales, qui permettrait aux pays membres de débattre de leur double appartenance : à un système multilatéral d'un côté, à un accord régional de l'autre. Les projets d'accords régionaux pourraient être examinés avant leur signature définitive. Le rapport sur le régionalisme insiste sur *« l'exception européenne »*, qui fait de l'UE la seule union douanière membre en son nom de l'organisation. Il rappelle que, malgré la forte poussée des ventes intracommunautaires (de 53 % du total en 1958 à 70 % en 1993), le poids des échanges avec les autres régions du monde n'a pratiquement pas diminué au cours de cette période.

F. L.

Le service militaire russe passe à deux ans

MALGRÉ LES MANIFESTATIONS DE JEUNES, notamment d'étudiants, le président russe Boris Eltsine, dont l'armée est embourbée en Tchétchénie, a annoncé, dimanche 30 avril, la signature d'un texte, adopté en catimini par les députés, qui fait passer le service militaire d'un an et demi à deux ans et supprime la plupart des dispenses pour les étudiants. Alors que près de la moitié des conscrits ne répondent pas à l'appel, Boris Eltsine a justifié cette mesure par des raisons *« de sécurité de l'Etat »*, la nécessité de trouver des officiers pour *« assurer une capacité élevée des forces armées, réformer l'armée et renforcer la discipline. »*

Les étudiants, qui étaient généralement dispensés de service à condition de suivre des cours sur la défense, devront accomplir un service militaire, sauf ceux qui sont en thèse de troisième cycle ou qui se destinent au service de l'Etat. Le ministre russe de la défense a assuré que les conscrits ne serviraient pas *« dans des zones de fortes tensions »*, mais beaucoup d'appelés ont déjà été envoyés en Tchétchénie. – (*Corresp.*)

EUROPE

■ **RUSSIE : un train transportant** trente-cinq citernes de pétrole brut a pris feu après être entré en collision, dimanche 30 avril, avec une pelleteuse près de la ville sibérienne de Tchita, causant la mort de trois personnes. – *(Itar-Tass.)*

AMÉRIQUES

■ **ETATS-UNIS : la police fédérale américaine (FBI)**, enquêtant sur l'attentat d'Oklahoma City, a publié, lundi 1er mai, un nouveau portrait-robot du suspect connu comme *« Monsieur X numéro deux »*. Il est montré de profil, une casquette sur la tête : *« Musclé »*, il *« pourrait être haltérophile »*, a indiqué au cours d'une conférence de presse un agent du FBI spécialement chargé de l'enquête sur l'attentat, qui, selon un nouveau bilan provisoire, a fait 136 morts et 49 disparus. – *(AFP.)*

■ **CANADA : le premier ministre canadien Jean Chrétien** a ironisé, dimanche 30 avril, sur les *« séparatistes québécois »* et leur décision récente de reporter à l'automne le référendum sur la souveraineté de la province francophone. Dans un discours devant les membres de la section québécoise du Parti Libéral du Canada, M. Chrétien s'est dit *« fatigué »* de devoir parler de *« constitution et de séparation »*. – *(AFP.)*

■ **BOLIVIE : la Confédération générale du travail (COB)** a mis fin, samedi 29 avril, à une grève générale lancée un mois plus tôt pour appuyer les revendications des enseignants. Un accord est intervenu pour la libération de plusieurs syndicalistes emprisonnés. Le gouvernement étudie par ailleurs la levée de l'état de siège décrété le 18 avril. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **CORÉE DU SUD : cinq personnes ont été arrêtées** et dix autres interrogées, dimanche 30 avril et lundi 1er mai, après l'explosion accidentelle du 28 avril sur le chantier de Teagu, qui a fait, selon un dernier bilan officiel, 100 morts, 190 blessés et 3 disparus. Ces suspects et ces témoins appartiennent à deux sociétés de travaux publics et à une compagnie de distribution de gaz. – *(AFP.)*

■ **KAZAKHSTAN : le président Noursoultan Nazarbaev** voit son mandat présidentiel prolongé jusqu'à l'an 2000 à l'issue d'un référendum approuvé à 95,4 % par la population, samedi 29 avril. Le président du Kazakhstan a laissé entendre qu'il pourrait encore recourir à ce type de consultation. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : un projet de construction de 2 500 logements juifs** à Jérusalem-Est a été approuvé par le gouvernement. Selon le maire Ehud Olmert, *« 30 % des terres qui vont servir à la construction ont été confisquées à des Arabes et 70 % à des juifs »*. – *(AFP.)*

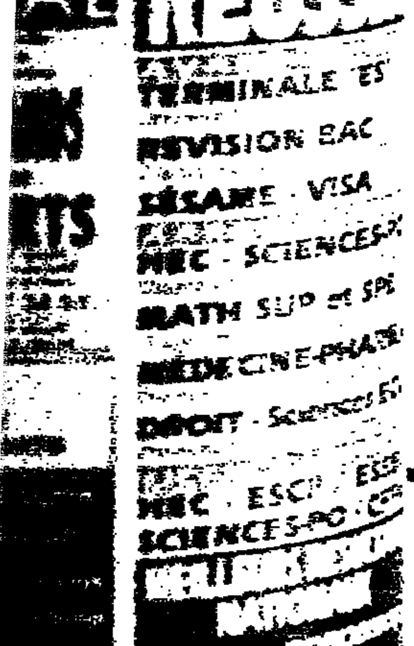
AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : le président Nelson Mandela** *a dû quitter précipitamment, dans une voiture blindée de la police, la cité noire* d'Umlazi, où il prononçait, lundi 1er mai, un discours. De violents incidents ont éclaté entre ses partisans et ceux du parti nationaliste zoulou Inkatha. Six personnes ont été blessées. – *(AFP.)*

L'industrie allemande supprimera des emplois jusqu'en 1999

L'INDUSTRIE ALLEMANDE table sur une diminution continue de ses emplois au cours des cinq prochaines années en Allemagne. Selon les résultats d'une enquête de l'institut économique IFO, publiés lundi 1er mai à Munich, la baisse devait atteindre 3 % en 1995, après 6 % en 1994. Entre 1996 et 1999, elle se se situerait en moyenne à 2,5 %. En revanche, le nombre des salariés des entreprises allemandes à l'étranger devrait augmenter. IFO prévoit ainsi, dans les cinq prochaines années, une augmentation de la productivité de 5,2 %. Après une poussée des investissements en 1995, une augmentation plus faible est attendue dans les quatre prochaines années, avec un renforcement des investissements à l'étranger. A l'occasion du 1er mai, les syndicats allemands ont réaffirmé, pour lutter contre le chômage, leur revendication d'une baisse du temps de travail à salaire égal, défendant l'introduction de la semaine de quatre jours. Ces revendications ont été rejetées par le ministre (libéral) de l'économie, Günter Rexrodt. – *(AFP.)*





هكذا عن الأصل

L'armée croate lance une offensive contre les Serbes sécessionnistes

Alors que le cessez-le-feu signé il y a quatre mois a expiré en Bosnie, la Croatie menace de s'embraser. Le Conseil de sécurité de l'ONU demande à Zagreb de cesser immédiatement ses attaques contre les milices de la « République » de Krajina

Au moment où la trêve signée il y a quatre mois expirait dans la Bosnie voisine, le 1er mai, l'armée croate enfonçait d'une vingtaine de kilomètres les lignes des milices serbes indépendantistes de Krajina, dans la région de Pakrac, pour dégager une portion d'autoroute reliant l'est à l'ouest de la Croatie, coupée par la formation d'une enclave serbe. La reprise des combats en Croatie qui intervient parallèlement à l'échec des efforts diplomatiques en Bosnie rappelle l'imbrication des conflits et les risques d'un nouvel embrasement de toute l'ex-Yougoslavie. Alors que Belgrade se contente pour l'instant de condamner une *« agression brutale »*, le Conseil de sécurité de l'ONU, réuni d'urgence dans la nuit de lundi à mardi 2 mai, a exigé de la Croatie qu'elle cesse *« immédiatement »* son offensive. Les négociations entre Serbes et Croates n'ont cependant pas abouti. Enfin, des explosions non identifiées ont été entendues mardi matin à Zagreb.

SARAJEVO
de notre correspondant

L'armée croate a lancé, lundi 1er mai, une offensive d'envergure contre les indépendantistes serbes dans la région de Pakrac afin de reprendre le contrôle d'une portion d'autoroute reliant Zagreb à l'est du pays, coupée par la création d'une enclave serbe. Depuis septembre 1991, les milices indépendantistes serbes détiennent vingt-trois kilomètres de cet axe stratégique qui traverse une partie de la « République serbe de Krajina » (RSK), autoproclamée sur 25 % du territoire de la Croatie. L'offensive, présentée par les autorités croates comme *« limitée »*, semble avoir été consciencieusement préparée.

A l'aube, lundi 1er mai, environ deux mille soldats, appuyés de colonnes de blindés, ont enfoncé les lignes serbes près de Pakrac, où des « casques bleus » jordaniens sont déployés en force d'interposition. Dans la soirée, les forces croates avaient avancé d'une vingtaine de kilomètres, prenant plusieurs villages, et bombardaient la ville d'Okucani. Plus à l'ouest, elles se sont emparées de Jasenovac, un village près de la frontière avec la Bosnie et tristement célèbre pour avoir accueilli un camp d'extermination du régime croate pro-nazi durant la seconde guerre mondiale.

Parallèlement à cette attaque terrestre, l'aviation croate a pilonné un pont sur la rivière Save, à la frontière entre la Croatie et la Bosnie, ainsi que plusieurs routes logistiques, afin d'empêcher un éventuel soutien des Serbes de Bosnie à leurs « frères » de Croatie. Dans son fief de Pale, le chef des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, venait d'annoncer que ses forces et celles des séparatistes serbes de Croatie *« se défendront ensemble »*. Depuis plusieurs mois, les Serbes de Krajina soutiennent ceux de Bosnie dans leurs multiples attaques contre l'enclave de Bihac. Les raids aériens croates pourraient retarder considérablement l'arrivée d'éventuels renforts et mettre les Serbes de Croatie dans une position délicate. D'autant plus que Belgrade est demeurée silencieux lundi, se contentant de diffuser en fin d'après-midi un communiqué pour condamner l'*« agression brutale »* contre la Krajina.

Depuis la fin de la guerre serbo-croate en janvier 1992, c'est la deuxième fois que les Croates déclenchent une offensive de cette envergure. En janvier 1993, ils étaient ainsi parvenus à reconquérir le pont de Maslenica et l'aéroport de Zadar, dans l'ouest du pays.

« OPÉRATION DE POLICE »

Depuis, la tension était retombée et les efforts des forces de l'ONU avaient fini par s'avérer payants, fin 1994, lorsque Croates et séparatistes serbes avaient signé un *« accord économique »*. Ces négociations avaient permis la réouverture, le 22 décembre, de cette autoroute et celle d'un oléoduc traversant le territoire occupé par les Serbes. Dans la soirée du vendredi 28 avril, des tireurs serbes abattaient quatre automobilistes croates, en représailles à l'assassinat d'un Serbe, poignardé sur l'autoroute. Hier, en affirmant que l'offensive n'était qu'une simple *« opération de police »*, Zagreb déclarait vouloir *« empêcher à l'avenir toutes les attaques terroristes, et assurer une circulation normale »* sur cet axe.

La Croatie, en lançant cette attaque après quatre mois de tensions sur son sol, et un difficile renouvellement du mandat des « casques bleus », prend toutefois le risque que la situation dégénère rapidement. Lundi, les Serbes ont répliqué en bombardant les villes de Karlovac et de Sisak, à une soixantaine de kilomètres au sud de Zagreb, ainsi que la région de Dubrovnik, sur la côte adriatique. La capitale est également à portée des missiles serbes. D'autre part, dans le secteur de la Slavonie occidentale où se déroulent les combats, les forces serbes ont pris cent quinze soldats de l'ONU en otages. Trois « casques bleus » jordaniens ont été grièvement blessés par un obus de mortier. Yasushi Akashi, le représentant spécial des Nations unies en ex-Yougoslavie, a exprimé sa *« grande inquiétude »* après cette attaque, qualifiée de *« plus qu'un incident mais moins qu'une guerre totale »* et qui pourrait marquer le début d'autres offensives.

Rémy Ourdan

Fin d'une trêve théorique en Bosnie

SARAJEVO
de notre correspondant

La journée du 1er mai s'est achevée, à Sarajevo, par de sporadiques tirs d'artillerie et de fréquents survols des avions de l'OTAN. Une journée ordinaire, entamée sous un doux soleil printanier, tandis que Yasushi Akashi, le représentant spécial de l'ONU en ex-Yougoslavie, s'entendait répéter par la présidence bosniaque qu'il n'était pas souhaitable de prolonger une « trêve » qui n'en a que le nom. Les premiers nuages sont apparus alors que M. Akashi se rendait à Pale, le fief des séparatistes serbes. Leur chef, Radovan Karadzic, a lui aussi réaffirmé son opposition à la signature d'un cessez-le-feu. Yasushi Akashi a quitté les collines sous contrôle serbe pour rejoindre l'aéroport de Sarajevo où il a confirmé son échec. La « trêve », parvenue à expiration lundi à midi, ne sera pas renouvelée.

La population de la capitale assiégée n'a pas prêté attention à ces péripéties diplomatiques. Trêve ou pas, la situation demeure tendue, sans toutefois empêcher les Sarajéviens de vaquer à leurs occupations. Chaque matin, les rues s'animent, pour se vider peu à peu, au fil des heures et des tirs, au son des sirènes.

« PLUS D'ARMES, MOINS DE COMBATS »

Les civils bosniaques s'inquiètent de la fermeture prolongée de l'aéroport aux vols humanitaires et du pilonnage régulier de la route du mont Igman, qu'empruntent les rares camions qui ravitaillent Sarajevo. Ils s'inquiètent de la mobilisation acharnée des jeunes hommes, qui rejoignent des fronts lointains, en Bosnie du Nord. Ils s'inquiètent pour le présent et pour l'avenir, mais l'échec des négociations menées par la Forpronu ne paraît pas les concerner vraiment.

Yasushi Akashi, avant son départ, a déclaré que les belligérants s'étaient engagés à faire preuve de *« retenue »* dans leurs activités militaires. Le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, avait sous-entendu, dimanche, que son pays allait officiellement demander à la communauté internationale de lever l'embargo sur les ventes d'armes. M. Silajdzic a défendu la thèse de *« plus d'armes, moins de combats »*, évoquant la nécessité de parvenir à un équilibre des forces afin d'obliger les Serbes à accepter le plan de paix du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne). *« Il y a un an, il y avait davantage de combats. Aujourd'hui, il y en a moins. Pourquoi ? Parce que nous avons plus d'armes »*, a expliqué le premier ministre.

De son côté, Radovan Karadzic a, une nouvelle fois, fait preuve d'intransigeance. Il a réitéré le refus serbe au plan de paix international et a exigé la levée des sanctions économiques en préalable à toute négociation future. *« Les conditions de négociation ne seront pas égales*, a-t-il déploré, *si les Serbes sont sous embargo, et que la partie croato-musulmane ne l'est pas. » « Nous prônons une cessation permanente des hostilités »*, a ajouté le leader serbe, intéressé par ce statu quo qui effraye tant les Bosniaques. Les milices de Radovan Karadzic contrôlent actuellement près de 70 % du pays, et le plan du « groupe de contact » prévoit qu'elles en rétrocèdent 20 % à la fédération croato-musulmane, ce que les Serbes refusent depuis l'été 1994. D'autre part, M. Karadzic a répété que Pale ne souhaitait pas la reprise des vols humanitaires vers Sarajevo et que l'aéroport restait également fermé aux délégations diplomatiques.

La fin de la « trêve » ne signifie pas que la Bosnie-Herzégovine va s'embraser demain. Si les Bosniaques n'ont, de toute évidence, aucune envie que soit entérinée une situation qui leur est défavorable, ils n'ont cependant pas les moyens de déclencher une offensive générale. Une poursuite de combats sporadiques est à craindre, porteuse du risque que les forces serbes, fidèles à leurs habitudes, en profitent pour répliquer violemment.

R. O.

Les Tchétchènes intensifient leurs attaques dans les régions contrôlées par Moscou

La mission de l'OSCE essuie des tirs russes à Bamout

MOSCOU
de notre correspondant

Alors que les troupes russes en Tchétchénie ont tiré sur des délégués de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), les militants indépendantistes ont voulu offrir à Moscou pour le week-end du 1er mai un avant-goût du *« feu d'artifice »* qu'ils préparent pour le 9 mai. Malgré la trêve décrétée par le Kremlin *« pour les fêtes »*, les combattants indépendantistes ont lancé, ce week-end, des attaques tous azimuts, jusque dans la capitale tchétchène prise par les Russes mi-février et très théoriquement *« sous contrôle »*.

Un porte-parole des forces russes, cité par l'agence Interfax, a reconnu que les Tchétchènes avaient attaqué au mortier et à l'arme automatique, dans la nuit de dimanche à lundi 1er mai, un poste militaire russe à Grozny, blessant cinq soldats russes. Un couvre-feu a été instauré lundi pour une durée deux mois, ce qui ne devrait rien changer à la situation puisqu'il existait déjà *de facto*. A la frontière du Daghestan, un hélicoptère russe a aussi essuyé, ce week-end, des tirs des combattants tchétchènes, qui semblent opérer dans toutes les régions théoriquement « contrôlées » par Moscou. D'autres attaques non précisées ont fait un nombre indéterminé de morts et de blessés du côté russe. Comme d'habitude, tous *« les bandits »* ont, officiellement, été *« liquidés »*.

Ce n'est certes pas la première fois que les combattants indépendantistes s'en prennent aux postes russes dans les zones « contrôlées » : des attaques sont lancées presque chaque nuit par la résistance intérieure. Les combattants s'évaporent le jour, se fondant dans une population complice. Mais c'est l'une des premières fois que les Russes, qui, en général, insistent sur la *« normalisation »*, reconnaissent qu'ils ne maîtrisent pas la situation. Il s'agit peut-être de préparer l'opinion publique à de désagréables surprises pour le 9 mai, de renforcer la répression pour tenter de les éviter.

Le président indépendantiste Djokhar Doudaev a rejeté lui-même la trêve offerte par le Kremlin pour les commémorations de la victoire sur le nazisme, le 9 mai à Moscou. *« Le peuple et le gouvernement tchétchènes n'ont pas besoin d'un armistice temporaire, ni d'un moratoire, ni d'une amnistie »*, a déclaré Djokhar Doudaev samedi à Interfax, depuis son bastion de Vedeno, niché dans les montagnes du Sud. Le général Doudaev a estimé que le moratoire avait pour but de *« montrer que la Russie est éprise de paix »*.

Mais, sur le front, les bombardements russes se sont poursuivis, malgré le « moratoire », contre les villages de l'ouest encore aux mains des indépendantistes. A Bamout, principale poche de résistance tchétchène de l'Ouest, les Russes ont même tiré, samedi 29 avril, sur une mission de l'OSCE, selon l'envoyé spécial de l'AFP, Sebastian Smith. Les cinq membres de l'OSCE parcouraient le village quand des soldats russes, positionnés à moins d'un kilomètre, ont ouvert le feu sur le minibus jaune de l'OSCE. Les membres de la mission ont du s'abriter pour échapper aux tirs, rapporte l'AFP. L'OSCE avait averti les autorités militaires russes de la visite de ses délégués à Bamout.

Jean-Baptiste Naudet

Les travaillistes britanniques renoncent à leur dogme traditionnel

LONDRES
de notre correspondant

Des lustres après les autres socialistes européens, les travaillistes britanniques viennent d'effectuer leur révolution culturelle. A l'image du SPD allemand lors de son congrès de Bad Godesberg en 1959, du PS français et du PSOE espagnol, le Labour a coupé les derniers liens qui l'unissaient avec son passé « rouge ». Réuni dans le Methodist Central Hall de Westminster – les locaux mêmes où, en 1918, au lendemain de la révolution d'Octobre, le parti s'était prononcé en faveur de *« la propriété commune des moyens de production, de distribution et d'échanges »* – le « nouveau Labour » de Tony Blair a voté samedi 29 avril, par 65 % contre 35 %, l'enterrement de ce texte emblématique du socialisme d'antan, remplacé par une formulation plus longue, plus vague, mais, a-t-on dit, mieux adaptée à notre époque.

Il s'agit d'un triomphe personnel pour le jeune chef du Labour, aux commandes depuis à peine un an et qui a réussi là où ses cinq prédécesseurs avaient échoué. Seul Hugh Gaitskell avait tenté, en 1959, de réformer la sacro-sainte « Clause IV », mais il avait dû y renoncer devant l'opposition de la gauche et des syndicats. Cette fois-ci, M. Blair, après neuf mois d'une campagne à la base du parti, est parvenu à exorciser les vieux démons idéologiques qui bloquaient le retour du Labour au 10, Downing Street. Sillonnant le pays, court-circuitant l'appareil, il a obtenu le soutien des militants à 85 % et celui de 438 des 441 circonscriptions. Les deux principaux syndicats – le Transport and General Workers' Union et l'Unison (fonctionnaires) – ont voté contre. Le chef du premier, Bill Morris, s'est déclaré prêt à accepter le changement, *« mais pas à n'importe quel prix »*. Cependant, leur opposition, de même que celle des caciques de la gauche travailliste, d'Arthur Scargill le mineur à Tony Benn l'aristocrate gauchiste ou à Ken Livingstone « le Rouge », aura été vaine.

Lors de la dernière conférence d'octobre, les syndicats rebelles avaient réussi à bloquer le changement, mais sans consulter la base. A la suite d'une militante syndicale indignée, Tony Blair ne s'est pas privé de le leur reprocher. Il a annoncé le 1er mai son intention de réduire le poids des syndicats dans le parti. Il veut qu'à l'avenir ils ne contrôlent pas plus de 50 % des votes et ne puissent plus bloquer les réformes d'un futur gouvernement travailliste. Tâche ardue tant que le TUC (Trade Union Congress) demeurera le principal bailleur de fonds du Labour.

Dans un discours rempli d'émotion, celui que ses adversaires de gauche surnomment *« Tory Blair »* a défini le *« nouveau Labour »* et exprimé son désir d'en finir avec le cycle infernal de quatre défaites électorales successives. *« Si, parfois, je donne l'impression d'être trop pressé, c'est pour une raison, et une seule : je n'en puis plus de voir ces gens, les tories, au gouvernement de notre pays. »* M. Blair a ajouté : *« Je ne suis pas né dans ce parti, je l'ai choisi (...), je crois en lui, je suis fier d'en être le chef. »* Mais, avec *« ce jour du destin pour notre parti et notre pays »* ne s'achèvera pas la révolution du Labour : *« Le changement et la modernisation ne s'arrêtent pas à 16 heures. Ils continuent, dans le développement du parti et de son programme. »* M. Blair a promis, dans la foulée, l'introduction d'un SMIC, la *« renationalisation »* de la santé et des chemins de fer.

Le premier ministre conservateur, John Major, a brocardé la décision du Labour, pourtant considérée par la presse de droite comme historique. Pour lui, le discours de M. Blair est *« la tentative la plus grossière d'appâter les gogos depuis que le loup s'est déguisé en mère-grand du Petit Chaperon rouge »* !

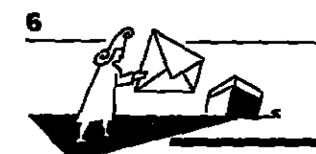
Reste à transformer l'essai. Comme l'expliquait au lendemain du vote un député travailliste pro-Blair, « on ne gouverne pas à coups de communiqués de presse, il faut un projet pour mobiliser l'opinion » et la convaincre que le Labour a vraiment changé, maintenant qu'il s'est doté d'un véritable chef. *« Pour présenter une vision claire du socialisme adapté au XXIe siècle, il faudra poser les vraies questions et proposer des réponses acceptables pour les militants et les électeurs sur le salaire minimum, l'éducation, l'économie, l'Europe, la décentralisation. »*

Les élections locales de jeudi en Angleterre et au Pays de Galles seront une rude épreuve pour M. Major. S'il y survit, les travaillistes devront attendre encore deux ans avant de tester leur nouveau *look* devant les électeurs.

Patrice de Beer

La « propriété commune » aux oubliettes

Le texte original de la Clause IV, imprimé au dos des cartes des militants, promettait *« aux travailleurs manuels et intellectuels le fruit de leur travail et sa distribution la plus équitable possible sur la base de la propriété commune des moyens de production, de distribution et d'échanges (...) »*. Selon le nouveau texte, six fois plus long, *« le Labour est un parti démocrate-socialiste qui croit que, par nos efforts communs, nous obtiendrons plus qu'individuellement, afin de fournir à chacun les moyens de réaliser ses vraies possibilités et à tous une communauté dans laquelle le pouvoir, la richesse et les chances sont entre les mains de la majorité et non d'un petit nombre, où nos droits reflètent nos devoirs, et où nous vivons ensemble librement, dans un esprit de solidarité, de tolérance et de respect »*, au travers d'*« une économie dynamique servant l'intérêt général, dans laquelle l'initiative du marché et la rigueur de la compétitivité s'unissent aux forces du partenariat et de la coopération pour produire la richesse nécessaire à la nation et à chacun sa chance de réussir, avec un secteur privé florissant et des services publics de qualité (...) »*.



FACE-À-FACE Le seul débat opposant à la télévision les candidats à l'élection présidentielle devait avoir lieu, mardi 2 mai, entre Jacques Chirac et Lionel Jospin. Ce face-à-face constitue toujours un moment important de la campagne présidentielle. Il devrait l'être encore cette fois, puisque 20 % des électeurs n'ont toujours pas choisi celui pour qui ils voteront le 7 mai. ● QUESTIONS. De nombreuses zones d'ombre subsistent dans les programmes des deux candidats. ● EXCLUSION. Après les dernières opérations de Droit au logement, l'abbé Pierre a lancé un appel solennel aux deux candidats afin qu'ils prennent des mesures d'urgence pour les sans-abri (lire page 8). ● EXTRÊME DROITE. A la fin de la manifestation organisée, lundi 1er mai, par M. Le Pen, un jeune Marocain a été jeté à la Seine où il s'est noyé. Ce crime révèle l'importance des réactions racistes (lire page 9).

De nombreuses questions en suspens avant le débat entre M. Chirac et M. Jospin

Alors que 20 % des électeurs n'ont pas encore fait leur choix, les intentions des candidats en matière de réforme institutionnelle, de changement de la fiscalité, de politique européenne et de diminution du temps de travail restaient à préciser

LA TÉLÉVISION reprend ses droits. Après une campagne où il est apparue qu'à l'ère du tout-cathodique, les meetings et déplacements en province gardent une grande importance, l'événement redevient le traditionel face-à-face qui oppose les deux candidats du second tour devant des millions d'électeurs, dont, selon les dernières enquêtes d'opinion publiables, 20 % n'ont pas encore choisi celui dont ils veulent faire le président de la République. Jacques Chirac et Lionel Jospin ayant intérêt, chacun, à mettre au jour les contradictions du programme de son adversaire, à le contraindre à préciser les propositions sur lesquelles il est resté vague, il est possible que des questions, jusqu'alors esquivées par l'un ou l'autre, reçoivent, enfin, des réponses précises.

Les thèses de l'extrême droite sont condamnées par M. Chirac et par M. Jospin. Cela est acquis, mais l'un et l'autre ou, plus exactement, certains lieutenants de l'un et de l'autre n'ont pas de mots assez aimables pour les électeurs du Front national, souhaitant que le besoin de sécurité qu'ils ont exprimé soit largement pris en compte par le futur président de la République. Le drame du 1er mai à Paris prouve pourtant à quelles extrémités, jusqu'au crime, peuvent aller certains de ceux qui sont sensibles aux propos de M. Le Pen. La dénonciation de cet acte va de soi, mais des hommes prétendant à la plus haute charge de l'Etat ne peuvent pas se contenter de paroles. Ils doivent annoncer des actes organisant une lutte, enfin efficace, contre le développement du racisme en France.

Malheureusement, le débat autour de la représentation proportionnelle renvoie à l'attitude face à M. Le Pen. Malheureusement, parce que l'établissement de ce mode de scrutin est une de ses plus vieilles revendications, alors qu'il peut paraître légitime de permettre aux porte-parole des principales familles politiques de s'exprimer dans une enceinte parlementaire sans avoir à se faire élire dans une circonscription. M. Chirac devrait donc préciser s'il souhaite introduire une dose de proportionnelle avant les prochaines élections législatives, qui, pour lui, ne doivent avoir lieu qu'au terme du mandat de l'actuelle Assemblée nationale ; jusqu'à maintenant, il n'a parlé que d'un débat au Parlement sur ce sujet.

M. Jospin a dit clairement qu'il souhaite une telle réforme, mais qu'elle ne s'appliquerait pas pour les élections qu'il provoquerait très vite en prononçant la dissolution de l'Assemblée. En revanche, le candidat de la gauche est encore très flou sur le calendrier de mise en œuvre des autres révisions institutionnelles qu'il souhaite : quand aura lieu le référendum qu'il annonce pour réduire le mandat présidentiel à cinq ans et pour interdire à un ministre ou à un député de détenir un mandat exécutif dans une collectivité locale ? Comment fera-t-il pour que ce changement, dont il espère un profond renouvellement de la classe politique, puisse entrer en vigueur assez vite ?

POLITISATION

La nouvelle pratique institutionnelle promise par l'un et par l'autre ne va-t-elle pas conduire à une accentuation de la politisation de l'administration ? M. Jospin veut réduire le nombre des ministres, mais pour que le « politique » impose ses vues aux directions d'administration centrale, ne faut-il pas que les patrons de celles-ci partagent les vues de la majorité du moment ? De même, M. Chirac dénonce l'importance des cabinets ministériels, qui constituent justement l'équipe politique travaillant avec le ministre. S'inspirant du rapport de Jean Picq, que M. Balladur avait enterré (*Le Monde* du 27 août 1994), il souhaite que les membres du gouvernement travaillent directement avec les directeurs d'administration, mais cela n'implique-t-il pas que les directeurs partagent les opinions de leur ministre ?

M. Chirac ne souhaite pas modifier la lettre de la Constitution. Pourtant, il veut soumettre à référendum une grande réforme de l'éducation ; or il n'est pas évident que cela soit possible dans l'état actuel du texte constitutionnel. Surtout, il va lui falloir préciser la réforme qu'il entend faire approuver par les électeurs, selon une modalité que les balladuriens avaient sèchement contestée. C'est aussi sur l'Europe, et son organisation institutionnelle, que le candidat de la droite devrait être plus clair qu'il ne l'a été jusqu'à maintenant.

INCERTITUDES

Ce face-à-face devrait permettre de mettre un terme aux nombreuses incertitudes sur la politique économique et sociale que l'un et l'autre préconisent. L'exemple le plus flagrant est celui des mesures fiscales proposées par M. Chirac, car ce dernier a fréquemment laissé entendre qu'elles pourraient être très ambitieuses. Dans le cas de la réforme de la protection sociale, l'équivoque est encore plus importante. Le maire de Paris a admis (*Le Monde* du 22 avril) que les allègements de charges sociales auraient pour contrepartie un relèvement soit de la TVA, soit de la CSG, mais, encore une fois, seuls ses partisans ont précisé les contours de cette réforme. Or, il s'avère qu'elle pourrait modifier de fond en comble le paysage fiscal français (lire aussi page 10). De même, M. Chirac n'a pas expliqué s'il fait sienne la proposition d'une baisse du taux supérieur de l'impôt sur le revenu, formulée par MM. Juppé et Madelin.

Dans le domaine de la politique économique et sociale, M. Jospin ne s'est guère plus apesanti sur certains aspects ambigus de ses propositions. La réforme qu'il préconise pour alléger les coûts du travail en dessous d'une barre de 14 000 francs de revenus mensuels, et l'alourdir au-dessus, pourrait ainsi avoir de forts effets pervers, en bloquant de nombreux profils de carrière sous la barre fatidique, et en pénalisant les industries à haute valeur ajoutée au profit des industries de main d'œuvre. A cette critique de la droite, le candidat socialiste n'a pas franchement répondu.

Autre interrogation : qu'adviendrait-il de la réduction à trente-sept heures de la durée hebdomadaire du travail si les partenaires sociaux, dans des négociations décentralisées portant sur l'organisation du travail, ne parvenaient pas à se mettre d'accord ? Là encore, la campagne n'a pas épulsé le débat.

Thierry Bréhier et Laurent Mauduit

Une formule étrennée en 1974

DEPUIS sa première édition en 1974, le face-à-face diffusé à la télévision entre les deux tours de l'élection présidentielle a toujours été considéré comme le point d'orgue de la campagne. Vingt-cinq millions de téléspectateurs français en 1974, trente millions en 1981 et en 1988. *« Aucun candidat ne peut s'y dérober »*, constate-t-on au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), alors même que l'émission n'est pas prévue par les textes organisant la campagne officielle.

La formule n'a, pourtant, pas toujours existé. Evidemment inconnu avant 1962 – et l'adoption par référendum du principe de l'élection du président de la République au suffrage universel –, le face-à-face est absent en 1965 de la confrontation entre le général de Gaulle et François Mitterrand. Il est vrai que le général avait à peine daigné user d'une fraction de son temps de parole au cours de la campagne officielle... Quatre ans plus tard, en 1969, et malgré l'explosion du parc de récepteurs (70 % des ménages seront équipés en 1970, contre 13 % en 1960), le duel Pompidou-Poher a encore lieu hors la présence des caméras.

« Peut-être y voyait-on alors quelque chose de peu convenable », explique Marceau Long, PDG de l'ORTF en 1973-1974, en ajoutant : *« Les choses ont changé quand les institutions américaines ont eu un grand prestige en France. Le face-à-face, notamment, nous fascinait. »* Début 1974, Marceau Long obtient l'assentiment de Valéry Giscard d'Estaing et de François Mitterrand, par l'intermédiaire de leurs représentants respectifs, Xavier Gouyou-Beauchamps et Claude Estier. Une fois obtenu l'accord des deux candidats, ce premier débat du genre est enregistré à la Maison de la radio le vendredi 10 mai 1974 – soit plus de treize ans après le match Kennedy-Nixon qui avait marqué le début de la formule outre-Atlantique –, et diffusé en direct à 20 h 30 sur les deux chaînes de télévision ainsi que sur France-Inter. Directrice de la première chaîne, Jacqueline Baudrier fait acte de présence aux côtés – déjà – d'Alain Duhamel.

Tous deux sont réduits – contrairement à ce qui se faisait aux États-Unis – au rôle de chronométreurs. *« Il fallait des journalistes aussi transparents que possibles »*, raconte Marceau Long. L'élection – sinon le débat – ayant eu le résultat que l'on sait, il s'est agi pour le candidat socialiste, lorsque vint le temps de la « revanche » sept ans plus tard, de parer à toute éventualité. *« Il fallait le rassurer, le sécuriser »*, explique Serge Moati, conseiller de François Mitterrand en 1981 et 1988, aujourd'hui aux côtés de Lionel Jospin. Il s'ensuivit une impressionnante liste de conditions techniques posées par le PS pour assurer l'*« objectivité du déroulement du débat »*. Dans l'entourage de Valéry Giscard d'Estaing, on cria à la *« dérobade »* avant d'accepter ces exigences. *« Pour la première fois,* note Serge Moati, *on prenait au sérieux le langage audiovisuel. »*

DRAMATISATION

Restait à désigner les journalistes susceptibles d'animer, le mardi 5 mai 1981, une heure quarante de débat, et non plus seulement de chronométrer. Sur les quatre noms proposés par le PS, M. Giscard d'Estaing – après avoir déclaré à M. Mitterrand : *« C'est avec vous que je veux parler et non avec des tiers »* – choisit Michèle Cotta, de RTL, et Jean Boissonnat, alors journaliste à *L'Expansion* et chroniqueur à Europe 1. Au – présumé – victorieux *« Vous n'avez pas le monopole du cœur ! »*, lancé par M. Giscard d'Estaing sept ans auparavant, succédait en 1981 la dénonciation, par le même, de l'homme – M. Mitterrand – qui aurait géré le *« ministère de la parole »*. Ce qui valut, en retour, au président sortant les non moins fameux *« homme du passé »* et *« homme du passif »* dans le répertoire des petites phrases inhérentes à l'exercice.

En présence de Michèle Cotta et d'Elie Vannier, alors directeurs de l'information de TF 1 et d'Antenne 2, le duel entre M. Mitterrand et M. Chirac, le 28 avril 1988, fut marqué par une dramatisation culminant avec l'évocation des conditions dans lesquelles avait été libéré l'Iranien Wahid Gordji, soupçonné de terrorisme. Ce jour-là, la cohabitation volait en éclats, en direct, sous les yeux de trente millions de Français.

Jean-Baptiste de Montvalon

Trois hommes et une régie, sept ans après

« LE PLATEAU était électrique : si l'on avait gratté une allumette, il aurait explosé. En régie, il régnait une ambiance à couper au couteau. » A l'approche du face-à-face télévisé, les souvenirs de Serge Moati ressemblent à un récit d'anticipation. Même lieu – le Studio 101 de la Maison de la radio –, même enjeu... et mêmes protagonistes en régie : Jean-Luc Léridon *« aux manettes »*, assisté d'Alexandre Tarta et de Serge Moati, respectivement conseillers de Jacques Chirac et de Lionel Jospin, trois réalisateurs dont les parcours se sont rejoints une première fois le 28 avril 1988.

Caméra et politique : très vite, la vie de Serge Moati, né à Tunis le 17 août 1946, a été marquée par ce diptyque. Le réalisateur alterne fictions et documentaires, tandis que, dès le début des années 70, le jeune militant socialiste expert en images, *« flatté »*, est invité à conseiller un futur président alors fort dépourvu en ce domaine. *« Le 10 mai, on a gagné »* : Moati peut filmer la cérémonie du Panthéon. Peu après, il est nommé à la tête de FR 3. Quatre ans plus tard, à l'approche de la cohabitation, il *« préfère devancer le mouvement »* et quitte la Maison de la radio. Quand survient la défaite, Moati la filme (*Chroniques de mars*) en s'attachant plus particulièrement à deux hommes : Laurent Fabius et Philippe Séguin, un homme qu'il *« aime vraiment bien »*. Lorsque les « déçus » se multiplient, Moati enregistre *« la mélancolie des illusions perdues »* (*10 ans après*). *« Indigné »* par la mort de Pierre Bérégovoy, le militant recueille les témoignages des amis de l'ancien premier ministre. L'hagiographie supplante l'information, et son film est controversé. Aujourd'hui, Moati pilote les émissions officielles de Lionel Jospin et a entrepris de filmer le candidat en campagne. *Lors d'un meeting à Lille, le réalisateur a posé sa caméra à terre, pressé par le désir du militant d'applaudir à tout rompre...*

VIVES DISCUSSIONS

« J'ai un engagement politique, explique Alexandre Tarta. *Mais je me suis toujours gardé d'en faire état. »* Le parcours de ce réalisateur d'origine russe, né le 1er juin 1928 à Moscou, qui affirme qu'il aurait pu *« mettre ses compétences de réalisateur au service de Lionel Jospin »*, n'a, en ce sens, rien de commun avec celui de Serge Moati. Diplômé de l'Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC), Alexandre Tarta a obtenu son premier poste à la télévision en octobre 1951. Du fait de son expérience du direct, on fait appel à lui pour réaliser la plupart des interventions officielles du général de Gaulle. Sous Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing, il filme quelques cérémonies, puis enchaîne, notamment, sur les garden-parties de François Mitterrand et l'émission mensuelle « Questions à domicile », présentée par Anne Sinclair et Pierre-Luc Séguillon.

Les discussions entre les deux conseillers sur les conditions techniques du face-à-face ont été vives ces derniers jours (*le Monde* du 27 avril). Mais, mardi 2 mai à 21 heures précises, ils seront pratiquement réduits au silence. *« Comme je l'ai déjà fait,* explique Jean-Luc Léridon, choisi d'un commun accord par les états-majors des deux candidats, *j'écouterai les deux conseillers. Mais la responsabilité finale sera la mienne. Je serai le seul à disposer de l'autorité. »*

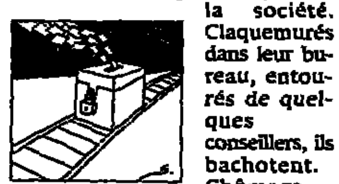
Après des études de lettres et de théâtre, Jean-Luc Léridon s'est orienté vers le cinéma avant de rejoindre la télévision dans les années 60. Au service de la recherche, il travaille tout d'abord sur des *« émissions à caractère sociologique »*, avant de rejoindre Pierre Desgraupes et de faire connaissance avec le direct du journal télévisé. Dans les années 70, il collabore à des émissions présentées par Jean-Pierre Elkabbach et Jean-Marie Cavada. Depuis 1982, il réalise « l'Heure de vérité » de François-Henri de Virieu.

A la veille de l'émission, seule la décontraction semble faire quelque peu défaut à un homme qui totalise, selon ses dires, *« le plus d'heures de direct depuis 1970 »*, et fait sien le mot de Paul Valéry : *« Je n'aime rien tant que ce qui va se produire. » « Depuis quelques jours, c'est devenu une obsession : je visualise le face-à-face et j'imagine tous les cas de figure... »*

J.-B. de M.

Caméléon, roue de secours et vieilles ficelles

DU DÉBAT télévisé organisé, mardi 2 mai, entre les deux candidats à l'élection présidentielle, les téléspectateurs affirment attendre des réponses aux grands enjeux de la société. Claquemurés dans leur bureau, entourés de quelques conseillers, ils bachotent. Chômage, coefficient 8 ; protection sociale, coefficient 6 ; sida, en option ; immigration, note éliminatoire ; ils savent que les électeurs ne toléreront aucune impasse. Du coup, depuis deux jours, on ne les entend plus. La politique est une chose sérieuse.



RÉCIT

Pendant ce temps-là, la petite classe, livrée à elle-même le temps d'un week-end, a chahuté dans la cour de récréation, s'échangeant avec délices les mots que les grands s'interdisent. A ce petit jeu, les potaches socialistes ont été, de loin, les plus inventifs, concentrant leurs railleries sur le rassemblement de la majorité, samedi, sur la pelouse de Bagatelle. *« Ce n'est pas un rassemblement, c'est* Jurassic Park », a lancé Jean-Christophe Cambadélis, paléontologue en culottes courtes, en constatant la présence, autour de Jacques Chirac, de Valéry Giscard d'Estaing, de René Monory, de la famille parfaitement conservée des barons gaullistes et de spécimens plus rares comme Philippe de Villiers, soit quelques-uns des plus illustres brontosaures, à ses yeux, de la vie politique française.

Plus attentif à l'évolution des espèces, Bernard Kouchner a déclaré qu'en matière de changement, Jacques Chirac, déjà premier ministre en 1974, *« cela fait un peu cheval de retour et, vu ses changements, cheval à bascule »*. Pour un peu, le professeur Kouchner aurait porté réclamation pour dopage dans la course à l'Elysée en diagnostiquant : *« En ce moment, Jacques Chirac est sous perfusion de MM. Séguin et Juppé. »* Dominique Voynet, que l'on ignorait turfiste avertie, s'est empressée d'ajouter : *« Entre Jacques Chirac et Lionel Jospin, il n'y a pas photo. »* Sans doute faut-il comprendre que les *« avancées »* du candidat socialiste lui assurent une bonne cote auprès des écologistes. Incapable de tenir ce registre, Michel Barnier, ministre de l'environnement, a observé, platement, qu'*« en devenant la petite roue de secours de Lionel Jospin, certains écologistes de Mme Voynet prennent le risque de perdre leur indépendance et donc leur crédibilité »*.

Heureusement, Laurent Fabius a relancé la bagarre. Rangé en 1985, dans la famille des *« roquets »* par le candidat RPR, il lui a rendu la politesse animalière. *« On a l'impression que si le fond doit être bleu, il devient bleu, si le fond doit être rouge, il devient rouge »*, mais *« il s'agit de désigner le président de la République, pas le champion des caméléons »*, s'est exclamé l'ancien premier ministre avant d'ajouter, pour faire bonne mesure : Jacques Chirac, *« c'est caméléon Bonaparte »*.

MÉTAPHORE ZOOPHILE

Décidément en veine, les petits camarades de Lionel Jospin ont même réussi à dévergonder Jacques Delors. La *« bande »* du maire de Paris avait, il est vrai, moqué l'inexpérience du candidat socialiste, François Baroin, Jean-François Mancel et Elisabeth Hubert le taxant de *« débutant »*, tandis que Philippe Séguin lâchait, impérial, que M. Jospin *« n'a pas une stature et une expérience d'homme d'Etat »*. Pour répondre à ces blancs-becs, l'ancien président de la commission de Bruxelles s'est donc risqué à une délicate métaphore zoophile. *« Est-ce une expérience que celle d'un papillon qui tourne autour d'une lampe pendant des années. »*

Bonne élève, sa fille, Martine Aubry, s'en est tenue à la définition du dictionnaire : *« Chacun sait ce qu'est la bagatelle. C'est une amourette sans importance et sans lendemain. »* Jacques Chirac et Edouard Balladur avaient pourtant tout fait, samedi, à Bagatelle, pour montrer leur racommodement sous les dehors les plus convenables. Las ! Ils n'ont pas convaincu Dominique Strauss-Kahn qui n'y a vu que *« vieilles ficelles, vieilles mesures et rabibochage de vieux candidats »*.

Vexé d'être tenu à l'écart du second tour, furieux de se voir interdire l'entrée en classe supérieure, Jean-Marie Le Pen a piqué sa colère dans son coin : *« Jospin, c'est un socialiste en peau de lapin »* et *« Chirac, c'est Jospin en pire ! »* Ce qui, il faut en convenir, ressemble davantage au mouton à cinq pattes qu'à un candidat à l'élection présidentielle.

Mais le bonnet d'âne du week-end revient sans doute à François Bayrou. Sans doute perturbé par le flirt obligé de Bagatelle, le ministre de l'éducation nationale a été victime de son inconscient, alors qu'il dressait, devant le conseil politique du CDS, le bilan du premier tour de l'élection présidentielle. Voulant, en bon président de sa formation, *« traduire »* la pensée des responsables centristes, il s'est exclamé, en embrassant d'un geste l'assemblée de ses camarades : *« Je crois trahir leur pensée... »* Les candidats au débat de mardi soir étaient avertis que le lapsus peut, lui aussi, valoir note éliminatoire.

Récit de la séquence France

هكذا في الأصل

IL Y A AU MOINS UNE VÉRITÉ INCONTESTABLE :

RTL EST LA 1ERE RADIO DE FRANCE !

FRANCE INTER
2e RADIO
DE FRANCE
avec
12%
d'audience*
soit
5 500 000
auditeurs
chaque jour
France Inter
ÉCOUTEZ, ÇA N'A RIEN À VOIR.





LA VÉRITÉ, LA VOICI :

	NOMBRE D'AUDITEURS QUOTIDIENS	PART D'AUDIENCE
RTL	8 518 000	19,5 %
FRANCE INTER	5 541 000	10,7 %
NRJ	4 776 000	6,7 %
EUROPE 1	4 615 000	7,8 %



75000 MEDIAMETRIE JANVIER/MARS 1995

Les manifestations syndicales unitaires ont été nombreuses pour célébrer le 1er mai

A Paris, la CGT a réussi à occuper le terrain social

La CGT a réuni entre 15 000 et 20 000 manifestants à Paris pour célébrer le 1er mai. Le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, a assuré que les grèves en cours se poursuivraient après le 7 mai. Quarante manifestations en province ont rassemblé plusieurs organisations syndicales au lieu de la trentaine prévue.

ILS SE SONT TENU la main de la République à la gare Saint-Lazare. Ils ont suivi le cortège à leur rythme puis s'en sont repartis prendre le métro, contents de *« n'avoir pas laissé le pavé parisien au Front national »*. Robert et Jeanne, trente-cinq ans de syndicalisme chacun, lui, ancien gazier, elle, ancienne employée des postes, étaient là, discrets, parmi les 15 000 à 20 000 manifestants – 10 000 selon la police et 25 000 selon les organisateurs – qui ont défilé sur les grands boulevards parisiens lundi 1er mai. La CGT a réussi à rassembler une quarantaine d'autres organisations, allant des mouvements de chômeurs (Apeis, AC !) aux associations antiracistes et de défense des droits de l'homme (SOS-Racisme, MRAP, Fasti), en passant par les syndicats FSU (Fédération syndicale unitaire), SUD-PTT, l'UNEF et l'UNEF-ID, la Jeunesse ouvrière chrétienne, des militants du DAL (Droit au logement), de Droits devant, de Lutte ouvrière (LO), de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et du Parti communiste. Elle a même battu le rappel des grands anciens : Georges Séguy et Henri Krasucki, qui ont été successivement secrétaire général de la CGT, le premier de 1967 à 1982 et le second de 1982 à 1992, entouraient Louis Viannet, l'actuel titulaire du poste.

« AVANCÉES UNITAIRES »

C'est sous une banderole « Ensemble contre le chômage, les exclusions et le racisme, pour le progrès, la solidarité et la paix », qui résumait les objectifs de la journée que le cortège s'est mis en marche. Louis Viannet avait à ses côtés Fodé Sylla, le président de SOS-Racisme. Parmi les personnalités, Mgr Jacques Gaillot, l'ancien évêque d'Evreux, le professeur Jacquard et l'ancien ministre communiste Jack Ralite ont fait leur apparition. Très présents aussi, des militants de la cause kurde, des femmes algériennes, du Front de libération du Sri-Lanka, ou de Plein Droit, l'association de soutien aux enfants français de parents étrangers. Aux approches de l'Opéra, les militants de Ras l' front veillaient avec le service d'ordre, pour éviter toute escarmouche. En fin de parcours, Arlette Laguiller, « madame 5 % », a rejoint le petit bataillon de Lutte ouvrière et a entonné *l'Internationale* avant l'ordre de dispersion, non sans avoir promis un *« troisième tour social »*.

Louis Viannet avait donné le la, en début de parcours. Dans une courte déclaration à la presse, le secrétaire général de la CGT a estimé que *« ce 1er mai 1995, par les avancées unitaires dont il témoigne, par la combativité dont il est entouré, constitue un moment fort de la mobilisation des salariés, dans le prolongement de toutes les luttes sociales qui se déroulent depuis des semaines et dont nous pouvons dire qu'elles vont se poursuivre, y compris après le second tour »* de l'élection présidentielle. Face au défilé des troupes du Front national, qui avait quelque peu éclipsé le 1er mai syndical, la mobilisation sociale autour de la CGT a montré que la centrale syndicale savait encore occuper le terrain. Le matin, de la place des Fêtes à la République, plusieurs centaines de militants de la Confédération nationale du travail (CNT) ont aussi manifesté, sans créer d'incidents, pour célébrer *« les cent ans de l'anarcho-syndicalisme »*.

Mais c'est de la province que la surprise est venue, avec un nombre de cortèges unitaires plus important que prévu. On en décomptait au total plus de quarante contre une trentaine annoncée. Si, à de rares exceptions près, comme à Chambéry ou à Nantes, Force ouvrière a préféré faire cavalier seul, d'autres organisations ont défilé aux côtés de la CGT. A Lyon, le cortège – qui comprenait la FSU, la CFDT, la CGT, la JOC, LO, etc. – a rassemblé entre 1 500 personnes et 4 500 personnes. De même à Marseille, de 2 500 à 5 000 manifestants ont défilé sur la Canebière. A Toulouse, il y a eu 2 000 manifestants, à Grenoble, Strasbourg et Nice autour de 1 500, 1 000 à Nantes, 700 à Clermont-Ferrand et Metz, et encore plusieurs centaines à Tours, Mulhouse, Dijon, Nancy, Calais, Rouen, Besançon et Lille. Près de 3 000 chômeurs et salariés « en colère » ont défilé dans les rues de Bordeaux.

DIMENSION EUROPÉENNE

Les organisations syndicales ont parfois pris aussi des initiatives originales, comme dans la Drôme et dans l'Ardèche où les unions départementales CFDT-CFTC-CGT-FSU-FO ont publié une déclaration commune sur le thème « Penser différemment, agir ensemble » pour un *« renforcement de la solidarité »*. Le 1er mai a ainsi eu parfois une dimension européenne comme à Chambéry (Savoie), où trois syndicats du Piémont (Italie) ont fait le déplacement pour former avec FO, la CFDT et la CFTC le Comité interrégional Piémont-Val d'Aoste-Rhône-Alpes. Dans le Bas-Rhin, la CFDT a appelé à manifester en commun avec la confédération allemande DGB de l'Ortenau-Kreiss à Offenburg (Allemagne), afin *« de construire une véritable démocratie européenne »*. De même l'union départementale FO a appelé à se joindre aux cortèges du DGB de Karlsruhe (Allemagne).

Alain Beuve-Méry

M. Viannet : « Beaucoup plus qu'un avertissement »

LA CÉLÉBRATION syndicale du 1er mai s'est accompagnée d'appels à la mobilisation des salariés de la part des principaux dirigeants confédéraux. Sur France 2, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a appelé de ses vœux un rassemblement des forces syndicales et a encouragé une multiplication *« des initiatives unitaires »*, marque des conflits récents. *« Il faut que le syndicalisme soit rassemblé. Il faut que les organisations syndicales se retrouvent sur les objectifs de l'emploi, de la précarité, de l'exclusion. » « Ne croyons pas que les luttes qui se sont déroulées avant le premier tour, entre les deux tours, et qui se dérouleront après le deuxième tour, aient un lien quelconque avec des motivations politiques. Le candidat, quel qu'il soit, devra tenir compte de ce qui est beaucoup plus qu'un avertissement »*, a conclu M. Viannet.

La réponse de Marc Blondel a été immédiate. A Sète (Hérault), où il célébrait le 1er mai, le secrétaire général de FO a estimé qu'il fallait *« respecter le syndicalisme à la française »*. C'est une *« perversion »* de considérer *« les syndicats comme des auxiliaires des organisations politiques. Je ne peux oublier qu'il y a dix, quinze jours, Louis Viannet dans* L'Humanité *a écrit qu'il fallait voter Robert Hue. Il changeait de terrain en passant sur le terrain politique. Nous, nous ne le souhaitons pas »*, a tranché M. Blondel. Sur la campagne présidentielle, M. Blondel a aussi lancé un avertissement : *« Si les hommes politiques ne créent pas l'espérance, par la force des choses il y aura des réactions, vraisemblablement peut-être quelque chose qui pourrait ressembler à mai 68. »* A défaut d'une politique sociale *« ambitieuse »* après le second tour, *« je crains qu'il n'y ait pas d'état de grâce »*, a-t-il ajouté.

Il restait à Nicole Notat, invitée au « Club de la presse » d'Europe 1, à lever toute contradiction entre sa volonté d'*« assumer le leader ship de première organisation syndicale »* et son absence du pavé parisien le 1er mai. *« Ce n'est pas seulement parce que le 1er mai ne se célèbre plus aujourd'hui selon les formes d'hier. C'est parce que nous n'avons pas voulu faire de la contre-manifestation à Le Pen »*, qui est *« une manière de le banaliser, de le légitimer »*, a-t-elle expliqué. Mme Notat a reconnu que *« la manifestation et la grève »* faisaient partie des moyens classiques d'intervention des salariés, avant de concentrer ses critiques sur les patrons, en estimant que si *« le président du CNPF a changé, le patronat n'a pas du tout changé. La journée d'action prévue par la CFDT le 14 juin, jour d'un nouveau sommet patronat-syndicats, a un seul objectif : faire changer le mandat de la délégation patronale sur les questions du temps de travail »*, a-t-elle conclu.

La loi-programme contre l'exclusion au cœur du débat présidentiel

L'abbé Pierre réclame des mesures d'urgence pour les sans-abri

En lançant un appel solennel en faveur des exclus, lundi 1er mai, l'abbé Pierre a interpellé Lionel Jospin et Jacques Chirac à la veille de leur débat télévisé. De son côté, l'association Droit au logement, qui reçoit le soutien constant du « retraité d'Esteville », a mené ce week-end deux actions à Toulouse et Marseille.

L'APPEL SOLENNEL en faveur des exclus, lancé lundi 1er mai à la télévision par l'abbé Pierre aux deux candidats à la présidence de la République, n'a pas eu le même retentissement, tant s'en faut, que sa pathétique supplique du 1er février 1954, ni même sa « réplique » du 1er février 1994, adressée quarante ans plus tard aux maires de France, toujours à l'égard des *« plus souffrants »*.

Le fondateur des communautés Emmaüs n'a certes rien perdu de son influence morale. Son constant soutien à l'action de l'association Droit au logement (DAL) – laquelle a encore prouvé son efficacité ce week-end dernier à Toulouse et à Marseille – est déterminant pour la médiatisation du dramatique problème des sans-abri.

Mais, lundi, la mort abominable de ce jeune Marocain, projeté dans la Seine par des skinheads, a autrement dominé l'actualité ; et puis, il faut le dire, l'abbé Pierre n'a peut-être pas eu son souffle habituel.

Assurément, son intervention n'était pas « innocente » à la veille du débat télévisé entre Lionel Jospin et Jacques Chirac et il était nécessaire que « l'apôtre des sans-logis » attire une fois de plus l'attention sur *« ces hommes, ces femmes et ces enfants qui n'ont plus de toit, plus de famille, plus d'emploi, plus d'espoir. »* Mardi soir, aucun des deux candidats ne pouvait se permettre de faire l'économie d'une réponse au « retraité d'Esteville ».

Cependant, le fondateur d'Emmaüs s'est contenté, si l'on ose dire, de réclamer des *« mesures d'urgence »*, sans placer le problème de l'exclusion dans une perspective globale.

Parmi les dispositions réclamées, celle qui a trait à l'instauration d'un revenu minimum pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans en difficulté est pour le moins sujette à caution. Elle n'est, du reste, défendue ni par Jacques Chirac, ni par Lionel Jospin, ni, en dehors de DAL, par les grandes associations de solidarité.

> Le problème est d'une telle ampleur qu'il ne peut évidemment être résolu par l'attribution d'une simple allocation.

De quoi s'agit-il ? Le RMI est attribué à tout bénéficiaire, quel que soit son âge, ayant au moins un enfant. De ce fait, procurer un revenu minimum d'existence (RME) aux « 18-25 ans » isolés et sans ressources pourrait apparaître d'emblée comme une solution d'une dangereuse facilité.

Il s'agirait, en fin de compte, d'instituer un sous-RMI, de la même façon que le CIP (contrat d'insertion professionnelle) a été – avant d'être abandonné – immédiatement considéré, par ses potentiels bénéficiaires eux-mêmes, comme un sous-SMIC.

La situation des jeunes de moins de vingt-cinq ans sans formation ni emploi est d'une angoissante réalité. Au 30 juin 1994 – dernière statistique connue –, ils étaient 489.000 à être inscrits à l'ANPE sans avoir la moindre indemnité de chômage.

Déjà, le rapport Chassériaud dénombrait, pour 1992, *« 200 000 jeunes de moins de vingt-cinq ans en grande difficulté dans des dispositifs d'insertion »* et *« 100 000 »* autres *« hors des dispositifs d'insertion, dont 40 000 sortant d'établissements sociaux. »* Le problème est d'une telle ampleur qu'il ne peut évidemment être résolu par l'attribution d'une simple allocation. A tout le moins, celle-ci, si elle était décidée, devrait être accompagnée d'un dispositif innovant et incitatif de mise au travail.

En l'état actuel de son application, le volant insertion du RMI est devenu aujourd'hui pratiquement inexistant. Du même coup, on se retrouve aujourd'hui dans un système absurde : il est plus « avantageux » de percevoir cette allocation minimum (2 325 francs par mois) et d'être purement assisté que de signer un contrat emploi-solidarité (CES, 2 200 francs mensuels) et vouloir vraiment travailler.

En fait, c'est le système entier de la lutte contre l'exclusion qui doit être remis à plat, avec, en particulier, la mise en œuvre d'une loi-programme agréée, c'est à noter, par les deux candidats à l'Elysée.

M. C.

L'appel de l'abbé Pierre

A LA VEILLE du débat télévisé entre M. Chirac et M. Jospin, l'abbé Pierre a adressé, lundi 1er mai aux deux candidats à la présidence de la République l'appel suivant :



VERBATIM

« Dès demain, vous aurez à agir pour l'avenir du pays, l'un comme l'autre vous promettrez et, vous le savez, les paroles que vous prononcerez ne tomberont pas dans l'oubli. Des mesures d'urgence sont attendues par les électeurs, car elles seront le premier signe de votre vraie volonté d'agir et de restaurer la vraie solidarité envers ceux qui souffrent. Lorsque vous serez élu, ferez-vous en sorte que l'on réquisitionne les logements de la spéculation pour les sans-logis, que l'on donne aux jeunes en difficulté un revenu minimum et une occupation utile, que l'on ouvre à tous l'accès à la couverture sociale et que l'on permette aux chômeurs de circuler sans frais pour trouver un emploi ? Pour ces hommes, ces femmes et ces enfants qui n'ont plus de toit, plus de famille, plus d'emploi, plus d'espoir, je vous en supplie, agissez et vite. Ils sont des millions, si nombreux que sans cela notre fragile démocratie pourrait, vous le savez, voler en éclats soudainement ».

Les actions du DAL à Toulouse et à Marseille

Sept familles de sans-logis, qui occupent depuis samedi 29 avril une demeure du centre de Toulouse, sont parvenues dimanche à trouver un accord avec le propriétaire. La Société mutuelle des étudiants du Sud-Ouest autorise les neuf adultes et douze enfants à résider jusqu'au 30 mai dans cette maison de 1.200 m² qu'elle a rachetée à la mairie en mars. Les familles et l'association Droit au logement (DAL) s'étant engagées à quitter alors les lieux, la mutuelle ne fera pas appel à la police. Le DAL, dont les 400 militants croyaient investir un local municipal, a demandé à la mairie et au conseil général de Haute-Garonne de trouver une solution pour ces familles. Les militants du DAL sont également intervenus samedi à Marseille pour réclamer un logement pour une vingtaine de familles. Après avoir tenté sans succès d'investir un immeuble de bureaux inoccupé appartenant au conseil général des Bouches-du-Rhône, ils ont installé des canapés sur un carrefour du centre-ville qu'ils ont bloqué jusqu'à dimanche après-midi. Le conseil général s'est engagé à loger les familles avec enfants à l'hôtel en attendant de leur avoir trouvé un logement.

L'Aude entre tradition « rouge » et tentation lepéniste

CARCASSONNE
de notre envoyée spéciale

Ici, les beautés touristiques, l'agneau et même le vin se vendent *« cathare »*. Mais ce pays vibre aussi d'une autre tradition, celle du socialisme qu'incarnèrent jusqu'au rêve Jaurès et Léon Blum, enfants du pays. Si l'utopie s'estompe, l'Aude, avec 31,14 % des suffrages le 23 avril en faveur de Lionel Jospin, reste le quatrième département socialiste de France. En 1988, elle arrivait en tête : François Mitterrand s'y retrouvait fort de 36 %. Des militants du PS le rappellent aujourd'hui avec regret. Ils vous promettent aussitôt une *« vraie surprise »* au second tour. *« Mais rien n'est sûr : le challenge sera très serré, beaucoup plus que les sondages ne le prédisent. »*

Tant d'inconnues sont nées de ce premier tour, dans les cantons urbains et plus encore dans les villages farouchement arc-boutés sur leurs traditions ! De nombreux bourgs ont choisi Lionel Jospin et, derrière lui, Le Pen. Ils ont leurs *« déçus »* qui s'aigrissent du coup porté à Edouard Balladur. Que vont faire tous ces électeurs dans le secret de l'isoloir ? L'esprit républicain laïc, volontiers franc-maçon, s'enracine au plus profond des vignes. Dans ces campagnes, il y a peu encore, on organisait deux bals, l'un pour les rouges, l'autre pour les blancs, et il n'était pas question de se mélanger. Aujourd'hui, *« les hommes politiques ne possèdent pas les voix. Ils ne maîtrisent pas leur électorat totalement. »*

Aux législatives de 1993, alors que le camp socialiste s'étripait et que les viticulteurs s'enflammaient contre la loi Evin, le PS a perdu ses députés, à Carcassonne, Narbonne – où il tenait depuis cent quatre ans –, et Castelnaudary. Les mairies, elles, étaient déjà repassées à droite. *« Ce fut une gifle »* : les socialistes veulent prendre leur revanche. Carcassonne s'est déjà lancée dans une campagne très tendue pour les municipales de juin. Le scrutin présidentiel lui-même semble être passé au second plan. C'est dans ce contexte que Lionel Jospin est arrivé en tête, *« créant une sacrée dynamique »*. Pour la reconquête de la mairie, s'entend... Alors, qu'importe si trois jeunes filles sans emploi, réduites à vivre chez papa-maman, avouent en chœur *« ne rien comprendre aux déclarations des candidats »*. *« De toute façon, la politique est impuissante à nous fournir du travail. »*

FERVEUR RÉPUBLICAINE

Mais les bourgs, autour de la préfecture, tendent à devenir des cités-dortoirs ou des refuges pour un troisième âge venu du Nord. *« Ces vieux prennent peur de tout. Chez nous, au village, il n'y a pas de problèmes d'immigration, nos ouvriers agricoles sont portugais ou maghrébins bien intégrés. Le Pen* (prononcé Le Pin), *avec sa faconde et son charisme, réussit à convaincre ces vieux du danger de l'immigration »*, fait remarquer dans un grand rire Michel Bayle, viticulteur à Aigues-Vives, une commune de 150 habitants dans le Minervois. L'homme est un pilier du PS, jovial, autodidacte, cultivé. Il ne se prive pas de critiquer François Mitterrand et même Lionel Jospin. Mais s'il s'agit de faire barrage à la droite, à l'extrême droite, alors Michel Bayle se démène comme un diable. *« Droite et gauche, ça existe plus que jamais. »*

Yves Béziat, boulanger à Laredorte (700 inscrits) est son ami. Avec la même ferveur républicaine enrobée de drôlerie, lui aussi bat la campagne, non sans réalisme : *« A Laredorte comme à Aigues-Vives, peut-être Le Pen a-t-il 5 % de supporters fascistes de cœur. Les 3 % restants votant en sa faveur le font pour contester, très mécontents. Déjà, ils viennent discuter avec nous, hésitant pour le second tour. »* Le maire d'Aigues-Vives soutient le Front national. *« On se connaît depuis toujours, peut-être est-il aigri ? »*. Dans ces deux villages, Lionel Jospin fait plus de 40 %, Jean-Marie Le Pen moins de 10 %.

Michel Bayle et Yves Béziat sont contre l'élection au suffrage universel du président de la République. *« C'est au Parlement de le faire. »* Mais *« même si on a des fourmis dans les jambes, on s'engage à fond. »* L'élection présidentielle est aussi pour les deux larrons, comme pour beaucoup d'autres Audois de gauche, une formidable bataille, bien au-delà des querelles de clocher : dans ce département pauvre se poursuit l'éternelle fronde contre le pouvoir de Paris.

Danielle Rouard

هكذا من الأصل

Un Marocain a été tué pendant la manifestation du Front national

Les auteurs du meurtre de Brahim Bouraam se seraient détachés du cortège, selon le parquet de Paris. Mardi matin, deux personnes étaient entendues comme témoins

Lors de la manifestation du Front national, le 1er mai à Paris, un groupe de trois skinheads a agressé un Marocain de trente ans, Brahim Bouraam, qui se promenait sur les quais de la Seine. Après avoir été jeté à la Seine à la hauteur du pont du Carrousel, le jeune homme est mort noyé. Mardi matin, ses agresseurs n'avaient pas été identifiés et deux personnes ont été entendues comme témoin. Selon le parquet de Paris, *« il est plus que probable que les auteurs [de ce crime] faisaient partie de la queue du cortège et qu'ils s'en sont détachés pour bifurquer à droite sur le quai du Louvre »*. Selon un témoin, les trois skinheads auraient, une fois leur agression perpétrée, regagné le cortège du Front national. Ce crime a été unanimement condamné par la classe politique et, en particulier, par MM. Chirac et Jospin, M. Le Pen se contentant pour sa part d'évoquer un *« incident »*. S'agissant de l'élection présidentielle, le président du Front National s'est refusé à donner des consignes de vote, laissant à chacun *« sa liberté »*.

UN GROUPE de trois skinheads a agressé Brahim Bouraam, un Marocain né en 1965, qui se promenait tranquillement sur les quais de la Seine lundi 1er mai. L'homme a été jeté à l'eau, à la hauteur du pont du Carrousel, et il est mort noyé après avoir coulé à pic. Alertée par des témoins de la scène, la brigade fluviale de la préfecture de police de Paris a repêché son corps peu avant midi. Les agresseurs auraient regagné ensuite la queue du cortège du FN, auquel, comme à leur habitude depuis qu'existe le cortège en honneur de Jeanne d'Arc, participaient des bandes de ces jeunes gens au crâne rasé avant tout partisans de la violence et de la haine raciale.

Mardi 2 mai dans la matinée, les enquêteurs de la brigade criminelle ont interpellé en région parisienne deux hommes appartenant à la mouvance « skin », qui étaient encore entendus comme témoins mardi en fin de matinée.

Selon le parquet de Paris, *« il est plus que probable que les auteurs faisaient partie de la queue du cortège et qu'ils s'en sont détachés pour bifurquer, à droite sur le quai du Louvre, et descendre par la rampe qui mène au bas-port »*. Une dizaine de skinheads avaient quitté la manifestation, selon les témoins, et trois auraient directement participé à l'agression du Marocain. La berge de la Seine était alors fréquentée notamment par des musiciens et de nombreux badauds. Quatre témoins ont été interrogés par la brigade criminelle de la police judiciaire, qui a été chargée de l'enquête par le parquet, dont un représentant s'était immédiatement rendu sur place. L'un des témoins affirme que les skin-heads ont ensuite regagné le cortège.

Aucune invective n'aurait été échangée. Le jeune Marocain précipité à la Seine aurait tenté de se débattre. Une embarcation de la brigade fluviale, présente sur place en raison du passage du cortège, serait rapidement venue à son secours, mais en vain. L'autopsie du corps de Brahim Bouraam devrait être pratiquée mardi 2 mai en fin d'après-midi. L'enquête de flagrance devrait déboucher, mercredi, sur l'ouverture d'une information pour *« homicide volontaire »*, voire *« assassinat »*. Tout semble indiquer que les faits relèvent de l'*« acte gratuit »* et aucun des skinheads n'a cherché à porter secours à la victime.

Jean-Marie Le Pen a, comme toujours quand des incidents violents émaillent les manifestations du FN, affirmé que son parti est étranger au meurtre du Marocain. *« Cet incident s'est produit hors du défilé de Jeanne d'Arc »*, a-t-il commenté, affirmant : *« Personne dans la police ne met en cause le Front national. »* L'enquête de la brigade criminelle ne fait en réalité que commencer. Des cassettes vidéo du défilé ont été aussi visionnées par les enquêteurs, à la recherche d'éléments d'identification des skinheads meurtriers. L'autopsie du corps de Brahim Bouraam devrait notamment permettre de savoir si des coups lui ont été portés avant sa noyade.

L'attitude du FN à l'égard des groupes de « skins » est, quoi qu'il en soit, traditionnellement ambiguë. Les dirigeants du Front se satisfont de la présence de ces jeunes quand ils s'attaquent aux manifestants venus porter, à Paris ou en province, la contradiction face aux rassemblements du FN. A l'inverse, des heurts ont régulièrement lieu entre le service d'ordre officiel du parti de Jean-Marie Le Pen – la Délégation à la protection et à la sécurité (DPS) – et les skins, comme ce fut notamment le cas lors de la manifestation parisienne du 1er mai 1994. Cette ambiguïté est d'autant plus forte que certains mouvements skins – quelques centaines de membres dans l'ensemble de l'Hexagone – sont effectivement proches de la jeune garde du FN, le Front national de la jeunesse (FNJ), dont les principaux référents politiques empruntent davantage à la dialectique de la barre de fer qu'au discours politique. Appartenant souvent aux rangs du FNJ, les étudiants du GUD s'étaient ainsi dernièrement affrontés, dans la nuit du premier tour de l'élection présidentielle, aux membres de la DPS qui gardaient la permanence de campagne de Jean-Marie Le Pen à Saint-Cloud.

Lundi, vers midi, des gros bras du FN armés de barres de fer avaient fait irruption dans l'Opéra de Paris, où quatre membres du *« réseau de lutte antifasciste »* Ras l'front avaient pacifiquement perturbé le début du discours de Jean-Marie Le Pen. *« Non au racisme, non au fascisme »*, disait la banderole déployée par le collectif anti-raciste et anti-fasciste sur la façade de l'Opéra, au dessus du podium où se tenait le chef du FN. Des pompiers venus enlever la banderole s'interposeront entre les jeunes du FN et les membres de Ras l'front. Ceux-ci pourront quitter l'Opéra sous protection policière et seront conduits dans un commissarait du dix-huitième arrondissement, où ils seront relâchés après quelques heures.

SOS-racisme, le Mouvement contre le Racisme et pour l'amitié entre les peuples, l'UNEF-ID et la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) appellent à un rassemblement de protestation au pont du Carrousel, mercredi 3 mai en fin d'après-midi.

Philippe Bernard et Erich Inciyan

Une campagne émaillée de violence

● **Le 21 février**, à Marseille, trois colleurs d'affiches du Front national tuent un jeune Français d'origine comorienne, âgé de dix-sept ans. Selon les amis d'Ibrahim Ali, aucune altercation n'a précédé les coups de feu. Bruno Mégret évoque la *« légitime défense »*. Les trois hommes ont été mis en examen pour *« homicide »*. Quelques jours plus tard, Jean-Marie Le Pen parlera d'un *« triste accident »*, assurant que la balle a *« ricoché »*, bien que l'enquête démente cette thèse.

● **Le 21 mars**, à Auch (Gers), de violents affrontements opposent la caravane des jeunes du FN à une manifestation d'étudiants. Samuel Maréchal, gendre de Jean-Marie Le Pen, et un autre militant du Front, sont condamnés pour *« coups et blessures »* à huit mois de prison avec sursis et 5000 francs d'amende.

● **Le 20 avril**, à Courbevoie, trois militants d'extrême-droite, sortant d'un meeting de Jean-Marie Le Pen, brutalisent une jeune Algérienne enceinte. Se faisant passer pour des policiers, ils lui dérobent ses papiers puis tentent de lui passer les menottes. Elle parvient à avertir la police. Les enquêteurs trouveront à leurs domiciles toute une panoplie néonazie ainsi qu'une carte du FN.

MM. Chirac et Jospin dénoncent un crime « raciste »

LA MORT du jeune Marocain Brahim Bouraam en marge de la manifestation du Front national, lundi 1er mai à Paris, a suscité de nombreuses réactions :

● **Jean-Marie Le Pen**, président du Front national, a affirmé, sur France Info, que cette noyade n'avait *« aucun rapport »* avec la manifestation du FN, en précisant que *« cet incident mortel s'est produit après le passage du cortège du Front national »*. A propos des agissements des skinheads, M. Le Pen a indiqué qu'à chaque manifestation, le service d'ordre du FN devait *« se défendre de raids de skinheads »*.

● **Lionel Jospin** déclare au *Monde* *« son émotion à la suite de ce nouveau crime raciste perpétré par un groupe de ces individus qui pratiquent systématiquement la violence »*. Le candidat socialiste *« souhaite que l'enquête permette d'établir précisément les circonstances de ce crime et d'arrêter les coupables »* et *« dénonce solennellement le danger des discours de haine. »*

● **Jacques Chirac** a exprimé son *« indignation et sa consternation devant un geste sauvage qui semble être de nature raciste. Cet acte odieux nous rappelle une fois encore la vigilance qui s'impose devant toutes les formes de l'intolérance »*, a-t-il indiqué.

● **Robert Hue**, secrétaire national du Parti communiste, a accusé Jean-Marie Le Pen de *« porter une très grave responsabilité »* dans la mort du jeune Marocain, en souhaitant que *« cesse toute attitude de complaisance et de banalisation à son égard »*. *« Le cynisme dont il fait régulièrement preuve flatte le sentiment d'immunité. »*

● **SOS-Racisme** a demandé *« l'interdiction de toutes les manifestations publiques du FN »* en constatant que, *« désormais, chaque manifestation ou apparition du FN est l'occasion de violences (...) dont ses militants sont le plus souvent à l'origine »*. L'association a appelé *« à manifester mercredi 3 mai à 17 heures sur les lieux du crime »* à Paris.

● **Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)** et demande *« que tout soit mis en œuvre par les pouvoirs publics pour que les auteurs de ce crime raciste soient arrêtés et jugés »*.

● **La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA)** dénonce *« les méthodes fascisantes d'un parti qui fait de la violence terroriste tout un programme politique »*.

● **Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT**, a appelé la classe politique *« à prendre la mesure de ce qu'est le danger Le Pen »* et a proposé *« la création d'un code de bonne conduite »* destiné *« à combattre les idées de Jean Marie Le Pen »*.

Le défilé triomphal des « arbitres » à Paris

RIEN *ne laissait présager, lundi matin, le drame qui s'est produit en marge de la manifestation du Front national.* Lorsque le cortège a quitté le quartier de Saint-Germain-des-Prés, peu avant 10 heures, l'atmosphère était quasi conviviale. Evalués à quinze mille par la police, les sympathisants de Jean-Marie Le Pen n'avaient jamais été aussi nombreux pour la fête de Jeanne d'Arc. Venus par cars de toute la France, à un prix d'ami par rapport au tarif ordinaire – 20 francs le déplacement depuis Lille, contre 80 francs l'année précédente –, ils n'étaient pas peu fiers de se voir placés en position d'*« arbitres »* par l'arithmétique électorale du second tour, et cela semblait suffire à leur bonne humeur.

Rangés derrière leurs banderoles tricolores, les manifestants composaient l'habituel défilé hétéroclite des partisans de Jean-Marie Le Pen. *« Français depuis Saint-Louis »*, comme dit M. Daniel Gallimard, de Cabriès, *« le Neuilly marseillais »*. Les chrétiens vendaient l'insigne du Sacré-Cœur des chouans ou proposaient de participer au pélerinage de Chartres, *« cela fait du bien, vous verrez »*. Un père de famille avait amené son fils aux cheveux longs pour lui montrer *« autre chose »*, mais le jeune homme, assis au pied d'un feu rouge, s'était pris la tête dans les mains et ne regardait rien. Deux retraités, admirateurs de Blanqui et de Proudhon, trouvaient qu'il fallait *« f... en l'air »* tout le *« système »*, et la mieux placée dans leur cœur, après Le Pen, c'était Arlette Laguiller. *« Barbare ou chrétien »*, menaçait un tract de l'association Pélerinage et Tradition, *« il faut choisir »*. La barbarie, c'est *« le désir des plaisirs sensuels jusqu'au dégoût du bonheur »*.

« CHIRAC AU PLACARD ! »

Présence nouvelle dans le paysage de l'extrême droite, des chiens, qu'une sorte de phénomène contagieux semblait attacher aux pas des jeunes au crâne rasé. Le maître avait toujours de solides rangers, le portefeuille attaché à la ceinture par une chaîne à gros maillons, parfois une casquette du Paris-Saint-Germain. Un chien était venu s'ajouter à sa panoplie. Généralement replet et court sur pattes, l'animal avait parfois le cou agrémenté d'un collier à pointes métalliques. Traînant à l'arrière du cortège, la brigade canine s'est notammnent signalée à l'arrivée, place de l'Opéra, lorsqu'un immense calicot jaune, *« Non au racisme, non au fascisme »*, est apparu au fronton du Palais-Garnier. Volontaires pour tenter l'escalade, plusieurs jeunes gens sont partis en courant mais le temps qu'ils s'élancent, la banderole disparaissait déjà du monument.

Après le pont du Carroussel, les manifestants ont profité de l'écho renvoyé par les guichets du Louvre pour faire résonner leur slogan de l'entre-deux tours : *« Chirac au placard ! »* Produit d'une rancune que même l'horreur du socialisme ne semble pas pouvoir compenser, l'expression a sonné comme une consigne de vote. Même si M. Le Pen n'a pas explicitement appelé à barrer la route au maire de Paris, le noyau dur des manifestants ne s'y est pas trompé. *« Pour la première fois de ma vie, je vais voter à gauche »*, indiquait l'un des trente-quatre conseillers régionaux de la région Provence.

L'effectif le plus nombreux semblait plutôt pencher, quand même, pour le vote blanc ou nul. *« Pas Chirac, c'est sûr !* indiquait Valérie la restauratrice, *mais si c'est pour voir revenir les moralisateurs, genre Ségolène Royal, je préfère voter nul. »* Certains militants annonçaient même l'intention de donner à leur vote *« ni-ni »* un sens qui ne pourrait malheureusement que rester caché, les bulletins nuls n'étant pas décryptés. *« Le Pen au second tour »*, indiquait un agent de l'EDF de Lille, qui reprochait aux électeurs du RPR de pouvoir, eux, *« se payer des vigiles »* pour protéger leurs villas des cambrioleurs.

Corinne Lesnes

M. Le Pen laisse la liberté de vote à ses électeurs, mais attaque surtout M. Chirac

« CHIRAC, C'EST JOSPIN en pire ! Dans ces conditions, vous comprendrez que je ne peux ni ne veux vous recommander de voter pour l'un ou pour l'autre des candidats résiduels », a déclaré Jean-Marie Le Pen à ses militants et sympathisants, lors du rassemblement organisé place de l'Opéra à Paris lundi 1er mai. En guise de consigne de vote, il a laissé *« à chacun sa liberté, sa responsabilité de voter en fonction de ses origines, sympathies et antipathies »*. Mais le président du Front national a fortement teinté son « non-choix » d'une incitation à ne pas voter Chirac. Car c'est à une véritable attaque en règle qu'a eu droit le maire de Paris.

Pour le leader d'extrême droite, M. Chirac n'a pas fait moins que *« trahir son peuple »* avec le traité de Maastricht et les accords du GATT, *« trahir sa nation »* avec notamment la loi sur le regroupement familial, et *« trahir sa foi en choisissant, aux pieds des Templiers des temps modernes, le saint empire européen maléfique »*. Et M. Le Pen a demandé à ses électeurs, parmi lesquels se comptent un nombre important d'ouvriers et de chômeurs, si M. Chirac *« est bien l'homme du social qu'il a tenté de paraître »* au cours de sa campagne électorale.

M. Le Pen ne leur pardonnant pas leurs *« véritables déclarations de guerre lancées sur les ondes »* au soir du premier tour, il a pris pour cibles les lieutenants du maire de Paris, qu'il a qualifiés de *« petits marquis »*, de *« marchands de foie gras »* et d'*« eunuques du sérail oligarchique »*. Il reproche aux représentants du RPR d'avoir proféré des *« calomnies »*, *« des mensonges blessants »*, *« des insinuations »* et d'avoir *« témoigné du mépris »* à ses électeurs en les décrivant *« comme des débiles, des minus »* et en les comparant *« à des nazis »*. *« Jamais Jacques Chirac et ses lieutenants n'ont eu des mots assez durs contre nous »*, s'est-il exclamé devant une foule huant le maire de Paris. *« Qu'il soit bien su de tout le monde que les millions d'électeurs du Front national n'en peuvent plus d'être méprisés, insultés, exclus par des crapules, des pseudo-moralistes de la Ve République assis sur le coffre de l'argent sale »*, a-t-il menacé. Et le leader d'extrême droite a ajouté : *« Nous exigeons d'être respectés comme des nationaux dans la patrie dans laquelle nous sommes fiers d'être des indigènes, comme des citoyens dans la République. »*

Face à ce déluge d'invectives, les parcimonieuses critiques formulées à l'encontre de Lionel Jospin paraissaient anodines. Etiqueté *« technocrate »*, *« travailliste à la française »*, et *« socialiste en peau de chagrin »*, il a été accusé d'avoir toujours *« pris le parti de l'étranger »*. Mais de lui, M. Le Pen *« n'attendait pas mieux »* car, affirme-t-il, il *« n'a jamais aimé le peuple et la Nation »*.

Pour le président du FN, *« le choix qui s'offre est détestable »*. Plutôt que choisir *« entre deux hommes de gauche du parti de l'étranger »* – *« pour l'un, c'est clair (...). Pour l'autre, c'est plus trouble, car il a fait et fera une politique de gauche sous un masque de droite »* –, M. Le Pen préfère laisser à chacun *« sa liberté »*. Mais, levant ainsi l'incertitude sur sa consigne de vote, il n'a pu s'empêcher d'en introduire une autre sur son vote personnel. Un vote qu'il ne fera connaître qu'*« au lendemain du débat télévisé du 2 mai »* afin *« de laisser une ultime chance »* aux candidats, et qui lui permettra en même temps de rester dans le débat. D'avoir le dernier mot après ce qu'il qualifie de *« combat de nains, non pas de jardin, mais de nains de cour »*. En attendant, M. Le Pen demande à M. Chirac et à M. Jospin de dire s'ils *« considèrent les électeurs du FN, les candidats et le mouvement auxquels ils ont fait confiance, comme des Français à part entière »* et il exige qu'ils *« s'engagent de façon formelle »* à garantir au Front les *« mêmes droits qu'aux autres »* sur *« la représentation politique à tous les niveaux »*, le *« financement public des partis et la présence dans les médias »* ainsi que *« l'impartialité de l'Etat »*.

Mais M. Le Pen ne laisse guère de doute sur son jugement. Ainsi, il estime par avance que *« ce débat est truqué »* et *« que le destin de la France est au-delà de ces péripéties »*. Il croit que *« quel que soit celui qui sera élu, il ne résoudra aucun des problèmes dramatiques qui se poseront à la France »*. Lundi, en fin d'après-midi, il a révélé sur France-Info, qu'il avait voté blanc au second tour de la présidentielle de 1988, alors que sa consigne était *« pas une voix pour Mitterrand »*. Tout cela pour conclure : *« Déjà à l'époque, je n'avais pas suffisamment confiance en Jacques Chirac pour lui accorder ma voix. »*

Christiane Chombeau

Publication judiciaire

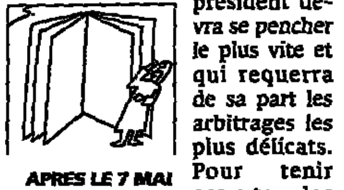
La première chambre du tribunal de grande instance de Nanterre, par jugement du 22 mars 1995, a condamné la Société Le Monde et M. Delberghe à la somme de 50 000 F à titre de dommages et intérêts pour avoir porté atteinte à la présomption d'innocence dont bénéficiait M. Alain Villeneuve en publiant en page 9 de son n° 15394 du 26 juillet 1994 un article intitulé « Les fantasmes sexuels d'un marchand de rêves »

La difficile équation budgétaire du nouveau président de la République

Le financement des promesses électorales pourrait contrarier la baisse du déficit

L'élaboration d'un collectif budgétaire pour 1995 et la préparation du projet de loi de finances pour 1996 attendent le nouveau gouvernement dans les trois mois qui suivront son installation. Quel que soit l'élu, les arbitrages qu'il devra rendre seront délicats. Il devra trouver des financements pour les mesures annoncées mais également veiller à ce que le déficit ne dépasse pas 275 milliards de francs en 1995 ni 245 milliards en 1996.

DE TOUS LES DOSSIERS qui attendent le futur gouvernement au lendemain de l'élection présidentielle, le budget est assurément un de ceux sur lesquels le président devra se pencher le plus vite et qui requerra de sa part les arbitrages les plus délicats. Pour tenir compte des engagements présidentiels et montrer qu'il met en œuvre, sans délai, les changements annoncés, il devra d'abord dès le courant du mois de juin élaborer un projet de loi de finances rectificative pour 1995. Ensuite, il devra mettre les bouchées doubles pour boucler dans le courant de l'été le projet de loi de finances pour 1996.



APRES LE 7 MAI

En moins de trois mois, le nouveau président aura donc une double occasion d'imprimer sa marque à la politique économique et sociale. Hautement symbolique, l'exercice sera aussi difficile car, si, à des degrés divers, les deux candidats ont beaucoup promis, ils ont aussi annoncé qu'ils réduiraient les déficits. Cela risque de se révéler beaucoup plus facile à dire qu'à faire.

Certes, l'un et l'autre ont annoncé qu'ils procéderaient à une modification de la procédure budgétaire. M. Chirac a préconisé la mise en œuvre d'un « audit » des finances publiques, avec le concours de la Cour des comptes. De son côté, M. Jospin a indiqué que ses actions prioritaires seraient financées par un *« réexamen systématique des dépenses budgétaires en fonction de leur effet sur l'emploi »*. L'annonce n'est pas franchement nouvelle : en entrant en fonctions, tous les gouvernements, ou presque, ont pour habitude de dire qu'ils feront un meilleur usage que par le passé des deniers publics, mais ils peinent ensuite à y parvenir. Edouard Balladur en a fait la cruelle expérience. Il avait souhaité que les dépenses budgétaires n'évoluent pas plus vite que les prix, en 1994 et 1995, mais il a dû, finalement, abandonner l'objectif en cours de route.

Quoi qu'il en soit, la procédure de réexamen annoncée par les deux candidats est suffisamment complexe pour ne pas aboutir avant de longs mois. Quel que soit l'élu, il devra donc élaborer, dans un premier temps, un « collectif » budgétaire sans pouvoir tenir compte des résultats de l'audit. Et c'est là que tout se complique.

UNE CAGNOTTE DE 20 MILLIARDS

Dans le cas de M. Chirac, on connaît déjà les contours de ce collectif. Invité de l'émission « 7 sur 7 », sur TF 1, Alain Juppé a annoncé, dimanche 30 avril, que l'une des premières mesures consisterait à modifier le financement de la protection sociale, pour un montant de 50 milliards de francs. Pour alléger le coût du travail, des charges sociales seraient donc abaissées, et, en contrepartie, le collectif budgétaire prévoirait une hausse de certains impôts, pour un montant équivalent. S'agirait-il de la TVA, dont le taux majoré pourrait être relevé de 18,6 % à 20 %, ou sinon de la contribution sociale généralisée ? Durant toute sa campagne, M. Chirac s'est refusé à lever le voile sur ses intentions, même s'il s'agit d'une réforme dont les conséquences sociales sont considérables. En tout cas, le changement n'affecterait pas l'équilibre de la loi de finances.

Il n'en irait pas de même avec une autre proposition. Annoncée elle aussi par M. Juppé, celle-ci vise à faire figurer dans le collectif une *« mesure spectaculaire »* destinée au logement social pour les plus démunis. Comment cette action serait-elle financée ? La réponse n'est pas connue. De même, on peut supposer que le futur gouvernement aurait à cœur de mettre en œuvre très rapidement le fameux contrat initiative-emploi défendu par M. Chirac. Selon son initiateur, le projet ne coûterait rien. En est-on si sûr ?

M. Jospin, lui, n'a pas précisé quelles mesures pourraient figurer dans une loi de finances rectificative, mais on devine qu'il pourrait être confronté à un problème similaire. De toutes les mesures qu'il a annoncées, les plus simples à mettre en œuvre sont celles qui ont trait au lancement de quatre grands programmes (reconstruction des banlieues, services aux personnes, préservation du paysage, aide à l'action humanitaire) pour un coût annuel estimé à 35 milliards de francs. Comment pourrait-on financer cette dépense ?

En fait, MM. Chirac et Jospin peuvent compter sur une petite marge de manœuvre. Au mois de février, le gouvernement actuel a pris la décision de geler 20 milliards de francs de crédits budgétaires. Cette « cagnotte » pourrait donc être utilisée pour financer des actions prioritaires. Pourtant, le casse-tête ne serait pas entièrement résolu car les deux candidats ne pourront plus compter, en contrepartie, sur les recettes de privatisation *(lire ci-contre)*. Le nouveau gouvernement aura donc une équation très difficile à résoudre pour contenir le déficit budgétaire à 275 milliards de francs.

L'élaboration du projet de loi de finances pour 1996, qui suivra, pose un problème différent, car, cette fois, M. Jospin a clairement annoncé la couleur, alors que M. Chirac s'est montré sensiblement moins précis. Dans le cas du candidat socialiste, on connaît avec précision les grandes lignes de ce que pourrait être le prochain budget pour 1996. D'un côté 90 milliards de francs de dépenses, dont 35 milliards pour les quatre grands programmes, 30 milliards pour les allègements nets de charges sociales, 5 milliards pour aider à la réduction du temps de travail, 5 milliards pour les chômeurs de longue durée et 15 milliards d'actions diverses ; de l'autre 90 milliards de francs de recettes, dont 30 milliards au titre du relèvement de 33 % à 40 % du taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices non distribués, 35 milliards provenant du relèvement de la fiscalité de l'épargne, 20 milliards en taxation sur les pollutions. A cela s'ajoutent 50 milliards de francs de dépenses dont l'utilité sera réexaminée, afin de permettre une réduction de 45 milliards de francs du déficit : on sait déjà tout de la politique budgétaire que mettrait en œuvre un gouvernement socialiste.

DES MESURES COÛTEUSES

revanche, M. Chirac s'est montré beaucoup moins prolixe sur le sujet. On peut, certes, faire un recensement des très nombreuses dispositions qu'il a recommandées. Création du contrat initiative-emploi, baisse de l'impôt sur le revenu, allègement de la fiscalité sur les droits de mutation et sur les transmissions d'entreprise, créations des fonds de pension, défiscalisation du bénéfice réinvesti dans les PME, augmentation du salaire direct, mesures d'aide à la politique familiale ou en faveur des personnes dépendandes... Les mesures sont si nombreuses et, pour certaines, si coûteuses qu'en février les experts de M. Balladur avaient avancé un chiffrage exorbitant de 500 milliards de francs. Aujourd'hui éteinte, la polémique n'en a pas moins été révélatrice, car, si l'on connaît les mesures chiraquiennes, on en ignore le calendrier.

Les deux projets budgétaires s'écartent donc sensiblement l'un de l'autre, dans leur calibrage mais aussi dans leur philosophie. Relèvement de la TVA et allègement des droits de succession sur les entreprises pour M. Chirac, hausse de la fiscalité de l'épargne et de la fiscalité des entreprises pour M. Jospin : chaque projet a ses symboles. Ce n'est plus la même polémique qu'en 1988, entre partisans et adversaires de l'impôt sur la fortune, mais ce sont les mêmes clivages.

Laurent Mauduit

Le casse-tête des privatisations

Le déficit budgétaire dépassera-t-il les 275 milliards de francs prévus pour 1995 ? L'élu du 7 mai aura un difficile problème à résoudre, car, outre le financement de ses propositions, il devra trouver une solution au problème des privatisations. Le maire de Paris a souvent reproché à M. Balladur d'affecter les recettes de privatisations aux dépenses courantes du budget, au lieu de s'en servir pour désendetter l'Etat. Le candidat socialiste, lui, n'entend pas vendre les « bijoux de famille ». Ces deux orientations risquent donc de modifier l'équilibre du budget de 1995, car celui-ci a été construit sur une hypothèse de 55 milliards de francs de recettes de privatisations et, sur ce montant, une vingtaine de milliards seulement a fait l'objet d'une cession en début d'année. Quoi qu'il arrive, il manquera donc une trentaine de milliards de francs pour boucler le budget.

Martine Aubry contre les « y a qu'à »

SAINT-BRIEUC
de notre envoyée spéciale

Initialement, la « fête de la gauche » organisée par les socialistes des Côtes-d'Armor devait accueillir Lionel Jospin. La préparation du débat télévisé qui allait l'opposer, mardi 2 mai, à Jacques Chirac a finalement retenu le candidat socialiste à Paris. Ce dernier avait donc demandé à Martine Aubry, son porte-parole pour la campagne électorale, de le remplacer, le 1er mai, à l'hippodrome d'Yffiniac, près de Saint-Brieuc. Les quelques milliers de sympathisants venus fêter l'espoir qu'a fait naître le score de M. Jospin au premier tour de l'élection présidentielle ont accepté l'excuse et prouvé qu'ils n'en concevaient pas de dépit en scandant, à l'arrivée, de Mme Aubry : *« Martine à Matignon, Jospin à l'Elysée ! »*

Accueillant avec bonne grâce cet augure, l'ancien ministre des affaires sociales a entraîné sans peine les rires de la salle en s'en prenant longuement à Jacques Chirac, *« un homme qui change tout le temps »*. *« Ce n'est pas avec des "y'a qu'à" et des "faut" que l'on succède à François Mitterrand »*, a-t-elle lancé à l'intention du maire de Paris, au débit duquel elle a imputé la *« politique d'immobilisme, de clientélisme et de conservatisme »* mise en œuvre par le gouvernement d'Edouard Balladur. Toutefois, en dépit de la note d'euphorie suscitée par la « surprise » du premier tour, c'est d'abord sur un autre terrain que Mme Aubry a rencontré l'adhésion la plus manifeste et, parfois, grave, de son auditoire.

En émaillant son discours de références aux *« erreurs »* commises par la gauche durant ses années au pouvoir, le porte-parole de Lionel Jospin avait déjà touché une corde sensible. En invitant les socialistes à *« être fiers de leur bilan, mais aussi à regarder leurs échecs »* et en insistant sur l'idée que *« la gauche, ce doit être la morale »*, elle a déclenché les applaudissements les plus nourris. Et lorsqu'elle a conclu que *« ce qui l'emportera, le 7 mai, ce sera une nouvelle façon de faire de la politique : servir les autres et non pas se servir soi-même, ne pas faire de la politique d'en haut »*, chacun, dans l'hippodrome, a compris qu'elle ne faisait pas seulement référence à la pratique politique de l'actuelle majorité.

Mme Aubry a par ailleurs profité de ce déplacement pour réagir au « non-choix » proclamé le matin même par le président du Front national entre les deux candidats du second tour, en affirmant que ce n'est pas *« Jean-Marie Le Pen qui fera le second tour, mais les Français »*.

Cécile Chambraud

PUBLICATION JUDICIAIRE

Dans une action opposant la société THE COCA-COLA COMPANY à la société anonyme D'EXPLOITATION DES SOURCES D'ARCENS, la cour d'appel de Lyon a, par arrêt du 13 mai 1993, confirmé en toutes ses dispositions le jugement du Tribunal de Grande Instance de Lyon en date du 5 février 1992, dans lequel le tribunal a dit et jugé que la marque COOL-COLA, enregistrée par la société anonyme D'EXPLOITATION DES SOURCES D'ARCENS sous numéro 1 382 022, constituait la contrefaçon des marques COCA-COLA enregistrées sous les numéros 1 520 054 et 1 150 090 et que la marque COOL-COLA était déceptive et en conséquence nulle ; a ordonné la radiation dudit enregistrement n° 1 382 022 de la marque COOL-COLA, a interdit à la société anonyme D'EXPLOITATION DES SOURCES D'ARCENS tout usage à quelque titre que ce soit, et en particulier à titre de marque, de la dénomination COOL-COLA, ainsi que de toute dénomination, graphisme et/ou présentation pouvant prêter à confusion avec les marques COCA-COLA contrefaites et ce sous astreinte de 1 000 F par usage constaté, a ordonné une mesure d'expertise aux fins de déterminer l'importance du préjudice causé à la société THE COCA-COLA COMPANY et a condamné la société anonyme D'EXPLOITATION DES SOURCES D'ARCENS à payer à la société THE COCA-COLA COMPANY une indemnité provisionnelle de 100 000 F, a ordonné la publication du jugement dans dix journaux ou périodiques au choix de la société THE COCA-COLA COMPANY et aux frais de la société anonyme D'EXPLOITATION DES SOURCES D'ARCENS sans que le coût de chaque insertion dépasse la somme de 20 000 F, a ordonné l'exécution provisoire du jugement et a condamné la société anonyme D'EXPLOITATION DES SOURCES D'ARCENS à payer à la société THE COCA-COLA COMPANY la somme de 8 000 F en application de l'article 700 NCPC.

par William J. REZAC, avocat.

Les limites de « l'autre politique » étrangère de la France

Les programmes des deux candidats convergent dans le cadre de choix contraignants

Jusqu'où Jacques Chirac et Lionel Jospin peuvent-ils aller dans le sens du changement ? Avec quelle liberté, avec quelles contraintes ? Avec la politique étrangère, nous commençons aujourd'hui une série d'analyses dont l'objectif est d'éclairer les possibilités réelles du changement sur quelques-unes des questions essentielles de l'époque. Nous y traiterons des crises respectives du travail, des élites, des libertés et de la vie quotidienne.

C'ÉTAIT EN FIN de déjeuner, il y a quelques semaines. Alain Juppé réfléchissait à voix haute sur ce qu'avait été son action à la tête du Quai d'Orsay : quelle est la marge de manœuvre laissée à un ministre des affaires étrangères ? *« Je crois qu'on peut faire des choses*, disait-il. *J'ai été très heureux dans cette maison. »* En somme, les contraintes héritées de la géographie, de l'Histoire et des alliances de la France ne prédétermineraient pas tout. Dans la manière dont la France gère ses relations extérieures, dont elle tente d'infléchir le cours des choses sur la scène internationale, il pourrait y avoir une « autre politique ».

CHANGEMENT ?

C'est sans doute vrai en théorie, mais s'il y a tant de similitudes entre les programmes de politique étrangère de Jacques Chirac et de Lionel Jospin, si leurs projets reflètent une grande continuité avec ce qui a été fait ces dernières années, c'est bien parce que, dans ce domaine, le cadre est étroit, contraignant, et la liberté de choix, limitée. Le champ laissé à ce qui serait une « autre politique » n'est pas aussi vaste que ce que le discours militant peut laisser entendre. Moins qu'ailleurs, la politique étrangère est un domaine où l'on décide seul ; moins encore que par le passé, l'action de la France à l'étranger se déploie dans un cadre purement bilatéral.

C'est la définition d'une puissance moyenne : elle ne pèse que si elle arrive à convaincre d'autres de la suivre. En théorie, bien sûr, la France est toujours libre de « sortir » de ses alliances (pacte atlantique et Union européenne) ; en pratique, ce serait se condamner à l'impuissance et à la pauvreté. Ce serait, au pire, une régression inspirée par des modèles d'isolement aussi tentants que le Portugal de Salazar ou l'Albanie d'Enver Hodja ou, au mieux, un isolationnisme à la Suisse, la prospérité en moins.

Au fil de leurs grands textes de politique étrangère, Jacques Chirac (le 16 mars) et Lionel Jospin (le 14 avril) le constatent dans les mêmes termes : le premier observe que *« la France isolée serait affaiblie »*, que *« ce serait folie que de céder à la tentation du repli ou de l'autarcie »*, que *« notre capacité d'influence* [dans le monde] *dépend de notre union* [avec nos partenaires européens] *»* ; le second promet de rester *« fidèle à l'Union européenne »*, parce que *« l'Europe est devenue le cadre naturel de notre action »* dans le monde. L'un et l'autre affichent, en toutes lettres, leur détermination à respecter les alliances de la France (Union européenne et pacte atlantique) : c'est dans ce champ, très précisément borné, qu'une éventuelle « autre politique » étrangère devrait se déployer.

Dossier par dossier, à commencer par certains des plus chauds (Bosnie, Algérie), la réalité de l'« autre politique » apparaît souvent difficilement. Dans le cas de l'ex-Yougoslavie, l'« autre politique », c'eût été, au tout début des années 90, la démonstration de force sur le terrain – des Américains ou des Européens ou des deux à la fois –, une démonstration de force suffisamment convaincante pour dissuader Slobodan Milosevic d'entrer en guerre, en Croatie comme en Bosnie-Herzégovine. Deux cent mille morts et quatre années plus tard, c'est une option dont même le plus *« pacifiste des diplomates »* – pour reprendre une expression de Jacques Julliard – ne peut que regretter qu'elle n'ait pas été prise.

Elle ne l'a pas été, et ni M. Chirac ni M. Jospin ne proposent que la France aille seule faire la guerre en Bosnie. Aujourd'hui, l'autre politique imaginable serait, faute d'évolution diplomatique satisfaisante, de retirer les « casques bleus » français de la Forpronu et de lever l'embargo sur les armes à destination de l'ex-Yougoslavie. D'une manière très vague, M. Jospin paraît l'envisager, mais, dans l'un et l'autre cas, c'est une décision que la France ne peut concrétiser seule. Le retrait des « casques bleus » suppose une opération militaire de grande ampleur (pour les protéger), impensable sans une forte participation américaine. La levée de l'embargo dépend d'un vote au Conseil de sécurité des Nations unies, et une levée unilatérale de l'embargo par la France ne changerait pas grand-chose.

En Algérie, la France aurait pu décider une politique radicalement autre : « peser » auprès des militaires algériens pour qu'ils n'interrompent pas le scrutin de 1991 et qu'ils laissent les vainqueurs annoncés, les islamistes du FIS, faire leurs preuves au pouvoir – une option qui a, un moment, tenté la diplomatie américaine. Encore eût-il fallu que Paris puisse se montrer assez convaincant, c'est-à-dire menacer Alger de suspendre toute assistance économique et financière. Le résultat n'était nullement garanti.

CONDAMNÉS À L'IMPOSSIBLE

Aujourd'hui, alors que la guerre est engagée entre militaires et militants islamistes, M. Chirac et M. Jospin sont condamnés à l'impossible exercice auquel se livre la diplomatie française depuis quelque temps. Un haut responsable du Quai d'Orsay le résumait ainsi : *« Si nous disons trop fort que nous sommes pour un dialogue entre le pouvoir et toute l'opposition, on nous accuse de trahir ceux des Algériens qui n'entendent pas céder à l'islamisme ; si nous ne disons rien, on nous accuse de soutenir le camp des militaires « éradicateurs », ceux qui n'envisagent que la force comme solution. »* La marge de manœuvre de la France est d'autant plus limitée que toute initiative trop ostentatoire de sa part serait condamnée par l'ensemble des Algériens comme une tentative d'ingérence de l'ancienne puissance coloniale. L'« autre politique » algérienne de la France est encore à trouver – si elle existe...

Plus au sud, l'Afrique francophone est censée constituer une zone d'influence privilégiée. Elle est l'objet d'une politique de coopération étroite, certes, mais aussi le théâtre du copinage politico-financier que pratiquent la classe politique et certains groupes industriels français avec des régimes souvent douteux. L'« autre politique » serait, ici, une certaine prise de distance, préconisée, au début des années 80, par Jean-Pierre Cot. En fait, le cours des choses l'a imposée plus que la volonté des dirigeants. La France ne réalise plus que 3 % de son commerce extérieur avec l'Afrique francophone. Elle se désengage. La dévaluation du franc CFA a clairement manifesté cette évolution.

En Afrique, comme au Proche-Orient, en Asie ou en Amérique latine, la France ne peut « compter » qu'avec l'Europe, que grâce à la médiation d'une politique commune développée au sein de l'Union européenne. Là encore, M. Jospin et M. Chirac sont sur la même longueur d'onde. Tous deux n'envisagent pas d'autre politique que la mise sur pied d'une politique extérieure et de sécurité de l'Europe pour préserver l'influence de la France. Faut-il, pour cela, que l'Union européenne évolue vers un modèle plus fédéral ? L'« autre politique » serait, alors, de limiter l'usage du droit de veto au sein de l'Union dans les domaines de la politique étrangère et de la défense.

L'Allemagne le souhaite, mais ni M. Jospin ni M. Chirac ne paraissent très enthousiastes. De même rejettent-ils l'« autre politique » possible en matière d'élargissement de l'Union aux pays d'Europe de l'Est, celle qui, selon le vœu des Britanniques, transformerait l'UE en une vaste zone de libre-échange. L'un et l'autre veulent préserver les politiques communes et entendent que l'élargissement ne se fasse pas aux dépens de l'approfondissement. Pour cela, ils jugent essentiel de préserver le couple franco-allemand.

Définissant ainsi de manière très semblable les relations extérieures de la France, M. Jospin et M. Chirac n'auraient pour se départager que la « manière », le geste-symbole, celui qui marque la singularité de la France et son attachement à un certain nombre de valeurs. L'« autre politique », ce serait, par exemple, de dire à M. Mitterrand qu'il ne faut pas aller le 9 mai à Moscou pour cause de bain de sang en Tchétchénie. Cette « autre politique »-là, ni l'un ni l'autre ne l'a encore choisie.

Alain Frachon

M. Chirac : « L'Europe, une ambition nécessaire »

Dans son discours du 16 mars, Jacques Chirac affirme qu'il ne saurait *« accepter que, sous prétexte d'interdépendance des nations, l'on dénie à la France la possibilité d'affirmer son identité et d'exister en tant que telle sur la scène internationale, au rang et à la place qui lui reviennent »*. Il estime que *« l'Europe est aujourd'hui une ambition nécessaire »* mais ajoute que *« la construction européenne, cantonnée à l'ouest du continent par la guerre froide, doit impérativement et très rapidement s'étendre à l'Est »*. Il précise que *« le couple franco-allemand demeurera au centre du dispositif »*. Il propose que le rôle du conseil des ministres soit *« renforcé »* et qu'un président du conseil européen soit désigné pour trois ans. Notant que *« la tragédie yougoslave est une raison supplémentaire pour persévérer dans la voie d'une politique étrangère et de sécurité commune »*, M. Chirac se dit favorable à une *« charte transatlantique »* entre l'Europe et les Etats-Unis, ainsi qu'à *« une relation de partenariat avec la Russie »*. Il se dit également partisan d'un *« pacte de stabilité pour la Méditerranée »* et d'un *« nouveau partenariat entre la France et l'Afrique »*.

M. Jospin : « Incarner des valeurs »

Dans son discours du 14 avril, M. Jospin affirme que, si son *« premier guide »* doit être l'intérêt de la France, *« il n'y a pas de politique étrangère sans principes »* et qu'on attend de la France qu'elle *« incarne des valeurs »*. Plaçant l'Europe *« au cœur »* de son programme, il estime que *« le futur de notre continent repose largement sur notre capacité à accueillir les nouvelles démocraties nées de la chute du mur de Berlin et de procéder simultanément au renforcement de l'Union »*. Il se prononce pour une Europe qui assure notamment *« la pérennité de son modèle social »* et *« la protection de* [sa] *culture »*. Il souhaite une Commission *« qui garde son pouvoir d'initiative »*, un Conseil *« plus efficace dans son fonctionnement »*, un Parlement européen *« plus représentatif »* et des Parlements nationaux *« réellement associés à la construction commune »*. M. Jospin propose de *« reprendre sur des bases nouvelles »* l'aide au développement, qu'il juge inséparable de la démocratie. Il se prononce également pour *« la reconnaissance réciproque de la Serbie, de la Croatie, de la Bosnie »* et, en Afrique, pour la construction d'*« une force d'interposition permanente »* au service des organisations internationales.

M. Mitterrand sur la tombe de Pierre Bérégovoy

LE PRÉSIDENT de la République s'est incliné, lundi 1er mai à Nevers, dans la Nièvre, sur la tombe de son ancien premier ministre, Pierre Bérégovoy, à l'occasion du deuxième anniversaire du suicide de celui-ci. François Mitterrand était accompagné de la veuve du disparu, Gilberte Bérégovoy. Il a qualifié la disparition de Pierre Bérégovoy de *« tragique et injuste »*, avant de déclarer : *« Je suis avec des amis pour célébrer la mémoire de quelqu'un qui nous était cher et qui le reste. »*

Auparavant, le président de la République avait assisté à un concert donné devant le palais ducal de Nevers par le pianiste argentin Miguel Angel Estrella dans le cadre des manifestations organisées depuis le samedi 29 avril en l'honneur de Pierre Bérégovoy. Plusieurs personnalités socialistes locales étaient présentes et notamment le successeur de celui-ci à la mairie de Nevers, Didier Boulaud. M. Mitterrand s'était déjà rendu, l'an dernier, sur la tombe de son ancien premier ministre pour le premier anniversaire de sa mort.

DROITE

■ **LALONDE : l'ancien ministre de l'environnement,** Brice Lalonde, indique, dans une tribune publiée mardi 2 mai dans *Le Figaro*, qu'il a *« choisi Chirac au premier tour parce qu'il représentait la réforme contre le conformisme »*. L'ancien ministre de Michel Rocard explique qu'il *« persiste »* au second tour et qu'il a choisi de se *« rapprocher du centre »*.

■ ***BAYROU : le CDS s'est félicité, samedi 29 avril,*** *au cours de son conseil politique, du score obtenu par Edouard Balladur au premier tour de l'élection présidentielle.* François Bayrou, président du CDS, a assuré qu'il est *« prometteur pour l'avenir »* du CDS en soulignant la corrélation entre les terres centristes et les résultats du premier ministre. *« Il existe un courant politique majeur dans la vie politique française qui doit à présent se réaliser »*, a-t-il ajouté avant d'appeler à voter au second tour pour Jacques Chirac.

■ **JUPPÉ : le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé,** a affirmé dimanche 30 avril, sur TF 1, que *« Jacques Chirac, candidat à l'élection présidentielle, s'adresse à tous les électeurs et qu'aucun n'est pestiféré »*, ajoutant que, s'agissant du RPR, *« il n'a jamais composé et ne composera jamais avec le Front national »*. Interrogé sur un relèvement du SMIC, proposé par M. Lionel Jospin, M. Juppé a déclaré qu'il faudra *« donner un coup de pouce »*, se refusant à donner un pourcentage.

■ **DEBRÉ : le premier secrétaire général adjoint du RPR, Jean-Louis Debré,** a déclaré, lundi 1er mai, que les électeurs du Front national *« feront confiance à Jacques Chirac pour garantir l'ordre républicain »*, ajoutant qu'avec Lionel Jospin, *« ce sera plus d'immigration, de chômage et moins de sécurité »*. *« Quelles que soient les consignes de Jean-Marie Le Pen, ils ne prendront pas le risque de voir la France retomber dans le piège du socialisme »*, a indiqué M. Debré dans un communiqué intitulé : *« Tout ce qui est excessif est insignifiant »* et diffusé peu après le refus du président du Front national de donner une consigne de vote pour le second tour de l'élection présidentielle.

GAUCHE

■ **VERTS : l'Alternative rouge et verte (AREV),** qui soutenait la candidature de Dominique Voynet au premier tour, a décidé, samedi 29 avril, d'appeler à voter pour M. Jospin au second tour. Elle considère que les réponses apportées par celui-ci constituent *« une ouverture pour le dialogue »*, *« un encouragement pour reprendre et élargir (...) les débats et les initiatives pour une alliance rouge-rose-verte, pour une large majorité pour le changement »*.

■ **LANG : Jack Lang a appelé,** le 30 avril en direct du Printemps de Bourges sur TF 1, les électeurs *« protestaires »* du premier tour à voter pour Lionel Jospin. L'ancien ministre s'est aussi expliqué sur ses déclarations du 23 avril, selon lesquelles, *« tout naturellement, de nombreux électeurs qui ont voté Front national se rallieront à Lionel Jospin »*. *« J'ai fait une observation banale,* a-t-il dit, *à savoir que (...) toute une série de Français, à travers des votes protestataires, ont exprimé un sentiment de révolte (...). J'espère que ce vote de désespoir va se convertir dimanche prochain en vote d'espoir. »*

■ **LA RÉUNION : Paul Vergès,** président du Parti communiste réunionnais, a appelé, lundi 1er mai, à voter pour Lionel Jospin au second tour de l'élection présidentielle afin de *« mettre en échec la manœuvre des balladuriens »* qui se sont *« ralliés »* à Jacques Chirac. Au premier tour, le PC réunionnais avait appelé à éliminer *« le candidat de l'inégalité »*, à savoir Edouard Balladur.

Jacques Chirac a rassemblé la droite à Bagatelle

APRÈS QUELQUES JOURS de cafouillage, la droite tout entière s'est retrouvée au bois de Boulogne, sur la pelouse de Bagatelle, samedi 29 avril, pour célébrer l'union de la majorité autour de Jacques Chirac. Le RPR a confirmé son efficacité à rassembler les foules. Des militants et des sympathisants véhiculés, pour une part, dans des cars qui arrivaient des quatre coins de France ont afflué sous un chapiteau immense. De l'avis des organisateurs, ils étaient trois ou quatre dizaines de milliers.

Devant eux, au premier rang, tout ce que le mouvement néogaulliste et la confédération libérale comptent de ténors, petits et grands, avait répondu à l'appel de l'unité pour le second tour de l'élection présidentielle. Derrière Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, René Monory (UDF-CDS), président du Sénat, François Bayrou, président du CDS, Jacques Barrot et Alain Madelin, vice-président du PR, ont été accueillis par des salves d'applaudissements. Les haut-parleurs ont demandé de *« réserver le meilleur accueil à M. Charles Pasqua »*, qui a donc reçu le meilleur accueil. Pendant ce temps-là, le compositeur Jean-Michel Jarre affirmait, sur la scène, que *« nos enfants ont le droit, eux aussi, de connaître l'alternance »*. Sur grand écran, le chorégraphe Maurice Béjart disait son admiration pour M. Chirac, rencontré au Japon.

Déjà, les haut-parleurs signalaient l'entrée d'Edouard Balladur, en compagnie de Simone Veil. Tous les parlementaires, assis dans les premiers rangs, se sont levés, mais, rapidement, la salle a scandé *« Sardou, Sardou ! »*, car le chanteur était sur la scène. Ensuite, elle a lâché des sifflets et des huées pour saluer l'arrivée de Nicolas Sarkozy et de François Léotard, deux fidèles de M. Balladur. Sur la scène, Michel Sardou parlait de son aversion pour *« la politique du petit doigt sur la couture du pantalon »*. Le premier rang, celui des ténors, se garnissait petit à petit. Ne manquaient plus que les deux lieutenants principaux de M. Chirac. *« Accompagné de Philippe Séguin et d'Alain Juppé*, ont alors lancé les haut-parleurs, *nous vous demandons d'accueillir Valéry Giscard d'Estaing ! »*

« Le 23 avril, les Français se sont exprimés à l'issue d'un débat qui a été un débat de qualité. (...) Beaucoup de nos compatriotes ont eu le sentiment qu'on ne les écoutait pas assez, qu'on ne s'intéressait pas suffisamment à leur sort. Qu'on allait solliciter leurs suffrages, mais qu'après l'élection ce serait toujours pareil. (...) Le 7 mai, l'alternative est simple : soit nos compatriotes se laisseront égarer dans une troisième aventure socialiste ; soit ils décideront de tourner la page pour donner un nouveau départ à la France. Et c'est maintenant qu'il faut choisir. Pour ma part, ma volonté de changement est inchangée », a déclaré Jacques Chirac.

Le soir-même à Clermont-Ferrand, devant plus de cinq mille sympathisants, Lionel Jospin a évoqué le rassemblement de Bagatelle pour observer que *« Jacques Chirac, aujourd'hui, se révèle tel qu'il est et tel qu'il a été : force est de constater qu'au marché d'occasion des valeurs idéologiques, le républicanisme social façon Séguin est en baisse (...). M. Chirac se réconcilie sous nos yeux avec M. Balladur, dont il a pourtant critiqué la politique. A tel point que l'on ne sait plus, désormais, quelle est l'orientation politique de M. Chirac. »* Pour Jean-Christophe Cambadélis, porte-parole de M. Jospin, la réunion de Bagatelle, *« c'était Jurassic Park »*. Dominique Strauss-Kahn, autre porte-parole du candidat socialiste, a invité les Français à donner congé aux deux chefs de file de la droite.

Olivier Biffaud

Les Verts préfèrent Lionel Jospin

ROMPANT avec une tradition établie depuis la création de leur mouvement, en 1984, les délégués au conseil national interrégional (CNIR) des Verts, réunis à Paris samedi 29 et dimanche 30 avril, ont donné *« acte à Lionel Jospin de* [ses] *avancées, même limitées, par rapport à son programme initial »*. La motion finale, adoptée par 92 % des suffrages exprimés, fait référence aux engagements du candidat socialiste *« sur l'abandon du tunnel routier du Somport, sur l'arrêt de Superphénix, sur l'abandon du projet de canal Rhin-Rhône et sur la poursuite du moratoire des essais nucléaires »*. Elle déplore, en revanche, des *« réponses partielles ou insatisfaisantes sur les trente-cinq heures, sur la proportionnelle, sur les lois Pasqua »*. *« Au-delà de cette évaluation*, conclut le texte, *c'est à Lionel Jospin de convaincre les électeurs qui ont voté pour Dominique Voynet au premier tour de voter pour lui au second tour. »*

LA FIN DU « NI-NI »

« Le temps du ni-ni apolitique est terminé depuis notre assemblée générale de Lille [en 1993] *»* s'est aussitôt félicitée la candidate écologiste au premier tour de l'élection présidentielle, Dominique Voynet, pour laquelle – de longue date et dès avant sa désignation en octobre 1994 – il ne devait y avoir aucune ambiguïté sur l'attitude à adopter au second tour. Pour en arriver à ce désistement qui n'ose pas dire son nom, Mme Voynet et ses amis ont dû, toutefois, s'y reprendre à deux fois.

Samedi, en réponse à des délégués du CNIR venus notamment d'Aquitaine, de Haute-Normandie, du Languedoc-Roussillon, de Lorraine, de l'Allier, de l'Isère, qui prônaient l'absence de toute consigne de vote, Yves Cochet, l'un des porte-parole des Verts, a rappelé en quoi *« les positions de Jacques Chirac sont à l'opposé »* de celles des écologistes. Mme Voynet s'est elle-même exclamée : *« J'aimerais bien qu'on arrête de déc... ! Certains cherchent à nous refiler la stratégie du « ni-ni ». Il est inespéré d'obtenir des réponses aussi claires, aussi précises sur le plan de l'environnement. Depuis l'abandon du Larzac et de la centrale de Plogoff* [en 1981], *nous n'avons rien obtenu de cette ampleur. Pour moi, il n'y a pas photo ! »*

A l'inverse, d'autres membres du CNIR, principalement du Nord-Pas-de-Calais et d'Ile-de-France, avaient déjà en poche des textes appelant plus nettement à voter pour M. Jospin. On annonçait même que Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, était décidée à participer, le 5 mai à Tourcoing, à une réunion publique en compagnie de Michel Rocard. Lors d'un premier tour de scrutin, le décompte était le suivant : 37 voix pour le texte nuancé présenté par M. Cochet, qui a servi de base, le lendemain, à la motion finale ; 21 voix pour le refus de toute consigne de vote ; 16 voix pour un appel plus net en faveur de M. Jospin ; 3 voix pour un appel à l'abstention.

Ce n'est que dimanche, après le rejet de nouvelles motions préconisant le vote blanc ou nul, qu'un accord a pu être trouvé par 57 voix contre 5. Il y a eu 2 refus de vote et 18 abstentions, dont une moitié provient des plus « jospinistes » des Verts. *« Ce score de 92 % est rarissime dans l'histoire des Verts. Il situe le point d'équilibre au sein de notre mouvement. Nous sommes des citoyens exigeants »*, a rappelé Mme Voynet à l'adresse de M. Jospin. On ne désespérait pas, en effet, dans son entourage, que, lors du débat télévisé du 2 mai, le candidat de gauche fit de nouveaux signes en direction de l'électorat écologiste.

Jean-Louis Saux

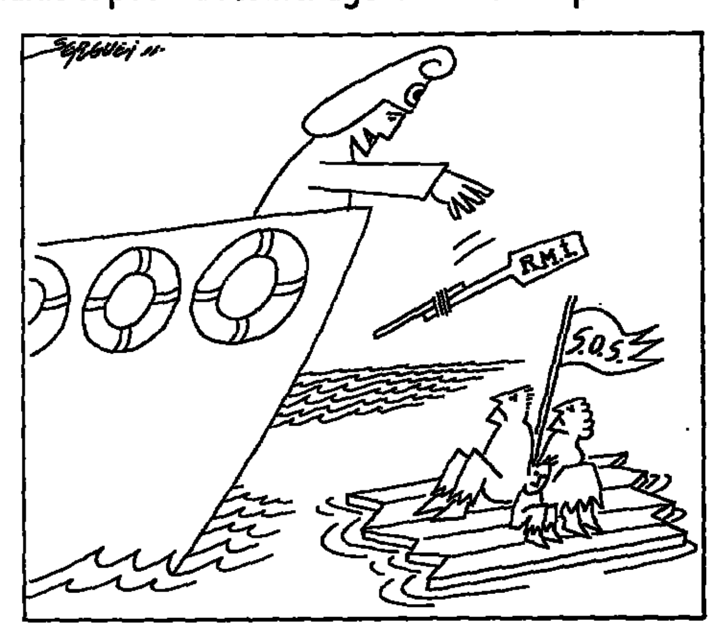
EXCLUSION **Conçu comme un *dispositif transitoire et contraignant*, puisqu'il oblige son bénéficiaire à une démarche d'insertion, le revenu minimum d'insertion (RMI), créé en 1988, est aujourd'hui au bord de l'asphyxie. *La réintégration* dans le monde du travail est de plus en plus difficile, alors que les dépenses budgétaires ne cessent de croître. 1,8 million de personnes vivent *grâce au RMI*. ● SUR LE TERRAIN, les animateurs sociaux demandent une redéfinition du volet insertion. De leur côté, des responsables politiques plaident pour le *développement d'emplois* de services ou d'emplois parapublics pour soulager le système. ● A PARIS, le problème du logement est déterminant pour *tous ces allocataires* qui parviennent parfois, grâce à quelques travaux au noir, à compléter une prestation qui ne leur permet que de *survivre*.**

Des acteurs sociaux et des élus s'interrogent sur l'avenir du RMI

Plus de 900 000 allocataires, 32 milliards de francs de dépenses annuelles et une insertion aléatoire : de plus en plus nombreux sont ceux qui plaident pour le réaménagement d'un dispositif créé en 1988 et aujourd'hui largement saturé

LA MOINDRE PROGRESSION du nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) en 1994 *ne doit pas faire illusion*. 908 336 personnes percevaient cette allocation au 31 décembre 1994 (*Le Monde* du 28 avril). Compte tenu des conjoints et des enfants à charge, près de 1,8 million de personnes vivent grâce au versement de cette prestation. Elles représentent plus de 3% de la population *française*. Le nombre de RMistes a plus que doublé en cinq ans. Les dépenses ont elles plus que triplé sur la *même période, pour* atteindre 32 milliards de francs en 1994.

En l'état actuel du dispositif, rien ne laisse augurer un dégonflement durable des effectifs. *Pis*, la thrombose du système génère des dérives qui éloignent toujours plus le fonctionnement du dispositif de son ambition initiale. Conçu *comme un filet de sécurité* exigeant autant que provisoire pour les plus pauvres, le RMI est aujourd'hui devenu la voiture-balai *de tous ceux qui décrochent* du marché du travail. En particulier, les jeunes de plus de vingt-cinq ans et les chômeurs bannis du régime d'assurance-chômage n'ont – en dehors des solidarités familiales – plus d'autre alternative *que d'échouer* au RMI. Sur le terrain, les animateurs s'épuisent à faire progresser l'insertion dans l'emploi quand l'exclusion, elle, galope. Les incitations financières à l'embauche des RMistes dans le secteur marchand ont généré des résultats largement en deçà des besoins. En témoignent les 21 500 contrats de retour à l'emploi signés en 1994 comparés aux 370 000 nouvelles inscriptions au RMI. De la même façon, les services publics qui accueillent massivement les contrats emploi-solidarité (principale mesure proposée aux RMistes) n'ont pas les moyens de pérenniser ces postes.



TRANSFERT DES CHARGES

Tétanisés par l'explosion des dépenses, l'Etat et *les conseils généraux* sont de plus en plus tentés de se défausser de leurs responsabilités. Aiguillonné par le ministère du *budget*, Edouard Balladur a, durant l'automne, tenté en vain de transférer le quart des charges d'allocations aux assemblées départementales. Parallèlement, les pressions s'accentuent pour chasser du RMI les *fraudeurs qui travaillent au noir* et ceux qui ne respectent pas les contrats d'insertion. Comment vivre décemment en disposant, en moyenne et toutes prestations confondues, de 2 357 francs par mois pour un homme seul sans *enfant à 2 658 francs pour une célibataire* mère d'un enfant (*Le Monde* du 13 décembre 1994)? Que deviendront, en outre, ceux qui auront été éjectés du système? Devra-t-on créer un sous-RMI pour les accueillir, de la *même façon que* le *droit* au revenu minimum d'insertion a été institué pour suppléer aux carences des régimes de protection sociale et d'indemnisation du chômage?

RÉINTERROGER LES POLITIQUES

Colloques, assises et autres conférences se sont multipliés ces derniers mois. En janvier, les acteurs du RMI s'interrogeaient, à Grenoble, sur *« le contenu et le sens »* à donner à l'insertion, *« creuset de la recomposition du tissu économique et social »*. En mars, les responsables des centres communaux d'action sociale du Grand-Est, réunis à Saint-Claude (Jura), réfléchissaient aux moyens de prévenir plutôt que guérir l'exclusion des vieux, des mal-logés et des chômeurs... Tous arrivent à la conclusion que l'insertion ne peut plus être conçue en marge de la société et qu'il s'agit désormais *de réinterroger les politiques publiques* dont les fondements ont été conçus comme compléments d'une société de plein-emploi. A défaut de revisiter les termes mêmes du *« contrat »* qui lie l'Etat aux citoyens, la classe politique préfère mettre en avant l'urgence d'une création immédiate et massive d'emplois. *« Dans une société où le secteur marchand ne peut pas absorber tous les chômeurs, nous devons massivement développer l'activité dans le secteur non marchand en donnant un statut à l'utilité sociale »*, martèle Pierre Cardo, maire (UDF) de Chanteloup-les-Vignes et député des Yvelines. Dans l'entourage de Jacques Chirac, Philippe Séguin ne dit pas autre chose. Lionel Jospin non plus lorsque, dans son projet de société, il souhaite le lancement de grands programmes de créations d'emploi, financés sur fonds publics, dans la reconstruction des banlieues, le développement du logement social et des services aux personnes.

« DEBOUT ET VISIBLES »

Dans quelles conditions ces *emplois verraient-ils le jour?* A coût constant, préconise Michel Hannoun, député (RPR) de l'Isère, partisan de mettre tous les RMistes à disposition des collectivités et de les faire travailler un nombre d'heures proportionnelles au montant de leur RMI. *« Au moins cette activité les maintiendra-t-il debout et visibles »*, assure encore le maire de Voreppe.

Une autre option consiste à financer de *« vrais emplois parapublics »* rémunérés à un niveau tel qu'ils permettent aux gens d'être financièrement autonomes. Partisan de cette orientation, Michel Raymond, délégué adjoint au RMI, estime qu'*« à moins de 4 000 francs net mensuels pour trente heures de travail hebdomadaires, cette autonomie n'est pas garantie »*. Une fois ces activités installées, rien n'empêche de les faire basculer dans le secteur marchand, comme cela s'est déjà produit, par le passé, dans le domaine de la culture, de la jeunesse et des sports.

Reste que cette consolidation d'emplois est moins affaire de coût – les études *montrent* que les pouvoirs publics récupèrent plus de 70 % de la somme investie sous forme d'allocations non versées, de cotisations sociales prélevées – qu'une question de principe. Accepter de pérenniser des emplois parapublics reviendrait à faire tomber le tabou, en vigueur depuis 1984, du non-recrutement dans la fonction publique. Et cela obligerait à regarder en face la question de la coexistence d'agents statutairement protégés et d'autres qui ne le sont pas...

Valérie Devillechabrolle

« A Paris, avec 2 400 francs par mois, il est impossible d'être autonome »

*« **JE ME SUIS FAIT TOUT SEUL** et tant pis si je me suis raté »*: Bernard, âgé de cinquante-huit ans, ancien camelot et ancien routard, a l'humour acide d'un W.C. Fields pour raconter à gros traits une vie plutôt agitée, qui l'a finalement conduit à rejoindre, en 1990, les rangs des RMistes parisiens. *« J'en ai bavé »*, dit-il, pour ajouter aussitôt qu'il ne « [fait] *pas un chemin de croix »* d'une enfance difficile (père inconnu, maison de correction), de vingt-neuf mois de guerre d'Algérie ou de *« trois ans de taule »*. Ce qui lui a *« fait mal »*, c'est d'avoir dû, la cinquantaine sonnant, *« poser son sac »* sans espoir, à son âge, d'obtenir un emploi déclaré.

« J'ai alors retrouvé, explique Bernard, *un pote déménageur, qui, du reste, me fait encore travailler maintenant, par exemple pour débarrasser des caves. Avant, je faisais parfois le mois avec 400 francs. La vraie galère. Heureusement, je ne bois pas et, à Paris, on se débrouille toujours pour manger. »* Aux Restos du cœur? Bernard, avec d'autres, les fuit *« parce que, sur cinquante personnes, il y a quarante-huit étrangers qui vous passent devant »*. Il a aussi renoncé aux foyers d'hébergement *« parce qu'il faut même planquer ses godasses sous l'oreiller »*. Ce célibataire a eu *« la chance »* d'être souvent logé par *« des copines »*, servi par un physique d'ancien beau gosse, par son bagou de camelot parigot, par une *« culture d'autodidacte »* enrichie par son expérience et une passion pour le cinéma : *« Je n'ai jamais eu la télévision, ça rend légume. Dès que je le peux, je me paie une toile et, plus rarement, un petit concert à Pleyel, mais c'est 100 ou 200 balles la place. »*

Alors, on peut vivre tout à fait « décemment » avec le seul RMI (2 325 francs par mois) à Paris ? Ce serait évidemment trop beau. Son travail « au noir » peut lui rapporter 1 000 francs en un mois, *« mais c'est aléatoire et* [il n'aura] *pas toujours la force nécessaire »*. Surtout, il perçoit la pension d'ancien combattant d'Algérie : *« 2 500 francs par an*, précise-t-il, *mais depuis un an seulement. »* Il peut aujourd'hui louer une chambre dans un hôtel meublé du 15[e] arrondissement, après avoir *« bataillé dur »* pour obtenir à la fois une aide personnalisée au logement (APL) de 1 500 francs mensuels et cette location : 9 mètres carrés, un lit, une table, une chaise, une armoire, un lavabo, avec douche et W.-C. sur le palier, pour... 2 010 francs par mois. Il a donc 510 francs à débourser et, comme tous les bénéficiaires de l'APL, une somme forfaitaire de 279,07 francs par mois lui est déduite du RMI. L'Etat grappille d'une main...

« PERSONNE NE ME FAIT CONFIANCE »

Georges, âgé de cinquante-sept ans, ancien garçon de café, touche lui aussi *« la pension d'Algérie »*, avec le RMI, *mais il* cherche désespérément un toit. *« Je suis évidemment prêt à payer à un particulier*, dit-il, *mais je ne trouve personne qui me fasse confiance. J'ai failli avoir une chambre de bonne, sans eau, pour 1 500 francs par mois, mais la propriétaire a refusé en me disant*: « Vous n'êtes pas sûr de toujours avoir le RMI ». » Il n'a pas perdu tout espoir, ni surtout toute volonté de travailler. *« Il y a deux ans*, indique-t-il, *j'ai demandé un contrat d'insertion dans la restauration. On m'a envoyé dans une résidence pour personnes âgées, à Paris. Je m'y plaisais et, sans blague, les petits vieux m'adoraient. Et puis, au bout de six mois, on a décidé de me faire faire une formation, même pas dans mon métier. A cinquante-cinq ans, je me suis retrouvé à l'école, avec des jeunots, à compter, par exemple, combien il y avait de petites annonces dans un journal et des conneries comme ça. J'y suis pas resté longtemps, et d'ailleurs on m'a donné raison parce qu'ensuite j'ai eu un CES* [contrat emploi-solidarité] *dans la même résidence. »*

« Malheureusement, poursuit-il, *on a appris, dans cette maison, que j'étais sans domicile fixe, et la directrice m'a alors dit qu'elle était* « désolée » *de ne pas pouvoir me garder, pour la réputation de l'établissement. »* Georges évite aussi les foyers d'hébergement et assure : *« Le car des sans-abri* [SAMU social] *donne toujours les mêmes adresses. J'ai été agressé à Nicolas-Flamel. Le foyer de la Croix-Rouge, quai de Valmy, était très bien mais il a été fermé. »* Alors, l'ancien garçon de café continue d'occuper un emplacement, qu'il s'est aménagé dans la rue, avec matelas et camping-gaz. Il a un ami kiosquier, *qui, pour 40* francs, *lui donne à livrer* à France 2 *« la fournée des journaux qui arrivent en retard »*. Mais, remarque-t-il, *« cela n'arrive pas souvent en ce moment »*, *et il passe des journées à lire dans le métro.*

Francis, lui, y fait la manche. Agé de trente-quatre ans, ce jardinier de formation, handicapé par un accident à la main droite, *avoue gagner, en plus du RMI*, 2 000 à 2 500 francs par mois, en mendiant, en *« faisant la plonge »* ou en *« nettoyant l'intérieur des bateaux-mouches »*. Aucun hôtel, aucun foyer, ne veut *non plus de lui*, parce *qu'il ne se séparerait pour rien au monde* de son chien noir. Un animal pour lequel il dépense *« trois fois rien »* en nourriture, mais un peu plus en soins : *« De 50 à 200 francs par visite chez le vétérinaire. »* Un compagnon qui lui coûte surtout cher lorsque lui-même est *« ramassé par les bleus »* (les policiers chargés de l'assistance aux sans-abri). *Moi, ils m'embarquent au centre de Nanterre et mon chien à la SPA de Gennevilliers. Pour le récupérer, il faut que je paie 200 francs à la fourrière »*. Actuellement, Francis suit des cours de rattrapage en jardinage. *« Tout ce que je veux, c'est travailler, par exemple à la Ville de Paris, et avoir une chambre de bonne avec mon chien. Je pourrais payer. »*

En fait, on peut « subsister » avec le RMI à Paris, sans tomber dans la délinquance, à condition d'avoir... d'autres ressources. Et d'être hébergé par des parents, des amis, des relations, avec le risque bien connu, surtout pour une femme, d'être amené à se prostituer. La prostitution « occasionnelle » est en expansion, selon l'Amicale du nid. Ou bien on doit quitter les lieux, trouver *d'autres amis ou squatter*. Cette jeune femme âgée de vingt-huit ans, pour laquelle joue justement la solidarité féminine, témoigne : *« A Paris, il est impossible d'être autonome avec le RMI seul. L'aide qu'il apporte ne peut être que momentanée. Il faut avoir un réseau d'amis, se faire aider par les associations, même si les informations sont difficiles à obtenir, et surtout ne pas se laisser aller, se bouger tout le temps pour trouver un emploi, un logement. Sinon, c'est vite la déprime. »*

M. C.

René Lenoir, président de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux

« Les problèmes d'exclusion ne peuvent être réglés sans une participation active de la société civile »

L'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss), qui regroupe 160 associations, 7 000 établissements et 500 000 membres, coordonne le réseau Alerte, fort des plus grandes associations de solidarité et initiateur d'un « pacte contre la pauvreté et l'exclusion ». Son président, René Lenoir, ancien secrétaire d'Etat à l'action sociale de Valéry Giscard d'Estaing, estime que les vraies solutions aux problèmes d'exclusion dépassent les limites d'une éventuelle loi-cadre.

« M. Jospin et M. Chirac ont tous deux adopté l'idée d'une loi-programme contre l'exclusion. Qu'en pensez-vous ?

– Notre document, intitulé « Pour un pacte contre la pauvreté et l'exclusion », n'évoque pas expressément une loi. Certaines associations sont pour, d'autres y sont opposées parce que la démarche de la campagne Alerte a ceci d'original qu'elle interpelle tout le monde. On peut redouter que l'annonce d'une loi ne remette les Français dans un état d'esprit qui consiste à dire : « L'Etat n'a qu'à... » Notre sentiment profond est que les problèmes d'exclusion ne peuvent être réglés sans une participation active de la société civile. Une loi peut être utile. Mais commençons par dire ce qu'elle ne doit pas être : la réaffirmation de principes qui sont déjà dans la Constitution, par exemple l'égalité des droits. Surtout, elle ne doit pas enfermer une catégorie de personnes dans un droit spécifique qui serait une sorte de sous-droit.

– Vous ne semblez pas favorable à une telle loi ?

– Je n'y suis pas opposé. Elle pourrait fixer un cadre pour un travail législatif ultérieur. Par exemple, quand on traitera du financement de la protection sociale, on pourra se référer à une philosophie affirmée là. Une loi peut contenir des engagements chiffrés dans certains domaines, comme le logement social. Il faut de plus garantir l'Etat de droit, et prévoir pour cela, des instances de médiation et de recours. En matière de logement, la loi Besson est bonne, mais les pouvoirs publics n'ont pas les mêmes contraintes pour l'appliquer qu'ils ont dans le domaine de l'éducation, par exemple. Autant d'enfants, autant de places dans les écoles : cette obligation a toujours été respectée. Il faut que le droit social comporte le même type de garanties.

– Cela suppose-t-il des moyens financiers nouveaux ?

– Oui. La loi-cadre pourrait annoncer une réforme fiscale. L'endettement public étant déjà très lourd, il faudra bien opérer un prélèvement fiscal supplémentaire. Quand on regarde le prélèvement obligatoire dans son intégralité – impôts et cotisations sociales –, on voit que la partie progressive (impôts sur le revenu, sur la fortune et sur les successions) ne représente que 11 %, alors que la partie proportionnelle totalise 65 % (TVA, CSG, cotisations sociales déplafonnées) et la partie dégressive (les cotisations de retraite) 24 %. Chez nos voisins européens, la partie progressive est de l'ordre de 30 %, avec des pointes beaucoup plus élevées dans certains pays nordiques. Une loi-cadre doit donc annoncer les principes d'une réforme d'ensemble.

» Cependant, les vraies solutions dépassent le cadre d'une loi. Il y a nécessité de transformer des dépenses passives de chômage en dépenses actives. Le domaine d'activité de l'Uniopss recouvre au moins deux secteurs où il existe une forte demande d'emplois de services : celui de la grande dépendance des personnes âgées et celui des personnes handicapées. Ces emplois ainsi créés coûteraient cher, disent certains. Ce n'est pas vrai. Il s'agit d'emplois d'aides-soignantes et d'aides-ménagères.

– Des revendications sociales, notamment salariales, ont marqué ces dernières semaines. Les approuvez-vous ?

– L'augmentation des salaires est une piste possible dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Quand j'ai écrit *L'Etat disjoncte* (Editions La Découverte), il y a quasiment un an, livre dans lequel j'évoque ce thème de la hausse des salaires, ce n'était pas le sujet, pensait-on à l'époque. Aujourd'hui, on y vient... Certaines entreprises croulent sous les profits et n'investissent pas pour autant. Qu'elles donnent au moins des salaires décents !

– La réduction de la durée du travail vous paraît-elle une autre solution possible à l'exclusion ?

– La croissance, qui restera modérée, n'absorbera qu'un chômeur sur trois. Les grands chefs d'entreprise disent que si, dans dix ans, environ 30 % de la population active a accepté un travail à temps partiel, on peut espérer qu'un deuxième chômeur sera aborbé. Il n'en restera plus qu'un troisième. Ce troisième est supportable par la société. Le tiers secteur, celui de l'économie sociale, peut utiliser ces personnes.

– Alerte préconise la création d'un comité interministériel et d'un observatoire statistique. En quoi consisteraient-ils ?

– Je souhaite un comité interministériel permanent qui groupe les principaux ministères concernés et engage les actions en matière de pauvreté et d'insertion. C'est la seule façon d'obtenir des actions cohérentes obéissant à une logique commune. Quant à l'« observatoire », il y en avait un qui s'appelait le CERC et qui a été à peu près supprimé. Il faut le remettre à niveau.

Propos recueillis par François Bonnet et Michel Castaing

هكذا من الأصل

Le Conseil de l'Europe veut renforcer les droits des enfants dans les procédures de divorce

Un projet de convention améliore la représentation des mineurs mais ne leur permet pas encore de saisir la justice

Le projet de convention adopté, mardi 25 avril, par l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe vise à élargir l'autonomie ainsi que les *droits des mineurs dans les procédures judiciaires familiales*. Ce texte reconnaît par exemple aux enfants un droit à l'information. *Néanmoins, certains des trente-quatre pays membres du Conseil de l'Europe regrettent le manque d'ambition du projet de convention qui, notamment, ne tranche pas la délicate question de la possibilité pour les enfants d'intenter eux-mêmes une action en justice.*

ON POURRAIT PENSER que la question des droits des enfants fait l'objet d'un large consensus. Il n'en est rien. Certes, la communauté internationale reconnaît que l'enfant a des droits – plus de cent cinquante Etats ont ratifié la convention des Nations unies adoptée en 1989 – mais les difficultés surgissent lorsqu'il s'agit de définir le champ d'application et la portée de ces droits. Le projet de convention européenne adopté, mardi 25 avril, par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'efforce de concilier la conception selon laquelle l'enfant n'a qu'une capacité limitée à agir de manière rationnelle et celle qui, au contraire, considère que la plupart des mineurs sont parfaitement capables de tels choix et doivent être intégrés au processus de décision les concernant.

AUTONOMIE

Le texte part du principe que les enfants doivent être respectés en *tant qu'individus et obtenir* une plus grande autonomie dans les procédures judiciaires familiales. Elaborée par un comité d'experts *sur le droit de la famille, la convention* ne traite pas des droits des enfants victimes ou auteurs de délits mais uniquement des procédures *familiales qui vont modifier* le cours de leur vie. Divorce et séparation des parents sont donc directement en cause, de la désignation du lieu de résidence à l'exercice du droit de visite. Le projet reconnaît aux enfants le droit d'être informés et d'exprimer leur opinion *dans le courant de la procédure.*

Il leur permet en outre de demander et d'obtenir la désignation d'un représentant spécial lorsque *les détenteurs des* responsabilités parentales se voient privés de la faculté de les représenter en raison d'un conflit d'intérêts.

LA « DIVORCIALITÉ » MONTANTE

Les trente-quatre Etats membres du Conseil de l'Europe ont aussi prévu le droit, pour l'enfant, d'être assisté d'une personne de son choix ou d'un avocat. Des devoirs sont imposés à l'autorité judiciaire qui, tenue d'agir promptement, *doit s'assurer que les mineurs ont* reçu toutes les informations nécessaires et qu'ils ont été consultés.

Alors que la progression de la « divorcialité », comme l'appellent les experts, touche la quasi-totalité des pays européens (en France, les *divorces ont été multipliés par* trois entre 1970 et 1993), le sort des enfants impliqués dans des procédures judiciaires diverge d'un Etat à l'autre. La prise en compte de la *parole de l'enfant est diversement* appliquée. Certains pays comme la Suède permettent aux plus de quinze ans de saisir directement *les autorités compétentes, d'autres* imposent la désignation d'un représentant. En Italie, l'enfant n'a pas légalement le droit d'être écouté, mais la justice garde la faculté de l'auditionner. En France, le mineur peut s'exprimer devant le juge, mais cela n'est pas systématique.

En se limitant au « plus petit dé*nominateur commun* », le projet peut apparaître timide. *« La convention aurait pu être plus ambitieuse »*, a conclu le rapporteur du projet devant l'Assemblée parlementaire du Conseil. *Le texte* n'aborde pas la question – controversée – de la possibilité pour les enfants d'intenter eux-mêmes une *action en justice afin de faire valoir* leur droit de parole ou pour contrer leurs parents. Les auteurs justifient cette absence en expliquant que la Cour européenne des droits de l'homme reconnaît déjà *« le droit des enfants de déposer des plaintes indépendantes et même contre la volonté de leurs représentants légaux »*.

Autre critique, et non des moindres, le texte confère des droits procéduraux aux enfants *« considérés par le droit interne comme ayant un discernement suffisant »*. La voie à des interprétations divergentes est largement ouverte, à moins que le texte final *de la convention ne définisse plus* précisément cette notion de *« discernement »*. Enfin, le projet de convention recommande de *confier à un « organe national »* la défense des droits des enfants mais ne prévoit pas la nomination d'un médiateur dans chaque pays, comme c'est le cas en Norvège notamment. Il faut donc s'attendre que l'harmonisation des lois et des pratiques dans les différents Etats traîne en longueur.

Michèle Aulagnon

La timidité de la législation française

EN MATIÈRE DE DROIT DE L'ENFANT *dans* les procédures familiales, la législation française est très proche du projet de convention adopté par le Conseil de l'Europe. La loi du 8 janvier 1993 souligne que, *« dans toute procédure le concernant, le mineur capable de discernement peut (...) être entendu par le juge »* et précise que, lorsqu'il *« en fait la demande, son audition ne peut être écartée que par une décision spécialement motivée »*. Fort de ces dispositions, le ministère de la justice assure que la France n'aura aucune difficulté à appliquer la convention européenne.

Dans les faits, la situation est plus complexe et témoigne d'une certaine inertie de la pratique judiciaire. Les associations regrettent qu'aucun enseigne*ment spécifique* sur les textes relatifs aux droits de l'enfant ne soit dispensé lors des études à l'Ecole nationale de la magistrature, pas plus que ne sont explicitées les techniques d'entretien avec les enfants. Ce manque de formation entraînerait une réticence de certains magistrats à *entendre des mineurs. D'autre part, le droit de ces derniers à être entendus est mal* connu, notamment par les parents qui cherchent à utiliser le témoignage de l'enfant dans leur propre intérêt.

Selon le Conseil français des associations pour les droits de l'enfant (Cofrade), un examen attentif des textes en vigueur montre que l'audition de l'enfant n'est qu'une possibilité donnée au juge, dont l'exercice est laissé à sa seule discrétion. Même lorsqu'un *mineur demande expressément* à être *entendu*, le magistrat peut s'y opposer, sous le couvert *« purement formel »* d'une ordonnance motivée.

Confronté à ce décalage entre le droit et la pratique, le Cofrade considère toutefois que le projet de convention européenne *« va renforcer la pression sur l'institution judiciaire et les pouvoirs publics »*. Les associations souhaitent aussi que la loi permette à l'enfant d'être assisté d'un avocat.

M. A.

■ **JUSTICE : un élu des Alpes-Maritimes a été relaxé par le tribunal** correctionnel de Grenoble, vendredi 28 avril. Charles-Ange Ginésy, vice-président du syndicat intercommunal de Valberg et adjoint au maire de Péone, était poursuivi pour ingérence à la suite d'une plainte déposée le 4 décembre 1990 par cinq conseillers généraux niçois de l'opposition. Selon l'accusation, le syndicat intercommunal de Valberg, qui avait reçu entre 1987 et 1989 20 millions de francs de subventions du conseil général des Alpes-Maritimes, avait concédé plusieurs secteurs d'activité à des sociétés dont Charles-Ange Ginésy était actionnaire.

■ **EDUCATION : Jean-Gustave Padioleau**, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP), a été licencié par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et n'a pas été autorisé à reprendre ses cours, mardi 2 mai. Sa titularisation a été refusée après que cet enseignant stagiaire depuis cinq ans à l'ESCP eut publié des points de vue critiques sur les missions et l'organisation des écoles de commerce (*Le Monde* des 19 janvier et 30 mars).

■ **CORSE : la mairie de Zonza (Corse-du-Sud)** et quinze agences bancaires ont été la cible d'attentats commis dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 avril, à Ajaccio, Bastia, l'Ile-Rousse et Corte qui ont essentiellement provoqué des dégâts matériels.

■ **ATTENTAT : la permanence du Parti communiste français** et de Robert Hue à Menton (Alpes-Maritimes) a été endommagée, dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 avril, à la suite d'un début d'incendie provoqué par un cocktail Molotov lancé par deux jeunes gens qui ont pris la fuite.

■ **TOXICOMANIE : un jeune ouvrier** d'une vingtaine d'années s'est injecté une dose mortelle d'héroïne à La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie) après avoir été licencié vendredi 14 avril. Les fournisseurs de la drogue, un couple de la région, ont été écroués.

CARNET

DISPARITIONS

Willem Frederik Hermans

Un grand écrivain néerlandais

C'EST l'une des plus grandes figures de la littérature néerlandaise d'après guerre qui est morte, jeudi 27 avril, à Utrecht (Pays-Bas).

Né en 1921 à Amsterdam, Willem Frederik Hermans appartenait à la génération des *« vijtifers »* (ceux des années 50), jeunes auteurs en révolte contre la prose et la poésie trop traditionnelles, à leurs yeux, pratiquées par leurs aînés des années 30 (eux-mêmes identifiés par leur légendaire revue littéraire, *Forum*). Esprit caustique, pessimiste, Willem Frederik Hermans s'est attaché à dénoncer, au travers de ses romans, l'étroitesse de la vie intellectuelle qu'il prêtait à son pays, celle du monde universitaire notamment. Il le connaissait d'autant mieux qu'après avoir obtenu son doctorat de géographie physique à Amsterdam, en 1955, il fut lui-même professeur à l'université de Groningue. Brouillé avec ses collègues, l'écrivain tira de cette expérience un livre satirique sur le milieu universitaire : *Entre professeurs*.

Il vécut ensuite entre Paris et Bruxelles, se tenant éloigné de la scène médiatique de son pays, et repoussant avec obstination tous les prix littéraires (excepté, en 1977, celui de la littérature néerlandaise). Willem Frederik Hermans ne ménageait pas non plus ses critiques à ceux qu'il appelait les *« Goliaths »* de la littérature européenne : les écrivains anglais, allemands et français. Comment prôner l'unification culturelle de l'Europe, demandait-il, tant que les littératures des *« contrées plus modestes »* demeurent ignorées ? *« Aux Pays-Bas, en Norvège, en Espagne, en Italie,* disait-il dans *Le Monde* du 25 mars 1984, *ils sont légion ceux qui savent lire le français, l'anglais et l'allemand. Ainsi les littératures des grands pays débordent-elles sur les cultures moins prestigieuses. Mais on chercherait en vain un courant en sens inverse. »*

Parmi les responsables de ce manque de réciprocité : les traducteurs des *« petits domaines linguistiques »*, dont il se plaignait souvent. C'est ainsi qu'outré par la version française de sa *Chambre noire de Damoclès* (Seuil, 1962), l'un de ses trois principaux romans, il refusa désormais d'autoriser la traduction dans notre langue de ses autres ouvrages.

En revanche, ses œuvres furent publiées en anglais, en allemand ainsi qu'en afrikaans. Il appréciait particulièrement, en effet, l'Afrique du Sud au point d'avoir des démêlés avec les autorités des Pays-Bas qui lui reprochèrent de passer outre aux consignes de boycottage du régime d'apartheid.

Willem Frederik Hermans a été également un essayiste fécond : on lui doit une biographie de Multatuli, un écrivain du XIXe siècle, chroniqueur contestataire des Indes néerlandaises, ainsi que des pamphlets à cibles multiples – *L'Univers sadique* et *Mandarines au vitriol* – dont le ton violemment polémique contribuait à en faire – l'antisémitisme en moins – une sorte de Céline des Pays-Bas.

Nicolas Weill

■ **ANNIK BEAUCHAMPS**, qui incarna « Madame Inter » de 1966 à 1970, est décédée des suites d'un cancer, dimanche 30 avril, à Paris. Née le 17 juin 1940 à Caudéran (Gironde), Annik Beauchamps fut d'abord comédienne, avant d'entrer à France V, la télévision française en Algérie. Elle fut animatrice dans l'émission « *Salut les copains* » (Europe 1), de 1962 à 1964, avant que Roland Dhordain ne l'embauche à France-Inter : au sein de l'émission « Enfin seule », la jeune femme produira et animera pendant cinq ans « Madame Inter », magazine destiné aux 5,5 millions d'auditrices d'alors. Elle s'y consacre, en compagnie d'une avocate, aux questions intéressant les femmes. Le choix d'un sujet comme la contraception sur les ondes nationales y fera l'objet d'un mini-scandale. En 1970, elle travaille pour TF 1 (« Réponse à tout », « Une minute pour les femmes »), puis y présente le journal télévisé de 23 heures, en 1982. Après avoir animé le magazine culturel quotidien « *Les Rendez-vous d'Annik* » (TF 1), elle collabore à RFO puis crée son entreprise de communication. Divorcée de Xavier Gouyou-Beauchamps, actuel directeur général de France 3, Annik Beauchamps était remariée et mère de trois enfants.

AU CARNET DU MONDE

Décès

– Lucy Courvoisier-Domange,
sa mère,
Arienne et Michel Courvoisier-Middelaer,
Jacqueline et Félix Speiser-Courvoisier,
Liliane et Georges Charrière-Courvoisier,
ses frères et sœurs,
Eric-Michel et Ludmilla Tort,
Emanuel, Stéphane et Eric Speiser,
Sandra et Laura Charrière,
ses neveux et nièces,
Et leurs familles,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

France COURVOISIER,
maître de conférences
à l'Institut national agronomique
Paris-Grignon,

survenu le 10 avril 1995.

Le service religieux aura lieu, le vendredi 5 mai, à 10 h 30, en l'église réformée de Port-Royal, 18, boulevard Arago, Paris-13e.

L'inhumation aura lieu le vendredi *5 mai, à 15 heures,* au cimetière d'Oncy-sur-Ecole.

4, chemin des Résistants,
BP 39, 91490 Oncy-sur-Ecole.

– Le 27 mars, Il rappelait à Lui

Mme Rosette BALABANE,
née Farah.

Le 7 mai, la messe de 11 heures sera l'office du quarantième jour, en l'église grecque catholique de Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris-5e.

– Mme Annick Chiffoleau,
son épouse,
M. Jacques Chiffoleau,
M. et Mme Jean-Paul Canévet,
Manuel, Florent et Clara,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel CHIFFOLEAU,

survenu le 28 avril 1995, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques ont eu lieu, à Nantes, le mardi 2 mai.

14, rue Brindejonc-des-Moulinais,
44000 Nantes.

– M. Maurice Lemoine
et ses enfants,
Les familles Jugé et Lemoine
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Solange LEMOINE,
née Jugé,

survenu le 28 avril 1995.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 3 mai, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Clignancourt, place Jules-Joffrin.

– Les membres du Laboratoire de psy*chologie du développement et de l'éducation de l'enfant* (université Paris-V-CNRS) ont la tristesse de faire part du décès de M. le *professeur honoraire* à l'université Paris-V.

Pierre OLÉRON,
fondateur du laboratoire.

– Mme J. P. Schoeller, née A. Muller,
sa femme,
M. et Mme Y. Appia,
ses sœur et beau-frère,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme B. Schoeller,
ses frère et belle-sœur,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme D. Isaac,
ses oncle et tante,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Palanchon, Muller et Rochat,
Ainsi que ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Jean-Paul SCHOELLER,

survenu le 14 avril 1995.

Selon sa volonté, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Un service d'action de grâce sera célébré, le samedi 6 mai, à 11 heures, au temple de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, à Paris.

– La famille,
Et les amis de

Jean P. Guillaume,
directeur de la rédaction
de *Psychologie médicale*
et bibliophile,

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu brutalement le 26 avril 1995.

La levée du corps aura lieu le 4 mai, à 8 h 15, à l'amphithéâtre de la Pitié-Salpêtrière, 22, rue Bruant, Paris-13e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les adhérents du Groupe des libres *penseurs de la Commune de Paris* A.-Lorulot,
ont le regret d'annoncer le décès de leur *camarade et amie*

Aurélie TARDIF,
née Rabany,

survenu le 16 avril 1995.

Le corps a été incinéré au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Ses cendres ont été dispersées au Jardin du souvenir, dans la plus stricte intimité, selon ses dernières volontés.

Remerciements

– Mme M. Boardman-Portal
remercie chaleureusement celles et ceux qui ont manifesté leur attachement et leur fidélité à la mémoire du

professeur Roger PORTAL.

Anniversaires

– Porto-Vecchio, 25 avril 1895,
Cavaillon, 11 juillet 1965.

Aldo GUALANDI

aurait eu cent ans cette année.

Delphine

est associée à son souvenir.

– Le 2 mai 1994,

José-Maria MONINO-ORLIANGES

nous quittait.

« Au milieu de la nuit,
il demandait le soleil,
il voulait le soleil,
il réclamait le soleil. »
Complainte de l'homme exigeant,
dans *Le Fleuve caché*, Jean Tardieu.

– Il y a neuf ans,

Sophie

nous quittait avec

Tina.

Merci à tous ceux qui en gardent vivant l'affectueux souvenir.

– Le 3 mai 1994, nous quittait

Jean-Jacques SOULA.

Un an après, le choc de la mort a fait place à la douleur de l'absence. Seuls nous qui l'avons connu et aimé pouvons *le faire revivre. Pensons toujours à lui.*

Marie,
sa fille.

Communications diverses

**– *Droits de l'homme...*
Enfin : tout peut changer !**

La proposition d'emploi de sauvegarde soutenue par une pétition de 230 maires et villes de France est exposée et motivée dans le périodique *le Canard* des droits de l'homme et de la femme, no 15, et son financement dans le no 16.

Ces imprimés sont envoyés gratuitement sur demande, y joindre une enveloppe timbrée à l'adresse du Centre des droits de l'homme, BP 16, 75622 Paris Cedex 13.

Information et suivi de l'action par téléphone, *vingt-quatre heures sur vingt-quatre*, au prix normal : (1) 45-82-77-77.

Rappel d'un argument exposé par un haut fonctionnaire de la police, spécialisé dans les problèmes de société : « ... *Si on ne fait rien pour les jeunes et qu'on laisse les « exclus » se débrouiller, ils entreront naturellement en délinquance comme d'autres vont au travail...* »

Soutenances de thèse

– M. Philippe Dazet-Brun
soutiendra, le samedi 6 mai 1995, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, Sorbonne, une thèse de doctorat intitulée

« Auguste CHAMPETIER DE RIBES
(1882-1947).
Du christianisme social au centrisme ».

Cette soutenance est publique.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

La défaite en politique cette profonde blessure

ÇA arrive toujours un dimanche après-midi. Cloîtré dans un bureau ou une permanence électorale, seul ou entouré de quelques fidèles, on regarde passivement tomber, un à un, les résultats. Il y a bien eu ces signes avant-coureurs, ces mauvais sondages auxquels on ne voulait pas croire, ces poignées de main qui se faisaient moins chaleureuses, ces regards qui se détournaient, ces permanences qui se vidaient, mais rien, rien n'avait vraiment préparé à cet instant où quatre chiffres, dont deux après la virgule, se refusent obstinément à prendre de l'altitude et restent là, juste en dessous, du mauvais côté de la barre. Quatre chiffres et une défaite. Quatre chiffres qui signifient battu, c'est-à-dire rejeté, renvoyé, déchu.

C'est d'abord cela une défaite, ce *« sentiment d'abandon et d'amour brisé »* que tant d'hommes politiques confessent. Une impression de profonde injustice, parfois de la colère et de la rancœur à l'égard de ces électeurs auxquels ils pensaient avoir tant donné et qu'ils croyaient fidèles et reconnaissants. La défaite, tous disent qu'elle fait partie de l'aventure de la vie politique, tous reconnaissent aussi qu'elle les a sonnés, meurtris, profondément blessés. Du député qui ne retrouve

Un échec en politique, c'est d'abord ce « sentiment d'abandon et d'amour brisé » que tant de politiciens confessent, cette impression de grave injustice, c'est parfois de la colère et de la rancœur à l'égard d'électeurs « infidèles »

pas la confiance des électeurs de sa circonscription au maire qui perd celle de sa ville, jusqu'au président de la République éconduit après sept ans de mandat.

Valéry Giscard d'Estaing est, sans doute, de tous les hommes politiques, celui qui a décrit avec la plus terrible impudeur l'épreuve de la défaite. Dans un long livre thérapie, *Le Pouvoir et la Vie*, il raconte (en deux tomes, parus respectivement en 1988 et 1991), comment il a senti, au lendemain de son échec de 1981, *« se développer une affinité, une lointaine parenté »* entre lui-même et les enfants frappés d'autisme. *« Mon énergie s'appliquait d'instinct au seul but de protéger ma vie, en négligeant la réalité extérieure »*, écrit-il, après avoir confié que, jusqu'en 1988, il n'a *« jamais jeté les yeux sur la page politique d'un journal quotidien ou d'un hebdomadaire »*, pas lu *« un seul article* [le] *concernant »*, ni regardé *« une seule fois le journal télévisé du soir par crainte que* [son] *nom y soit mentionné »*.

Même annoncée, prévisible, une défaite n'est jamais acceptée. *« On le sait, mais on ne s'y prépare pas. S'y préparer, ce serait se résigner »*, observe Nicolas Sarkozy, porte-parole du candidat Edouard Balladur. Viennent alors ces quelques heures où, même défait, l'acteur a encore un acte à jouer. Il lui faut sortir, faire bonne figure, remercier et consoler les militants, prononcer un ultime discours à la rhétorique convenue – *« demain, commence la reconquête... »*. Puis arrive ce terrible instant *« où les autres vont se coucher »* et où l'on se retrouve seul avec sa défaite et *« un grand coup sur la tête »*. Là commence ce que beaucoup appellent leur *« travail de deuil »*.

« Une campagne électorale, c'est un moment irrationnel, passionnel, vécu en équipe. Quand la défaite arrive, on est en état de manque. Brutalement, la vie autour de soi s'arrête », remarque Renaud Donnedieu de Vabres, directeur de cabinet de François Léotard, qui a vécu toute la campagne du premier tour aux côtés d'Edouard Balladur. *« On a besoin de continuer, comme si rien ne s'était passé, de se retrouver entre nous »*, poursuit-il. La réunion des comités de soutien du premier ministre-candidat, mardi 24 avril, Renaud Donnedieu de Vabres l'a vécue *« comme un enterrement : toute la famille est là, c'est rassurant, on se sent encore très entouré »*. Puis, observe-t-il, *« chaque jour qui passe, disperse davantage les gens et permet de compter les vrais fidèles »*. A la première épreuve – s'avouer battu –, succède celle, terrible en politique, de l'abandon et de la trahison, que Nicolas Sarkozy préfère appeler pudiquement *« les aléas de la nature humaine »*. Le ministre du budget confie que, dans les jours qui ont suivi sa défaite, Edouard Balladur lui a simplement dit : *« Souvenez-vous de ce qui se passe, Nicolas, regardez bien, n'oubliez rien. »*

« La première semaine, la tristesse l'emporte. Les ennuis commencent après, constate Jean-Pierre Raffarin, président (UDF) de la région Poitou-Charentes, proche conseiller de Valéry Giscard d'Estaing. *On rejette tout, il faut trouver des coupables. L'échec avilit à l'excès. Parce qu'en politique, il est public. Battu, vous incarnez la défaite. »* Un conseiller de Raymond Barre se souvient encore de ce lendemain de défaite *« hargneux, vengeur »*, après le premier tour de l'élection présidentielle de 1988, quand l'ancien premier ministre avait convoqué ses comités de soutien à la Maison de l'Amérique latine, à Paris, pour dresser le bilan des uns et des autres et sermonner ceux qui n'avaient pas obtenu de bons résultats. *« Tout le monde était responsable de sa défaite, sauf lui »*, explique-t-il.

MONIQUE PELLETIER a, elle aussi, encore en mémoire les jours sombres qui ont suivi l'échec de Valéry Giscard d'Estaing en mai 1981. Animatrice de la cellule de campagne du président-candidat, l'ancien ministre des droits de la femme a dû insister auprès de lui pour qu'il vienne remercier les militants, le mercredi 13 mai. *« Tout se passait comme s'il ne voulait pas voir ceux qui lui rappelaient sa défaite »*, remarque-t-elle.

L'échec en politique, *« ce n'est pas une simple péripétie »*, remarque Bernard Stasi, *« car en démocratie, on n'existe que si l'on bénéficie de la confiance des électeurs »*. Le vice-président du CDS en sait quelque chose : la perte de son mandat de député, en 1993, lui a coûté le portefeuille ministériel promis dans le gouvernement d'Edouard Balladur. Comme d'autres, il a ressenti douloureusement ce jour où, *« cette légitimité qui nous faisait exister, brusquement, se dérobe. On est nié dans son existence, brutalement rejeté du monde qui était le sien. On regarde alors ceux qui ont survécu comme des êtres étranges, évoluant dans une planète désormais inaccessible »*. Il faut, d'abord, tenter de comprendre. *« On regarde au microscope les résultats, quartier par quartier, ville par ville. On essaie de trouver des réponses, des excuses, de se rassurer »*, souligne Thierry Mandon, battu en 1993, après cinq ans de mandat de député de l'Essonne.

Il y a ensuite tous ces gestes à accomplir dans les jours qui suivent, qui sont autant de rappels d'un nouveau statut de battu. Pour un ancien député, cela signifie d'abord retourner à l'Assemblée nationale pour débarrasser son bureau, prendre congé de ses collaborateurs parlementaires, fermer la permanence de sa circonscription. François Hollande, ancien élu (PS) de la Corrèze, a un souvenir aigu du moment où il a dû retirer, dans l'entrée de l'immeuble, sa plaque de parlementaire. *« Il y a un côté dégradation publique »*, note-t-il.

Ceux dont la notoriété et le rang ne tenaient qu'à une cocarde tricolore, parce qu'ils ne disposent pas, par exemple, d'un autre mandat important, évoquent avec pudeur leur *« petite mort »*. *« Du jour au lendemain, on disparaît, on est rayé des fichiers. Alors que l'on croulait sous les invitations, le courrier et le téléphone s'arrêtent »*, raconte Thierry Mandon. *« Pour l'électeur, l'échec est une faute. Malheur au vaincu ! C'est ce qui donne son caractère violent à la vie politique »*, observe Jean-Pierre Raffarin.

Il est une autre violence qui s'abat sur les déchus avec la force d'un couperet : celle du protocole, ces règles sacrées qui distribuent les rangs d'honneur dans la moindre cérémonie de chef-lieu de canton. *« Il faut accepter de changer de place, de régresser, de quitter ce premier rang auquel on s'était habitué. Il faut se mettre désormais à la place à laquelle on vous accepte, et non plus à celle que votre mandat imposait aux autres »*, raconte Bernard Poignant, maire (PS) de Quimper, battu en 1993. A ces blessures d'orgueil, l'ancien député breton en ajoute une autre, celle du *« journal du mardi »*. *« Dans la presse régionale, le lundi qui suit une élection, on ne donne le plus souvent que les résultats. Le mardi vient le commentaire. Et quand vous avez perdu, on vous trouve soudain beaucoup de défauts... »*

PLUS encore qu'aux législatives, la défaite aux élections municipales est cruelle. *« La ville est comme un être qui vous rejette »*, constate Bernard Stasi. *« En 1977, j'ai dû proclamer moi-même, en tant que maire, la victoire de mon successeur. Puis, à la première réunion du conseil municipal de la nouvelle majorité, il faut subir physiquement, dans la salle, le retour à la place de simple conseiller et assister au triomphe de son adversaire. »* Cette épreuve-là, confie-t-il, ne s'efface vraiment que dans la revanche, comme ce jour de 1983 où il a *« retrouvé la confiance »* de sa ville. Pour un Bernard Stasi qui, au lendemain de sa défaite, est allé se promener dans les rues d'Epernay, *« par défi, pour ne pas montrer le visage d'un battu »*, combien sont-ils à avoir été tentés de fuir, de se dérober, de *« raser les murs »*, d'abandonner ?

Pour ceux qui, en plus, ont goûté à la vie dans les ministères, la défaite est surtout un retour à la *« vie réelle »*. *« C'est un peu comme si vous mettiez pied à terre après une longue croisière en mer »*, observe Henri Nallet, ancien garde des sceaux et candidat malheureux aux législatives dans sa circonscription de l'Yonne. *« Il faudrait avoir l'hygiène mentale de se faire faire une carte de visite d'ancien ministre, dès que l'on entre au gouvernement »*, dit-il aujourd'hui. Ou, comme Yvette Roudy en 1986, avoir l'humour d'emporter, en guise de souvenir, la plaque en cuivre gravée *« Ministère des droits de la femme »* pour l'apposer sur la porte des toilettes de son

« On est nié dans son existence, brutalement rejeté du monde qui était le sien. On regarde alors ceux qui ont survécu comme des êtres étranges, évoluant dans une planète désormais inaccessible. »

appartement. Prédécesseur de Mme Roudy dans ce ministère, Monique Pelletier raconte en souriant une autre anecdote. Quelques jours après la défaite de Valéry Giscard d'Estaing, l'ancien ministre vedette de la campagne prend rendez-vous chez son coiffeur habituel. Au moment de payer, la coiffeuse, un peu gênée, lui chuchote : *« Maintenant, madame, nous ne vous ferons plus de réduction... »*

« Il m'a fallu presque un an pour assumer ma nouvelle peau, pour être capable de revoir tout le monde. Aujourd'hui, j'ai atterri », avoue simplement André Billardon. Un déménagement et de longues semaines d'introspection sont passés par là. En mars 1993, celui qui fut président du groupe socialiste – de 1984 à 1986 –, premier vice-président de l'Assemblée nationale en 1988, puis numéro deux du PS, responsable de la campagne socialiste pour le référendum sur Maastricht, et, enfin, pour quelques mois, ministre de l'énergie dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy, est redevenu « simple » président de la communauté urbaine du Creusot. *« Au début, je donnais des coups de pied dans les murs ou je tournais en rond dans mon jardin. D'un seul coup, j'ai redécouvert que le temps existait. Pendant quinze ans de mandat, c'était une notion que j'avais oubliée. »*

L'agenda noir, dont ils maudissaient si souvent la terrible surcharge, attend désormais d'improbables rendez-vous. Le train ou l'avion hebdomadaire qui les emmenait à Paris part maintenant sans eux. « Lorsqu'on est élu national, on s'installe dans le nomadisme. *C'est très dur quand ça s'arrête »*, constate l'ex-député breton Bernard Poignant. La capitale et ses lieux de pouvoir deviennent, pour beaucoup, un obscur objet de désir et de répulsion. Certains les fuient de longs mois, détournent instinctivement les yeux lorsqu'ils passent devant le Palais-Bourbon. Dans l'hémicycle, la tribune réservée aux anciens parlementaires reste presque toujours vide. Elle est baptisée *« le cimetière »*. Le 2 avril 1993, à quinze heures, André Billardon s'est tout de même *« infligé la peine »* de regarder la rentrée parlementaire à la télévision. Pour la première fois depuis quinze ans, il n'en était pas.

D'autres, au contraire, multiplient les prétextes pour humer à nouveau l'air de la capitale et se donner l'illusion de l'activité, en retrouvant les réunions de parti ou d'association. En 1986, après le changemment de majorité, comme en 1988, après l'échec de la droite à l'élection présidentielle – et avant que les juges ne s'inquiètent des méthodes de financement de la vie politique –, ceux qui en avaient les moyens ont multiplié les « antennes », ces bureaux situés le plus souvent dans l'aire immédiate du pouvoir – le triangle Assemblée-Matignon-Elysée – pour retrouver un peu de leur prestige perdu et attendre. Attendre et, surtout, préparer le jour hypothétique du retour. *« Il faut maintenir le deux étoiles au Michelin »*, résume Pierre Charon, un fidèle de Jacques Chaban-Delmas, qui a vécu aux côtés du maire de Bordeaux sa terrible défaite à l'élection présidentielle de 1974. Le *« deux étoiles »*, c'est-à-dire la réunion hebdomadaire de ce qui reste du cabinet, les rendez-vous avec la presse et les autres dirigeants politiques pour que, même battu, l'homme politique *« continue d'apparaître connecté »*.

LA défaite en politique est la plus impitoyable des sélections. Elle engloutit les plus faibles, endurcit les autres. *« C'est à sa capacité de rebondir après l'échec que l'on mesure l'homme d'Etat »*, constate Henri Weber, l'un des plus proches conseillers de Laurent Fabius. Celle de 1993 a coûté la vie de Pierre Bérégovoy, celle de 1981 ne cesse de hanter Valéry Giscard d'Estaing, celle de 1974 a cassé Jacques Chaban-Delmas, celle de juin 1994, aux élections européennes, a grevé l'avenir de Michel Rocard.

Présidant le dernier conseil des ministres du gouvernement socialiste de Pierre Bérégovoy, François Mitterrand a eu ces mots, le 24 mars 1993 (rapportés par Edith Boccara, dans *Mitterrand en toutes lettres*, Belfond, 1994) : *« La défaite, c'est comme un deuil. On croit qu'on ne s'en remettra jamais, comme si les forces de l'amour l'emportaient. Mais qu'y a-t-il de plus fort que les forces de l'amour, sinon les forces de la vie ? Il faut se battre, se battre de toutes ses forces. »* Jusqu'à un autre dimanche après-midi où, cloîtré dans un bureau, seul, ou entouré de quelques fidèles...

Pascale Robert-Diard



Des habits neufs pour le président

par Jacques Attali

AU premier tour, les Français ont très clairement exprimé leur *désir de neuf*. Et en même temps, en répartissant leurs voix *en cinq parts quasi égales, ils* ont signifié leur refus de confier à *un seul groupe*, à *un seul clan*, la totalité du pouvoir. Celui des deux *candidats qui saura* le mieux concilier ces deux exigences, en partie *contradictoires*, sera élu dimanche prochain.

Le message envoyé par les Français est très subtil : s'ils veulent du *neuf*, ce n'est pas par désir de voir de nouvelles têtes – ils savent très *bien que, dans les deux hypo*thèses, les hommes et les femmes de pouvoir ne seront pas des inconnus –, mais par exigence d'une nouvelle façon de remplir la fonction présidentielle. Ils veulent aujourd'hui un président « modeste » dans l'exercice du pouvoir, « pur » de tout esprit de clan et « attentif » à la cohésion nationale.

Ils font ainsi preuve d'une grande connaissance des enjeux à venir. Car le mandat du prochain président se déroulera dans un contexte sociologique et géopolitique très différent de celui des deux septennats de François Mitterrand. En politique étrangère, une part importante des compétences présidentielles ont basculé, par le traité de Maastricht, dans le cadre collégial de la mécanique communautaire ; la chute du mur de Berlin a rendu moins obsédante le contrôle *thaumaturgique* de l'arme nucléaire ; et de nouvelles *menaces, terroristes ou subétatiques*, surgissent à nos portes. En *politique intérieure, la décentralisation* et les privatisations ont réduit l'influence *présidentielle* sur l'économie et la vie sociale ; le chômage et l'exclusion, en menaçant le processus d'intégration qui fonde depuis six siècles l'identité nationale, lui enjoignent de faire de la cohésion sociale sa première priorité. Enfin la cohabitation – régime dans lequel nous vivons, presque sans interruption, depuis 1986 –, entre un président et un premier ministre qui n'a pas toute sa confiance, a installé une nouvelle répartition des rôles. Une répartition qui plaît aux Français.

> Les Français veulent aujourd'hui un chef de l'Etat modeste dans l'exercice du pouvoir, pur de tout esprit de clan et attentif à la cohésion nationale

Dans ce nouveau contexte, le prochain président ne sera pas pour autant un roi fainéant. Il aura tout au contraire la responsabilité écrasante de produire une cohérence d'ensemble des efforts des Français. Il devra pour cela remettre en cause les dogmes fondamentaux structurant depuis plus de trente ans la pensée politique de la France, tous partis, toutes élites confondus :

***Les institutions ne devront* plus être unitaires et centralisées.** *Il faudra de plus en plus lais*ser la place à l'expérimentation administrative, et ne plus compter sur une élite politique et sociale, déclinant des mots d'ordre parisiens, pour dire le vrai. Devront s'inventer localement des activités « productrices de bonheur » et des normes adaptées à des besoins diversifiés et inattendus.

L'emploi ne sera plus une conséquence seconde de la croissance, elle-même fondée exclusivement sur une monnaie stable à l'égard du mark. Le travail ne sera plus la seule activité socialement utile à rémunérer. Se former, distraire, animer, consoler deviendront de vrais métiers essentiels et valorisés.

L'Europe ne se construira plus sur le seul couple franco-allemand. D'abord parce que l'Allemagne s'éloignera vers l'Est. Ensuite parce que la Communauté devra arrimer la Russie et la Turquie, sous peine de laisser ressurgir les conditions de la guerre au siècle prochain.

Le pouvoir nucléaire, civil et militaire, ultime avatar de la centralisation qui légitime tout pouvoir dans ce pays depuis des siècles, devra être radicalement remis en cause, avec des conséquences économiques et militaires considérables.

Pour que le président puisse disposer des moyens d'animer ces mutations, pour qu'il puisse assurer la cohésion sociale du pays tout en laissant la gestion des affaires publiques au gouvernement et au Parlement, il faudra que les institutions soient réformées. Quatre modifications au moins me paraissent indispensables :

– attribuer à la présidence de la République un vrai budget, clair et transparent, comme c'est le cas *dans toutes les grandes démocra*ties, sans que le président ait à *mendier, comme il le fait au*jourd'hui, ses ressources au gouvernement ;

– créer auprès du président un véritable conseil de sécurité lui permettant de suivre les évolutions géopolitiques et stratégiques sans dépendre exclusivement pour son information du gouvernement ;

– réduire massivement le nombre de nominations qui se décident en conseil des ministres et par décret du président de la République ;

– donner au président les moyens de protéger la cohésion nationale. Il n'a aujourd'hui aucun moyen d'empêcher le gouvernement et le Parlement de prendre des mesures qui, selon lui, seraient attentatoires à cette cohésion. Certes, il peut demander une nouvelle lecture d'un texte législatif au Parlement ; mais il ne peut, si le Parlement persiste, refuser de promulguer la loi, sauf à remettre en cause sa constitutionnalité. Le président devrait pouvoir faire plus et renvoyer au jugement du peuple, par référendum, après avis du Conseil constitutionnel, une loi qui lui paraîtrait nuire à la cohésion nationale.

De telles réformes, associées au renforcement du contrôle du Parlement sur le gouvernement, permettront de clarifier ce qu'on peut attendre des uns et des autres. Et de faire du prochain président l'accoucheur discret d'une difficile modernité.

Qui pourrait revêtir au mieux ces habits neufs ? Je sais, pour avoir travaillé avec Lionel Jospin pendant vingt ans, qu'il possède l'expérience, le sang-froid, la ténacité, la capacité à dire non – même à ses plus proches amis – qui forment l'essentiel des qualités dont aura besoin le futur président. Il appartient aux Français, *en battant une* seconde fois les sondages, de le *confirmer*.

***Jacques Attali**, ancien conseiller spécial auprès du président de la République, ancien président de la BERD, est conseiller d'Etat.*

Si la gauche veut gouverner

par Olivier Duhamel

L'ÉLECTION de Lionel Jospin à la présidence de la République est désormais possible. Mais si la sixième élection présidentielle nous réservait cette ultime surprise, le nouveau président serait confronté à une assemblée massivement dominée par le RPR et l'UDF. Comment éviter alors qu'il soit réduit à ce que Jacques Delors appelait « *un roi fainéant* » et permettre que l'alternance en soit une ?

Face à une Assemblée de droite, François Mitterrand a appliqué un modèle simple : nomination d'un premier ministre de gauche et dissolution, dès son entrée en fonctions, élections législatives, majorité de députés socialistes. Si Lionel Jospin était élu, un tel scénario ne pourrait pourtant se répéter. Le PS est trop faible pour obtenir seul une majorité parlementaire. 1995 n'est pas 1981, pas même 1988.

Le cinquième président pourrait s'y résigner, et charger ensuite un premier ministre de construire une majorité viable, par alliance socialo-centriste si les résultats le permettent, par une grande coalition à l'allemande *s'ils l'imposent*. Nous connaîtrions alors une cohabitation du deuxième type, la cohabitation pure en quelque sorte, jusqu'au *sein du gouvernement, puisque* le peuple aurait voulu en même *temps un président* de gauche et une majorité avec la droite. Et cette *expérience inédite tiendrait* cahin-caha, jusqu'à ce que la crise éclate, au bout d'un an ou deux, et que les électeurs tranchent.

Au scénario impossible d'un 1981 *bis*, au scénario incertain d'un 1988 aggravé, le nouveau président pourrait cependant préférer un troisième scénario, plus audacieux, celui de la dynamique d'un vrai changement des règles du jeu, du calendrier, du type de majorité, du mode de gouvernement.

Nouvelles règles du jeu : Lionel Jospin a insisté sur la nécessité du quinquennat. A peine élu, au lieu d'oublier cet engagement, selon les manières ordinaires, il s'y conformerait immédiatement en le proposant par référendum. Son programme prévoit aussi l'interdiction du cumul des mandats, *spécificité française* chère à nos élus de tous bords. Là aussi, une *promesse électorale audacieuse* ne serait pas renvoyée aux *ornières de l'édulcoration* parlementaire, mais immédiatement mise en œuvre par le même référendum. Le candidat de gauche s'est enfin engagé à introduire des éléments de proportionnelle afin de ne plus exclure les petits et moyens partis de la représentation. Idéalement, c'est au Sénat qu'il conviendrait de laisser entrer extrême droite, extrême gauche et « extrême-écologistes ».

Mais un tel bouleversement peut difficilement se faire par la voie contestée de l'article 11 de la Constitution et au moment où la gauche doit conquérir de nouveaux soutiens sur sa droite. D'où l'idée d'ajouter une centaine de députés élus à la proportionnelle aux 577 députés majoritaires d'aujourd'hui. Quinquennat, non-cumul des mandats, représentation des minorités : des modifica*tions institutionnelles de cette* ampleur accompliraient une vraie *réforme de la cinquième Répu*blique, comme de Gaulle sut le *faire en 1962 et tenta de le faire* en 1969.

Nouveau calendrier : pour que des changements aussi nécessaires aient une chance d'aboutir, pour qu'ils produisent leurs effets politiques utiles, il faut les inscrire dans la dynamique de l'élection présidentielle. Concrètement, si les choses étaient décidées et préparées, la chronologie serait de cet ordre : 7 mai, élection ; 10 mai, proclamation des résultats ; 11 mai, passation des pouvoirs ; 12-14 mai, formation du gouvernement ; 15 mai, consultation du Conseil d'Etat sur le référendum ; 17 mai, adoption du projet en conseil des ministres ; 11 juin, référendum en même temps que le premier tour des élections municipales ; 12 juin, dissolution de l'Assemblée et convocation des électeurs pour les 2 et 9 juillet.

Des constitutionnalistes reconnus s'accordent sur la validité juridique de ce scénario. Les principales objections portent sur l'opportunité de faire voter les Français à répétition et la difficulté de les convier aux urnes début juillet. Etrange pays dans lequel tout le monde ou presque demande de profonds changements, mais où l'on s'horrifie à la *perspective de rajouter un scrutin* au-delà de juin !

> A un 1981 bis, ou à un 1988 aggravé, le successeur de François Mitterrand pourrait préférer un troisième scénario plus audacieux

Nouvelle majorité : ses contours seraient évidemment fixés par les législatives des 2 et 9 juillet. En cas de succès des dynamiques ainsi multipliées, nous n'aurions pas une majorité d'union de la gauche, type 1981, pas davantage une majorité socialiste relative, type 1988, encore moins une majorité socialo-centriste, type quatrième République, *mais une ma*jorité arc-en-ciel, intégrant les *écologistes et ouverte sur sa* gauche à tous les rénovateurs, sur *sa droite aux vrais réformateurs.*

Nouveau mode de gouvernement : la nouvelle majorité arc-en-ciel s'engagerait sur un programme de gouvernement, et par un vote de confiance. L'équipe dirigeante reposerait sur une alliance politique en bonne et due forme. Elle serait collégiale, comme dans la plupart des démocraties. Le Parlement, doté de vrais parlementaires, du temps et de l'autonomie nécessaires pour discuter et choisir, accèderait enfin à l'âge adulte. Les partis protestataires auraient droit à la parole publique. L'extrême droite serait confrontée à la nécessité de se civiliser, à l'italienne. La classe politique serait profondément renouvelée par l'abolition du cumul des mandats. Le cinquième président ne se serait pas seulement assuré la moins mauvaise majorité possible. Il permettrait de gouverner autrement pour gouverner vraiment.

***Olivier Duhamel** est professeur à l'université Paris-I et à l'Institut d'études politiques de Paris (IEP).*

La grande peur des bien-pensants

par Jean-Christophe Cambadélis

LIONEL JOSPIN principal fourrier du fascisme en France ! Jacques Chirac ultime rempart contre *« la bête immonde »* ! Pour s'assu*rer de ne pas rêver, il fallait décidé*ment se frotter les yeux à la lecture *du texte de Pierre Lellouche publié* dans *Le Monde* du 28 avril. Telle est, en effet, la thèse défendue par l'un des principaux conseillers du maire de Paris. Certes, l'énervement d'une fin de campagne, surtout lorsque celle-ci se révèle plus difficile que prévu, est souvent l'occasion de quelques mensonges et de pas mal de bêtises. Mais le contexte ne saurait nous dispenser de répondre, sur le fond bien sûr.

C'est un fait qu'au premier tour, 15 % de nos concitoyens ont porté leurs suffrages sur Jean-Marie Le Pen. S'il y a naturellement, dans ce vote, la marque d'un rejet à l'endroit du reste de la société politique, il y a d'abord là le produit d'un certain nombre de crises ouvertes et jusqu'à présent irrésolues au sein même de la société française tout entière.

On a énuméré pêle-mêle : l'angoisse face à une société en pleine mutation, la perte des repères familiaux, religieux, politiques traditionnels, l'insécurité, tout à la fois réalité et fantasme, la drogue, les ghettos urbains, les trop fortes concentrations de populations immigrées, la peur face à l'islam qu'attisent les troubles en Algérie, la corruption des élites politiques, financières et médiatiques, l'injustice sociale, l'angoisse de l'exclusion, la déception et le scepticisme qui frappent la société politique au terme de quatorze années de présidence socialiste, où se sont succédé gouvernements de gauche et de droite qui ont semblé, aux yeux de l'opinion, mener des politiques semblables sans jamais résoudre au fond les problèmes que rencontraient les Français... Convenons du fait qu'il y a bien là, ramassées dans l'énumération de tant de traumatismes, les causes premières de l'existence du Front national et les motivations profondes de l'électorat qui en assure la pérennité.

Est-ce à dire que gauche et droite ne sont pour rien dans l'émergence et dans l'installation d'une extrême droite puissante dans le champ politique ? Certes pas ! La gauche s'est sûrement fourvoyée en ne saisissant pas au début toute la portée de l'installation de Jean-Marie Le *Pen dans le débat politique et en* ayant – pourquoi le nier ? – une approche *parfois tacticienne de la ca*pacité de nuisance qu'il pouvait représenter à l'endroit de la droite parlementaire.

Mais tout cela est bien peu de choses comparé à la responsabilité écrasante prise depuis douze ans par la droite dite modérée. Qu'elle soit dans l'opposition où M. Chirac, le héros que Pierre Lellouche nous présente aujourd'hui comme devant nous sauver du péril brun, ironisait sur *« les odeurs »*, où M. Pasqua, son bras armé durant vingt ans, déclarait avoir *« des valeurs communes avec le Front national »*, et où M. Giscard d'Estaing affirmait au mépris de de la vérité la plus élémentaire que nous étions *« en train de glisser de l'immigration vers l'invasion »* et *« qu'il fallait en revenir à la conception traditionnelle de l'acquisition de la nationalité française : celle du droit du sang »*. Qu'elle soit au pouvoir où M. Pons, *coiffé de son casque colonial*, allait dialoguer avec le succès que l'on sait en Nouvelle-Calédonie, où M. Pasqua, légitimant les fantasmes *sécuritaires*, se fit le promoteur du nouveau code de la nationalité, des atteintes au droit d'asile, du délit de *« sale gueule »* dans les contrôles d'identité et d'une nouvelle loi sur la sécurité publique.

Tel est le vrai visage de cette droite qui ose, depuis vingt-cinq ans, se réclamer de la mémoire du général de Gaulle et depuis vingt-quatre heures de l'antifascisme militant ! Et puis pourquoi, contrairement à Lionel Jospin jadis, ni Jacques Chirac, ni Alain Juppé, ni Philippe Séguin n'ont-ils pris le temps d'affronter Jean-Marie Le Pen dans un débat ?

Faute de rappeler nos adversaires au minimum de décence que l'on serait pourtant en droit d'attendre du débat public en cette période, j'en appelle à leur sens des responsabilités qui, je le sais, a chez eux une fâcheuse tendance à se confondre avec celui de l'intérêt. A vous, ces *« bien-pensants »*, chez qui la crainte d'être battus est au moins proportionnelle à la peur affichée de l'extrême droite, je dis que c'est toute l'agitation dont vous faites montre depuis une semaine – et dont le vilain petit *papier de Pierre Lellouche n'est que* l'ultime avatar –, qui est en train de *faire de l'électorat lepéniste la clef* de voûte du second tour.

> La droite est en train de faire de l'électorat lepéniste la clef de voûte du second tour

Affirmer, comme vous le faites, que Lionel Jospin ne peut être élu sans les voix du Front national est une erreur grave dans laquelle vous auriez tort de vous enferrer. En effet, si l'on suppose que la totalité des voix de gauche se reportent sur lui, Lionel Jospin peut compter sur 40 % des voix. La même addition à droite, à laquelle viendraient s'ajouter les voix de Philippe de Villiers, place Jacques Chirac à 45 % *des suffrages*. La conclusion s'impose alors d'elle-même : ce sont les *15 % d'électeurs lepénistes qui dé*cideront de l'issue du second tour.

Tout aussi méprisable est l'argument qui consiste à résumer tout le projet du candidat de gauche à la seule possible réinstauration du mode de scrutin proportionnel pour l'élection du Parlement. Méprisable, parce que l'on n'a pas le droit, là non plus, là encore, là toujours, de faire du Front national l'unique critère d'un débat institutionnel qui doit d'abord se fonder *sur des principes constitutionnels*, un sens de la République et une *analyse des modes de représenta*tion démocratique. Méprisable, parce que l'on n'a pas le droit, douze ans après Dreux, de ne pas avoir encore compris que *le refus* têtu de la proportionnelle revient, selon l'expression consacrée, à casser le thermomètre, pas à faire tomber la fièvre. Méprisable enfin, parce que c'est caricaturer le projet que de le résumer tout entier à cette seule question.

Là encore, là toujours, la droite et la gauche, ce n'est pas et ce ne sera jamais la même chose. Il n'est pour s'en convaincre que de lire l'ultime paragraphe du projet de Lionel Jospin, où celui-ci propose, *« conformément aux traditions de notre République et dans un esprit d'intégration, de revenir au principe du droit du sol : tout enfant né sur le territoire français est citoyen français »*. C'est là le projet d'un homme de gauche, demain peut-être le président d'un grand peuple qui jamais ne fut une race, mais qui *depuis deux siècles* se veut une communauté de destin en perpétuel *devenir*.

***Jean-Christophe Cambadélis** est membre de l'équipe de campagne de Lionel Jospin.*

AU COURRIER DU MONDE

BÊTISE MILITANTE

La campagne présidentielle constitue un exemple frappant de la bêtise militante des responsables politiques. La double candidature à droite a d'abord été la plus sotte construction de « machine à perdre » que l'on puisse imaginer. Plus récemment, les incroyables âneries commises par les gros malins qui soutiennent l'ancien favori concourent à sa chute d'aujourd'hui. *[...]*

A gauche, ce sont des années de bêtise : décisions aberrantes, vengeances ineptes, agissements illégaux et maladroits, querelles imbéciles, qui ont légitimement conduit au désastre la (petite) moitié de la France. Certes, les militants socialistes ont eu un sursaut de moralité et de bon sens en désignant Lionel Jospin après la faute politique qu'a été la reculade de Jacques Delors.

Ce nouveau candidat pourra-t-il remonter la pente en aussi peu de temps ? Après tout, pourquoi pas, quand l'extrême versatilité de l'opinion ne cesse, d'une semaine à l'autre, de nous stupéfier ? Mais voici que des hommes qui se disaient *« de gauche »*, y compris des « intellectuels », n'ont rien trouvé de plus intelligent que de se ruer vers Jacques Chirac. *[...]* Je reconnais que *Pierre Bergé*, plus Frédéric Mitterrand, plus Jean-Edern Hallier et Jacques Derogy, cela ne fait que quatre voix de plus pour la droite. Mais des esprits simples pourraient les suivre, et je vois là une ultime, sotte et incompréhensible manœuvre de celui qui, l'autre jour, inaugurait l'exposition sur Carthage entouré d'un essaim de chiraquiens hilares.

Je salue la chronique de Pierre Georges dans *Le Monde* du 10 mars : *elle a parfaitement* analysé ces comportements ineptes, mais je ne peux que déplorer que ce même numéro n'ait pas consacré une ligne à la prestation de Lionel Jospin, la veille au soir à « La marche du siècle ». Vous avez parlé incidemment de lui à propos de la représentation proportionnelle, écrit sept lignes sur de Villiers, quatorze sur Hue et soixante-quatre (!) sur Waechter : croyez-vous avoir ainsi rempli votre devoir d'information et démêlé l'essentiel de l'accessoire ? Ou bien l'aile de la bêtise vous aurait-elle effleurés, vous aussi ?

Jacques Rochefort,
Paris

Le Monde

La politique de l'embargo

Si l'Iran avait récemment adopté une attitude provocatrice contre le « Grand Satan », la décision du président Bill Clinton d'arrêter tout net investissements et échanges commerciaux avec ce pays aurait été plus convaincante. Mais annoncée, dimanche 30 avril, devant le Congrès juif mondial, et réclamée depuis longtemps par les Républicains, cette mesure semble largement dictée par des considérations de politique intérieure.

Son impact en est donc quelque peu atténué, même si elle a le mérite de la cohérence et de la clarté. M. Clinton, par un effet d'entraînement, espère aussi amener la Russie à renoncer à toute coopération nucléaire avec Téhéran. Il compte encore que ses grands partenaires occidentaux lui emboîteront le pas. Mais s'il risque de les mettre dans l'embarras, il ne réussira pas facilement à les convaincre.

L'Iran, a plaidé le chef de l'exécutif américain, soutient le terrorisme. Cela fait des années que les Etats-Unis et tous leurs alliés le répètent. Certains ont même rompu, à un moment ou à un autre, leurs relations diplomatiques avec ce pays, sans pour autant renoncer à faire des affaires avec lui. On voit mal pourquoi il en irait autrement aujourd'hui, d'autant que l'efficacité des embargos – y compris ceux qui ont été décrétés par les Nations unies – est mise en doute.

Voici quatre ans qu'un embargo draconien est imposé à l'Irak et le régime de Saddam Hussein, plus répressif que jamais, est toujours en place. Depuis trois ans, la Libye est, elle aussi, soumise à des sanctions internationales, mais le colonel Mouammar Kadhafi continue de gouverner – et n'a pas l'intention de répondre aux exigences de l'ONU. Sans oublier Cuba, dont Fidel Castro est toujours le maître, ni la Corée du Nord, où Kim Jong-il gère l'héritage de son père.

Cela ne signifie pas que le cynisme doive l'emporter sur des exigences fondamentales, comme le respect des droits de l'homme ou la renonciation au terrorisme. En la matière, l'Iran fait l'objet d'accusations si nombreuses et de sources si diverses qu'il est difficile de croire à ses démentis. Son attitude envers Israël et la manière dont Téhéran rejette le processus de paix ne peuvent non plus laisser indifférent. Enfin, l'« expérience » irakienne apporte de l'eau au moulin des Etats-Unis, qui accusent les Iraniens de chercher à se doter de la technologie nucléaire à des fins militaires, ce dont ceux-ci se défendent.

Il reste que l'offensive américaine est mal engagée. Et à force de se braquer systématiquement contre le pays des mollahs, de ne pas hiérarchiser leurs griefs, ni *a fortiori* les sanctions, les Etats-Unis auront du mal à se faire entendre. Pour autant, l'inertie de leurs partenaires occidentaux n'est pas non plus le meilleur moyen de forcer l'Iran à s'assagir. Entre des sanctions commerciales à l'efficacité douteuse et l'inaction des Européens, il devrait y avoir place pour des pressions discrètes mais effectives contre Téhéran.

L'impatience sociale

Pour la douzième année consécutive, les syndicats ont célébré le 1er mai en ordre dispersé, la dernière manifestation unitaire sur le pavé parisien remontant à 1983. Pour la troisième fois, ces manifestations se sont déroulées entre les deux tours de l'élection présidentielle, Jean-Marie Le Pen ayant, comme chaque année depuis 1988, disputé la vedette aux syndicats sans que ses 15 % du premier tour n'aient provoqué d'émoi particulier. Bref, ce 1er mai aurait pu être aussi banal que les précédents s'il n'avait confirmé un certain réveil des salariés. A Paris, la CGT, seule dans le camp syndical, a réussi à occuper correctement le terrain, avec une mobilisation inférieure à 1992, mais de même ampleur qu'en 1993. En province, les démonstrations unitaires ont été plus nombreuses et mieux suivies que l'avaient imaginé les états-majors.

Ce léger regain a accrédité l'idée que le mécontentement des salariés pourrait déboucher après le 7 mai sur un troisième tour social. Georges Séguy, ancien secrétaire général de la CGT, fort de l'expérience de mai 1968, a émis cette hypothèse en annonçant que si le gouvernement et le patronat demeurent intransigeants, *« nous allons vers un mouvement social de plus en plus vivant, de plus en plus fort et de grande envergure »*. Louis Viannet a parlé d'« *avertissement* » pour le futur président et Marc Blondel, secrétaire général de FO, récusant tout état de grâce, a estimé que *« s'il ne se passe rien après le second tour, si on ne s'engage pas dans une politique ambitieuse qui laisse de l'espérance aux gens, on continuera les grèves »*. En France, quelles que soient les petites phrases, aucun mouvement social de grande ampleur n'a jamais été décidé par la direction d'une confédération, ni en août 1953 ni en mai 1968. Les syndicats s'efforcent surtout de ne pas être pris de vitesse par les salariés et d'être présents lorsque ceux-ci, surtout dans le secteur privé, se mettent en grève.

Il y a une forte probabilité pour que l'élu du 7 mai, quel qu'il soit, ne connaisse pas l'état de grâce dont avait bénéficié François Mitterrand en 1981. Après des années sans vrais grands affrontements sociaux, dues principalement à la crise et à l'envolée du chômage, le mécontentement des salariés, s'il se traduit aussi dans les urnes à travers le vote protestataire – 27 % des ouvriers et 18 % des chômeurs ont voté Le Pen –, débouche de plus en plus souvent sur des conflits.

Déjà les grèves ont fleuri en pleine campagne électorale, période habituellement calme, et d'autres sont annoncées à Air Inter le 11 mai, à la Sécurité sociale le 23 mai, chez France Télécom et à EDF le 30 mai. L'impatience a été trop longtemps contenue pour qu'une vraie reprise ne conduise pas les salariés à réclamer un autre partage des fruits de la croissance. Lionel Jospin et Jacques Chirac ayant quasiment légitimé ces revendications, le futur élu devra, même si tout ne dépend pas ici de l'Etat, démontrer rapidement qu'il ne s'agissait pas de simples propos électoraux.

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Humanitairement correct *par Leiter*



Deux types d'ambition

par Bertrand Poirot-Delpech
de l'Académie française

ON NOUS L'A assez seriné : l'élection présidentielle au suffrage direct se joue entre un homme et un peuple. Cet habit monarchique que de Gaulle avait des raisons personnelles et historiques de juger à sa taille, on pouvait craindre que ses successeurs ne le rembourrent par crainte d'y flotter. Ce fut le cas, en effet, à trois reprises. Mais enfin les Français ont avalisé le système, on dit qu'ils y tiennent mordicus, même vidé de choix entre des programmes par l'abus des pronostics et du spectacle. Va donc pour la comparaison « humaine » des concurrents, comme au pesage des hippodromes et des rings !

Leur femme, leurs enfants, leurs affects, comment la campagne électorale les aurait « changés » : cette curiosité psychologisante, due au succès des confidences audiovisuelles et accentuée par le feuilleton des amis-de-trente-ans, les résultats du premier tour laissent espérer que la patrie de Condorcet, de Montesquieu et de Tocqueville ne s'y laissera pas prendre.

Plus sérieuse est l'évaluation des raisons pour lesquelles les finalistes sollicitent l'honneur de diriger le pays : autant dire, la nature de leur ambition. Il existe à cet égard deux traditions marquées : le désir incoercible d'occuper la place et la simple intuition qu'on peut s'y rendre utile.

Par ses essais répétés, et parfois fatals à son camp, Jacques Chirac ne s'est pas caché d'appartenir au premier groupe. Ce gage d'opiniâtreté peut apparaître comme souhaitable pour la fonction. Il peut aussi cacher une *« présomption de sa propre suffisance »* (Bourdaloue). Sur le niveau d'aptitude comparé à celui de l'envie, la stagnation des scores, d'une présidentielle à l'autre, tend à montrer que le peuple reste instinctivement perplexe, et qu'il ne considère pas forcément l'entêtement comme un brevet d'homme d'Etat.

Il rejoint ainsi une appréciation de nombreux dirigeants de la majorité qui, par discipline, n'expriment plus aucune réserve sur leur nouveau champion, depuis le 23 avril, qui vantent son *« courage »*, mais qui, auparavant, par expérience et hors tout ressentiment, lui trouvaient au mieux *« plus de gentillesse qu'il n'y paraît »*, et au pire les limites d'une *« influençabilité »* dangereuse pour la magistrature suprême. La candidature d'Edouard Balladur est née de ces craintes et d'une recherche de cohérence, notamment sur l'Europe, plus que de la rivalité qui a, les médias aidant, éclipsé la campagne.

De fait, celui que ses pairs cherchaient à barrer, par peur de le voir aux commandes, n'a bientôt plus émis que des sons en « l » et des finales en « al », qu'il affectionne comme autant de signes invérifiables de ténacité : *signal* fort, fracture *sociale*, et son adverbe fétiche *naturellement* (trois linguales, dont une doublée !), façon de faire passer pour évident ce qui resterait à démontrer.

Ce type d'ambition qui *« prend les pouvoirs comme fin »* (Alain) et y soumet tous les « moyens », comme on le reprochait naguère aux communistes, cette façon de plier le discours aux nécessités électorales, cette allergie aux débats, ces *« on verra après »*, où ses ex-adversaires voyaient de la *« démagogie »*, ne sont pas une exclusivité de la droite. A sa manière, le président sortant a choisi la gauche pour servir une visée personnelle qui était éclose ailleurs. Dans son camp d'adoption, il a nettement favorisé les carriéristes faits du même métal que lui, et qu'on a reconnus récemment à leur triste figure quand ils ont été écartés du premier rôle. Le culte et la comédie du destin individuel n'épargnent pas les *interviewers*, qui n'ont de cesse de faire avouer aux lieutenants, au risque de faire injure aux chômeurs qui les regardent, qu'ils rêvent de portefeuille et comme eux-mêmes hésitent entre présenter le « 20 heures » ou « Yop, là, boum ! »...

Face à cette trivialité triomphante, le candidat préféré par la base d'un des partis de gauche a pu sembler effacé. Les colleurs d'étiquettes s'en sont donné à cœur joie : « protestant, donc rigide » ; « à lunettes, donc professoral », etc. Le premier tour a prouvé que l'électorat ne se laissait pas plus impressionner par ces caricatures que par les prévisions de votes. Le vrai est que Lionel Jospin appartient à une autre culture de l'ambition, que recouvre l'expression modeste de « président-citoyen ». Par cette indifférence au rêve de prééminence personnelle, il est finalement moins proche que son concurrent de celui qui va céder la place. Le « changement » et les risques de « dérive », c'est cela aussi.

Ses modèles, on les verrait plutôt du côté de Léon Blum, de Pierre Mendès France, de Jacques Delors. Cela étonne toujours, cela déchaîne soupçons, moquerie, et parfois haine, ces sages ardents qui ne briguent pas le pouvoir pour le pouvoir, mais pour ce qu'on peut en faire, et qui, s'il leur échappe, en souffrent seulement à cause des occasions perdues.

Le 7 mai, le choix sera entre deux sortes d'ambition, entre deux types d'homme d'Etat.

La rhétorique du changement

Suite de la première page

Comme aux Etats-Unis ou en Allemagne, la politique serait devenue, aux yeux des Français, une activité peu reluisante, mais, en même temps, moins importante dans un monde dirigé par l'économie.

A cette première ambiguïté des discours sur le changement s'en ajoute une deuxième : ils sont tenus par deux candidats dont les programmes n'annoncent guère de rupture. M. Chirac s'est posté à gauche de la droite et M. Jospin à droite de la gauche, des places au centre d'où il est difficile d'amorcer des politiques de changement radical. Les propositions les plus tranchées sont très contestées (les contrats initiative-emploi de M. Chirac) ou très délicates à mettre en place (le passage à 37 heures en 1997, proposé par M. Jospin). Tout le reste est particulièrement imprécis (*Le Monde* daté 23-24 avril). M. Chirac flirte avec « l'autre politique » sans s'y lancer, M. Jospin hésite entre l'arrêt des privatisations et une politique sociale-démocrate. C'est le reflet de coalitions politiques disparates, à gauche comme à droite, et la conséquence de questions (celle de l'attitude face au traité de Maastricht, par exemple) qui traversent les partis traditionnels de part en part.

Reste, au-delà de la rhétorique ambiguë du changement, l'ambition commune des deux candidats de rompre avec le passé. Mieux que d'autres pays, comme la Grande-Bretagne ou l'Italie, la France a su s'adapter à la mondialisation économique, aux progrès technologiques et à la victoire du capitalisme. Les « élites » ont su transformer les grandes entreprises et la politique macro-économique du pays avec succès. Mais ces mêmes élites n'ont pas vu que cette adaptation est vécue par les salariés comme une glissade sans fin vers plus de licenciements et moins de social. La croissance d'après guerre semblait apporter l'abondance, l'économie d'aujourd'hui la pénurie. La « modernité », imposée par l'extérieur, atteint l'idéologie française elle-même : les mythes de la nation, de l'égalité, de l'universalisme.

D'où l'idée du « sursaut ». L'« économisme » des élites a provoqué trop de blessures. Il est temps que la politique fasse barrage. M. Jospin sur un ton mineur, M. Chirac plus lyrique se lèvent pour rétablir l'Etat politique dans ses prérogatives.

La difficulté est immédiate. Sauf à rompre avec les engagements diplomatique, économique et monétaire européens – ce qu'aucun candidat ne propose –, les marges de manœuvre interdisent de rêver. Le retour de l'Etat est contradictoire avec la volonté d'arriver à une monnaie unique en 1999, qui impose de réaliser de très sévères économie de dépenses. L'heure n'est plus, dans le monde, aux politiques de relance keynésiennes tant les Etats sont partout endettés. D'où la troisième ambiguïté du discours : que l'Etat impulse le changement est conforme à la tradition française, à ses institutions et à la répartition de ses forces ; mais la vérité est qu'il devra, financièrement, se rétracter.

Cohabitent chez les deux candidats – en particulier chez M. Chirac – deux visions du retour de l'Etat. Celle d'une crispation nationale et du fantasme entretenu d'une « autre politique », moins douloureuse pour tous. Et celle, ténue encore, de l'invention d'un Etat désacralisé et post-dirigiste. Devant la modernité techno-médiatique que les sociologues nous décrivent depuis vingt ans comme poreuse et changeante, où l'émiettement et l'infidélité sont la règle, et le réseau la formule, croire que l'Etat jacobin puisse reprendre la main est une gageure. Refaire l'unité sociale passe par un maillage différent du pays, moins public, plus associatif et informel, fabriquant des solidarités de proximité entre entreprises, entre professions, entre cohabitants. Dans cet univers de pouvoirs répartis, un Etat politique a encore sa place.

Eric Le Boucher

RECTIFICATIFS

PROPORTIONNELLE

Une erreur a rendu incompréhensible un passage de l'article publié dans *Le Monde* daté des 30 avril et 2 mai sur le souhait de M. Chirac d'organiser un débat parlementaire sur la proportionnelle.

C'est, bien entendu, à l'ambition du candidat de gauche d'engager des changements institutionnels que la droite a rapidement réagi par l'intermédiaire d'un communiqué commun de MM. Monory, président du Sénat, et Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale.

FONCTION PUBLIQUE

Dans un article concernant le *« rapport annuel sur la fonction publique de l'Etat »* (*Le Monde* du 7 avril), nous avons indiqué que la hausse des rémunérations des fonctionnaires avait été de 2,3 % en 1994. Il s'agissait, en fait, de la hausse du salaire net. Mais, comme cette augmentation s'est faite en trois fois (+ 0,7 % le 1er janvier, + 0,5 % le 1er août, + 1,1 % le 1er décembre), l'augmentation réelle du traitement des fonctionnaires a été de l'ordre de 1,2 % seulement.

CINQUANTENAIRE

Dans le sommaire de nos éditions datées du samedi 29 avril, en page 34, il fallait lire, en « International » : « Cinquantenaire : les dirigeants allemands commémorent la libération du camp de concentration nazi de Bergen-Belsen » (et non l'extermination des juifs détenus dans ce camp, comme écrit par erreur).

ENTREPRISES

CONFLITS La multiplication des grèves avant le premier tour de l'élection présidentielle laisse penser à certains que l'état de grâce au lendemain du 7 mai sera de courte durée. A la différence des mois passés marqués par des revendications salariales, l'emploi devrait être au cœur de ce « troisième tour social ». ● PLUSIEURS JOURNÉES d'action sont programmées dans le secteur public : SNCF, France Télécom, La Poste, EDF-GDF et la Sécurité sociale ainsi qu'à Air Inter. ● DES PLANS SOCIAUX importants doivent être annoncés chez Bull, Alcatel-Cit, l'Entreprise industrielle, Total et la Snecma. ● L'INTERNATIONALISATION suscite des inquiétudes : dans le public, les agents redoutent une nouvelle concurrence due à la déréglementation et un démantèlement des entreprises; dans le privé, un éloignement des centres de décision et une course à la productivité.

Les salariés se préparent à un « troisième tour social »

Dans le secteur public, plusieurs journées d'action sur les statuts et l'emploi sont programmées pour le mois de mai. Dans le privé, de nouveaux plans de réduction d'effectifs risquent de raviver les conflits

EN 1974, Alain Krivine, dirigeant de la Ligue communiste révolutionnaire, avait attendu l'élection de Valéry Giscard d'Estaing pour appeler à un *« troisième tour dans les luttes pour obtenir la satisfaction des revendications et aboutir au renversement de ce régime réactionnaire »*.



ANALYSE

Cette année, certains ont évoqué la perspective d'un *« troisième tour social »* avant même le premier tour. Si nul ne songe plus à renverser par les luttes le futur gouvernement dès sa nomination, la multiplication inattendue des conflits sociaux, dans les semaines précédant l'élection présidentielle, laisse à penser que l'hôte de l'Elysée sera très vite confronté à de nouvelles tensions sociales. Le traditionnel état de grâce devrait être de courte durée (*Le Monde* daté 30 avril - 2 mai).

Plusieurs journées d'action sont programmées, essentiellement dans les entreprises ou le secteur public, là où le gouvernement peut, au moins théoriquement, inverser l'ordre des choses. Le ministre des transports trouvera sur son bureau deux dossiers brûlants : Air France et la SNCF. Dès le 11 mai, une partie des avions d'Air Inter devrait restée clouée au sol, la plupart des syndicats ayant déposé leur sixième préavis de grève en trois mois. Trois syndicats, dont deux représentant les pilotes, ont signé le 20 avril un protocole d'accord avec la direction. Le mouvement sera-t-il, malgré tout, suivi ou ne constituera-t-il qu'un baroud d'honneur ? Nul ne nie plus aujourd'hui que le dossier Air Inter est le plus difficile que Christian Blanc ait eu à gérer depuis son arrivée à la tête d'Air France.

A la SNCF, la situation pourrait également se tendre à l'occasion de la prochaine signature du contrat de plan avec l'Etat. Le dossier est techniquement bouclé. Les choix sont désormais politiques. Certains syndicats ont d'ores et déjà appelé à une *journée nationale* d'action le 31 mai.

A la Sécurité sociale, les cinq syndicats ont préféré choisir une date symbolique, le 23 mai, veille du premier conseil des ministres, pour organiser une manifestation nationale afin d'obtenir une augmentation des salaires et l'arrêt des suppressions d'emplois. Une semaine plus tard, le 30 mai, ce sera au tour du ministre de l'industrie et des télécommunications de monter au front. Au même moment, les agents d'EDF-GDF ainsi que ceux de La Poste et de France Télécom sont appelés à protester contre les menaces que Bruxelles fait peser sur les services publics. Les gaziers et électriciens, sous l'œil bienveillant de leurs directions générales, tenteront de faire pression sur les ministres qui, le 1er juin, à Bruxelles, pourraient adopter une directive sur la mise en concurrence du transport et de la distribution d'énergie.

De leur côté, les agents de France Télécom entendent montrer au nouveau gouvernement qu'ils s'opposent au démantèlement et à la privatisation de France Télécom. Les syndicats espèrent secrètement que la mobilisation sera aussi forte qu'en octobre 1993. Trois agents sur quatre ayant alors arrêté le travail, le gouvernement Balladur en a conclu qu'il était urgent de ne rien faire. A La Poste, l'accent sera mis sur l'emploi, sujet hautement sensible, comme viennent de le montrer plusieurs grèves.

Les conflits sur l'emploi pourraient prendre le relais des conflits salariaux : dans le secteur privé, la plupart des négociations salariales ont eu lieu, et le versement en mai et juin des primes d'intéressement devrait avoir un effet temporisateur. Le prochain gouvernement devra gérer quatre autres dossiers délicats liés à l'emploi : les réductions d'effectifs chez Bull, les menaces qui pèsent sur 3 000 emplois à la Snecma, mais surtout la réforme du décret de 1937 dans les banques AFB (Association française de banques) ainsi que la révision des modalités des plans sociaux. Dans les banques, l'actuel ministre du travail, Michel Giraud, avait accordé dix-huit mois aux partenaires sociaux pour revoir l'organisation du temps de travail. Les négociations ont échoué en décembre et le délai vient à expiration cet été.

Enfin, les pouvoirs publics comme les entreprises attendent avec impatience le premier jugement de la Cour de cassation sur les plans sociaux depuis la circulaire Aubry de janvier 1993. D'une juridiction à l'autre, les décisions des juges varient de manière préjudiciable. Quelle que soit la jurisprudence de la Cour de cassation, attendue pour fin mai, le gouvernement devra à nouveau *préciser le contenu des plans sociaux*.

Hasard du calendrier, plusieurs plans sociaux pourraient tendre le climat. Le 11 mai, la direction d'Alcatel-CIT devrait annoncer 542 suppressions d'emplois : 182 à Cherbourg, ce qui entraînera la fermeture de l'établissement, et 360 à La Verrière (Yvelines), ce qui pourrait constituer, selon les syndicats, un premier pas vers la disparition de ce centre qui emploie 1 100 salariés. La tâche de la direction ne sera pas facile : chacun sait que la baisse des commandes de France Télécom à l'origine de ces suppressions d'emplois provient des surfacturations émises par Alcatel.

Chez Rhône-Poulenc, même si les grèves ont cessé en région lyonnaise, l'inquiétude des salariés est omniprésente. Enfin, chez Total, l'ensemble des syndicats ont décidé de réagir à la récente annonce de 300 suppressions d'emplois au siège et à la réorganisation du travail qu'envisage la direction.

Plus généralement, les directions d'entreprise ne devraient pas rester indifférentes au succès électoral de Jean-Marie Le Pen. S'il est essentiellement dû à son discours sur l'immigration, il trouve aussi sans doute son origine dans ses propos dénonçant le *« mondialisme »*. En votant pour l'extrême droite, une partie des salariés ont sans doute voulu manifester leur crainte face à la déréglementation et à l'internationalisation de l'économie que les directions revendiquent. D'Air Inter à Alcatel, ce phénomène n'est-il pas à l'origine de la plupart des mouvements sociaux prévisibles ?

Frédéric Lemaître

Près de mille suppressions d'emplois chez Bull

Assez tard pour ne pas ennuyer l'actuel gouvernement, assez tôt pour que son successeur ne l'accuse pas d'avoir attendu sa nomination, Jean-Marie Descarpentries doit annoncer, le 4 mai, au comité central d'entreprise de Bull SA de nouvelles réductions d'effectifs. *« L'évolution de l'emploi »* figure au premier point de la convocation reçue par les syndicats. L'objectif avoué de la direction est de parvenir à un ratio masse salariale sur chiffre d'affaires de 26,8 %, contre 33,9 % actuellement. Alors que 6 500 suppressions d'emplois ont déjà été réalisées en 1993 et 1994, 945 autres sont envisagées.

Les effectifs de Bull (24 700 salariés) passeraient donc sous le seuil des 24 000. Parmi les mesures utilisées par la direction : des préretraites totales ou progressives, un plan de départs volontaires et des aides au passage à temps partiel. Selon les syndicats, plus de 2 300 personnes sont concernées par cette réorganisation du travail.

Entreprise industrielle : plan social en suspens

L'Entreprise industrielle, société de travaux publics spécialisée dans les installations électriques, envisage de supprimer 1 151 emplois sur 8 400. Mais ce plan donne lieu à un véritable imbroglio juridico-administratif. Le 17 mars, les services du ministère du travail *ont en effet émis un constat de carence*. La direction a alors fait un recours auprès du ministre. Mi-avril, le juge des référés a, de son côté, enjoint à la direction de ne procéder à aucun licenciement avant le 6 juin, date à laquelle le tribunal de grande instance de Paris doit statuer sur la nullité du plan social.

Si cette échéance est donc cruciale, les syndicalistes – ainsi que certains représentants de l'administration – craignent que le ministre du travail désavoue son administration après le second tour de l'élection présidentielle, mais avant son départ du ministère, ce qui pourrait infléchir la décision du juge. Un imbroglio, parmi d'autres, qui plaide pour une clarification des procédures de licenciement.

Le dossier IBSA rattrape Jean-Maxime Levêque

LE JUGE D'INSTRUCTION Gérard Giudicelli devrait entendre, vendredi 12 mai, comme témoin le fondateur d'International Bankers SA (IBSA), Jean-Maxime Levêque, qui fut vice-président de IBSA et président du Crédit lyonnais de juillet 1986 à septembre 1988. Le magistrat enquête depuis 1992 sur le montage d'un projet immobilier de quelque 200 millions de francs, au 39 de la rue Fessart dans le 19e arrondissement de Paris dans lequel de nombreuses anomalies apparaissent : prélèvement d'honoraires élevés, évictions de 8 millions de francs non prévus, déblocage des crédits avant le début d'une construction qui n'aura finalement jamais lieu. Une dizaine de millions se sont ainsi envolés.

Selon le juge, ces fonds auraient été transférés au Luxembourg pour alimenter des circuits politiques français. Ce dossier est l'un des innombrables projets d'International Bankers actuellement étudiés par la justice française. La banque, dans laquelle le Crédit lyonnais avait pris une participation de 25 % en 1990 à la demande de la Banque de France, a, depuis sa création, accumulé les fautes de gestion. Les opérations réalisées par IBSA reposaient intégralement sur du crédit bancaire, sans apports de fonds propres par les opérateurs qui n'apportaient pas non plus leur caution mais prélevaient des marges supérieures à la moyenne. La Cour des comptes relève, pêle-mêle, dans un récent rapport : des commissions d'apport à des niveaux inhabituels, des prix exorbitants de cessions de promesses de vente, des niveaux élevés des frais de pré-étude, des honoraires de gestion et d'intermédiaires considérables, des évictions trop chères et la réalisation de nombreuses affaires sans obtention préalable de permis de construire.

L'opération menée rue Saint-Gilles, dans le 3e arrondissement de Paris, est un exemple de cette opacité. Les archives d'IBSA mentionnent la SNC Ullmann comme débiteur, une société détenue par un industriel suisse que l'on retrouve dans nombre d'opérations immobilières parisiennes. Or, cette société n'a jamais participé à ce projet, sauf à encaisser 24,8 millions de francs pour le prix de cession d'une promesse de vente. Autre extravagance, la banque était associée aux promoteurs ou aux marchands de biens en prenant des participations à hauteur de 20 à 25 % du capital de diverses sociétés la rendant solidaire des pertes engendrées.

LIVRES « EXPLOSIFS »

Le 10 mars, un autre juge d'instruction, Eva Joly, a mis en examen et placé sous mandat de dépôt un marchand de biens, Marc Berdugo, et deux anciens cadres d'IBSA, Pierre-Alain Fadhuile et Michel de Brem – ce dernier relaxé depuis – dans le cadre d'une information judiciaire ouverte le 19 septembre pour abus de biens sociaux, abus de confiance, complicité et recel, en liaison avec des commissions occultes sur l'opération immobilière du passage du Havre à Paris.

La banque est également au cœur d'une autre information judiciaire ouverte à Thionville (Moselle) qui a permis de saisir à la mi-décembre dans un entrepôt à Coignières (Yvelines) des livres comptables *« explosifs »* à la suite d'une plainte pour chantage et extorsion de signatures d'un ancien directeur d'IBI Luxembourg, Thierry Bell (IBI était la société-mère d'IBSA).

Le nombre de dossiers douteux est tel que le Crédit lyonnais a déposé plainte contre X... fin 1994. La facture est lourde pour la banque du boulevard des Italiens. Sur les 5,7 milliards de francs d'actifs récupérés d'IBSA, 4,8 milliards ont été transférés dans le cadre de l'opération de *« defeasance »* dès 1993. Jean-Maxime Levêque a toujours défendu avec la dernière énergie le fait qu'il n'avait pas de fonction opérationnelle dans la gestion d'IBSA. Il était pourtant administrateur d'IBI holding et vice-président de sa filiale IBSA.

Babette Stern

Vingt et un dirigeants de la banque Barings ont démissionné

LONDRES
de notre correspondant

Internationale Nederlanden Group (ING), le repreneur de la banque d'affaires britannique Barings Holdings, espère que la démission, annoncée le 1er mai, de vingt et un dirigeants tenus responsables de sa faillite, conséquence des pertes colossales essuyées sur les marchés des produits dérivés asiatiques, va permettre à l'établissement londonien de rétablir sa crédibilité auprès des marchés.

Le nouveau propriétaire de Barings n'a pas attendu les conclusions de l'enquête de la Banque d'Angleterre sur les causes du *crash* pour obtenir le départ de tous les responsables mêlés aux activités de Nick Leeson, le « trader fou » de Singapour, dont les malversations sont à l'origine de la mise sous administration de la firme, le 26 février, avec des pertes évaluées à 860 millions de livres.

Après le président Peter Barings et son directeur général, qui avaient démissionné le 1er avril, c'est au tour de Peter Norris, patron du financement des investissements, et des principaux dirigeants de son équipe, de rendre leur tablier. ING estime que son programme de relance était affecté par le maintien en place de la « vieille garde », critiquée pour avoir fermé les yeux sur les agissements de Leeson, soit par naïveté, soit par âpreté au gain. Le groupe bancaire et d'assurances néerlandais, qui a racheté Barings le 6 mars, s'efforce en effet de rétablir au plus vite sa crédibilité.

Les réticences qu'éprouvent certains contrepartistes à réaliser des affaires avec Barings, conjuguées aux difficultés des filiales de courtage japonaises et singapouriennes, ont plongé la division « marché » de Barings dans le rouge. Le *corporate finance* (finance d'entreprise), peu profitable par nature, est actuellement en butte à la méfiance de ses plus gros clients. Le départ de nombreuses figures de proue a vidé la célèbre institution financière d'une partie de sa matière grise, notamment dans le domaine de la recherche sur les marchés émergents asiatiques. L'enquête du Conseil (Board) de la Banque d'Angleterre sur les circonstances de la faillite de Barings, qui doit être publiée en juin, progresse très lentement en raison de la complexité judiciaire de ce dossier. Un rapport préliminaire sur le rôle du département de supervision de l'institution d'émission aurait déjà été rédigé.

Enfin, la cour d'appel du tribunal de Francfort devait rendre sa décision mardi 2 mai sur la demande de mise sous écrou en vue de l'extradition de Nick Leeson, formulée par le parquet vendredi 28 avril. La demande d'extradition a été déposée officiellement par Singapour mercredi 26 avril. La justice singapourienne accuse M. Leeson d'escroquerie et de malversation dans un document de six cents pages transmis à la justice allemande. Nick Leeson est en détention provisoire depuis son interpellation le 2 mars à l'aéroport de Francfort.

Marc Roche

Le franc faiblit avant le débat télévisé opposant M. Chirac et M. Jospin

L'ATTENTE DU DÉBAT télévisé qui devait opposer, mardi 2 mai, dans la soirée, M. Chirac et M. Jospin a fait monter la pression sur le franc. La devise française est passée lundi 1er mai en fin de journée au-dessus du seuil des 3,56 francs pour 1 mark, contre 3,5495 vendredi 28 avril en fin de séance. Au début de la semaine passée, le franc s'échangeait à 3,52 contre la devise allemande. Mardi 2 mai en début de matinée, il continuait à faire preuve de faiblesse à plus de 3,56 pour 1 deutschemark.

Lundi 1er mai, le franc a d'abord été victime sur le marché londonien (la Bourse de Paris était fermée) des déclarations du président du Front national Jean-Marie Le Pen, qui refusait de donner des consignes de vote à ses électeurs : *« Chirac, c'est Jospin en pire »*. Cette incertitude supplémentaire sur l'issue du second tour, dimanche, s'est ajoutée à l'attente, par les marchés, du débat télévisé opposant les deux candidats. Pour Alison Cottrell, analyste chez Kidder Peabody, *« les débats télévisés ne sont pas le meilleur atout de M. Chirac ; et, si M. Jospin s'en sort bien, l'écart entre les deux hommes pourrait se resserrer »*.

La livre sterling, en revanche, a connu une véritable envolée, dopée par la publication du dernier indicateur des directeurs d'achat pour avril faisant état d'une pression sur les prix. Elle a rendu encore plus probable une prochaine hausse des taux d'intérêt britanniques, qui pourrait être décidée vendredi 5 mai, lors de la réunion mensuelle entre le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, et le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke. La livre sterling cotait mardi matin 1,6180 dollar contre 1,6090 vendredi, 2,2474 marks contre 2,230 et 7,9953 francs contre 7,8921.

Enfin, le billet vert fait du surplace. La devise américaine n'a pas joué son rôle traditionnel de valeur refuge, à la suite de la montée de la tension internationale liée à la fois à l'annonce de l'embargo commercial américain sur l'Iran et plus encore à l'offensive croate contre des positions serbes.

Le dollar était coté mardi 2 mai à 83,81 yens à Tokyo, en très légère hausse par rapport à son cours de 83,50 yens de lundi soir à New York. Mardi, à l'ouverture des marchés européens, le billet vert valait 1,3905 DM contre 1,3865 vendredi soir à Londres et 4,9510 francs contre 4,9050.

E. L.

Les Chantiers de l'Atlantique souffrent des désordres monétaires face aux concurrents finlandais

Les uns et les autres rivalisent en efforts de productivité

Les Chantiers de l'Atlantique et le concurrent finlandais Kvaerner Masa-Yards se battent sur le créneau des paquebots de croisière de 2 000 passagers et plus. Alors que le chantier français vient de livrer le *Legend-of-the-Seas*, le finlandais a engrangé sa huitième commande d'un paquebot *Fantasy*. Le chantier finlandais voit son agressivité commerciale renforcée par l'affaiblissement de la monnaie nationale.

LES CHANTIERS de l'Atlantique de Saint-Nazaire ont livré, vendredi 28 avril, à l'armateur norvégien Royal Caribbean Cruise Lines, le *Legend-of-the-Seas*, le premier d'une nouvelle génération de paquebots pouvant transporter 2 000 passagers et alliant le luxe clinquant d'un palace flottant destiné à une clientèle surtout américaine, aux techniques les plus pointues de la construction navale. Depuis 1985, c'est le dixième paquebot de croisière lancé par les chantiers. Conçu dans le sillage du *Sovereign-of-the-Seas*, le premier paquebot livré par les Chantiers de l'Atlantique à la Royal Caribbean Cruise Line en 1987, le *Legend-of-the-Seas*, de 264 mètres de longueur, peut atteindre la vitesse de 24 nœuds. A la différence des autres paquebots de l'armateur qui sont cantonnés à la mer des Caraïbes, le *Legend-of-the-Seas* est aussi destiné à opérer aux larges des côtes d'Hanoï et de l'Alaska. Le *Splendor-of-the Seas*, son jumeau en cours de construction aux mêmes chantiers, prendra la mer en mars 1996.

Le dernier grand chantier naval français emploie aujourd'hui 4 200 salariés et a pour objectif de réduire ses coûts de 30 % en cinq ans. La concurrence, déjà vive, est maintenant accentuée par les désordres monétaires. Sur un marché essentiellement international, les chantiers des pays à monnaie dévaluée profitent d'un avantage souvent déterminant. Par malchance pour les Chantiers de l'Atlantique, ses principaux concurrents – en Finlande et en Italie – sont dans cette situation. Ces derniers l'admettent : « *Dans le contexte international actuel, nous aurions tort de faire la fine bouche, mais nous ne devons absolument pas nous reposer sur nos lauriers !* », déclare Martin Saarikangas, le patron des chantiers navals finlandais Kvaerner Masa-Yards, situés presque au centre d'Helsinki.

Il aurait bien mauvaise grâce à ne pas le reconnaître, tant 1994 a été une année « fructueuse ». En douze mois, les carnets de commandes ont augmenté de 40 % et représentaient, début janvier, une valeur de 18 milliards de marks finlandais (20,5 milliards de francs).

> La construction navale finlandaise revient de loin. L'effondrement total de ses échanges avec l'ex-URSS et la récession mondiale l'ont contrainte à une sévère restructuration

Durant la même période, Masa-Yards a procédé à 580 embauches et emploie aujourd'hui 4 700 personnes réparties entre Helsinki (1 700 salariés), Turku (2 700) et Piikiö. « *On se bat sur les mêmes segments que les Français des Chantiers de l'Atlantique, les Allemands et les Italiens* », observe Martin Saarikangas. Il concède que la dévaluation du mark finlandais, de l'ordre de 15 %, a avantagé l'industrie finlandaise, mais « *seulement temporairement* ». Ce patron qui n'hésite pas à donner son point de vue sur les questions politiques et sociales de son pays – il avait notamment participé à la campagne malheureuse du candidat conservateur à l'élection présidentielle de 1994 – n'est pas du tout un adepte de la « politique du mark fort » suivie par le gouvernement. « *Notre monnaie est surévaluée et cela nous pose des problèmes croissants puisque nous traitons en dollars !* », assène t-il.

Kvaerner Masa-Yards tourne pour l'heure à plein régime. « *Ça n'a jamais marché aussi bien !* », dit-on sans hésitation. Mais la construction navale finlandaise, ou du moins ce qu'il en reste après une sévère cure d'amaigrissement, revient de loin. En 1989, on pavoisait beaucoup moins après trois années difficiles dues à la conjugaison de la récession internationale, à l'Ouest, et de l'effondrement total des échanges avec l'ex-Union soviétique selon le principe du *clearing* : en échange de pétrole sibérien et de divers produits métallurgiques qu'elle importait, la Finlande fournissait à son voisin l'équivalent en biens de consommation, usines « clé en main »... et navires – en particulier des brise-glace. « *25 % des exportations de la construction navale finlandaise partaient vers l'URSS. Pour certains chantiers, ces ventes représentaient jusqu'à 80 % de la production. Et puis, tout s'est écroulé lorsque Moscou, vers 1986, a abandonné les plans quinquennaux de commerce bilatéral ! Et entre 1989 et 1994, nous n'avons pas construit un seul navire pour les Russes !* », rappelle M. Saarikangas. En 1989, les vénérables chantiers Wartsila Marine mettent la clé sous la porte. La tentative de restructuration par une fusion avec Valmet se solde par un échec. Deux ans plus tard, le groupe norvégien Kvaerner, « *un solide partenaire financier, indispensable dans ce business* », entre en lice et mise sur Masa-Yards.

Aujourd'hui, le secteur n'emploie plus que 7 000 personnes, contre 18 000 en 1984. A côté de l'autre « rescapé » Finnyards (Raumo), Kvaerner Masa-Yards concentre donc, non sans succès, ses activités sur les paquebots. Le virage a été plutôt bien négocié et le chantier estime pouvoir se développer seul. Des subventions publiques à la construction navale, Martin Saarikangas ne veut pas en entendre parler et rappelle que, au lendemain de la crise, les responsables politiques finlandais ont clairement fait savoir qu'il n'était plus question de maintenir artificiellement en vie des chantiers par le biais d'aides de l'Etat. « *Une directive de l'UE a plafonné les subventions publiques à 9 % du montant de la commande, c'est certes mieux que les 28 % pratiqués il y a cinq ans, dit-il, mais c'est toujours trop. Je peux comprendre les problèmes des Français, mais ce sont des pratiques malsaines qui faussent les règles de la concurrence. J'espère qu'elles disparaîtront bientôt complètement et nous le réclamerons, maintenant que nous avons une influence sur les décisions de l'Union européenne.* »

En attendant, l'année a bien commencé pour le concurrent le plus agressif des Chantiers de l'Atlantique. Début janvier, la compagnie américaine Carnival Cruise Lines a passé commande d'un huitième paquebot de croisière de la série *Fantasy* – des navires de 260 mètres de long pour une largeur de 36 mètres pouvant héberger 2 600 passagers et 980 membres d'équipage. La livraison est prévue pour fin 1998. « *Nous avons décroché ces dernières commandes*, explique un directeur technique, *parce que construire un navire jumeau revient 15 % moins cher que la construction du prototype. Cette série de luxe de huit bâtiments est unique dans l'histoire de notre industrie.* »

A Helsinki, on prépare également la construction de deux bateaux de croisière de 74 000 tonnes chacun pour le compte de Royal Caribbean Cruise Lines qui doivent être livrés en 1996 et 1997 tandis que le New Shipyard, de Turku, construit le *Crystal-Symphony* commandé par l'armateur japonais Nippon Yusen Kaisba.

Alain Debove, à Helsinki, et Gilles Bridier

Les Européens sont de plus en plus déçus par les voitures allemandes

Les marques japonaises et françaises s'imposent

SURPRISE ! Les marques allemandes ne sont plus, à l'exception notable de Mercedes, synonymes de qualité pour les automobilistes européens. Les japonaises, en revanche, s'imposent comme les plus fiables, et les françaises tirent plutôt bien leur épingle du jeu en réalisant un tir groupé derrière les vainqueurs. C'est ce que révèle une étude de marché relativement confidentielle dont les résultats ont été publiés par le magazine allemand *Capital*.

Chaque année, l'ensemble des constructeurs présents en Europe passent commande à l'organisme ECS (European Customer Survey) pour qu'il réalise une étude de marché comparative sur les qualités de leurs produits et de leurs services. Plus de quarante mille conducteurs dans huit pays d'Europe sont alors sondés sur leur degré de satisfaction, l'enquête servant de base pour attribuer des notes aux différents constructeurs. Le résultat est pondéré : la qualité des produits intervient pour 40 %, et celle du service des concessionnaires pour 60 %. Cette étude reste ensuite généralement dans les tiroirs des constructeurs, qui se gardent bien de la communiquer.

En queue de liste, on trouve Porsche : le célèbre constructeur allemand détient le triste record de la marque la plus contestée, surtout en termes de produits. Avec un score global de 98 (moyenne pondérée de la note des services et de celle de la qualité), le constructeur du mythique cabriolet 911 est bien loin de la moyenne, située à 108. Autre surprise, Volkswagen n'arrive qu'en dix-neuvième position (sur un total de vingt-deux constructeurs notés), essentiellement à cause d'un service peu satisfaisant. Les autres marques du premier groupe allemand et européen ne relèvent pas le niveau : Seat détient la palme du service le plus désastreux et reste au fond du classement, tout comme Skoda ; Audi ne parvient pas à la moyenne.

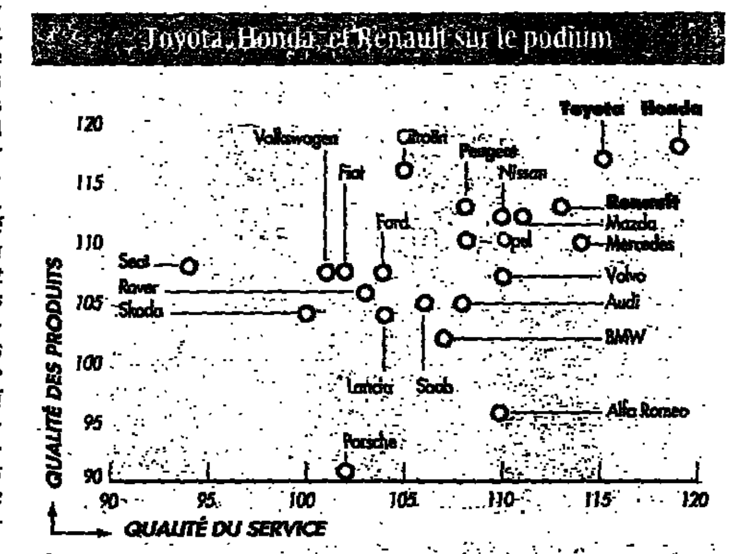
BMW est également décevant, puisque les consommateurs lui ont accordé un modeste 105. Rover, aujourd'hui filiale anglaise de BMW, déçoit tout autant. Voilà qui a dû faire bien plaisir à son principal concurrent, Mercedes, dont la réputation n'est, elle, pas usurpée. Le groupe de Stuttgart arrive en quatrième position, encadré par les deux groupes français.

Les italiens ne présentent pas non plus des résultats époustouflants. Fiat, Alfa Romeo et Lancia font toutes les trois partie de la seconde moitié de la classe. Les suédois Volvo et Saab ne semblent plus jouir de leur réputation d'antan. En revanche, l'étude d'ECS redore le blason des constructeurs français. Renault arrive tout simplement en troisième position, devant Mercedes, avec une note de 113, reflétant un parfait équilibre entre la qualité de ses produits et celle de ses services. Peugeot, qui est jugé tout aussi fiable que l'ex-Régie sur le premier point, est desservie par le niveau de son service. Mais c'est pour Citroën que le déséquilibre entre les deux composantes est le plus marqué : avec une qualité de produits valorisée à 116, la marque aux chevrons est ici comparable à Toyota ou à Honda, alors qu'un service estimé largement insuffisant la place au niveau des marques galeuses.

Des déséquilibres qui n'existent pas pour les marques japonaises : fortes d'occuper quatre des sept premières places, elles présentent en plus la caractéristique de ne pas avoir de lacune criante. Honda, Toyota, Nissan et Mazda, dans l'ordre, ont encore beaucoup de choses à apprendre à leurs concurrents européens et américains.

Virginie Malingre

Toyota, Honda et Renault sur le podium



A l'exception de Mercedes, qui se situe entre Renault et Peugeot, les marques allemandes ont perdu de leurs qualités au bénéfice des japonaises.

■ **PHILIPS et SONY** sont rejoints par les groupes japonais JVC et Alps, taïwanais Acer et américain Wearnes Peripherals, pour leur norme de CD-vidéo. Quelques jours auparavant, trois fabricants japonais de matériel de bureautique, Ricoh, TEAC et Mitsumi, avaient indiqué qu'ils se rangeaient également derrière le standard mis au point par le néerlandais Philips et le japonais Sony pour une nouvelle génération de vidéodisques au format de 12 cm de diamètre, appelés à remplacer à terme le magnétoscope.

■ **RENAULT** : Plus d'un tiers (37 %) des personnes interrogées dans un récent sondage estime que les Portugais doivent boycotter l'achat de voitures Renault en conséquence du conflit qui oppose le constructeur français à l'Etat portugais sur l'éventuelle fermeture de l'usine de Setubal (près de Lisbonne), selon l'hebdomadaire *Expresso*. Un total de 52 % personnes interrogées défendent le contraire et 11 % n'ont pas indiqué leur opinion. Le sondage effectué entre les 24 et 26 avril dernier auprès de 449 personnes qui participent régulièrement aux consultations de l'hebdomadaire, indique également que 69 % des personnes interrogées considèrent que le gouvernement portugais a raison dans ce conflit, contre 15 % qui défendent la position de Renault.

■ **PORTUGAL TELECOM** : la première phase de la privatisation de Portugal Telecom, dont les modalités ont été approuvées, jeudi 27 avril, en conseil des ministres, prévoit la vente de 50 millions d'actions sur un total de 190 millions, soit 28 % du capital. Le prix de l'action se situerait entre 2 500 et 3 100 escudos (83 et 103 francs). Le prix définitif sera fixé le 1er juin. La souscription devrait être ouverte entre le 16 et le 26 mai.

■ **PARFINANCE** a franchi en hausse le seuil de 5 % des droits de vote de CarnaudMetalbox à la suite de l'attribution de droits de vote double à des actions de cette société, a indiqué, vendredi 28 avril, un communiqué de la Société des Bourses françaises (SBF). Parfinance détient désormais à titre direct, indirect et de concert avec sa filiale à 100 % SFPG 10 529 400 droits de vote CarnaudMetalbox, soit 9,74 % des 108 082 038 droits de vote existants, précise la SBF. Parfinance est elle-même contrôlée par Groupe Power (Canada) et Groupe Frère (Belgique), ajoute la SBF.

■ **EDF-GDF** : Les électriciens et gaziers toucheront en moyenne 2 574 francs d'intéressement au titre de 1994, dont 1 509F de part nationale et 1 065F de part décentralisée.
Cette mesure résulte d'un accord d'intéressement signé pour 1993, 1994 et 1995 par les directions des entreprises et les fédérations CFDT, CFE-CGC et CFTC. Au total, le montant de l'intéressement versé par les deux entreprises s'élève, pour 1994, à 382 millions de francs. Au titre de 1993, le montant global avait été de 377 millions de francs.

■ **LE COURS DU PÉTROLE brent a atteint son plus haut niveau depuis mars 1993, lundi à Londres, à l'annonce d'un embargo économique américain contre l'Iran.**

■ **UN RAID SPÉCULATIF sur l'aluminium a fait chuter les cours, lundi, en crevant le plancher de 1 750 dollars l'once. Le métal blanc a terminé à 1 745,5 dollars.**

■ **LES PARTIS DE LA COALITION japonaise au pouvoir ont envoyé une délégation aux Etats-Unis, pour y discuter avec M. Kantor des moyens d'enrayer la chute du dollar.**

■ **LES RÉSERVES OFFICIELLES de changes du Japon ont encore explosé en avril (+12,1 milliards de dollars) après les interventions de la BoJ pour enrayer la chute du dollar.**

■ **LE DOLLAR était coté à 83,72 yens mardi après-midi à Tokyo, en hausse par rapport à son cours de 83,50 yens lundi soir à New York. Il était à 84,02 yens lundi soir à Tokyo.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois

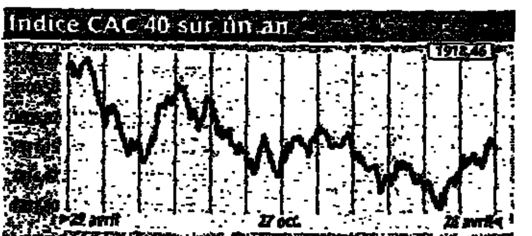
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

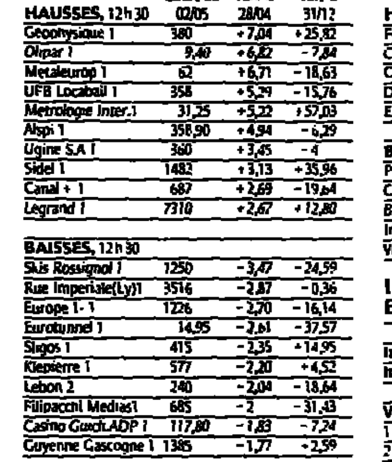
Reprise à Paris

Après un début de séance timide, qui se traduisait en début de matinée par une petite hausse de 0,40 % de l'indice CAC 40, la Bourse de Paris s'est redressée en milieu de journée. Celui-ci affichait alors une hausse de 0,92 % à 1 936,08 points.

Mais le volume des transactions reste faible, et les opérateurs restent en général sur leur position dans l'attente du débat présidentiel de mardi soir entre Lionel Jospin et Jacques Chirac. Sur le marché des changes, le franc français était en recul, mardi, accusant le coup des incertitudes électorales et s'inscrivait à 3,5710 francs pour 1 deutschemark. Le Matif était aussi en repli vers 38 centièmes à 112,78.

Après l'embargo commercial contre l'Iran décidé par les Etats-Unis, les valeurs pétrolières étaient en nette hausse mardi à la Bourse. Elf Aquitaine affichait un gain de 1,17 % et Total, de 0,94 %. En repli on note Eurotunnel, qui cède 2,28 % après l'avertissement adressé par la COB vendredi soulignant que cette valeur reste « *un investissement à risques* ». Dans un avertissement rendu public, la COB insiste également sur la réserve formulée par les commissaires aux comptes certifiant les comptes 1994 « *sous réserve que le groupe Eurotunnel poursuive son activité* ».

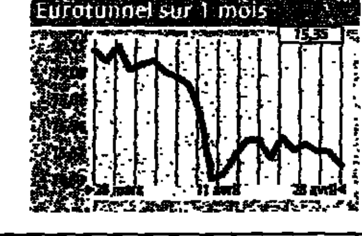
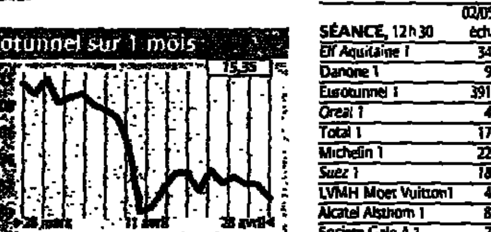
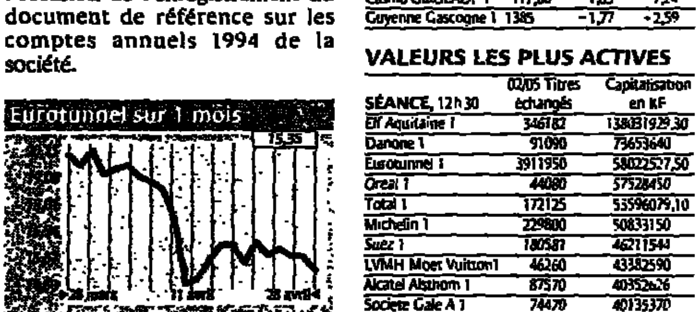




Eurotunnel, valeur du jour

MAUVAISE SÉANCE, vendredi à la Bourse de Paris pour l'action Eurotunnel qui, à la veille du long week-end du 1er mai, a abandonné 3,5 % à 15,35 francs, dans un volume étoffé de 3,1 millions de titres.

Le titre a souffert d'un avertissement lancé à l'attention du public par la Commission des opérations de Bourse. La COB a attiré une nouvelle fois l'attention du public sur le fait qu'Eurotunnel restait « *un investissement à risques* », à l'occasion de l'enregistrement du document de référence sur les comptes annuels 1994 de la société.

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 02/05	Var. % 28/04	Var. % 31/12
Géophysique 1	380	+7,04	+25,82
Olipar 1	9,40	+6,82	−7,84
Metaleurop 1	62	+6,71	−18,63
UFB Locabail 1	358	+5,29	−15,76
Metrologie Inter. 1	31,25	+5,22	+57,03
Alspi 1	358,90	+4,94	−6,29
Ugine S.A 1	360	+3,45	−4
Sidel 1	1482	+3,13	+35,96
Canal + 1	687	+2,69	−19,64
Legrand 1	7310	+2,67	+12,80
BAISSES, 12 h 30			
Skis Rossignol 1	1250	−3,47	−24,59
Rue Imperiale(Ly) 1	3516	−2,87	−0,36
Europe 1 - 1	1226	−2,70	−16,14
Eurotunnel 1	14,95	−2,61	−37,57
Sligos 1	415	−2,35	+14,95
Klepierre 1	577	−2,20	+4,52
Lebon 2	240	−2,04	−18,64
Filipacchi Medias 1	685	−2	−31,43
Casino Guich.ADP 1	117,80	−1,83	−7,24
Guyenne Gascogne 1	1385	−1,77	+2,59

VALEURS LES PLUS ACTIVES

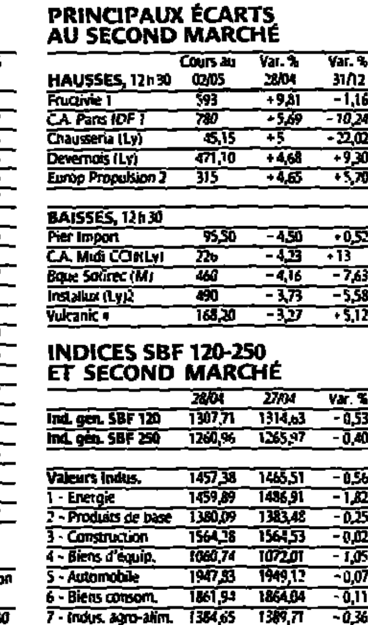
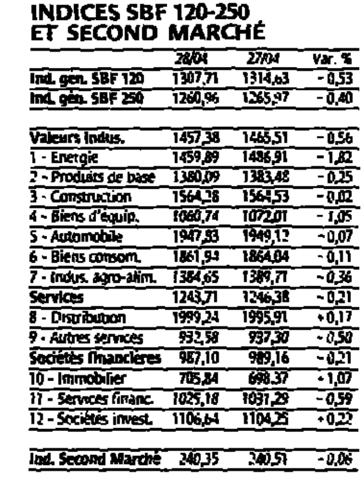
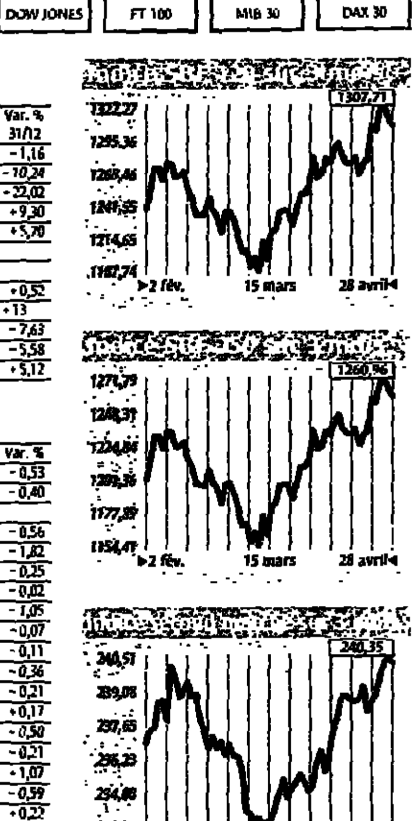
SÉANCE, 12 h 30	02/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine 1	346182	138031929,30
Danone 1	91090	73653640
Eurotunnel 1	3911950	58022527,50
Oreal 1	44080	57528450
Total 1	172125	53596079,10
Michelin 1	229800	50833150
Suez 1	180581	46211544
LVMH Moet Vuitton 1	46260	43382590
Alcatel Alsthom 1	87570	40352626
Societe Gale A 1	74470	40135370

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 02/05	Var. % 28/04	Var. % 31/12
Fructivie 1	593	+9,81	−1,16
C.A. Paris IDF 1	780	+5,69	−10,24
Chausseria (Ly)	45,15	+5	−22,02
Devernois (Ly)	471,10	+4,68	+9,30
Europ Propulsion 2	315	+4,65	+5,70
BAISSES, 12 h 30			
Pier Import	95,50	−4,50	+0,52
C.A. Midi CCI(Ly)	226	−4,23	+13
Bque Sofirec (M)	460	−4,16	−7,63
Installux (Ly) 2	490	−3,73	−5,58
Vulcanic #	168,20	−3,27	+5,12

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	28/04	27/04	Var. %
Ind. gen. SBF 120	1307,71	1314,63	−0,53
Ind. gén. SBF 250	1260,96	1265,97	−0,40
Valeurs Indus.	1457,38	1465,51	−0,56
1 - Energie	1459,89	1486,91	−1,82
2 - Produits de base	1380,09	1383,48	−0,25
3 - Construction	1564,28	1564,53	−0,02
4 - Biens d'équip.	1060,74	1072,01	−1,05
5 - Automobile	1947,83	1949,12	−0,07
6 - Biens consom.	1861,93	1864,04	−0,11
7 - Indus. agro-alim.	1384,65	1389,71	−0,36
Services	1243,71	1246,38	−0,21
8 - Distribution	1999,24	1995,91	+0,17
9 - Autres services	932,58	937,30	−0,50
Sociétés financières	987,10	989,16	−0,21
10 - Immobilier	705,84	698,37	+1,07
11 - Services financ.	1025,18	1031,29	−0,59
12 - Sociétés invest.	1106,64	1104,25	+0,22
Ind. Second Marché	240,35	240,51	−0,06

Sensible reprise à Tokyo

APRÈS LA STABILITÉ affichée la veille (+ 0,03 %), la Bourse de Tokyo a terminé la séance du mardi 2 mai sur une nette hausse grâce à d'importants achats liés aux arbitrages. L'indice Nikkei a gagné 277,20 points, soit 1,65 %, à 17 088,66 points.

Lundi, Wall Street a terminé en léger repli à l'issue d'une séance peu active en raison de la fermeture de plusieurs places européennes et de l'absence de plusieurs opérateurs sur le marché japonais. L'indice Dow Jones a perdu 5,19 points, soit 0,12 %, à 4 316,08 points. Quelque 297 millions de titres ont été échangés. Des prises de bénéfices ont pesé, surtout sur la haute technologie. Les pétrolières ont profité de la décision du président Bill Clinton d'imposer un embargo commercial et financier total contre l'Iran.

A Londres, les valeurs ont très modestement progressé, soutenues par la remontée de la livre et la bonne orientation du marché à terme. L'indice Footsie a gagné 3,7 points à 3 220,4, soit 0,1 %, après une séance peu active en raison de la fermeture des autres places européennes.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 28/04	Cours au 27/04	Var. en %
Paris CAC 40	1918,46	1930,96	−0,65
New-York/DJ indus.	4298,10	4314,70	−0,39
Tokyo/Nikkei	16806,80	16884	−0,46
Londres/FT100	3216,70	3217,60	−0,03
Francfort/Dax 30	2015,94	2026,08	−0,50
Frankfort/Commer.	746,23	744,88	+0,18
Bruxelles/Bel 20	1606,12	1601,25	+0,30
Bruxelles/Général	1424,28	1419,96	+0,30
Milan/MIB 30	15189	14937	+1,66
Amsterdam/Gé. Cbs	279,60	278,60	+0,36
Madrid/Ibex 35	284,04	282,47	+0,55
Stockholm/Affarsal	1219,10	1206,99	+0,99
Londres FT30	2448,70	2442	+0,27
Hong Kong/Hang S.	8361,03	8312,29	+0,58
Singapour/Strait t	2071,27	2056	+0,74

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

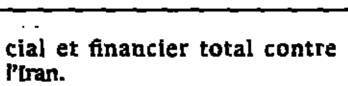
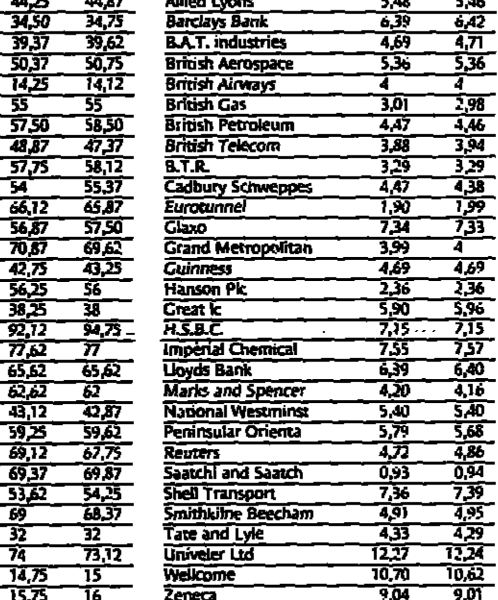
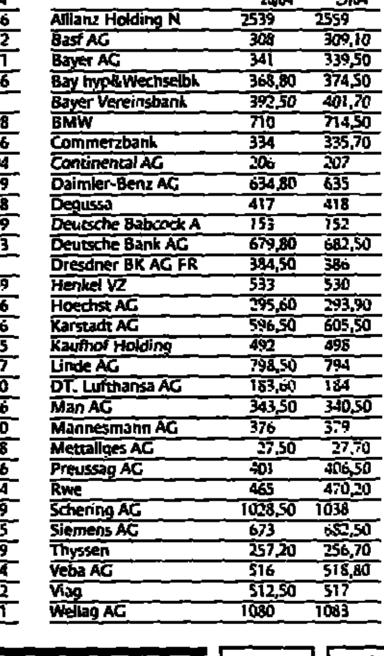
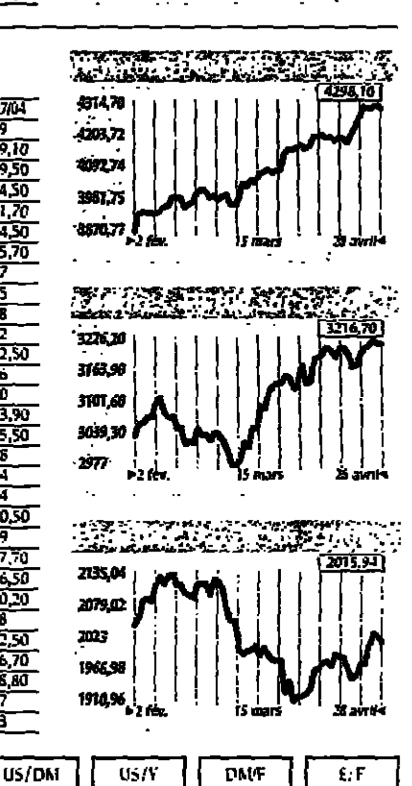
	28/04	28/04
Alcoa	44,25	44,87
American Express	34,50	34,75
Allied Signal	39,37	39,62
AT & T	50,37	50,75
Bethlehem	14,25	14,12
Boeing Co	55	55
Caterpillar Inc.	57,50	58,50
Chevron Corp.	48,87	47,37
Coca-Cola Co	57,75	58,12
Disney Corp.	54	55,37
Du Pont Nemours&Co	66,12	65,87
Eastman Kodak Co	56,87	57,50
Exxon Corp.	70,87	69,62
Gén. Motors Corp.H	42,75	43,25
Gén. Electric Co	56,25	56
Goodyear T & Rubbe	38,25	38
IBM	92,12	94,75
Intl Paper	77,62	77
J.P. Morgan Co	65,62	65,62
Mc Don Dougl	62,62	62
Merck & Co.Inc.	43,12	42,87
Minnesota Mng.&Mfg	59,25	59,62
Philip Moris	69,12	67,75
Procter & Gamble C	69,37	69,87
Sears Roebuck & Co	53,62	54,25
Texaco	69	68,37
Union Carb.	32	32
Utd Technol	74	73,12
Westingh. Electric	14,75	15
Woolworth	15,75	16

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	28/04	27/04
Allied Lyons	5,48	5,46
Barclays Bank	6,39	6,42
B.A.T. industries	4,69	4,71
British Aerospace	5,36	5,36
British Airways	4	4
British Gas	3,01	2,98
British Petroleum	4,47	4,46
British Telecom	3,88	3,94
B.T.R.	3,29	3,29
Cadbury Schweppes	4,47	4,38
Eurotunnel	1,90	1,99
Glaxo	7,34	7,33
Grand Metropolitan	3,99	4
Guinness	4,69	4,69
Hanson Plc	2,36	2,36
Great Ic	5,90	5,96
H.S.B.C.	7,15	7,15
Impérial Chemical	7,55	7,57
Lloyds Bank	6,39	6,40
Marks and Spencer	4,20	4,16
National Westminst	5,40	5,40
Peninsular Orienta	5,79	5,68
Reuters	4,72	4,86
Saatchi and Saatch	0,93	0,94
Shell Transport	7,36	7,39
Smithkline Beecham	4,91	4,95
Tate and Lyle	4,33	4,29
Univeler Ltd	12,27	12,24
Wellcome	10,70	10,62
Zeneca	9,04	9,01

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	28/04	27/04
Allianz Holding N	2539	2559
Basf AG	308	309,10
Bayer AG	341	339,50
Bay hyp&Wechselbk	368,80	374,50
Bayer Vereinsbank	392,50	401,70
BMW	710	714,50
Commerzbank	334	335,70
Continental AG	206	207
Daimler-Benz AG	634,80	635
Degussa	417	418
Deutsche Babcock A	153	152
Deutsche Bank AG	679,80	682,50
Dresdner BK AG FR	384,50	386
Henkel VZ	533	530
Hoechst AG	295,60	293,90
Karstadt AG	596,50	605,50
Kaufhof Holding	492	498
Linde AG	798,50	794
DT. Lufthansa AG	183,60	184
Man AG	343,50	340,50
Mannesmann AG	376	379
Mettallges AG	27,50	27,70
Preussag AG	401	406,50
Rwe	465	470,20
Schering AG	1028,50	1038
Siemens AG	673	682,50
Thyssen	257,20	256,70
Veba AG	516	518,80
Viag	512,50	517
Wellag AG	1080	1083

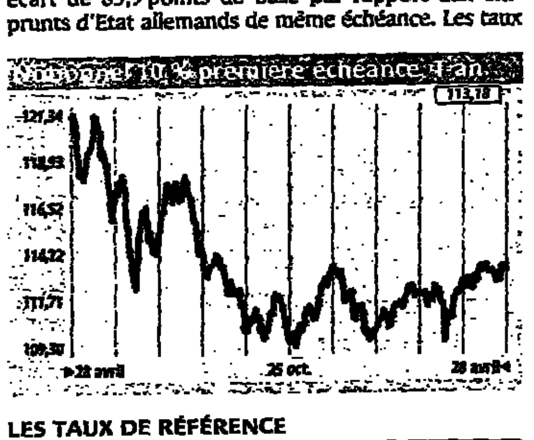
LES TAUX

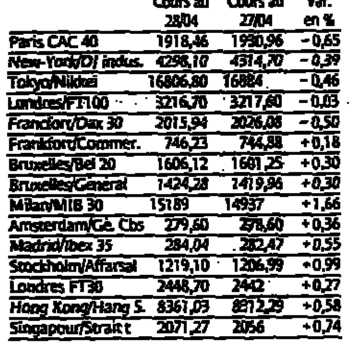
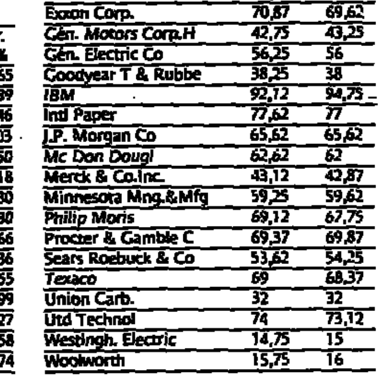
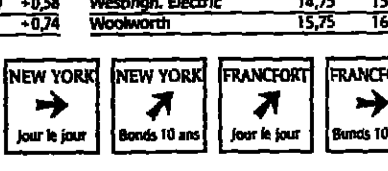
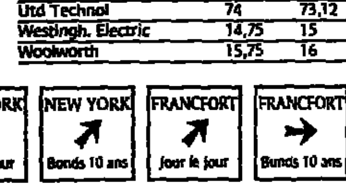
PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Baisse initiale du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert mardi matin 2 mai en baisse. Après une demi-heure de transactions, l'échéance juin perdait 44 centièmes à 112,72. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor à 10 ans s'inscrivait à 7,90 %, soit un écart de 83,9 points de base par rapport aux emprunts d'Etat allemands de même échéance. Les taux d'intérêt à court terme étaient stables et les taux à trois mois s'établissaient à 8,06 %.

Vendredi, à la veille du week-end, le notionnel après avoir effacé ses gains en milieu d'après-midi a poursuivi son repli en fin de séance, affecté par la décision de certains opérateurs de « couper » leurs positions à la veille de trois jours chômés. Il a perdu 10 centièmes à 113,16.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 28/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,69	7,89	8,44	1,80
Allemagne	4,50	7,08	7,70	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	3,37	4,75	0,20
Etats-Unis	5,88	7,02	7,35	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 28/04	Taux au 27/04	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,32	7,33	101,80
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,52	7,47	102,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,81	7,79	102,67
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,89	7,87	103,13
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,36	8,34	102,63
Obligations françaises	8,08	8,05	102,27
Fonds d'État à TME	−0,74	−0,74	100,17
Fonds d'État à TRE	−0,42	−0,42	99,41
Obligat. franç. à TME	−0,68	−0,57	99,92
Obligat. franç. à TRE	+0,09	+0,08	100,53

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 28/04	Vente 28/04	Achat 27/04	Vente 27/04
Jour le jour	7,68	—	—	—
1 mois	7,68	8,18	7,90	8,05
3 mois	7,56	8,06	7,95	8,20
6 mois	7,18	7,68	7,57	7,82
1 an	6,81	7,31	7,15	7,40
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	8,12	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	8	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	7,57	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	7,31	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7,22	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	6,36	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	6,44	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	6,68	—	—	—

MATIF

Échéances 28/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	100964	113,18	113,48	113,08	113,16
Sept. 95	1316	112,76	113	112,70	112,78
Déc. 95	172	112,50	112,70	112,46	112,56
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	29641	92,61	92,70	92,43	92,53
Sept. 95	6372	93,37	93,45	93,32	93,41
Déc. 95	4525	93,56	93,56	93,43	93,48
Mars 96	1275	93,37	93,41	93,37	93,40
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	5744	83,74	83,92	83,64	83,74
Sept. 95	—	—	—	—	83,68

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 28/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 95	25626	1933	1934	1916	—
Mai 95	25694	1931	1934	1906	1909
Juin 95	1281	1913,50	1916	1890	1892
Sept. 95	128	1933	1933	1931	1914

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9140 | US/DM ↗ 1,5125 | US/Y ↗ 97,4500 | DM/F ↗ 3,5545 | £/F ↗ 7,9243

Net repli du franc

LE DEUTSCHEMARK POURSUIVAIT sa progression mardi 2 mai, à 3,5607 francs au cours des premiers échanges entre banques contre 3,5495 francs (3,5545 francs selon le cours indicatif de la Banque de France) vendredi soir. Le dollar se redressait à 4,9510 francs et 1,3905 deutschemark contre respectivement 4,9212 francs et 1,3837 deutschemark dans les échanges interbancaires de vendredi soir, mais reculait un peu face au yen à 83,80 yens contre 84,09 yens vendredi soir. Le billet vert restait toutefois stable par rapport à ses niveaux de lundi soir à New York, à 4,9535 francs. La livre s'échange à 7,9953 francs, en forte hausse par rapport aux échanges interbancaires de vendredi soir à 7,9310 francs. Un peu plus tôt, à Tokyo, le dollar était resté stable face au yen où il était coté 83,31 yens, contre 84,02 yens.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 28/04	% 27/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	355,4500	+0,75	341	365
Ecu	6,5200	+0,70	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,9140	+1,06	4,5500	5,1500
Belgique (100 F)	17,2755	+0,75	16,6000	17,7000
Pays-Bas (100 fl)	317,3400	+0,76	—	—
Italie (1000 lir.)	2,9225	+2,22	2,5500	3,1200
Danemark (100 krd)	90,3300	+0,59	84	94
Irlande (1 iep)	8,0220	+1,08	7,6000	8,3500
Gde-Bretagne (1 L)	7,9240	+1,12	7,4000	8,2500
Grèce (100 drach.)	2,1790	+0,76	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	67,6700	+0,47	61	71
Suisse (100 F)	430,1100	+0,64	415	439
Norvège (100 k)	78,9500	+0,75	74	83
Autriche (100 sch)	50,5190	+0,76	48,6000	51,7000
Espagne (100 pes.)	3,9975	+1,09	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,3550	+0,75	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,6066	+1,20	3,2500	3,8500
Japon (100 yens)	5,8452	+0,56	5,6000	5,9500
Finlande (mark)	115,2700	+0,66	108	119

PARITÉS DU DOLLAR

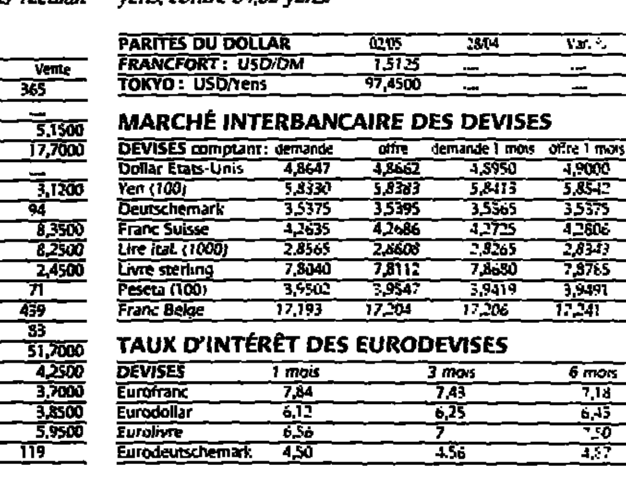
PARITÉS DU DOLLAR	02/05	28/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5125	—	—
TOKYO : USD/Yens	97,4500	—	—

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8647	4,8662	4,8950	4,9000
Yen (100)	5,8330	5,8383	5,8413	5,8542
Deutschemark	3,5375	3,5395	3,5565	3,5575
Franc Suisse	4,2635	4,2686	4,2725	4,2806
Lire ital. (1000)	2,8565	2,8608	2,8265	2,8343
Livre sterling	7,8040	7,8112	7,8680	7,8765
Peseta (100)	3,9502	3,9547	3,9419	3,9491
Franc Belge	17,193	17,204	17,206	17,241

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,84	7,43	7,18
Eurodollar	6,12	6,25	6,45
Eurolivre	6,56	7	7,50
Eurodeutschemark	4,50	4,56	4,57



L'OR

	cours 28/04	cours 27/04
Or fin (k. barre)	60000	61200
Or fin (en lingot)	60450	61950
Pièce française(20f)	351	357
Pièce suisse (20f)	351	355
Pièce Union lat(20f)	349	352
Pièce 20 dollars us	2490	2440
Pièce 10 dollars us	1450	1320
Pièce 50 pesos mex.	2295	2300

LE PÉTROLE

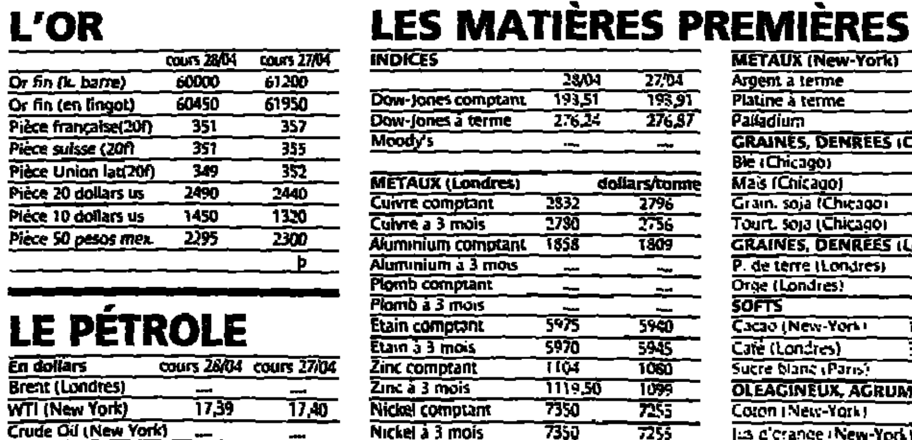
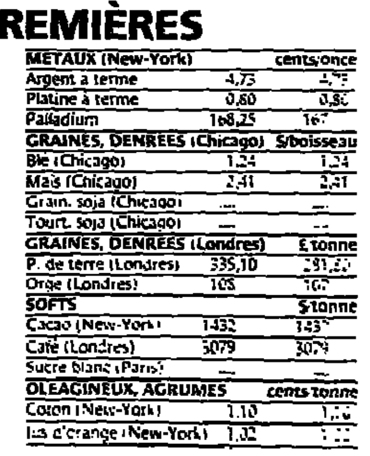
En dollars	cours 28/04	cours 27/04
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	17,39	17,40
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	28/04	27/04
Dow-Jones comptant	193,51	193,91
Dow-Jones à terme	276,24	276,87
Moody's	—	—

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2832	2796
Cuivre à 3 mois	2780	2756
Aluminium comptant	1858	1809
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5975	5940
Etain à 3 mois	5970	5945
Zinc comptant	1104	1060
Zinc à 3 mois	1119,50	1099
Nickel comptant	7350	7255
Nickel à 3 mois	7350	7255

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	[illegible]
Platine à terme	0,60	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	[illegible]
Orge (Londres)	105	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1432	[illegible]
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,02	[illegible]

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 2 MAI
Liquidation : 23 mai
Taux de report : 8,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,01 %
CAC 40 : 1937,83

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7340	7400	+ 0,82	153,58
B.N.P. (T.P)	980	980	—	49,25
Cr.Lyonnais(T.P.)	850	842	– 0,94	50,35
Renault (T.P.)	1860	1870	+ 0,53	92,85
Rhone Poulenc(T.P)	2040	2060	+ 0,98	101,52
Saint Gobain(T.P.)	1165	—	—	79,01
Thomson S.A (T.P)	1075	1069	– 0,55	46,89
Accor 1	564	568	+ 0,71	18
Air Liquide 1	790	798	+ 1,01	14
Alcatel Alsthom 1	456	463,10	+ 1,56	15
Alcatel Cable 1	380,60	382	+ 0,37	10
Alspi 1	342	358,90	+ 4,94	14
AGF-Ass.Gen.France	162,60	162	– 0,37	12
Axa 1	259,20	260,80	+ 0,62	5
Bail Invest. 1	864	864	—	70,10
Bancaire (Cie) 1	543	541	– 0,37	10
Bque Colbert C2#	65,25	—	—	18
Bazar Hot. Ville 2	520	—	—	16
BIC 1	820	822	+ 0,24	6
BIS 1	385	387	+ 0,52	4
B.N.P. 1	239	239,10	+ 0,04	3
Bollore Techno.1	525	524	– 0,19	22
Bongrain 1	2770	2760	– 0,36	61
Bouygues 1	599	600	+ 0,17	5
Canal + 1	669	687	+ 2,69	25
Cap Gemini Sogeti 1	180	181	+ 0,56	7
Carnaudmetalbox 1	174,40	176	+ 0,92	4
Carrefour 1	2465	2500	+ 1,42	26
Casino Guichard 1	145	143	– 1,38	5
Casino Guich.ADP 1	120	117,80	– 1,83	5,25
Castorama DI (Li) 1	814	822	+ 0,98	9,40
C.C.F. 1	217,90	222,40	+ 2,07	4,38
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	53	53	—	2,40
Cegid (Ly) 1	486	488	+ 0,41	25
CEP Communication 1	498	510	+ 2,41	7,50
Cerus Europ.Reun 1	84,50	85,60	+ 1,30	10
Cetelem 1	1039	1040	+ 0,10	10
CGIP 1	1170	1170	—	34
Chargeurs 1	980	979	– 0,10	14
Christian Dior 1	439,40	445	+ 1,27	5
Ciments Fr.Priv.B1	228	229,10	+ 0,48	17,50
Clarins 1	472,10	471,50	– 0,13	6,60
Club Mediterranee 1	496	492,50	– 0,71	7
Coflexip	297	295	– 0,67	—
Colas 1	885	887	+ 0,23	22
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	7,50
Comptoir Moder. 1	1512	1512	—	20
CPR 1	360	360	—	20

VALEURS	Cours précéd.
Cred.Fon.France 1	665
Credit Local Fce 1	419
Credit Lyonn.CIP 1	243,10
Credit National 1	390
CS(ex.CSEE) 1	312,50
Damart 1	4770
Danone 1	813
Dassault-Aviation 1	415
Dassault Electro 1	341,80
De Dietrich 1	2760
Degremont 1	377
Dev.R.N-P.Cal-Li 2	71
DMC (Dollfus Mi) 1	247
Docks France 1	734
Dynaction 1	149,40
Eaux (Cie Des) 1	518
E.B.F 1	958
Ecco 1	672
Eiffage 1	925
Elf Aquitaine 1	392,70
Eridania Beghin 1	760
Essilor Intl 1	880
Essilor Intl ADP 1	608
Esso 1	590
Eurafrance 1	1545
Euro Disney 1	14,50
Euro RSCG W.W 1	541
Europe 1 - 1	1260
Eurotunnel 1	15,35
Filipacchi Medias 1	699
Finextel 1	69
Fives-Lille 1	470
Fromageries Bel 1	4422
Galeries Lafayet. 1	2110
GAN 1	169,70
Gascogne (B) 1	501
Gaz et Eaux 1	1890
Geophysique 1	355
G.F.C. 1	360
Groupe Andre S.A. 1	430
Groupe De La Cite 1	895
GTM-Entrepose 1	412
Guilbert 1	445
Guyenne Gascogne 1	1410
Havas 1	[illegible]
I.D.I.A 1	133
Imetal 1	[illegible]
Immeubl.France 2	[illegible]
Immob.Phenix 1	[illegible]
Ingenico 1	[illegible]
Interbail 1	[illegible]
Intertechnique 1	[illegible]
Jean Lefebvre 1	[illegible]
Klepierre 1	[illegible]
Labinal 1	[illegible]
Lafarge Coppee 1	[illegible]
Lagardere (MMB) 1	[illegible]
Lapeyre 1	[illegible]
Lebon 2	[illegible]
Legrand 1	[illegible]
Legrand ADP 1	[illegible]
Legris Indust. 1	[illegible]
Locindus 1	[illegible]
LVMH Moet Vuitton 1	[illegible]
Lyonnaise Eaux 1	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille;
Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 2 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	105,35	4,414
CEPME 8,5% 88-97CA	101,63	7,103 o
CEPME 9% 89-99 CA#	—	6,312 d
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,718
CFD 9,7% 90-03 CB	109,60	2,285 ↓
CFD 8,6% 92-05 CB	103,70	1,908
CFF 10% 88-98 CA#	106,90	5,260
CFF 9% 88-97 CA#	103,17	5,203 o
CFF 10,25%90-01CB#	111,10	1,344
CLF 8,9% 88-00 CA#	104,50	8,266 ↑
CLF 9%88-93/98 CA#	104	2,219
CNA 9% 4/92 CB	105,65	8,951
CRH 8,6%92/93/94CB	102,55	7,233 o
CRH 8,5% 87-88 CA#	103	1,347
EDF 8,6% 88-89 CA#	104,10	1,791
EDF 8,6% 92 CA#	103,83	0,540
Em.Etat10,26%86 CA	102,30	1,430
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,66	4,767
Finansder 9%91CB#	105,64	3,871
Finansd.8,6%92 CA#	103,26	2,238

OBLIGATIONS	% du nom.
Floral9,75% 90 CA#	107,39
OAT 8,7%5/88-95CA#	99,83
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,55
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,52
OAT 9,90%85-97 CA#	106,20
OAT 88-98 TME CA	—
OAT 9/1998 TRA	98,09
OAT 9,50%88-98 CA#	106,11
OAT TMB 01/99 CA	99,55
OAT 8,125% 99 CA#	102,85
OAT 8,50%90/00 CA#	104,30
OAT 85/00 TRA CA	101,65
OAT 10% 5/2000 CA#	109,98
OAT 01 TME CA	99,90
OAT 8,5% 11/02 CA#	104,02
OAT 8,50% 2019 CA#	101,70
OAT 8,50%92-23 CA#	101,79
PTT 11,2%85-95 CB#	102,18
SNCF 8,8% 87-94CA	102,70
Lyon.Eaux 6,5%90CV	840

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins-Bank	1332	[illegible]
Commerzbank AG	1168	[illegible]
Fiat Ord.	20	[illegible]
Gevaert	250,10	[illegible]
Gold Fields South	129	[illegible]
Johannesburg Cons.	114	[illegible]
Kubota Corp.	32	[illegible]
Montedison act.ep.	4,80	[illegible]
Olympus Optical	45,70	[illegible]
Ottomane(Cie Fin.)	184	[illegible]
Robeco	318,50	[illegible]
Rodamco N.V.	138,60	[illegible]
Rolinco	325,10	[illegible]
Solvay SA	2400	[illegible]
Wagons Lit	1535	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 2 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	52,30	50,70
AFE 2 #	489	485
Aigle 2 #	282	282
Alain Manoukian(Ly)2#	95	96
Albert S.A (Ns) ◆	120,50	120,50
Altran Techno 1 #	532	546
Arnault Associes ◆	500	500
Axime (ex.Segin)	269	278
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li) ◆	603	603
Bque Sofirec (M)	480	460
Bque Tarneaud(B)#	213	215
Bque Vernes	635	640
Beneteau # ◆	385	385
B I M P ◆	86,70	86,70
Boiron (Ly) 1 #	455,80	455
Boisset (Ly)#	271	271
Brioche Pasq.(Ns)1	553	550

VALEURS	Cours précéd.
But S.A. 1	925
Cardif SA 1	549
CDA-Cie des Alpes2	134,90
C.E.E 2#	490
CEGEP #	156,90
Cermex 2 # (Ly) ◆	284
CFPI	270
Change Bourse (M)	239
Christ.Dalloz 2 #	799
Cipe France Ly 2 #	680
CNIM CA#	223
Codetour	285
Comp.Euro.Tele-CET	164
Conflandey S.A.	320
C.A. de la Brie 2	354
C.A.Gironde (B)	442
C.A.Haute Normand	400
C.A.Ille & Vilaine	330
C.A.Indre et Loire	306
C.A. Paris IDF 1	730
C.A.de l'Isere Ly#	37[illegible]
C.A.Loire Atl.(Ns)	36[illegible]
C.A.Loire/H.Loire#	81[illegible]
C.A.du Loiret CCI#	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns) ●	[illegible]
C.A.du Nord (Li) ◆	[illegible]
C.A. Oise CCI	[illegible]
C.A.Pas de Calais	[illegible]
C.A. Somme CCI 2	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.
Via Credit(Banque)	[illegible]
Viel et Cie #	161
Vilmorin et Cie#2	355
Virbac	535

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille;
Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 28 avril

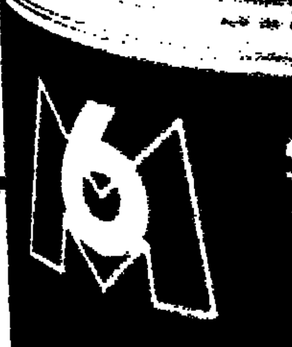
VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34946,35	34946,35
Actimonétaire D	31348,96	31348,96
Agipi Ambition (Axa)	109,10	103,90
Amplia ○	109588,93	109588,93
Amplitude Monde D	671,45	651,89
Antigone Trésorerie	806309	806309
Arbitr. Court Terme	8916,66	8916,66
Asie 2000	602,85	585,29
Associa Première	35433,68	35433,68
Associc ○	1097,18	1097,18
Atout Amérique	104,15	101,61
Atout Asie	92,19	89,94
Atout Futur C	540,15	526,98
Atout Futur D	525,28	512,47
Aurecic	1401,82	1360,99
Avenir Alizes	1813,75	1778,19
Axa Valeurs PER	146,42	142,16
Cadence 1	1027,71	1017,53
Cadence 2	1035,59	1025,34
Cadence 3	1023,11	1012,98
Capimonetaire	7605,86	7598,26
Capioblig	7564,95	7490,05
Capitacic	1558,41	1535,38
Cicamonde	1148,92	1115,46
Convertis	1606,31	1576,36
Comptavalor	2159,15	2155,92

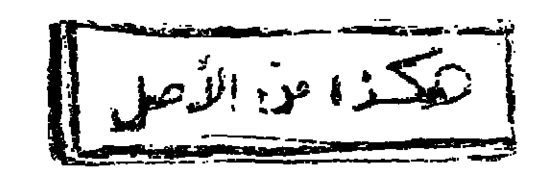
VALEURS
Crédit Mutuel Capital
Créd.Mut.Ep.Cour.T.
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis
Créd.Mut.Ep.J
Créd.Mut.Ep.long.T.
Créd.Mut.Ep.Monde
Créd.Mut.Ep.Quatre
Oleze
Ecocic
Ecupar
Ecur. Actions futur
Ecur. Distrimonétaire
Ecur. Expansion
Ecur. Géovaleurs
Ecur. Investissement
Ecur. Monepremière
Elanciel D
Elicash ○
Emergence Poste D
Eparcic ○
Eparcourt-Sicav ◆
Epargne-Unie
Eufi Cash capi ◆
Eurco Solidarité
Eurocic Leaders
Eurodyn
Fonsicav
France Garantie ◆
France Obligations
Francic
Francic Pierre
Francic-Regions
Gestilion
HLM Monétaire
Indicia ◆

VALEURS	Cours
Uni-Garantie D	1277,91
Uni Régions	1384,11
Univar ○	284,66

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
3615 code LEMONDE





TECHNOLOGIE La recherche sur les nouveaux matériaux n'est pas l'apanage des grands groupes industriels. De petites entreprises commencent à y recourir dans des domaines extrêmement variés. ● DES SOCIÉTÉS, comme le fabricant de papier enduit Endupack, ont ainsi utilisé les résultats de travaux de leurs laboratoires pour définir une nouvelle stratégie, passant par la cession d'activités et le positionnement sur des marchés différents de ceux qu'elles convoitaient auparavant. Dans d'autres entreprises, comme le cristallier Lalique, les recherches ont sauvé la firme d'un boycott presque assuré aux Etats-Unis. ● LE MINISTÈRE de l'industrie a initié, en 1989, pour favoriser ce mouvement, le programme d'aide baptisé PUMA. Plus de mille entreprises ont profité de ces subventions de l'Etat. Elles ont reçu une enveloppe globale de 350 millions de francs.

De petites entreprises innovent en créant des matériaux

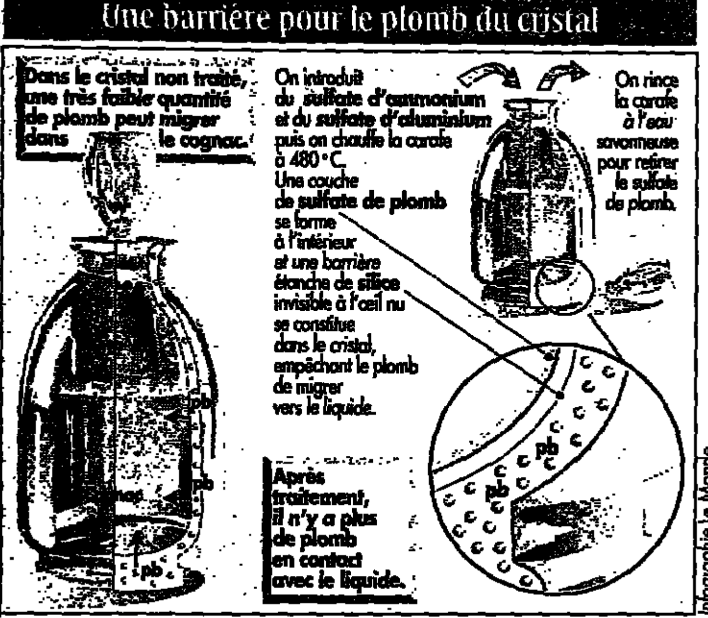
Pour éviter un boycott aux Etats-Unis, la société Lalique a inventé un procédé empêchant le plomb, nécessaire à la fabrication du cristal, de se disperser à l'intérieur de ses carafes

L'ANNÉE 1991 aurait pu figurer comme une année noire dans l'histoire du cristallier Lalique. Un article paru dans la revue médicale américaine *The Lancet*, avait, en effet, jeté le trouble chez les amateurs de carafes en cristal. Deux chercheurs de l'université de Columbia, dans l'Etat de New York, Joseph Graziano et Conrad Blum, y indiquaient que des traces de plomb pouvaient être trouvées dans des liquides alcooliques conservés dans des objets en cristal.

En Californie, la menace fut prise au sérieux. En vertu du code de la santé de cet Etat qui considère le plomb comme un produit toxique, il fut demandé à tous les cristalliers de faire figurer un « avertissement » sur leur production. La formulation en était des plus explicites : *« consommer des aliments ou des boissons conservés ou servis dans ce récipient vous expose au plomb, une substance chimique considérée en Californie comme pouvant provoquer des lésions chez les nouveaux-nés »*. De quoi dissuader plus d'un acheteur.

En outre, un « chasseur de primes », Alan Caplan, attaqua les cristalliers pour n'avoir pas mis en garde auparavant les consommateurs. Des dizaines d'industriels durent payer des indemnités. Pour les seuls producteurs français, la somme s'éleva à 68 400 dollars (400 000 francs environ) pour les carafes vendues entre 1987 et 1991 soit environ 9 dollars par carafe. Or il ne pouvait être question de supprimer le plomb de la pâte de verre. Le cristal lui doit ses propriétés de diffraction de la lumière, sa brillance, sa transparence, si caractéristique. L'appellation « cristal » est d'ailleurs réservée aux verres renfermant au minimum 24 % de plomb. Il fallait donc trouver un procédé empêchant le plomb de migrer vers l'intérieur de la carafe. Les cristalliers réunis au sein de l'International Cristal Federation (ICF), décidèrent de se réunir tous les six mois pour se communiquer mutuellement les résultats de leur recherche.

Une barrière pour le plomb du cristal



FLAIR ET ENTRAIDE

L'année suivante, la société Lalique décida de se doter d'un directeur adjoint chargé de l'organisation industrielle, mais aussi de la recherche et du développement. Une des premières préoccupations de Paul Cordié, ex-responsable du développement de procédés dans une usine allemande de Saint-Gobain, fut de s'attaquer à ce problème de migration du plomb. De son passé de chercheur, ce docteur en physique des solides, ancien membre du service central de recherche du premier groupe verrier français, avait gardé le goût de l'expérimentation. De son passé d'ingénieur et de gestionnaire, ce centralien savait aussi qu'il serait beaucoup trop onéreux de monter un laboratoire dans cette petite entreprise artisanale.

Il conclut un accord d'échange technique avec les services de son ancien employeur, Saint-Gobain Recherche. Le groupe verrier avait été confronté à un problème similaire, dans le domaine du stockage du sang dans des récipients en verre. Il fallait alors empêcher les ions sodium contenus dans le verre de migrer dans le sang. Ce qui fut résolu en introduisant du sulfate d'ammonium dans les récipients. A haute température, il se formait à l'intérieur du flacon du sulfate de sodium, facilement éliminable.

Il en était de même avec le plomb. Mais l'opération n'enlevait que le plomb situé en surface. Il fallait trouver un moyen de bloquer la migration du plomb situé plus à l'intérieur du cristal. Après 184 essais, sous-traités au Centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT) de Strasbourg, situé à une vingtaine de kilomètres de l'usine Lalique de Wingen-sur-Moder, la poudre miracle fut trouvée. Il s'agissait d'un mélange de sulfate d'aluminium et de sulfate d'ammonium. L'explication théorique suivit. *« Le sulfate d'aluminium élève la température de la première réaction, et en provoque simultanément une seconde qui permet de combler les trous formés par la libération du plomb ; une barrière étanche et invisible se forme à l'intérieur de la pâte »* explique Paul Cordié. En l'expliquant en 1993 au congrès semestriel de l'ICF, à Pittsburgh, Paul Cordié fit sensation. Son coût de mise en œuvre est de 12 francs (pour une carafe dont le prix moyen avoisine les 3 000 francs). Les essais ont été financés grace à la subvention accordée par le ministère de l'industrie dans le cadre du programme PUMA (Promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies liées aux matériaux).

La licence de ce procédé a été vendue à d'autres cristalliers. Et les portes du marché américain sont à nouveau pleinement ouvertes au célèbre fabricant de vases, verres et carafes.

Annie Kahn

Des aides de l'Etat

Une cinquantaine de caisses en carton sont posées en équilibre sur une palette que le manutentionnaire saisit à l'aide d'un chariot. L'ensemble s'incline sans qu'aucun paquet ne glisse. Aucun lien, ni film plastique ne relie ces cubes de carton. Des intercalaires en papier kraft enduits suffisent à assurer la cohérence de l'édifice. Cette utilisation d'un matériau classique a permis à Bernard Agnan, PDG d'Endupack, de développer l'entreprise acquise après son dépôt de bilan.

Un exemple des 1 083 dossiers d'entreprises ayant bénéficié d'une aide financière de l'Etat pour mettre en œuvre de nouveaux matériaux ou procédés avec le programme Puma. Pour faciliter la tâche des firmes impliquées dans ce type de recherche, le ministère de l'industrie vient de publier une nouvelle édition du *Répertoire des compétences matériaux avancés*, disponible en version papier et sur disquette.

★ *Répertoire des compétences matériaux avancés*. Ed. : Bipe Conseil et Afnor ; disponible à l'Afnor, 33, place des Corolles, 92400 Courbevoie. Tél. : 42-91-55-55.

La dernière campagne du commandant de l'« Atalante »

Après trente mois dans l'Atlantique et le Pacifique, le navire océanographique, ne tardera pas à repartir. Mais, cette fois, sans Robert Derouet

BREST
de notre envoyé spécial

Dans une cale isolée du port de commerce de Brest, l'*Atalante* fait relâche. Sous l'œil attentif du commandant Derouet, capitaine au long cours et maître à bord depuis son lancement en 1990, le navire amiral de la flotte océanographique de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) se refait une beauté, après trente mois de navigation qui l'ont mené de l'Atlantique au Pacifique, en passant par l'océan Indien.

Les travaux d'entretien terminés, le navire reprendra la mer, cap sur la Méditerranée, la mer Rouge, puis à nouveau le Pacifique. Mais le commandant ne l'accompagnera que sur quelques encâblures. Ce marin à la barbe rousse et au teint cuivré mettra pied à terre en Sicile. A cinquante-trois ans, Robert Derouet part en préretraite, au terme d'une carrière qui a fait de lui un témoin privilégié de la recherche océanographique contemporaine.

Rien ne le destinait pourtant à commander un bateau tel que l'*Atalante* long de 84,6 mètres, large de 15,85, atteignant les 14,5 nœuds en vitesse de pointe, bourrés d'informatique et d'électronique. Natif de Saint-Pierre-et-Miquelon, il a fait ses premières armes sur le petit bateau de pêche de son père, à la fin des années 50. À l'époque, *« les chalutiers démarraient juste, et, dans la pêche, on ne voyageait pas »*. Aussi préfère-t-il « naviguer au commerce », s'engager comme novice sur un navire frigorifique, la *Pinta*, et monter les échelons un à un. Il sillonne la ligne des grands lacs canadiens, convoie des matériels scientifiques vers la Guyane, pour l'installation du futur centre spatial de Kourou.

Mais bientôt, le « commerce » perd de sa saveur, et son rôle de subrécargue – le délégué des armateurs –, de son attrait. *« Avant l'arrivée des conteneurs, c'était un véritable casse-tête. Il fallait organiser les cales en fonction des masses, des lieux de débarquement, des risques incendie. Aujourd'hui, tout est agencé par ordinateur, il n'y a plus rien à faire... »* Sa planche de salut sera le *Cryos*, navire de recherche halieutique de l'Institut scientifique des pêches maritimes (ISTPM), basé à Saint-Pierre-et-Miquelon. Il en prend le commandement en 1970, peu de temps avant la fusion de l'ISTPM et du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), qui allait aboutir à la création de l'Ifremer. Il enchaîne ensuite les commandements sur les navires océanographiques, où il croise des marins de tous horizons. Sans compter les scientifiques, qui se succèdent sur ses ponts. *« Sans eux, on trouve le bateau vide, même si,* ironise-t-il, *il faut parfois leur rappeler qu'ils ne sont que de passage et que, à bord, c'est nous qui sommes chez nous. »* L'*Atalante* peut embarquer trente hommes d'équipage et presque autant de scientifiques. La campagne qui vient de s'achever a comporté dix-huit missions différentes. Des recherches en océanographie physique (circulation des eaux, cycle du carbone en vue de constituer des modèles d'évolution climatique), en géologie et en cartographie sous-marines ont été menées par des équipes de l'Ifremer, du CNRS, de l'Institut de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom). Celles-ci se sont relayées à bord avec une précision d'horloge. C'est qu'à la pêche aux données, le temps est précieux. La journée de navigation coûte 150 000 francs environ, et la flotte océanographique a tendance à rétrécir. Sur l'*Atalante*, les scientifiques bénéficient d'un confort de travail presque inégalé. L'ensemble des données recueillies par le navire et ses instruments – position, profondeur, température de l'eau, salinité, vitesse, distance à l'objectif, etc. – sont disponibles en temps réel sur des terminaux d'ordinateurs, y compris dans les cabines individuelles des chercheurs. Une technicité qui n'effraie nullement le commandant. *« J'appartiens à cette génération qui a eu la chance de connaître à la fois le sextant et le satellite, qui a pu assister à cette évolution technique et s'y adapter »*, souligne-t-il.

Plusieurs laboratoires embarqués permettent les analyses chimiques et biologiques des eaux, récoltées à diverses profondeurs, afin d'étudier la circulation des courants marins. Le sondeur multifaisceaux, pièce maîtresse du navire, est capable de dresser des cartes isobathes (indiquant les niveaux des fonds marins) portant sur une surface large comme sept fois la hauteur des eaux. Il est connecté à un traceur de cartes, qui deviennent disponibles dans les trois jours. Des images en trois dimensions peuvent également être produites.

POISSONS DES MONTAGNES

De telles cartes sont précieuses pour les scientifiques, mais aussi pour les pêcheurs, notamment dans la zone économique exclusive de Nouvelle-Calédonie, dont l'*Atalante* a été la première à répertorier les *sea mounts*, ces montagnes sous-marines où se concentrent les poissons. La pêche est d'ailleurs l'un des sujets favoris du commandant, qui s'emporte invariablement lorsqu'il évoque le *« scandale canadien »* et l'arraisonnement de bateaux miquelonais *« jusque dans les eaux internationales ! »*

Le monde du silence est plus paisible, mais le commandant ne s'est pourtant jamais aventuré dans les flancs du *Nautile*, un submersible capable de plonger à 6 000 mètres de profondeur, qui peut être embarqué sur l'*Atalante*. *« Je préfère la surface »*, avoue-t-il, et découvrir le fond grâce aux sonars, qu'il pilote en maître. Il leur doit ses souvenirs maritimes les plus marquants. *« En 1985, sur le Suroit, nous sommes passés très près du* Titanic. *Les Américains ont eu plus de chance,* concède-t-il. *Mais c'est nous, en 1987, qui avons retrouvé, au large de la Sicile, l'épave du DC-9 d'Itavia, qui avait été abattu en 1980 avec quatre-vingt-une personnes à bord »*. Il évoque le point minuscule qu'il a détecté sur son écran, la carcasse de l'avion et les corps remontés de 3 000 mètres de profondeur, l'ambiance particulière qui régnait alors sur le pont du *Noroît*. *« On ne sait toujours pas qui a tiré le missile qui a touché l'avion »*.

Mais les missions plus scientifiques ont, elles aussi, leurs temps forts. Le dragage du fond et le carottage motivent les hommes du bord. *« Il existe une sorte de compétition entre les navires océanographiques pour obtenir les carottes les plus profondes. »* Et il y a aussi la pêche, toujours elle : *« Lorsque l'on fait un beau trait de chalut, pour la recherche halieutique, et que l'on remonte plusieurs tonnes de poisson,* affirme-t-il, *tout l'équipage est sur le pont. »*

A Quiberon, le capitaine donnera libre cours à sa passion pour la pêche au bar, qui lui rappelle un peu son enfance, lorsqu'il taquinait la truite à Saint-Pierre. Il retournera faire un tour dans son archipel natal. Et, pourquoi pas ? il embarquera de temps en temps, deux ou trois mois dans l'année. Mais, prévient-il, *« sans faire du tort aux jeunes »*.

Hervé Morin

Une flotte très courtisée

Ifremer dispose d'une flotte de dix navires de recherche, de deux submersibles habités et de divers engins d'exploration sous-marine télécommandés. Ce « très grand équipement », d'une valeur qui dépasse le milliard de francs, est mis à la disposition de l'ensemble de la communauté scientifique, à travers des appels d'offres qui s'inscrivent dans une programmation annuelle des campagnes scientifiques. En raison du nombre de demande de missions, la sélection est sévère. En géologie par exemple, environ deux dossiers sur trois sont refusés, tandis que 90 % des études en océanographie physique – qui font souvent partie de programmes internationaux – peuvent être menées à bien. Dans les années qui suivent chaque campagne, une enquête est menée par Ifremer pour évaluer la « productivité » scientifique des équipes sélectionnées. L'évaluation s'appuie sur le nombre et la qualité des publications, des communications et des travaux de thèse effectués. Cette « valorisation » constitue un élément essentiel pour l'attribution de nouvelles missions.

L'avenir du tennis de table se joue en Chine

La hiérarchie mondiale pourrait être remise en cause dans les coulisses des championnats du monde si la réglementation est modifiée comme le souhaitent les pays asiatiques

C'est à Tianjin, en Chine, qu'ont débuté, lundi 1er mai, les championnats du monde de tennis de table. Les Chinois vont tenter, à cette occasion, de retrouver leur suprématie dans un sport qu'ils ont longtemps dominé et qui leur a permis de retrouver, grâce à la diplomatie du ping-pong, une place dans le concert des nations après la révolution culturelle. En même temps, le retour d'une ex-championne chinoise sous les couleurs du Japon relance le débat sur la place du sport dans la politique de Pékin. La réglementation sur la colle qui sert à fixer le revêtement des raquettes, et qui a permis d'accélérer le jeu, pourrait être modifiée à cette occasion par les pays asiatiques.

DANS LA VILLE chinoise de Tianjin va se jouer l'avenir du tennis de table, autant dans les coulisses que dans la salle des championnats du monde. Le renouvellement des instances dirigeantes de la Fédération internationale du tennis de table (FITT) va en effet être l'objet, à cette occasion, d'une rude empoignade. De la place que réussiront à prendre les Asiatiques dans une organisation qui regroupe 160 pays peut même dépendre le nom des médaillés à Atlanta.

Emmenés par la Chine, les pays d'Asie vont tenter de faire confirmer la décision prise par le président japonais de la FITT, avant son décès en décembre 1994, d'interdire, à partir du mois d'août, l'utilisation de la colle qui fixe le revêtement des raquettes. En séchant juste avant les matches, le solvant de cette colle tend le caoutchouc sur le bois et permet d'accélérer de 30 % la course des balles. Elles peuvent alors atteindre 200 km/h ou être jouées avec une myriade d'effets différents. Les joueurs européens se sont servis de cette technique pour écourter les échanges. Ils dominent ainsi depuis dix ans les Asiatiques, plus habitués à bâtir leurs points sur des retours destinés à user l'adversaire.

Si, dans un premier temps, le tennis de table a paru souffrir de ce changement radical du jeu, le spectacle est rapidement devenu plus athlétique, plus spectaculaire, et donc plus médiatique. « *En fait, la décision de la FITT, qui prend prétexte du caractère toxique des solvants, tend clairement à rétablir la domination asiatique sur le tennis de table*, explique Pierre Albertini, président de la Fédération française. *Elle pourrait remettre en cause l'actuelle hiérarchie mondiale et révéler à Atlanta des champions parfaitement inconnus aujourd'hui. La plupart des joueurs internationaux tenteront certainement de s'y opposer à Tianjin.* »

Pour se prémunir des critiques que ne manquera pas de faire naître cette manœuvre, les pongistes chinois commenceront par chercher à imposer à Tianjin, à la régulière, autour des tables, une suprématie mise à mal depuis que ce sport est devenu discipline olympique aux Jeux de Séoul en 1988. La victoire des Suédois aux championnats du monde de Dortmund l'année suivante avait constitué une vraie passation de pouvoirs entre les Européens et ceux que l'on prenait souvent à tort pour les inventeurs d'une discipline imaginée en fait outre-Manche par deux délicieux gentlemen, les honorables Gibbs et Good.

LES ESPOIRS FRANÇAIS

D'un seul coup, la petite balle de celluloïd avait semblé aller trop vite pour les porte-drapeaux de la révolution culturelle. Campés à plusieurs mètres des tables, pour relancer des balles de plus en plus rapides, les défenseurs chinois n'arrivaient plus à pousser les « kamikazes » européens à la faute. Dominés aux Jeux de 1988, puis de 1992, battus individuellement et collectivement dans les épreuves masculines des championnats du monde, d'abord obligés d'abandonner la prise « porte-plume » qui leur permettait de jouer dans tous les angles, les Chinois furent pris à leur propre piège sur les services chantournés, les Européens s'étant mis aussi à engager avec des balles de plus en plus travaillées.

L'équipe de France est partie avec l'objectif de monter sur le podium

Annoncé par une victoire à la Coupe du monde par équipes en octobre 1994 à Nîmes, l'actuel regain d'ambition des pongistes chinois laisse planer un mystère sur les championnats du monde. Matraquage psychologique ou prudence ? Les Chinois ont prétendu qu'ils n'avaient aligné, à Nîmes, que leurs deuxièmes raquettes, dissimulant ainsi l'arrivée d'une nouvelle génération de pongistes susceptibles de bousculer l'actuelle hiérarchie mondiale.

Le tennis de table français pourrait s'inquiéter de cette volonté très politique de s'imposer à l'occasion d'un événement qui revêt en Chine la même importance que la Coupe du monde de football en Europe et en Amérique latine. Depuis la médaille d'argent de Jean-Philippe Gatien aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992 et son titre de champion du monde l'année suivante, le tennis de table français vole de succès en succès : un titre européen par équipes en 1994, le deuxième de son histoire, et tout récemment une victoire de Levallois dans la très relevée Coupe d'Europe des clubs champions. Mais ces performances n'ont pas l'impact de ce que l'on a appelé « *l'effet Philou* ». Après avoir atteint 7,2 % en 1993, l'augmentation des licenciés de la Fédération française de tennis de table (FFTT) n'a pas retrouvé, en 1994, le rythme des années précédant les Jeux.

L'équipe de France est partie en Chine avec le souhait à peine dissimulé de monter pour la première fois de son histoire sur le podium. Une performance qui est à la portée de Jean-Philippe Gatien, Patrick Chila et Christophe Legoût, les « mousquetaires » de Levallois. La pression qui pèsera sur les épaules de « Philou » Gatien n'est pas faite pour le déstabiliser : « *Je n'aurai qu'un titre à défendre à Tianjin, alors que toute la Chine sera derrière ses pongistes dans l'attente d'une victoire*, explique-t-il. *Et nous avons vu à l'occasion des dernières compétitions internationales que les Chinois ont de plus en plus de mal à supporter l'enjeu des grands événements.* »

Christophe de Chenay

La Russie et le Japon pour commencer

L'équipe de France masculine se trouve dans la poule la plus délicate, sinon la plus difficile des épreuves par équipe qui se disputent jusqu'au 8 mai. Les Français sont, en effet, en lice avec la Suède, la Corée du Sud, le Japon, la République tchèque, la Russie, l'Italie et la Roumanie ; la poule B rassemble la Chine, l'Allemagne, la Belgique, l'Autriche, la Pologne, l'Angleterre, Hongkong et les Pays-Bas. Mardi 2 mai, les Français devaient rencontrer le Japon et la Russie avant d'affronter, mercredi, l'Italie et la Corée du Sud. Les dames se mesuraient aux Chinoises et aux Suédoises avant de rencontrer, mercredi, la Roumanie et la Russie. Les trois premiers de chaque poule seront automatiquement qualifiés pour les quarts de finale. Les deux dernières places seront attribuées après des matches de barrage.

Le retour à Pékin de He « la traîtresse »

PÉKIN
de notre correspondant

Les déboires récents des athlètes chinois avec les tests destinés à débusquer les substances dopantes ont défrayé la chronique. Pour les méthodes de travail douteuses de cette machine à fabriquer des sportifs vainqueurs à des fins politiques qu'est, entre autres, le système communiste de Pékin. Néanmoins, s'il est un sport qui a été de longue date associé étroitement à la haute politique – intérieure comme extérieure –, c'est bien le tennis de table. La « diplomatie du ping-pong » sino-américaine a mené à la normalisation progressive des rapports gouvernementaux entre les deux pays à partir de 1972 à l'aide de rencontres bilatérales dans cette discipline.

Plus récemment, l'imbrication entre politique et sport a été illustrée par l'étonnante saga d'une pongiste chinoise, en révolte contre les pratiques du système contraires aux notions sportives de surpassement individuel dans la loyauté. Il s'agit de He Zhili, qui se fait appeler aujourd'hui de son nom japonais, Koyama Chire.

Aux championnats du monde de New Delhi en 1987, He reçoit de son entraîneur l'ordre de perdre un match afin de favoriser l'une de ses coéquipières pour la finale. Quelque peu têtue, la demoiselle fait le contraire, et domine son adversaire. A l'en croire, ses ennuis au sein de l'équipe nationale ne font que commencer. On la sermonne, on lui fait des difficultés, et celle qui est une des meilleures pongistes du monde se voit empêchée de prendre part aux Jeux olympiques de Séoul en 1988.

He est décidée à se venger. Elle épouse un Japonais, émigre, change de nom, et suit un entraînement pour infliger à l'équipe chinoise une défaite impitoyable aux derniers Jeux asiatiques de Hiroshima, en septembre. Et elle parvient à ses fins : en finale, la Chinoise Deng Yaping s'effondre devant Mme Koyama, qui arbore sur son maillot le drapeau au Soleil-Levant. L'affaire est reprise avec colère par la presse chinoise qui dénonce « *la traîtresse* » qui a refusé de se plier à la règle par ambition personnelle, accusée d'insulter par son obstination « *sa mère patrie, ses entraîneurs et même tous ses compatriotes* ».

L'entraîneur qui a porté la pongiste au pinacle est loin d'être, lui aussi, un inconnu à Pékin. Il s'agit de Zhuang Zedong, triple champion du monde de tennis de table (1961, 1963 et 1965), promu gloire nationale par cet exploit, et devenu personnage politique en vue. Vice-ministre, puis ministre des sports au sortir de la révolution culturelle, il passe pour avoir des accointances gauchistes prononcées, ce qui lui vaudra de passer à la trappe à la mort de Mao en 1976.

Koyama l'a fait venir au Japon pour l'aider à mener à bien son triomphe, en sachant que pèse sur la carrière de l'ancien pongiste le doute d'avoir bénéficié des mêmes manigances contre lesquelles la star sino-japonaise de la raquette s'est révoltée, à savoir le truquage des compétitions à des fins de fierté nationale. Au demeurant, son rival malheureux de l'époque ne peut guère aujourd'hui se plaindre : Li Furong est vice-président du Comité olympique chinois.

AMERS ÉCHANGES

Cette histoire illustre la place du sport dans l'organisation socio-politique chinoise, mais plusieurs autres tendent à montrer que les athlètes supportent de plus en plus mal pareilles contraintes. Or leur statut de star et les avantages financiers qui l'accompagnent commencent à leur donner un poids individuel plus important face au système. Plusieurs ont fait défection en dépit des récompenses en espèces et en nature offertes par le gouvernement, parfois avec l'aide de financiers chinois d'outre-mer intéressés à se faire ouvrir des portes politiques par le biais de largesses étendues à la « nation chinoise ».

La presse chinoise apprécie peu le retour en Chine de Koyama. La mésentente humaine qui a longtemps existé, derrière les formules de politesse et les déclarations officielles d'amitié, entre les peuples chinois et japonais resurgit. Mais les mentalités évoluent et la jeunesse chinoise s'intéresse moins que le régime et la vieille génération à entretenir le souvenir douloureux du passé, qui sert à Pékin d'arme diplomatique face à Tokyo.

Et puis il y a, chez les Chinois, cette capacité à contourner ce qui semble irréconciliable avec le dogme national. Certains commentateurs ont dit, sur un ton résigné, devant la victoire de la Sino-Japonaise He-Koyama, qu'il s'agissait du triomphe d'« *une Chinoise* », nonobstant son drapeau. La réflexion rappelle la remarque, rapportée par le général-sinologue Jacques Guillermaz, entendue dans la communauté occidentale de Pékin dans les années 30, alors que la guerre avait déjà commencé : « *Quand un Japonais perd la face, il se fait hara-kiri. Quand c'est un Chinois, il change de conversation.* »

Francis Deron

Nigel Mansell, le vieux lion, est de retour en formule 1

Le Grand Prix de Saint-Marin, remporté par Damon Hill, a été marqué par le renouveau des Ferrari et la rentrée du pilote britannique

IMOLA
de notre envoyé spécial

Il y a des retours que l'on rêverait moins fracassants. En course, comme aux essais, Nigel Mansell s'était montré plutôt discret. Pourtant, dès l'arrivée du Grand Prix de Saint-Marin, le public a cru revivre l'un des ces émouvants flash-back, retrouver le pilote des beaux jours, le Mansell épuisé par l'effort qui franchissait la ligne en vainqueur, qui titubait à bout de forces et de tours bouclés trop vite, à l'allure grisante des champions en pleine gloire. Las ! L'apparence était trompeuse. Nigel, chancelant, la moustache ébouriffée, soutenu par deux membres de l'écurie McLaren, n'était que l'innocente victime de Mansell. Assailli par les photographes et les jounalistes qui ne voulaient voir en lui que le champion du monde 1992, il venait tout bonnement d'être assommé par une caméra à sa descente de voiture, hommage un peu brutal à sa gloire passée et à son retour tout frais, tout neuf.

Car à Imola, tout le monde voulait savoir, les Anglais et les Italiens encore plus que les autres. Les premiers se demandaient si le véritable retour de leur compatriote en formule 1, après quatre apparitions la saison dernière, allait promettre de ces nouveaux duels au soleil des pistes dont Nigel Mansell était si friand. Les seconds examinaient sous toutes les coutures celui qu'ils avaient surnommé « *il leone* », le lion, lors de son passage chez Ferrari (1989, 1990). Pouvait-il redevenir, à bientôt quarante-deux ans, un roi des circuits, enrichir le respectable compte de ses 31 victoires en Grand Prix, ou n'était-il plus que l'un de ces vieux félins édentés et sans griffes, pâles attractions de zoos de seconde zone, ressorti pour donner un peu d'air à un sport lancé dans une quête désespérée de héros ?

« UN BOULOT FORMIDABLE »

L'important, chacun en est tombé d'accord, c'est que Nigel Mansell ait enfin réglé son problème de voiture. Pour un pilote de ce talent, rien n'est impossible, à l'unique et nécessaire condition de pouvoir monter à bord. Pendant quelques semaines et deux Grands Prix, l'Anglais n'a pu remplir cette obligation dont le respect est finalement la seule différence qui distingue le coureur automobile du piéton. McLaren a dû redessiner une coque à ses dimensions au prix d'un effort estimé à 350 000 livres (environ 2,8 millions de francs), tandis que lui s'efforçait de perdre quelques kilos superflus.

La mésaventure en aurait fâché plus d'un, et des moins coléreux que le champion. Lui s'est contenté d'un bref moment d'emportement, puis il a pris son mal en patience jusqu'à son arrivée à Imola. « *Ce n'est pas de la faute de McLaren, tout ce qui s'est passé*, indique-t-il dans un élan de magnanimité. *C'est parce que je n'ai signé mon contrat qu'en février, alors que la voiture était déjà dessinée et prête depuis longtemps.* »

Au vu de sa dixième place, bien loin derrière son coéquipier Mika Hakkinen, la question s'est posée dans toute sa brutalité : Mansell n'est-il plus tout à fait Mansell, ou bien ne l'est il pas encore redevenu ?

Au milieu du peloton d'Imola, le doyen de la formule 1 n'était qu'un anonyme parmi les anonymes, un de ces pilotes qui vont et qui viennent, et dont les noms s'effacent devant des successeurs tout aussi éphémères. Circonstance atténuante : la McLaren n'est pas la Williams qui lui avait permis de conquérir le titre, il y a trois ans. Elle se cherche un avenir, mais n'a pas encore de présent. Lui résume la chose à sa manière, mélange d'enthousiasme et de méthode Coué : « *Ce n'est qu'une question de temps pour l'écurie de revenir au meilleur niveau. Je vais essayer de l'écourter au maximum.* »

Nigel Mansell a au moins rassuré ses partisans sur un point. Deux années d'exil nord-américain dans une formule Indy dont les plaisirs l'ont vite rassasié n'ont rien changé au caractère du bonhomme. Le Britannique, enfant chéri de la presse populaire de son pays, tenu à distance par les quotidiens sérieux, aime toujours surprendre. Tour à tour sombre ou facétieux, plus déroutant qu'une sortie de piste, il aime prendre l'interlocuteur à revers. Cela ne l'empêche pas d'avoir des trucs à lui, sorte de véritable marque déposée.

Ainsi, vendredi 28 avril, lors d'une conférence de presse où Mansell est invité à commenter son retour en compétition, on lui demande s'il est content du travail effectué par McLaren. L'expression fuse : ils ont fait un *fantastic job* (un boulot formidable). Clin d'œil de Nigel. Sourires appuyés dans l'assistance. Ce mot d'auteur, le champion du monde l'a un jour fait sien, et l'a ensuite répété à plusieurs milliers d'exemplaires valables dans toutes les équipes où il est passé. Car c'est une chose que l'on ne peut lui enlever : Nigel Mansell reste un bon élève du marketing de la formule 1. Il n'oublie jamais de citer les sponsors, d'avoir un mot gentil pour ceux qui l'entourent, au risque de rendre parfaitement opaque ce qu'il pense vraiment.

Sans doute qu'à son âge, au crépuscule d'une carrière commencée il y a quinze ans, on ne se refait pas. Dans cet étrange week-end du Grand Prix de Saint-Marin, où tous les pilotes ont voulu saluer d'une minute de silence observée avant le départ la mémoire d'Ayrton Senna, Nigel Mansell était là, et curieusement, cela avait quelque chose de rassurant.

Pascal Ceaux

Ferrari, encore un effort

Une nouvelle fois privée de victoire, dimanche, Ferrari affiche pourtant sa satisfaction. La deuxième place de Jean Alesi et la troisième de Gerhard Berger ont convaincu la Scuderia que son retour au plus haut niveau était une réalité (*Le Monde* du 29 avril). Seule la malchance a empêché Ferrari d'exulter. Berger, qui menait la course, a vu ses espoirs de victoire s'envoler au vingt-troisième tour. L'Autrichien a calé pendant vingt secondes lors d'un ravitaillement. Jean Alesi n'a toujours pas remporté de victoire pour quatre-vingt-huit Grands Prix disputés.

Finalistes de la Coupe de la Ligue contre Paris SG les footballeurs du SC Bastia rêvent d'Europe

Le club corse, toujours privé d'un stade aux normes, peut se qualifier pour la Coupe de l'UEFA

Paris Saint-Germain est favori de la finale de la Coupe de la Ligue qui doit l'opposer au Sporting Club de Bastia, mercredi 3 mai au Parc des Princes. Le vainqueur sera qualifié pour la Coupe de l'UEFA. Cette perspective est inespérée pour le club corse qui ne pourrait cependant disputer ses rencontres européennes à domicile, puisque le stade de Furiani n'est pas homologué. Le flou règne sur le financement du chantier, et les dirigeants doivent solliciter une nouvelle dérogation pour 1996.

BASTIA
de notre correspondant

« Notre priorité, c'est le championnat de France. Bien sûr, nous ne négligerons pas la finale de la Coupe de la Ligue, mais l'essentiel de notre motivation concerne, d'une part, notre maintien en D1 et, d'autre part, l'élaboration d'un équipement sportif au service du football insulaire, c'est-à-dire un stade digne de ce nom. » François Nicolaï, président du Sporting-Club de Bastia, explique ainsi sa gêne d'avoir à disputer la finale de la Coupe de la Ligue entre les deux dates rapprochées des rencontres du championnat de France (SCB-Sochaux le 28 avril, et Strasbourg-SCB le 6 mai). La mauvaise humeur de certains dirigeants conseillait même d'envoyer à Paris l'équipe réserve pour économiser les forces de l'équipe première, mais la sportivité du président a été entendue, d'autant que la Ligue nationale de football (LNF) avait accepté, quelques jours auparavant, de desserrer l'étau des dates initialement prévues pour le championnat de France.

FOOTBALL

Localement, joueurs et supporters partagent l'avis du président Nicolaï. L'homme a réussi en quelques mois à imposer en Corse une autre conception de la compétition sportive. *« Les joueurs sont là pour jouer au ballon et donner, par leur exemple, le goût de l'effort aux jeunes. Rien à voir avec le luxe étalé des salaires mirobolants que certains pratiquent. »* De fait, François Nicolaï a annoncé la couleur dès l'accession du SCB en D1 l'an dernier. *« Nous n'avons pas besoin de joueurs vedettes. Nous voulons des footballeurs pour qui les salaires se définissent en équilibre entre les possibilités financières du club et les ambitions sportives de l'équipe. »*

Mais le sérieux de l'équipe dirigeante et la qualité des résultats sportifs des joueurs tranchent avec le peu d'évolution du dossier de réhabilitation du stade Armand-Cesari de Furiani. Depuis la catastrophe du 5 mai 1992, ce stade n'en finit pas d'être en travaux. Mais personne n'arrive à en saisir la cohérence par rapport à un projet global d'aménagement sportif.

Lors de l'accession du SCB en D1, la LNF accordait une dérogation d'homologation à Furiani valable jusqu'en juin 1995. Le district urbain de Bastia, propriétaire des installations, s'engageait à mettre les travaux en œuvre en deux tranches successives. Les incidents survenus sur le stade du SCB au cours de la 19ème journée du championnat contre l'AS Monaco (*Le Monde* du 8 décembre 1994), au cours de laquelle le terrain était envahi par les spectateurs, ont fait apparaître la nécessité urgente de procéder aux travaux de clôture du terrain et d'édification de la tribune nord. Une demande de permis de construire aurait dû être déposée dans les semaines suivantes. Aujourd'hui, rien ne permet de conclure au complet achèvement de la première tranche. Bien sûr, la tribune, située sur la largeur du terrain, a été édifiée mais la tribune nord, celle-là même qui s'est effondrée le 5 mai 1992, laisse toujours la place à un terre-plein bétonné accessible aux seuls spectateurs debout.

INCERTITUDE

Un avant-projet, élaboré le 13 mars par le conseil de district, prévoit une tribune de 5 000 places assises dont 4 500 couvertes. Cela porterait la capacité d'accueil du stade à 10 750 places. L'ouvrage est estimé à 48,5 millions de francs. L'Etat s'est engagé à financer 35 % de la dépense initiale évaluée à 30 millions de francs, mais les collectivités locales espèrent que cette contribution s'élèvera à 40 % d'un budget en permanente évolution. Le district, le département de Haute-Corse et la collectivité territoriale de Corse arrondissent unilatéralement les comptes et s'engagent à apporter chacun une quote-part de 20 %. Pour l'heure, l'Etat ne semble pas décidé à déroger au principe de sa participation calculée sur la base de sa contribution aux stades devant accueillir des épreuves de la prochaine Coupe du monde.

Cette incertitude financière se double d'une interrogation pratique sur les délais de mise à disposition des installations sportives. La mauvaise surprise pour le district de Bastia est arrivée avec un courrier daté du 30 mars, signé de François Goudard, préfet de Haute-Corse. Le représentant de l'Etat indique que le délai d'instruction du permis de construire est fixé à cinq mois. Cela implique donc une dérogation de la Ligue nationale de football pour la prochaine saison.

Le préfet de Haute-Corse fait par ailleurs plusieurs propositions concernant notamment la réalisation d'une nouvelle étude d'impact, l'aménagement des voies de circulation automobile aux abords du stade et l'organisation des transports publics ferrés et routiers. François Goudard insiste *« sur le fait que le dossier déposé par le district urbain de Bastia comporte d'autres phases administratives en plus de l'instruction du permis de construire, tels que l'avis préalable de la commission de sécurité, ainsi que le contrôle de légalité des marchés publics. Les différentes homologations qui interviendront en fin de travaux sont aussi des phases essentielles à la mise en service des installations. »*

Le finaliste de la Coupe de la Ligue s'apprête donc à jouer dans l'avenir sur un stade dont la rénovation ne pourra pas être terminée avant la saison 1996. Noël Le Graët, président de la LNF, devra une nouvelle fois examiner une demande de dérogation d'homologation du club corse. Le SCB devra, de son côté, quelles que soient la rigueur de ses dirigeants et la valeur des résultats sportifs de son équipe, alerter les élus locaux sur l'urgence répétée des leçons à tirer du drame de Furiani. Ne serait-ce qu'en convenant que la première condition à remplir pour prétendre participer à une compétition organisée par la Fédération française de football est de disposer d'installations sportives conformes à la réglementation commune.

Michel Codaccioni

Cathy Marsal efface la performance de Jeannie Longo

Au vélodrome de Bordeaux, la Lorraine a battu le record de l'heure en parcourant 47,112 km

ELLE VOULAIT aller plus vite, elle est restée prudente dans son effort. *« Je me suis freinée,* a-t-elle dit, *pour ne pas passer en surrégime. »* Dans les derniers kilomètres, elle a eu assez de forces pour accélérer et finir en trombe. Ainsi Cathy Marsal a battu, samedi 29 avril, le record du monde de l'heure féminin sur le vélodrome de Bordeaux-Le Lac. En parcourant 47,112 km en soixante minutes et au niveau de la mer, elle a dépassé de 760 mètres la distance parcourue par Jeannie Longo, en altitude, à Mexico, le 1er octobre 1989. *« C'est l'un des plus beaux jours de ma vie »*, a simplement déclaré Cathy Marsal pour marquer son retour à la victoire après cinq années de désert. C'est que Cathy a poussé trop vite. Championne du monde sur route à dix-neuf ans, en 1990, elle s'était étiolée à l'ombre de Jeannie Longo et de Marion Clignet, n'obtenant qu'une seule victoire, le Tour de l'Aude, en 1994. Pourquoi ce vide ? Elle n'en sait trop rien. On lui avait pourtant tout promis, puisqu'elle avait tout, les pulsations cardiaques les plus lentes du circuit (trente par minute), une impressionnante capacité à développer des gros braquets, une gourmandise goulue pour la montagne, où ses démarrages en côte étaient foudroyants.

Dans sa tentative, elle ne veut voir aucune revanche, simplement un nouveau départ. Pour oublier, sans les apaiser, les querelles qui l'opposent à Jeannie Longo. Celle-ci est accusée d'avoir tout fait pour maintenir la jeune ambitieuse à distance. La chose prit un tour cruel aux championnats du monde sur route, en août 1994, en Italie.

A BATTRE EN ALTITUDE

Cathy Marsal avait cru entrevoir la victoire à 5 kilomètres de l'arrivée. Echappée à quatre avec une autre Française, Cécile Odin, elle avait alors été rejointe par le peloton emmené par Jeannie Longo qui avait refusé la course d'équipe. Dans le désordre des derniers kilomètres, Marsal avait chuté avant de hurler à la trahison : *« Jeannie a détruit quelque chose à tout jamais »*, dit-elle aujourd'hui. A l'hiver 1994, elle décide de conquérir le record de l'heure. Il y a sept ans qu'elle n'a plus fait de piste, depuis son titre de championne du monde de poursuite.

Premiers essais, premières amertumes. Un petit 42 kilomètres. Elle s'est accrochée, a appris une autre diététique et s'est entraînée dur. Son vélo, baptisé « poutre monocoque carbone », est conçu par Corima, célèbre pour avoir imaginé celui de Chris Boardman, champion olympique de poursuite en 1992 et recordman de l'heure en 1993 : il pèse 6,5 kilos, son cadre est plongeant et son guidon est inspiré de l'aile d'avion Manta.

Samedi, Cathy Marsal est partie dans un souffle, arcboutée sur cet engin profilé, tirant un énorme braquet de 58 x 14 (pour son record de l'heure, Tony Rominger avait utilisé un 60 x 14). Très vite, elle a grignoté les temps de Longo, sans difficulté apparente. Aux 20 kilomètres, elle avait une avance de vingt-trois secondes sur le chronomètre de 1989. Une petite faiblesse dans la cadence pendant 3 kilomètres et, en quelques coups de pédale, un retour à la cadence initiale, puis une accélération après les 40 kilomètres.

En franchissant la barre des 47 kilomètres au niveau de la mer, Cathy Marsal remet le chrono féminin a un excellent niveau. *« C'est un record à battre en altitude »*, a-t-elle affirmé. Cathy Marsal est persuadée que le record féminin de l'heure est désormais remis au goût du jour, comme chez les hommes. Selon elle, d'autres coureuses vont s'y frotter, les filles de l'Est, ou Marion Clignet, championne du monde de poursuite 1994. Et pourquoi pas Jeannie Longo ?

Bénédicte Mathieu

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1
Grand Prix de Saint-Marin
1. D. Hill (G-B, Williams-Renault), les 308,385 km en 1 h 41 min 42 s (moyenne : 181,921 km/h) ; 2. J. Alesi (Fra., Ferrari), à 18 s ; 3. G. Berger (Aut., Ferrari) à 43 s ; 4. D. Coulthard (G-B, Williams-Renault), à 51 s ; 5. M. Hakkinen (Fin., McLaren-Mercedes), à un tour ; 6. H.-H. Frentzen (All., Sauber-Ford Zetec), à un tour.
Championnat du monde des pilotes : 1. D. Hill, 20 pts ; 2. M. Schumacher (All., Benetton-Renault) et J. Alesi, 14 ; 4. D. Coulthard et G. Berger, 9 ; 6. M. Hakkinen (Fin.), 5.
Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault et Ferrari, 23 ; 3. Benetton-Renault, 7 ; 4. McLaren-Mercedes, 6 ; 5. Sauber-Ford, 3.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A
Quarts de finale
Match d'appui
Cholet b. Montpellier 83-77
Demi-finales (aller mardi 2 mai, retour jeudi 4 mai, belles éventuelles samedi 6 mai) : Pau-Orthez-Limoges et Cholet-Antibes.

CYCLISME

COUPE DU MONDE
Grand Prix de Francfort
1. F. [illegible] (Ita., Gewiss), les 252 km en 6 h 25 min 5 s ; 2. J. Heppner (All.) ; 3. M. Podenzana (Ita.) ; 4. A. Tafi (Ita.) ; 5. E. Zaina (Ita.).
Classement provisoire de la Coupe du monde : 1. J. Museeuw (Bel.), 106 pts ; 2. M. Gianetti (Sui.), 100 ; 3. L. Jalabert (Fra.), 70 ; 4. A. Tchmil (Rus.) et M. Bartoli (Ita.), 65.

TROPHÉE DES GRIMPEURS
1. A. de Las Cuevas (Fra., Castorama), les 85,5 km en 2 h 13 min 24 s ; 2. E. Magnien (Fra.) ; 3. R. Virenque (Fra.) ; 4. S. O'Grady (Aus.) ; 5. J.-C. Robin (Fra.).

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
34e journée
Bastia-Sochaux 1-0
Lille-Montpellier 0-0
Paris-SG - Martigues 3-0
Caen - Saint-Etienne 3-0
Nice-Rennes 1-0
Lyon - Le Havre 2-0
Monaco-Lens 6-0
Cannes-Strasbourg 2-2
Metz-Nantes 0-2
Auxerre-Bordeaux 1-0
Classement : 1. Nantes, 73 ; 2. Lyon, 62 ; 3. Paris-SG, 60 ; 4 Lens, 55 ; 5. Monaco ; 52 ; 6. Cannes, 52 ; 7. Auxerre, 50 ; 8. Bordeaux, 48 ; 9. Le Havre, 47 ; 10. Strasbourg, 47 ; 11. Metz, 46 ; 12. Martigues, 45 ; 13. Bastia, 39 ; 14. Rennes, 38 ; 15. Nice, 38 ; 16. Lille, 38 ; 17. Montpellier, 37 ; 18. Saint-Etienne, 35 ; 19. Caen, 32 ; 20. Sochaux, 23.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2
38e journée
Mulhouse-Nancy 3-3
Gueugnon-Alès 2-1
Beauvais-Marseille 2-1
Valence-Niort 2-2
Châteauroux-Amiens 2-1
Nîmes - Red Star 0-1
Toulouse-Dunkerque 2-0
Guingamp-Perpignan 2-0
Charleville-Laval 2-2
Le Mans - Saint-Brieuc 1-0
Angers-Sedan 3-1
Classement : 1. Gueugnon, 74 ; 2. Guingamp, 74 ; 3. Marseille, 72 ; 4. Toulouse, 68 ; 5. Châteauroux, 67 ; 6. Red Star, 66 ; 7. Dunkerque, 56 ; 8. Nancy, 56 ; 9. Alès, 51 ; 10. Charleville, 51 ; 11. Amiens, 49 ; 12. Mulhouse, 48 ; 13 Le Mans, 45 ; 14. Valence, 44 ; 15. Perpignan, 42 ; 16. Laval, 41 ; 17. Niort, 39 ; 18. Angers, 36 ; 19. Sedan, 20. Beauvais, 34 ; 21. Saint-Brieuc, 32 ; 22. Nîmes, 29.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE
28e journée
Hambourg-Duisbourg 3-0
Cologne-Fribourg 2-0
Borussia Dortmund - Dynamo Dresde 2-0
Stuttgart - Bayern Munich 0-2
Bayer Uerdingen - Karlsruhe 0-0
Munich 1860 - Borussia Moenchenglad. 2-0
Kaiserslautern-Bochum 3-1
Schalke 04 - Bayer Leverkusen 3-2
Eintracht Francfort - Werder Brême 0-0
Classement : 1. Borussia Dortmund, 41 ; 2. Werder Brême, 40 ; 3. Kaiserslautern, 39 ; 4. Fribourg, 37 ; 5. Bayern Munich, 37 ; 6. Borussia Moenchengladbach, 36 ; 7. Karlsruhe, 30 ; 8. Bayer Leverkusen, 28 ; 9 Cologne, 28 ; 10 Schalke 04, 28 ; 11. Hambourg, 26 ; 12. Stuttgart, 25 ; 13. Eintracht Francfort, 25 ; 14. Munich 1860, 21 ; 15. Bayer Uerdingen, 19 ; 16. Bochum, 17 ; 17. Duisbourg, 15 ; 18. Dynamo Dresde, 12.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
40e journée
Arsenal-Tottenham 1-1
Chelsea-QPR 1-0
Crystal Palace - Nottingham Forest 1-2
Everton-Wimbledon 0-0
Leeds-Aston Villa 1-0
Leicester-Ipswich 2-0
Manchester City - Newcastle 0-0
Norwich-Liverpool 1-2
Southampton - Sheffield Wednesday 0-0
West Ham - Blackburn 2-0
Coventry - Manchester United 2-3
Classement : 1. Blackburn, 86 ; 2. Manchester United, 81 ; 3. Nottingham Forest, 73 ; 4. Liverpool, 70 ; 5. Newcastle, 68 ; 6. Leeds, 66 ; 7 Tottenham, 60 ; 8. QPR, 53 ; 9. Wimbledon, 53 ; 10. Arsenal, 50 ; 11. Southampton, 49 ; 12. Chelsea, 49 ; 13. Manchester City, 48 ; 14. Sheffield Wednesday, 48 ; 15. Coventry, 46 ; 16. West Ham, 45 ; 17. Everton, 44 ; 18. Aston Villa, 43 ; 19. Crystal Palace, 42 ; 20. Norwich, 42 ; 21. Leicester, 27 ; 22. Ipswich, 24.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE
31e journée
Seraing - Saint-Trond 3-0
Beveren-Charleroi 2-1
Alost - RWD Molenbeek 2-0
Lierse-Ostende 3-1
Lommel - La Gantoise 3-1
FC Bruges - FC Malines 2-0
Ekeren - Cercle de Bruges 1-1
Anderlecht - Standard de Liège 2-1
RC Liège - Antwerp mardi 2 mai
Classement : 1. Anderlecht, 46 ; 2. Standard de Liège, 46 ; 3. FC Bruges, 45 ; 4. Alost, 35 ; 5. Ekeren, 34 ; 6 Lommel et Lierse, 32 ; 8. Seraing, 31 ; 9. Beveren, 31 ; 10. Saint-Trond, 31 ; 11. Charleroi, 30 ; 12. La Gantoise, 29 ; 13. FC Malines, 28 ; 14 RWD Molenbeek, 28 ; ; 15. Cercle de Bruges, 25 ; 16. Antwerp, 22 ; 17. Ostende, 16 ; 18. RC Liège, 15.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
31e journée
Saragosse - Athletic Bilbao 1-4
Séville - FC Barcelone 4-2
Valladolid - Deportivo La Corogne 0-0
Oviedo - Celta Vigo 2-2
Real Sociedad - Betis Séville 1-1
Valence-Logrones 3-0
Atletico Madrid - Albacete 4-0
St-Jacques-Compostelle - Sporting Gijon 3-2
Espanol Barcelone - Racing Santander 2-0
Tenerife - Real Madrid 0-1
Classement : 1. Real Madrid, 48 ; 2. Deportivo La Corogne, 40 ; 3. FC Barcelone, 38 ; 4. Betis Séville, 37 ; 5. Saragosse, 37 ; 6. Séville, 36 ; 7. Espanol Barcelone, 35 ; 8. Athletic Bilbao, 34 ; 9. Valence, 32 ; 10. Oviedo, 32 ; 11. Tenerife, 31 ; 12. Real Sociedad, 28 ; 13. St-Jacques Compostelle, 28 ; 14. Celta Vigo, 28 ; 15. Atletico Madrid, 27 ; 16. Racing Santander, 26 ; 17. Sporting Gijon, 26 ; 18. Albacete, 25 ; 19. Valladolid, 21 ; 20. Logrones, 11.

CHAMPIONNAT D'ITALIE
29e journée
Fiorentina-Juventus 1-4
Brescia-Parme 1-2
Foggia-Bari 2-2
Gênes-Sampdona 2-1
Inter de Milan - Crémonèse 0-0
Lazio-Cagliari 0-0
Padoue - AS Rome 0-0
Reggiana-Milan AC 0-4
Torino-Naples 1-1
Classement : 1. Juventus, 64 pts ; 2. Parme, 56 ; 3. Milan AC, 51 ; 4. AS Rome, 49 ; 5. Lazio, 48 ; 6. Inter de Milan, 45 ; 7. Fiorentina, 44 ; 8. Cagliari, 43 ; 9. Torino, 41 ; 10. Sampdona, 40 ; 11. Naples, 39 ; 12. Bari, 37 ; 13. Padoue, 36 ; 14. Gênes, 32 ; 15. Crémonèse, 31 ; 16. Foggia, 30 ; 17. Reggiana, 14 ; 18. Brescia, 12.

HANDBALL

TOURNOI DE PARIS
Troisième et dernière journée
Espagne-Suisse 21-17
Suède-France 23-20
Classement final : 1. Suède, 6 ; 2 France, 4 ; 3. Espagne, 2 ; 4. Suisse, 0

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DU MONDE A
9e journée
GROUPE A
Italie-France 5-2
Classement final : 1. Russie, 10 ; 2. Italie, 7 ; 3. France, 6 ; 4. Canada, 5 ; 5. Allemagne, 2 ; 6. Suisse, 0.
GROUPE B Norvège-Autriche 5-3
Classement final : 1. Etats-Unis, 8 ; 2. Finlande, 7 ; 3. Suède, 7 ; 4. République tchèque, 6 ; 5. Norvège, 2 ; 6 Autriche, 0.
Quarts de finale : Italie-Suède et Finlande-France (mardi 2 mai) ; Russie - République tchèque et Etats-Unis - Canada (mercredi 3 mai).

TENNIS

TOURNOI DE MONTE-CARLO
Simple messieurs
Finale
T. Muster (Aut., nº 9) b. B. Becker (All., nº 2) 4-6, 4-6, 6-1, 7-6 (8-6), 6-0.
TOURNOI DE BARCELONE
Simple dames
Finale
A. Sanchez (Esp., nº 1) b. I. Majoli (Cro., nº 2) 5-7, 6-0, 6-2.

■ **VOILE : Dennis Conner défendra la Coupe de l'America** face à *Team-New-Zealand* à la barre de *Young-America*. Un accord a été conclu, samedi 29 avril, entre les deux anciens rivaux. *Stars-and-Stripes*, qui a permis à Dennis Conner de remporter la finale des défenseurs, est considéré comme un bateau trop lent par rapport à *Team-New-Zealand*. Conner et son équipe ont été initiés aux subtilités du bateau, qui avait dominé les qualifications avant d'échouer en finale. Les règles de la Coupe de l'America autorisent le club de San Diego à choisir, pour défendre ses couleurs, un voilier autre que celui qui a remporté la finale des défenseurs. Les régates de la phase finale de la Coupe de l'America débutent le 6 mai. – (*Reuter.*)

■ **LUTTE TRADITIONNELLE : le Niger a logiquement dominé** les premiers championnats d'Afrique de lutte traditionnelle, qui se sont achevés vendredi 28 avril à Niamey (*Le Monde* du 27 avril). Il s'impose par équipes devant le Cameroun et la Guinée-Bissau. En individuel, Toe Dikie (Burkina Faso) l'a emporté dans la catégorie des 65 kilos, Balla Harouna (Niger) en 75 kilos, Labo Maikafo (Niger) en 85 kilos, Mohamadou Idi (Niger) en 100 kilos. Dans la catégorie convoitée des plus de 100 kilos, Barmou Lalle (Niger) a battu Mutcha M'Pal (Guinée-Bissau) en finale, le Marocain Rachid Belaziz prenant la troisième place.

■ **LUTTE GRÉCO-ROMAINE : Ghani Yalouz retrouve son titre** de champion d'Europe. Samedi 29 avril, à Besançon, le Français a dominé le Polonais Wolny en finale des 68 kilos. Champion d'Europe en 1992, il avait obtenu la médaille d'argent en 1994.

■ **TENNIS : l'Allemand Boris Becker s'est étonné** de la remise en forme éclair de Thomas Muster qui l'a battu, dimanche 30 avril en finale de l'Open de Monte-Carlo. Samedi, lors de la demi-finale contre Andrea Gaudenzi, le joueur autrichien avait été au bord de l'abandon, victime d'hypoglycémie et de déshydratation. Après sa victoire, il avait subi une perfusion de glucose. *« Ou bien Muster est un très bon acteur, ou quelque chose s'est produit pendant la nuit, et moi je ne crois pas trop à la magie »*, a déclaré Becker. En 1993, l'Allemand avait déjà insinué que le dopage existait sur le circuit professionnel (*Le Monde* du 25 décembre 1993).

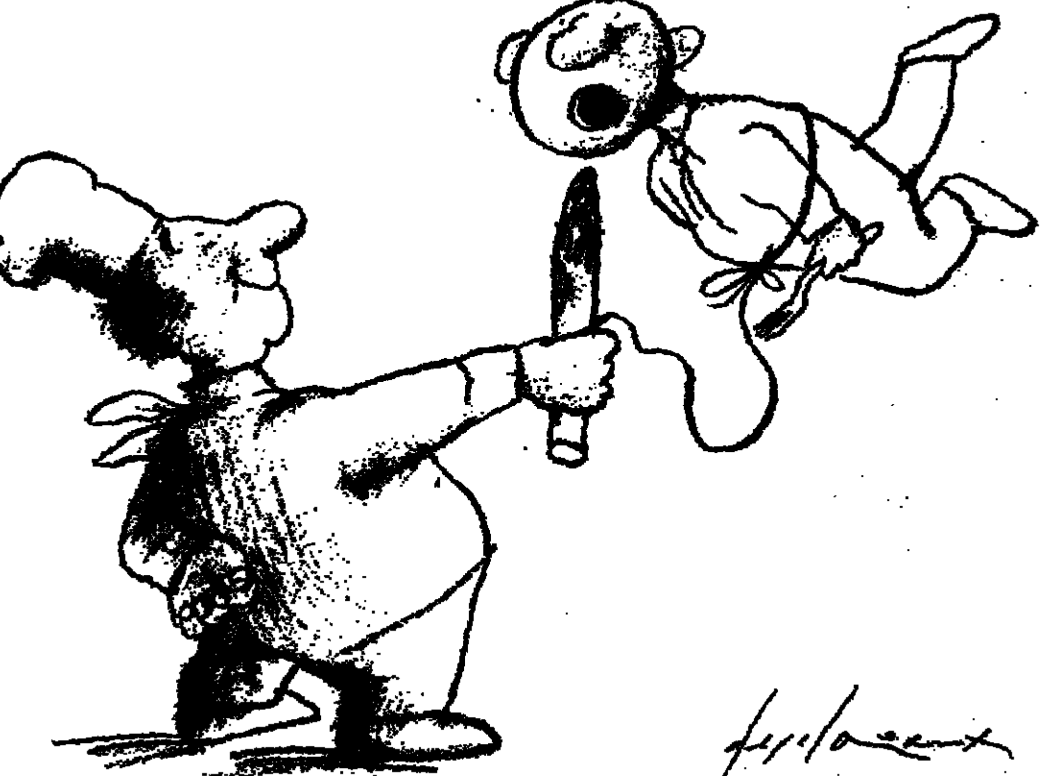
■ **Monica Seles reprendra le tennis professionnel**, a assuré son père, Karolj Seles, dimanche 30 avril, au cours d'un entretien accordé à une télévision allemande. Poignardée dans le dos le 30 avril 1993, au tournoi de Hambourg, par un déséquilibré admirateur de Steffi Graf, Monica Seles souffre toujours de troubles psychologiques.

■ ***MOTONAUTISME* : Les Vingt-Quatre Heures de Rouen**, dont c'était la 32e édition, dimanche 30 avril et lundi 1er mai, ont été marquées par le grave accident dont a été victime le Français Roger Desmares, cinquante et un ans. Le pilote, dont le bateau de type catamaran s'est retourné, dimanche soir, à plus de 140 km/h, était toujours hospitalisé dans un état grave, mardi matin à l'hôpital Charles-Nicolle de Rouen, où il a subi une intervention neurochirurgicale. Les médecins souhaitaient attendre quarante-huit heures avant de se prononcer sur son état de santé.

TABLE

Asperges et petits pois

Deux légumes primeurs, et très français, arrivent sur nos marchés, et dans les cuisines des grands chefs



FURIE gourmande que celle des dames de la cour qui, à Versailles, se seraient damnées pour ce légume primeur dont la vogue était à son apogée : le petit pois. On le devait au jardinier du roi, l'inventif et magique Jean-Baptiste de La Quintinie. Qu'a donc de si attrayant ce pois – *Pisum sativum* – connu de tout vilain ou manant qui faisaient maigre « pitance », jusqu'alors, d'un pois séché et concassé, servi en purée aux portes des couvents ? La mutation miraculeuse est due au talent des chercheurs du potager, qui vont produire une variété précoce de pois à écosser, connue sous le nom de pois de Hollande.

Mme de Maintenon écrit en 1696, à propos des petits pois : « *L'important d'en manger, le plaisir d'en avoir mangé et la joie d'en manger encore sont les points que nos Princes traitent depuis quatre jours.* » Et puis encore : « *Il y a des dames, qui après avoir soupé avec le roi, et bien soupé, trouvent des pois chez elles avant de se coucher, au risque d'une indigestion.* » M. de La Quintinie avait donc réussi à faire des miracles, bien avant que le moine Gregor Mendel n'expérimente, avec ces mêmes petits pois, « *l'hybridation des plantes et l'hérédité chez les végétaux* ».

Pisum sativum, originaire d'Afghanistan et du bassin méditerranéen, est connu en Suisse au temps des cités lacustres. Culture forcée, sur lit de compost, voici le petit pois dont la mode perdure jusqu'au temps de Grimod de La Reynière, qui le tient pour « *le plus délicat des légumes* ». Ainsi, au potager du Roy – une douzaine d'hectares aménagés dès 1661 près de la pièce d'eau des Suisses –, l'on apprit à cultiver les pois précoces et les variétés de pois à rames puis de pois nains. On distingue aussi les pois à écosser et les pois mange-tout. A Versailles, on trouve aussi les légumes « primeurs », laitues en janvier, fraises en mars. De ces légumes, on ne sait plus grand-chose. Quel était le goût des salades – le pourpier, la mâche, la raiponce –, des « fournitures » tels l'estragon, le passe-pierre, la tripe-madame ; des « herbes », soit l'hysope, la rue, la mélisse ? Les chefs, aujourd'hui, sont attentifs aux innombrables variétés potagères. Certains battent la campagne ou la montagne à la recherche des légumes anciens ou sauvages. D'autres ont repris le chemin tracé par La Quintinie. Marc Meneau, Michel Guérard et d'autres sont devenus jardiniers et produisent de quoi satisfaire leur consommation d'herbes aromatiques. Jean-André Charial, à Baumanière, grâce à la variété « petit provençal », dispose des meilleurs petits pois « à la française » que l'on puisse trouver.

Mais seul Jean Bardet, à Tours, en adaptant la technique du compost chaud, de la cloche ou du châssis vitré, et aussi de la serre hollandaise, cultive pour le plaisir et pour l'exemple, près de douze cents plantes différentes dans les serres et plusieurs centaines dans le potager qui sont l'attraction du parc de son magnifique établissement. Sont cultivés électivement laitues, basilic, cresson, oseille, fraises, tomates et petits pois.

Les bons petits pois, aujourd'hui, sont rares et chers. Les variétés précoces, en provenance d'Espagne ou d'Egypte, attirent l'œil sur les marchés. On aura soin d'attendre la merveille de Kelvedon, le hâtif d'Annonay ou bien le sénateur. A Paris, Gérard Besson (5, rue du Coq-Héron, 75001 Paris ; tél. : 42-33-14-74) accommode de délicieux petits pois à la française, légèrement fumés, en garniture d'un dos de bar juste rôti sur la peau. Un tel accompagnement est appelé Clamart, et Saint-Germain s'il s'agit d'une purée de pois.

Certains cuisiniers ont repris le chemin tracé par La Quintinie : ils sont devenus jardiniers et produisent de quoi satisfaire leur consommation d'herbes aromatiques

Saint-Simon, à la fin du règne de Louis XIV, se fait diététicien et nous donne son avis sur le régime alimentaire du roi, à qui il reproche sa consommation de crudités, d'herbes, de petits pois, de fruits. L'asperge devait échapper à cette folie. Fut-elle même servie aux ambassadeurs du royaume de Siam ? Nul ne le sait ! La Quintinie, cependant, obtenait des asperges dès la fin décembre.

Au siècle dernier le cuisinier Jules Goufé nous donne la recette, oubliée, d'asperges « *en petits pois* », *c'est-à-dire tranchées en petits morceaux, bien cuites et assaisonnées d'une sauce blanche légèrement sucrée, puis liée au jaune d'œuf, à la crème et au beurre !* Aujourd'hui on connaît l'asperge blanche, c'est la plus appréciée, la violette, dont la pointe a connu la lumière. La verte, c'est la folle des champs, elle pousse à l'air libre. Toutes viennent de la même variété : *Asparagus officinalis*. L'asperge, aujourd'hui encore, est cueillie avec une gouge, puis elle est conservée au froid humide. Les grosses asperges se mangent avec les doigts, accompagnées de sauce mayonnaise, vinaigrette, mousseline ou hollandaise.

En Flandres, on l'aime au beurre fondu, avec le jaune d'un œuf dur écrasé. L'asperge est synonyme de fête et de raffinement. La France est le deuxième producteur européen avec environ 40 000 tonnes par an. L'asperge des Landes, qui a remplacé celle d'Argenteuil, l'asperge blanche du Ventoux, la violette de Saint-Donat, la verte de *Lauris, puis à présent* l'asperge de Champagne – sans oublier la vineuil et la contres du Val de Loire – se disputent la faveur des gourmets.

A l'huile ou au beurre, les asperges ? L'un et l'autre assaisonnement ont pour effet d'en masquer la saveur. Alain Senderens, déjà, nous avait enseigné l'asperge meunière associée à la délicate morille. Un plat définitif ? Non, et il en conviendra, rien n'est jamais définitif en cuisine. A La Table d'Anvers, on se régalera d'un risotto d'asperges aux morilles. Le *riz, à la différence* du beurre, respecte la fine amertume de l'asparagine.

Jean Bardet, *lui, joue* la franchise totale et accommode l'asperge, au naturel, avec un émincé de jambon et quelques morilles pour faire contraste. Ce plat appelle un chinon blanc 1989, d'Olga Raffault. A l'échange asperge-morille, ce vin ajoute le dialogue avec le jambon paysan. C'est un plat nuancé, rare comme un morceau de piano joué à trois mains, aux textures et aux saveurs distinctes, et complémentaires. Il correspond à merveille au tempérament de son inventeur, Jean Bardet, un épicurien proche de la nature, respectueux des saveurs, passionné de botanique et amoureux du cochon, qu'il sacrifie chaque année pour le plaisir de ses amis.

Cette fête du cochon, rituel ancestral, en ce printemps maussade, est aussi celle du vin de Vouvray, une ville assise sur une cave. Une fois franchi le portail de bois, on découvre quelques vieilles futailles et puis, au seuil du rocher, l'odeur incomparable de moisi subtil et le parfum du vin qui vous saisit, sitôt entré. Voici la poussière blanche du sol et le bataillon respectable des bouteilles – au milieu des cochonnailles –, celles bues, celles à boire, dont Bardet réclame l'ouverture en fanfare : « *Amis, encore un peu de vin frais !* »

Gourmand et gourmet, Flaubert l'était, et asperges et petits pois constituaient son ordinaire. On rapporte qu'importuné, à Croisset, par les cris obstinés de la volaille, et des canards en particulier, il n'avait qu'à crier : « *Jeannette, il est temps d'écosser les petits pois !* », pour que les impudents palmipèdes, promis au célèbre plat normand du canard aux petits pois, allassent barboter sur la Seine.

Jean Claude Ribaut

VINS

Les « clones » du pinot noir

« LES OUVRAGES consacrés au vin se traduisent le plus souvent par des satisfecit béats qui, en définitive, mélangent le bon grain et l'ivraie, sans vergogne, soit par incompétence, soit par flagornerie », écrit Claude Chabrol en préface de la somme, atypique et dérangeante, que vient de publier Guy Renvoisé. On n'arpente pas le vignoble français pendant trente ans sans en tirer quelques leçons.

Au-delà des carnets de route et des souvenirs personnels, Guy Renvoisé livre une morale au service des vins justes. Ce qu'il écrit sur les rendements excessifs, sur le mandarinat de l'œnologie moderne et le recours abusif à la chimie de synthèse pourrait lui valoir quelques procès. Ce serait attaquer un connaisseur et un parfait esthète, l'un des rares en France à oser dire quelques vérités et à confier son angoisse devant certains comportements suicidaires de la viticulture moderne.

TROP D'ENGRAIS

C'est au chapitre de la Bourgogne que l'auteur est le plus pertinent. « *Depuis déjà une vingtaine d'années je constate une régression spectaculaire de la qualité des vins de Bourgogne et particulièrement de la côte de Nuits*, écrit-il. *Je compte dans cette région un grand nombre d'amis sincères parmi les viticulteurs et suis conscient qu'en écrivant ce chapitre je vais sans doute me créer quelques inimitiés.* » On pourrait voir là un banal dépit amoureux, le regret d'un passé mythique. Or notre auteur n'est pas le seul à faire le constat du déclin.

Sans doute faut-il compter avec le petit nombre de très bons vinificateurs bourguignons alors même que le pinot noir, cépage unique de ces vins rouges, n'exprime son génie qu'au terme de vinifications éclairées, menées de main de maître. Mais le mal ne serait pas ce qu'il est si le raisin avait gardé ses qualités ancestrales. Or ce n'est plus le cas, et le réquisitoire est implacable. Il rappelle l'utilisation massive des engrais potassiques – conseillés il y a quelques années par un « *haut fonctionnaire de la viticulture* » – qui ont asphyxié des terroirs exceptionnels, gonflant les volumes et dénaturant les vins.

Une autre pratique coupable fut la forte incitation à l'abandon de la sélection massale. Cette pratique traditionnelle voit le vigneron choisir lui-même dans son vignoble les meilleurs de ses ceps et, à partir de leurs sarments, en faire des greffes pour ses futures plantations. L'heure, en Bourgogne comme ailleurs, est aux « clones », boutures végétales reproduites à des millions d'exemplaires identiques dans le but, croit-on, de mieux résister aux maladies. Malheureusement, les clones de pinot noir retenus il y a quelques années étaient beaucoup trop productifs. On a ainsi redécouvert, par l'absurde, que la finesse des grands bourgognes rouges tient pour l'essentiel à la faiblesse des rendements et à l'infinie variété des pinots noirs...

La course au profit et aux gros volumes conduisit dans cette région à l'extension de l'appellation d'origine contrôlée à des zones où la vigne n'a aucune chance de produire les fruits nécessaires aux grands vins. « *Le meilleur exemple est à Gevrey-Chambertin, au climat Bel-Air où de vulgaires jardins potagers ont été transformés en vignes*, écrit M. Renvoisé. *Les vignerons bourguignons n'ont pas encore compris que, pour gagner quelques ouvrées sur les sommets, ils favorisent le ravinement qui enlève chaque année un peu plus de terre dans les grands crus et les très bons premiers crus.* »

Ce ne sont là que quelques-uns des éléments qui expliquent la régression bourguignonne. Sans doute le propos ne vaut-il pas pour tous les producteurs et toutes les appellations d'origine contrôlée. Il reste en Bourgogne des hommes et des femmes qui ont maintenu les équilibres et les harmonies. Il y a aussi des jeunes qui ont flairé le danger et les pièges. A l'amateur d'arpenter les côtes pour les découvrir et récompenser leur vertu.

Jean-Yves Nau

★ *Le Monde du vin, art ou bluff*, de Guy Renvoisé. 363 p., 180 F. Editions du Rouergue (5, rue Cusset, 12 000 Rodez) Tél. : 65-73-36-07.

TOQUES EN POINTE

■ **JEAN BARDE.** *L'apparente simplicité de l'aumonière de jeunes légumes exprime déjà le grand art culinaire du moment, celui de l'invisibilité du travail fourni. Le Montlouis 1989 du domaine Delétang embrasse le champ des saveurs d'un blanc de turbot poché dans une sève d'asperges. La plus belle table de la région, où les passions fondues et confondues du chef et de Sophie Bardet sauront satisfaire les plus exigeants.*

★ Tours. 57, rue Groison. Tél. : 47-41-41-11. Fermé dimanche soir et lundi midi.

■ **LA PROMENADE.** *La recherche de l'insolite est parfois gage de la réussite d'un plat. Le pain brûlé qui accompagne le parmentier de foie gras et artichaut le démontre comme les asperges blanches et fraise de veau, sauce gribiche. Jacky Dallais n'est pas un novice. Il fit ses classes au Pactole et au Dodin-Bouffant. Service des vins et accueil empressé : une des richesses de la Touraine profonde. Menus à 120, 190 et 270 francs.*

★ Petit-Pressigny (37350). Tél. : 47-94-93-52. Fermé le dimanche soir et le lundi.

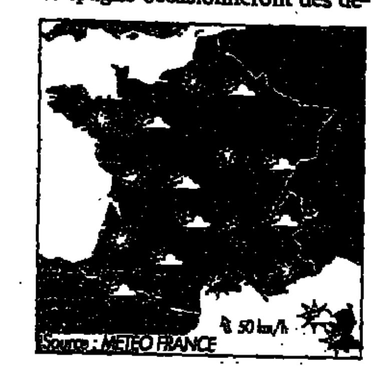
Soleil généralisé

L'ANTICYCLONE centré sur la Pologne domine l'Europe et repousse les perturbations atlantiques qui remontent vers l'Irlande sans effleurer la France. Les masses d'air s'assèchent progressivement grâce au faible flux d'est à sud-est, et les quelques brumes matinales se dissiperont rapidement. Seul le relief connaîtra des formations nuageuses localisées l'après-midi. Quelques remontées d'air chaud et humide provenant d'Espagne occasionneront des débordements nuageux sur les Pyrénées. Ce temps persistera les jours prochains avec le maintien des conditions anticycloniques.

Mercredi matin, le relief pyrénéen sera accroché mais le soleil parviendra à se frayer un chemin. Quelques entrées maritimes voileront le soleil sur le golfe du Lion. Sur les autres régions, le soleil sera au rendez-vous dès le lever du jour. Quelques bancs de brume pourront localement se former en fin de nuit sur la Champagne et les Ardennes, le Nord-Est, la Bourgogne, la Franche-Comté et la région Rhône-Alpes. Mais ils seront éphémères et seront dissipés avant le milieu de la matinée. L'après-midi, le relief pyrénéen restera accroché et les nuages pourront localement prendre un caractère orageux en fin de journée. De la même façon, des nuages bourgeonneront sur le relief du Massif central et des Alpes. Ils pourront donner quelques coups de tonnerre, voire quelques ondées orageuses en début de soirée. Les entrées maritimes se poursuivront sur le golfe du Lion, avec un vent de sud-est atteignant 50 km/h en rafales. L'autan soufflera également sur son domaine. Les nuages seront de ce fait prédominants sur le Languedoc-Roussillon. La Corse connaîtra, quant à elle, une alternance de nuages et d'éclaircies. Sur le reste du pays, le soleil règnera sans partage.

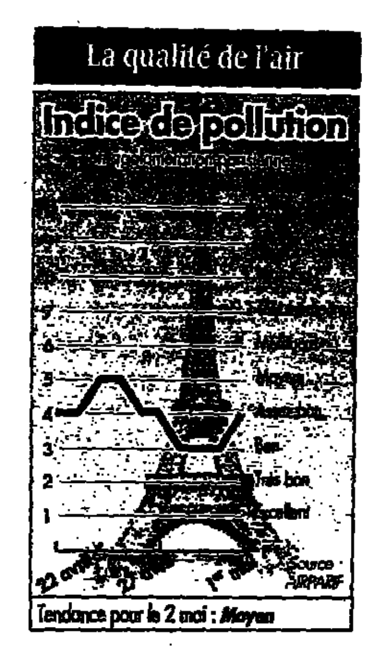
Les températures minimales seront voisines des normales saisonnières, et varieront de 6 degrés sur le Nord-Est à 11 degrés en Bretagne. Elles avoisineront les 8 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 12 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, les températures maximales côtoieront les 21 degrés sur la moitié nord et le pourtour méditerranéen, contre 24 degrés en région Rhône-Alpes, voire 27 degrés sur le Béarn.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

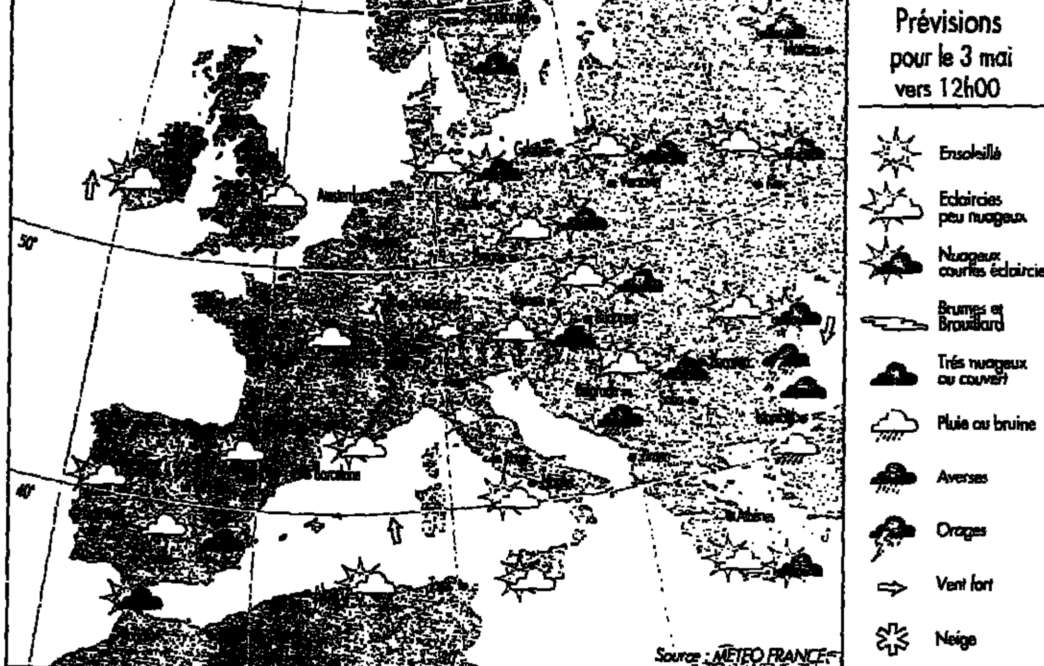


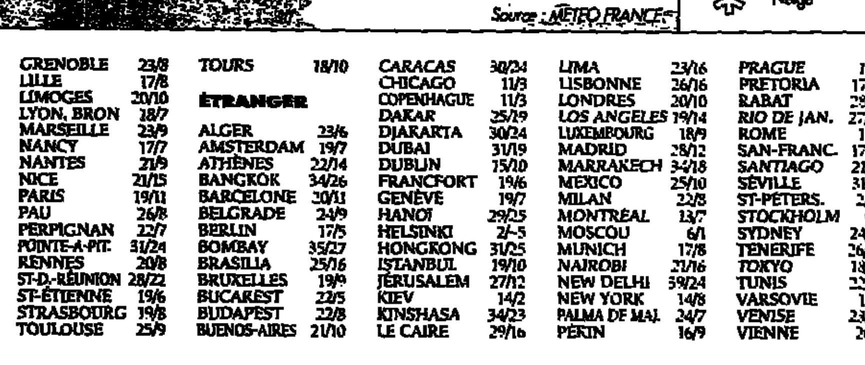
Prévisions pour le 3 mai vers 12h00

La qualité de l'air

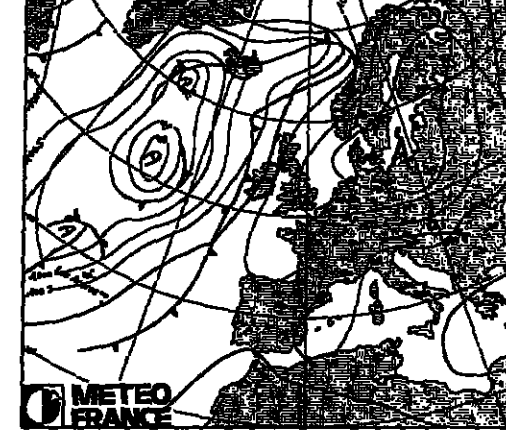


Tendance pour le 2 mai : Moyen

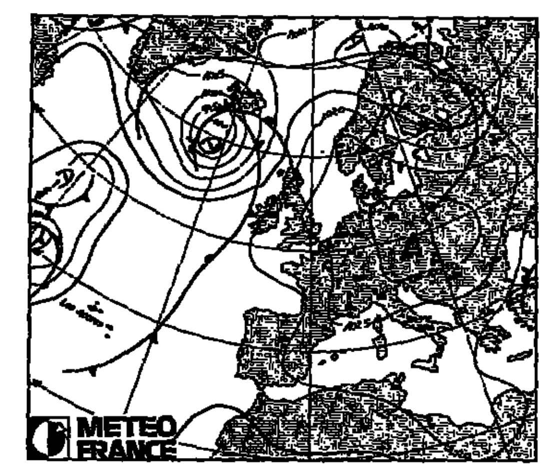




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	23/8	TOURS	18/10	CARACAS	30/24	LIMA	23/16	PRAGUE	12/3
du 28 avril 1995 maxima/minima		LILLE	17/8	ÉTRANGER		CHICAGO	11/3	LISBONNE	26/16	PRETORIA	17/12
FRANCE		LIMOGES	20/10	ALGER	23/6	COPENHAGUE	11/3	LONDRES	20/10	RABAT	29/18
AJACCIO	19/10	LYON, BRON	18/7	AMSTERDAM	19/7	DAKAR	25/19	LOS ANGELES	19/14	RIO DE JAN.	27/24
BIARRITZ	25/11	MARSEILLE	23/9	ATHÈNES	22/14	DJAKARTA	30/24	LUXEMBOURG	18/9	ROME	18/9
BORDEAUX	24/8	NANCY	17/7	BANGKOK	34/26	DUBAI	31/19	MADRID	28/12	SAN-FRANC.	17/13
BOURGES	19/9	NANTES	21/9	BARCELONE	20/11	DUBLIN	15/10	MARRAKECH	34/18	SANTIAGO	21/10
BREST	19/10	NICE	21/15	BELGRADE	24/9	FRANCFORT	19/6	MEXICO	25/10	SÉVILLE	31/16
CAEN	17/8	PARIS	19/11	BERLIN	17/5	GENÈVE	19/7	MILAN	22/8	ST-PÉTERS.	2/-2
CHERBOURG	12/8	PAU	26/8	BOMBAY	35/27	HANOI	29/25	MONTRÉAL	13/7	STOCKHOLM	9/2
CLERMONT-F.	19/5	PERPIGNAN	22/7	BRASILIA	25/16	HELSINKI	2/-5	MOSCOU	6/1	SYDNEY	24/18
DIJON	19/9	POINTE-A-PIT.	31/24	BRUXELLES	19/9	HONGKONG	31/25	MUNICH	17/8	TENERIFE	26/20
FORT-DE-FR.	31/20	RENNES	20/8	BUCAREST	22/5	ISTANBUL	19/10	NAIROBI	21/16	TOKYO	18/15
		ST-D.-RÉUNION	28/22	BUDAPEST	22/8	JÉRUSALEM	27/12	NEW DELHI	39/24	TUNIS	22/12
		ST-ÉTIENNE	19/6	BUENOS-AIRES	21/10	KIEV	14/2	NEW YORK	14/8	VARSOVIE	12/1
		STRASBOURG	19/8			KINSHASA	34/23	PALMA DE MAJ.	24/7	VENISE	23/15
		TOULOUSE	25/9			LE CAIRE	29/16	PÉKIN	16/9	VIENNE	20/7



Situation le 2 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 4 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La mort de Hitler

NUL N'IMAGINAIT que Hitler pût survivre, parmi les ruines de son pays et les misères de son peuple, à l'effondrement de son rêve et de son ouvrage. Mais chacun prévoyait que sa disparition, volontaire ou provoquée, s'illustrerait d'une mise en scène éclatante ou s'envelopperait d'un mystère favorable aux aspirations de revanche germaniques.

Le nazisme est décapité. C'est à Hitler personnellement que ce peuple et, dans le fond de son cœur, sa jeunesse avaient prêté serment. Mais le désastre plonge ce qui reste du peuple allemand dans l'hébétude ou dans l'ivresse de la mort. Sans doute suivra-t-il n'importe quel autre chef, passivement, dans une discipline de catastrophe.

S'il est vrai que l'amiral Doenitz tienne son pouvoir du Führer, s'il est vrai que celui-ci ait consciemment scellé sa carrière en tranchant ainsi la vieille querelle entre le parti et l'armée, les nazis estimeront à bon droit que leur maître les a trahis. C'est bien à Himmler, en effet, que le commandement en chef des forces allemandes a été conféré, c'est lui qui demeure le chef des SS. Doenitz est un intrus.

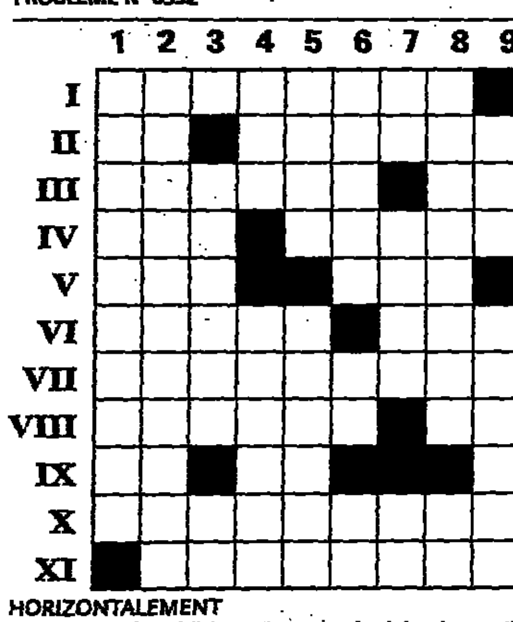
Peu importe sans doute. Devant le chaos qu'est devenue l'Allemagne, le maréchal Staline objecte avec raison que Himmler n'a pas l'autorité de faire exécuter une capitulation. Doenitz, peut-être, aurait plus d'action sur le haut commandement militaire. Sans doute les armées allemandes, où qu'elles soient, obéiraient-elles à ses ordres. Mais il décide, ou déclare, qu'il continuera la guerre jusqu'au bout.

Ainsi le militarisme allemand prétendra-t-il qu'il a sauvé l'honneur. Il protestera qu'il a pris en main trop tard une situation perdue par la faute des dirigeants nazis. Mais il n'en portera pas moins le poids des dernières défaites et la responsabilité des dernières destructions.

(3 mai 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6552



HORIZONTALEMENT

I. Est l'objet d'expéditions plus ou moins lointaines. – II. Pour beaucoup, c'est la fin. Prendra indiscutablement de l'envergure. – III. Auteur d'un ouvrage ne manquant pas de hauteur. Fin de participe. – IV. Figure mythologique. Exutoire de l'atrabilaire. – V. Bienheureux. Lente est son origine (inversé). – VI. Ne crache jamais sans fumer. Devise. – VII. Passe rarement inaperçue. – VIII. Glorieuses, dans un ouvrage de Fourastié. Préposition. – IX. Est souvent à plat. Symbole. – X. Rarement molles quand elles sont folles. – XI. On ne faisait pas toujours appel à lui pour couper les vivres.

VERTICALEMENT

1. Une chose qui s'impose avant d'effeuiller la marguerite. – 2. Oblige au moins vingt fois à remettre son ouvrage sur le métier. – 3. Changer d'aspect. Borde souvent un tapis vert. – 4. Sigle. Tels des lardons très désagréables. – 5. S'oppose à tout. Faisait à l'œil un travail généralement payant. – 6. Chambre froide. Divinité. Symbole. – 7. Le bout du tunnel. Se met en boule dès qu'on le taquine. Lettres de crédit. – 8. Fume. Interjection. – 9. Mise hors de portée. La circulation est très « fluide » dans ses principales artères.

SOLUTION DU N° 6551

HORIZONTALEMENT

I. Babouches. – II. Arroseuse. – III. Moule. Et. – IV. Bi. Ira. Al. – V. Odet. Arma. – VI. Cédés. Épi. – VII. Herserait. – VIII. Molle. – IX. Radiés. Lu. – X. Dionée. Ès. – XI. Sen. Serre.

VERTICALEMENT

1. Bambochards. – 2. Aroïdée. Aïe ! – 3. Bru. Édredon. – 4. Oolites. In. – 5. User. Semées. – 6. Ce. Aa. Rosée. – 7. Hue ! Réal. – 8. Estampiller. – 9. Se. Laiteuse.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GAZA.** L'Autorité palestinienne vient de signer un contrat de 65 millions de dollars (320 millions de francs) pour la construction du premier hôtel cinq étoiles dans la bande de Gaza. L'établissement, qui devrait ouvrir en 1997, aura 275 chambres et sera géré par la chaîne américaine Marriott. Il disposera de sa propre installation de dessalement d'eau de mer, produira son électricité et aura son central téléphonique. – *(AFP.)*

■ **SAINT-NAZAIRE.** Les Chantiers de l'Atlantique ont livré, vendredi 28 avril, à l'armateur norvégien Royal Caribbean Cruises le *Legend-of-the-Seas*, d'une capacité de 1 800 passagers. Ce paquebot de luxe va effectuer des croisières à Hawaï et en Alaska. – *(AFP.)*

■ **MAROC.** Des policiers vont être regroupés en *« brigades touristiques mobiles d'intervention »* afin de *« sécuriser les touristes »* et leur assurer un meilleur séjour. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU SUD.** La Chine a accepté d'ouvrir son espace aérien aux compagnies sud-coréennes à partir du 1er mai. Les appareils de la Korean Air Lines (KAL) devraient économiser plus de deux heures en direction de l'Europe. – *(Reuter.)*

■ **AMADEUS.** La compagnie aérienne américaine Continental Airlines et l'entreprise européenne de réservation Amadeus ont annoncé, jeudi 27 avril, la création d'un système de réservations informatisé commun. Continental acquiert 12,4 % du capital d'Amadeus, le reste continuant à être détenu à parts égales par Air France, Iberia et Lufthansa. – *(AFP.)*

■ **MACAO.** Le nouvel aéroport international de Macao devrait être terminé à la mi-juillet et le trafic commercial débuter entre novembre 1995 et janvier 1996. – *(AP.)*

■ **GRÈCE.** Les responsables du personnel d'Olympic Airways ayant décidé que la beauté ne serait plus un critère pour l'embauche des stewards et des hôtesses de l'air, un syndicat regroupant 1 150 membres de ces professions a protesté, affirmant qu'Olympic Airways ne devait pas rompre avec une pratique observée par l'ensemble des compagnies aériennes. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 4 mai

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (40 F), 10 h 30, sortie du métro Porte de Choisy côté escalier roulant (Approche de l'art).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les primitifs flamands, 11 h 30 ; le polyptyque de Floreffe, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Chagall (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ ***MUSÉE DU PETIT-PALAIS*** (25 F + prix d'entrée) : parcours littéraire dans l'exposition Carthage, 12 h 30 ; un autre regard sur la peinture, couleur et lumière, 12 h 30 ; parcours imaginaire et poétique, 12 h 30 ; exposition Carthage, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **DU QUARTIER DU VAL-DE-GRÂCE** à Saint-Jacques-du-Haut-Pas (45 F), 14 h 30, sortie du RER Port-Royal (Paris pittoresque et insolite).

■ **HÔTELS ET JARDINS** de la rue du Bac (50 F), 14 h 30, sortie du métro Sèvres-Babylone devant le Lutétia (Christine Merle).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 158, boulevard Haussmann (Didier Bouchard).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (34 F + prix d'entrée) : visite par thème, les impressionnistes, 14 h 30 ; visite par artiste, Manet, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA RUE DE TURENNE** (40 F), 14 h 30, angle de la rue des Filles-du-Calvaire et de la rue de Turenne (Sauvegarde du Paris historique).

■ **BASTILLE** : les ateliers d'un doreur-argenteur et quelques cours-jardins (55 F), 15 heures, place de la Bastille devant le restaurant Les Grandes Marches (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Bertrand Beyern).

■ **DE LA PORTE SAINT-MARTIN** au boulevard Montmartre (37 F), 15 heures, 20, boulevard Saint-Martin (Monuments historiques).

■ **L'ÉGLISE SAINT-MERRI** et la rue Quincampoix (37 F), 15 heures, 78, rue Saint-Martin (Monuments historiques).

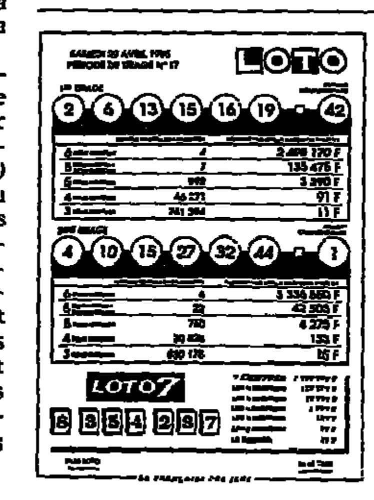
■ ***HÔTELS ET ÉGLISE DE L'ÎLE SAINT-LOUIS*** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE GUIMET** : cycle « La femme en Asie » : la Chine (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, place d'Iéna (Paris et son histoire).

■ **LE QUARTIER BOILEAU-EXELMANS** et le petit cimetière d'Auteuil (60 F), 17 heures, sortie du métro Exelmans côté rue Claude-Lorrain (Vincent de Langlade).

JEUX



LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ÉVÉNEMENT Après Venise et Washington, et avant Berlin, l'exposition « L'Architecture de la Renaissance italienne, de Brunelleschi à Michel-Ange » est présentée à Paris, pour trois mois, au Musée des monuments français. Deux maquettes pour la basilique Saint-Pierre de Rome, dues à Michel-Ange et à Sangallo, sont les emblèmes d'un ensemble qui célèbre l'invention de la perspective. ● DES MAQUETTES, dessins et projets qui n'ont pu voyager ont été remplacés par des peintures superbes, un codex de Léonard de Vinci, quelques photographies et dessins. ● LE PUBLIC découvre, avec cette exposition, le Musée des monuments français qui a développé, à côté de ses collections de photographies, de moulages et de peintures murales, une ambitieuse politique d'expositions. Le musée s'intégrera, après travaux, au futur Centre de Chaillot prévu pour 1998.

L'architecture de la Renaissance italienne s'expose à Paris

A travers maquettes spectaculaires, tableaux, panneaux, dessins, photographies, livres, le Musée national des monuments français reprend en la modifiant l'exposition qui avait triomphé à Venise en 1994

ARCHITECTURE DE LA RENAISSANCE ITALIENNE, de Brunelleschi à Michel-Ange. Musée national des monuments français, 1, place du Trocadéro, 75116 Paris. Tél. : 44-05-39-10. Tous les jours sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Entrée 36 F. Jusqu'au 31 juillet. Catalogue édité sous la direction d'Henry Millon et Vittorio Magnago Lampugnani, Flammarion et Musée des monuments français, 400 p., 375 F.

Comme à Venise (*Le Monde* du 4 mai 1994), l'exposition sur l'architecture de la Renaissance italienne s'ouvre par deux chefs-d'œuvre monumentaux. Et que l'on ne pourra revoir de sitôt : la maquette pour la coupole de Saint-Pierre de Rome, dessinée en 1557 par Michel-Ange, le maître le plus célèbre et le plus irascible de la Renaissance et de l'Italie réunies, et une maquette plus vaste encore réalisée pour la même église vaticane, vers 1540, par Sangallo le Jeune. Derrière ces deux montagnes de bois peint – mieux présentées à Paris qu'à Venise – qui fascineront les visiteurs, les jeunes comme les moins jeunes, se dessine comme en filigrane toute l'histoire de « L'architecture de la Renaissance italienne, de Brunelleschi à Michel-Ange ».

La coupole esquissée par Michel-Ange est à la fois l'aboutissement majestueux d'une épopée qui marque une pose dans la Ville éternelle, mais elle est sans doute aussi une allusion à l'autre grande coupole qui épata les Italiens du début du XV[e] siècle : le dôme de la cathédrale de Florence, prouesse technique achevée en 1434 par Filippo Brunelleschi.

A travers la maquette de Sangallo, ce n'est plus seulement l'affrontement architectural de cités orgueilleuses qui s'exprime, c'est l'histoire des hommes, des concours, des conflits, de la succession des choix qui ont constitué le phénomène Renaissance, de lignées d'artistes enfin dont la famille Sangallo est la plus symbolique. Giuliano Da Sangallo (1445-1516) s'inscrit à Florence dans la tradition de Brunelleschi. Antonio, dit l'Aîné (1455-1534), frère du précédent, se laisse, lui, davantage influencer par Bramante. Cela engendrera, dans la campagne toscane, ces deux inoubliables moments de l'architecture que sont l'église San Biagio, à Montepulciano, et Santa Maria della Consolazione, à Todi. Le troisième enfin, Antonio, dit le Jeune, neveu des deux précédents, sera le plus célèbre... et le plus malheureux.

Elève de Bramante et de Peruzzi, puis assistant de Raphaël, ce Romain d'adoption se voit confier la poursuite des travaux engagés par Bramante pour Saint-Pierre, et arrêtés par le sac de la ville en 1527. Pour convaincre Paul III, Sangallo va faire construire, entre 1539 et 1546, ce qui reste comme la plus grande maquette de la Renaissance. L'objet lui-même, cette montagne sophistiquée de bois savamment travaillé, ne peut que laisser admiratif. Le projet, s'il avait été réalisé, laisse plus dubitatif. Certes, on y retrouve tout Bramante, on y relève les traces d'Alberti, de Peruzzi, des Sangallo (les jeunes comme les anciens). On note par exemple la façon dont il sépare les deux tours du bâtiment, campaniles unis à l'église par l'esprit du dessin mais restés autonomes, comme à Montepulciano. Cependant le projet Sangallo apparaît bien comme l'accumulation gigantesque de motifs unifiés par les ordres architecturaux et les meilleures règles de la composition, sans jamais cependant que l'édifice ne trouve sa signification. L'échelle est forcée, les images empruntées à l'art culinaire, notamment la pâtisserie. Michel-Ange ne s'y trompa pas, qui accommoda de commentaires sévères le travail de Sangallo, s'arrangea pour faire exiler cet encombrant projet et pour reprendre l'affaire à son compte. Ainsi allait l'architecture italienne, jouant tantôt la carte démocratique des concours (comme pour les portes du baptistère de Florence), tantôt celle de conflits hargneux.

ORNEMENTS MANQUANTS

Paris est la troisième étape du long voyage de cette exposition, après Venise qui l'a vue naître au Palazzo Grassi en 1994, puis Washington où elle a été remontée à la National Gallery au cours de l'hiver, avant de passer à Berlin à l'automne. Un tel périple n'était pas prévu. Mais l'exposition vénitienne aura produit un tel effet qu'il aurait semblé indécent de ne pas faire connaître ailleurs dans le monde cette première grande exposition sur l'architecture de la Renaissance italienne, sur ce moment-clé de la pensée occidentale.

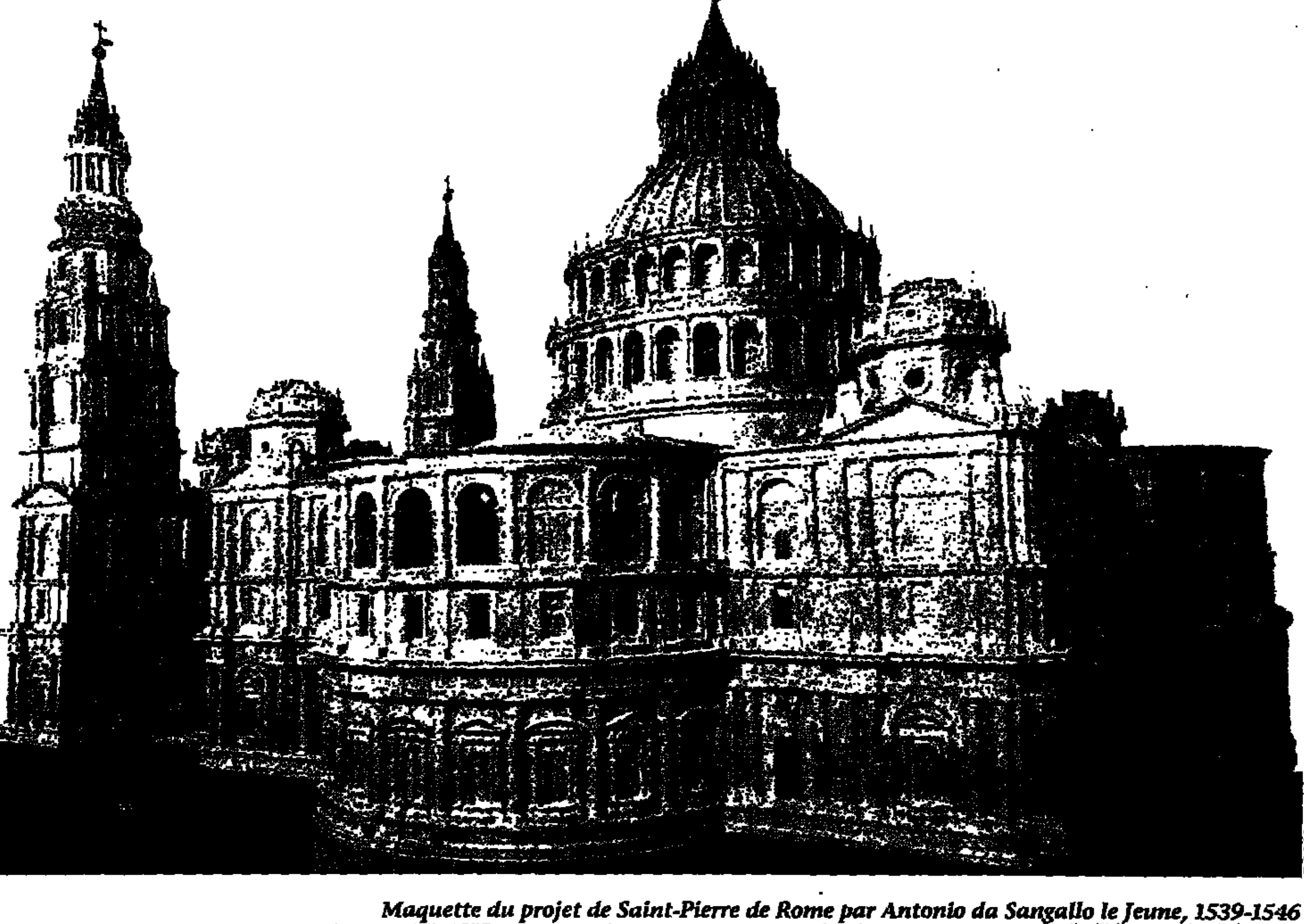
L'ensemble a en outre le mérite de révéler une nouvelle fonction pour le Musée des monuments français, grande machine aussi passionnante qu'encombrante, dont on découvre ici avec plaisir la générosité des espaces et leur disponibilité, pourvu qu'on ne prenne pas les copies de fresques et les moulages pour objets plus précieux que leurs originaux. Nous sommes donc pleins d'émerveillement et de contentement, comme aurait pu s'exprimer un voyageur du Quattro ou du Cinquecento.

L'exposition, pourtant, n'a pas fait le voyage sans perdre quelques plumes, bien qu'on ait su habilement remplacer une partie des ornements manquants par de solides chefs-d'œuvre sortis notamment de collections françaises et italiennes. Le visiteur doit tout de même savoir ce qu'il ne pourra voir, et que lui cache d'ailleurs la version française du catalogue, traduction conforme à l'original italien, mais amputée des 421 numéros qui correspondaient à la présentation vénitienne. L'exposition de Paris compte en effet 110 numéros qui vont de l'immense maquette d'Antonio Da Sangallo pour Saint-Pierre, immense par la taille, à l'étude de l'escalier de la bibliothèque Laurencienne par Michel-Ange, feuille insignifiante par la taille, immense par sa signification, sa liberté.

Un nombre considérable d'éléments sont donc restés au pays. En particulier, la *Construction d'un double palais* de Piero di Cosimo, les fameuses cités idéales d'Urbino ou Baltimore, des dessins et projets en pagaille, quelques panneaux de bois incrustés, ou toute une série de maquettes, sans doute moins impressionnantes que celle de Sangallo, mais peut-être plus significatives, comme celle de Pavie. Il est vrai que nombre d'objets présentés à Venise, trop fragiles, ne pouvaient être exposés plusieurs fois. En échange, le visiteur découvrira un émouvant codex – sorte de carnet de croquis – de Léonard de Vinci, prêté par l'Institut, des photographies du XIX[e] siècle montrant les édifices évoqués dans l'exposition, des dessins et des peintures sur bois superbes.

L'exposition vénitienne conduisait à s'interroger sur le sens et l'origine de la perspective quand celle de Paris étend son projet à toute la thématique de l'architecture dans la peinture, ce qui est trop par rapport aux œuvres disponibles. Il y a ainsi comme une légèreté culturelle, spécifique à la France peut-être, quand les Italiens sont plus soucieux de précision, au risque de paraître trop érudits. A Venise, l'exposition était clairement définie par un sous-titre : *la Représentation de l'Architecture*. Et c'était bien cela le sujet, plutôt que l'ambition affichée par le musée parisien de rendre compte de la totalité du phénomène de la Renaissance architecturale italienne. Mais que cette imprudence ne nous gâche pas le plaisir. Il y a beaucoup à voir, beaucoup à découvrir, et ce qu'on ne voit pas se trouve dans le catalogue qui se lit avec plus de facilité qu'un traité d'architecture, une coupe ou un plan.

Frédéric Edelmann



Maquette du projet de Saint-Pierre de Rome par Antonio da Sangallo le Jeune, 1539-1546

R.M.N.

7 mètres de long, 6 de large et 4,68 de haut

Il a fallu douze jours et une dizaine de techniciens pour installer et monter la maquette en bois conçue, au quinzième siècle, par Antonio da Sangallo pour la basilique Saint-Pierre de Rome. Ce clou de l'exposition, placé au rez-de-chaussée du musée, comprend trois cent quatre-vingt-quinze pièces qu'il a fallu assembler comme un puzzle. *« C'est parfois un casse-tête, on s'y perd, on s'aide de photographies »*, avoue Mauro Montanovi, qui a orchestré le montage de la plus grande maquette de la Renaissance italienne qui nous soit parvenue : 7 mètres de long, 6 de large, 4,68 de haut. Un visiteur privilégié peut pénétrer dans la maquette et tenir debout sous la coupole. Il a aussi fallu « gommer » les différences de niveau du sol pour que la maquette repose sur un socle parfaitement plat. Elle est en deux parties, ce qui en fait autant une sculpture qu'une architecture : la charpente, grossièrement taillée dans le bois, et la partie ornementale qui la recouvre, avec son décor polychrome de colonnettes, frontons triangulaires, etc. Le décor a été plusieurs fois restauré, aux dix-septième et dix-huitième siècles, mais aussi pour cette exposition.

Audacieux car absent

« Les expositions d'architecture sont, toujours, des expositions audacieuses. La raison en est simple, mais fondamentale : l'objet est absent. Une exposition de peinture, sculpture, dessin ou photographie présente, concrètement, des peintures, des sculptures, des dessins et des photographies originales : une exposition d'architecture ne présente pas, ne peut présenter des architectures. Plus précisément, elle le fait par l'entremise de succédanés. Les édifices ne peuvent s'exposer dans les musées. On ne peut exposer que ce qui les représente, c'est-à-dire des esquisses, des dessins, des modèles, des peintures, des photographies. Eux peuvent et, croyons-nous, doivent être originaux. Mais les originaux proprement dits, les édifices, restent où ils sont, et donc, pour le visiteur, absents. »

(Extrait de l'introduction du catalogue, par Henry Millon et Vittorio Magnago Lampugnani.)

Un coup de fouet pour le Musée des monuments français

MILLE CINQ CENTS personnes se sont pressées au Musée des monuments français (MMF), jeudi 27 avril, pour découvrir l'exposition « L'Architecture de la Renaissance ». Et il est venu encore plus de monde le week-end qui a suivi. En temps normal, sans exposition temporaire, soixante à cent personnes à peine, visitent chaque jour ce musée confidentiel. *« Et encore, ils viennent pour suivre les activités pédagogiques »*, explique Guy Cogeval, directeur du musée.

Ce conservateur a intensifié la politique d'expositions depuis son arrivée, en 1992, persuadé à juste titre que c'était la seule façon de réveiller le musée. Grâce à des expositions comme « Marseille au XIX[e] siècle », « Photographier l'architecture » ou celle consacrée au photographe Herbert List, la fréquentation est passée de 44 000 à 82 000 visiteurs par an. Il n'empêche : même si son image a changé, le MMF reste méconnu de la plupart des Parisiens, qui ont déjà fort à faire, entre le Louvre, Orsay et autres lieux prestigieux. La présentation de l'exposition « L'Architecture de la Renaissance », par son prestige et son rayonnement, est donc un « joli coup » pour le musée. Guy Cogeval et la direction du patrimoine au ministère de la culture n'ont pas hésité à casser leur tirelire (5 millions de francs) pour imaginer une exposition à la fois proche et fort différente de celle de Venise.

« Une grande partie des visiteurs découvrent le musée en même temps que l'exposition », confirme Guy Cogeval. Ils découvrent d'abord un lieu bien placé, logé au Trocadéro, dans l'aile est du Palais de Chaillot (à côté du théâtre). Ils découvrent un espace imposant de 12 000 mètres carrés, avec notamment une galerie du rez-de-chaussée qui, avec ses huit mètres sous la verrière, pouvait accueillir la maquette que Sangallo a réalisé pour la basilique Saint-Pierre de Rome.

Le public découvre surtout un étrange et attachant « musée du faux », imaginé au XIX[e] siècle. Le MMF possède bien une remarquable collection de photographies originales, mais la spécificité de cet établissement est de présenter au public des moulages en plâtre de fragments de monuments – tympans de Vézelay, Autun ou Moissac, tombaux, sculptures – et des relevés de peintures murales, comme celles de l'église Saint-Savin (Vienne). Nombre d'anciens étudiants en histoire de l'art ou en architecture gardent la nostalgie de ces copies parfois gigantesques, mais c'est un peu court pour attirer un large public, qui préfère – on le comprend – visiter les bâtiments originaux.

« EFFET D'OUVERTURE »

Pour prolonger l'« effet Renaissance », le Musée présentera, au début de 1996, une rétrospective du grand photographe du XIX[e] siècle, Édouard Denis Baldus, qui a d'abord été présentée au Metropolitan Museum de New York et au Centre canadien d'architecture de Montréal. Le MMF sera ensuite rénové durant l'hiver 1996 pour s'intégrer au Centre de Chaillot, nouvelle institution vouée au patrimoine, annoncée par Jacques Toubon pour 1998 (*Le Monde* du 2 décembre 1994). D'un coût de 150 à 200 millions de francs, ce Centre comprendra : le Musée des monuments français rénové et agrandi, un espace d'expositions temporaires, l'École de Chaillot (qui forme les architectes de l'État) et une médiathèque. Guy Cogeval compte sur *« l'effet d'ouverture »* du Centre de Chaillot pour dynamiser le MMF qui ressemblera alors à un véritable musée de l'architecture. *« Il faudra présenter une exposition de prestige par an »*, affirme le directeur, qui pourra s'appuyer sur un budget de 5 millions de francs. Plusieurs projets sont en cours, tous en lien avec l'architecture et le patrimoine : une rétrospective Viollet-le-Duc, une exposition en collaboration avec Richard Peduzzi sur le rapport théâtre-peinture, une autre sur l'imaginaire de la ruine, une autre encore sur les années 30.

F. E.

Deux expositions éclairent la nature énigmatique de l'art du dessin

L'historien d'art Hubert Damisch présente « Traité du trait » au Louvre et « Du trait à la ligne » au Centre Pompidou

Refusant les certitudes – et, au contraire, cultivant le doute –, évitant les pièges du classement chronologique ou thématique, Hubert Damisch, en philosophe et en analyste, a conçu deux expositions sur l'art du dessin – la ligne, l'ombre, la lumière... – et ses mystères. « Traité du trait », au Louvre et « Du trait à la ligne », au Centre Georges-Pompidou posent les bonnes questions sur cette technique considérée par Cézanne comme une « *abstraction* ». Hubert Damisch propose – et montre – des réponses.

TRAITÉ DU TRAIT, hall Napoléon, Musée du Louvre, 75001 Paris. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 22 heures, jusqu'au 24 juillet.
DU TRAIT À LA LIGNE, Cabinet d'art graphique, Centre Georges-Pompidou, 75004 Paris. Tél. : 44-78-12-33. Jusqu'au 19 juin.

QU'EST-CE QUE LE DESSIN ? Quels rapports s'établissent entre le modèle et le dessin qui le figure, le suggère, l'indique, le résume, mais en aucun cas ne l'imite et ne cherche à tromper l'oeil ? Qu'est-ce qu'une ligne, étant entendu que, dans la nature, le regard ne perçoit pas des lignes mais la différence entre deux plans colorés ou la démarcation entre ombre et lumière ? Qu'est-ce que le trait qui s'obtient au crayon, à l'encre, à la pointe, au pinceau ou au fusain, s'inscrit sur la feuille, circonscrit une forme par un contour, détermine un modelé par des hachures, fait allusion à un mouvement par des zigzags ou des courbes entrelacées ? Quelle part faire à l'expression subjective et au geste dans cet exercice ?

L'INCOMPRÉHENSIBLE

Cézanne tenait le dessin pour une « *abstraction* » et, tout en le pratiquant chaque jour, s'en méfiait et mettait en garde contre ceux – Raphaël et Ingres – qui avaient suscité la religion de la belle forme épurée. Quoiqu'il ne cite pas la maxime cézanienne, Hubert Damisch semble avoir conçu son *Traité du trait* – ainsi se nomment l'exposition et le livre qui l'accompagne – en écho à ces mots et ces sentiments, le doute, l'inquiétude, le refus des certitudes tranchées. Invité par le Cabinet des dessins du Louvre à puiser dans ses prodigieuses collections, il a pris le parti de celui qui ne sait pas parce qu'il en sait très long, le parti du docte ignorant.

Il lui eut été facile de procéder à quelque rassemblement par thèmes, de disposer dans l'ordre d'une histoire la chronique d'un style ou de procéder de manière plus autobiographique en se posant en amateur, mais il ne s'est voulu ni iconographe, ni généalogiste, ni connaisseur, mais analyste et philosophe *d'un art tissé d'énigmes*. Que des citations de Wittgenstein scandent la visite avec, peut-être, du reste, un peu trop d'insistance est légitime, puisque l'accrochage donne à voir et à comprendre les moments successifs d'une analyse critique qui remet en cause jusqu'aux mots les plus simples et aux concepts les mieux définis en apparence. L'une de ces citations de Wittgenstein a valeur d'avertissement quand elle conseille de « *considére*[r] *tous les aspects du voir comme également occultes* ». L'article « Expression » de *L'Encyclopédie*, écrit par Watelet, observait deux siècles auparavant qu'« *exprimer dans une image matérielle et immobile le mouvement, cette qualité abstraite des corps ; faire naître avec des figures muettes et inanimées l'idée des passions de l'âme, ces agitations internes et cachées, c'est ce qui, en paraissant au-dessus des moyens de l'art, doit sembler incompréhensible* ».

Incompréhensible en effet : à les regarder de près, à demeurer aussi longtemps que nécessaire face à eux, ces dessins de Rembrandt et d'Uccello, de Dürer et de Géricault, de Piero di Cosimo et de Degas, se révèlent de plus en plus déconcertants. L'exposition, admirablement composée et rythmée en séquences, interdit le regard rapide, instruit par le savoir *a priori*. Elle force l'oeil à se fixer, d'une part en raison de la qualité et de la rareté des oeuvres – la plupart de premier ordre, quelques-unes stupéfiantes de maîtrise et d'intelligence – et, d'autre part, parce que les voisinages intriguent, parce que les relations suggérées déconcertent et parce que l'oubli, pour une fois, de l'ordre chronologique, fait échapper ces feuilles à la captivité des catégories et des époques.

Léonard, Raphaël, Picasso quand il feint le classicisme et Man Ray quand il solarise un nu exaltent ensemble le contour, qui se prête à l'élongation, au maniérisme de l'idéal, à l'effacement des détails trop humains en faveur d'une ligne unique et divine. D'un parti exactement inverse, Tintoret et Dubuffet sont côte à côte parce qu'ils cherchent dans le nu un dessin dense, épais si l'on peut dire, lourd d'un poids de muscles et d'organes. *Ils dessinent dans la chair.* Ingres et Daumier, Girodet et Géricault se trouvent sur le même mur quand ils essaient, par des moyens antithétiques, de capter un peu du dynanisme *d'un corps en marche ou* ployé par un spasme de douleur. Réunir Uccello, Fra Angelico, Carrache, Le Sueur et David, cela a un sens quand chacune des oeuvres *élues révèle la structure géométrique* qui organise la perspective, sous-tend la répartition des formes et veut rendre visible un ordre mathématique du monde.

Ainsi se rassemble un inventaire des puissances du trait, de la géométrie dans l'espace à la caricature à l'emporte-pièce, du portrait physionomique au fantôme de paysage. *Ainsi parvient-on logiquement* jusqu'à une page extravagante de Delacroix, intitulée faute de mieux *Maison, cheval marin, triton.*

LOGIQUE DE LA SENSATION

On y voit, dans la partie haute, trois bonshommes, dessinés d'une manière presque enfantine, mais placés dans un espace rigoureusement quadrillé comme en vue d'un *report au carreau. Dans un coin*, une maison, un mur crénelé et deux figures luttant sur une échelle sont indiquées schématiquement. Dans la partie basse, un cheval à la Rubens ou à la Géricault tend son cou *au-dessus des flots. Près de lui, un* triton, digne des fontaines de Rome, souffle dans sa corne. Quelle idée a présidé à l'exécution de ce dessin apparemment incohérent ?

Delacroix, peut-on croire, a réuni *plusieurs manières de dessiner op*posées et, en un sens, équivalentes : ce sont trois langues, qui, toutes trois, expriment, par des modes distincts d'abstraction, des êtres et des *actions. Picasso, vers 1914, quand il* use simultanément du cubisme, du trompe-l'oeil et de procédés postimpressionnistes, témoigne de la même intelligence de la diversité. *Au désordre et au flou du monde*, le grand artiste répond par la complexité et la fluidité de son dessin, s'interdisant la facilité d'un système. *C'est à propos que Damisch cite Shitao : « Le fondement de la règle de l'Unique Trait de Pinceau réside dans l'absence de règles* [...] »

La démonstration se poursuit à Beaubourg, parmi les contemporains. *Le Cabinet d'art graphique* a décidé de faire écho au *Traité du trait* en donnant un aperçu des conceptions récentes du dessin, évidemment polymorphes, évidemment *si variées que* l'on pourrait s'y perdre. L'accrochage fonctionne ici moins bien qu'au Louvre et la qualité des oeuvres paraît quelquefois discutable. Quand elles se réduisent à l'application d'une méthode, l'illustration d'une doctrine, la répétition d'un procédé – si élégant soit-il –, elles échouent à retenir l'oeil.

A l'absence d'Arakawa, de Laurens ou de l'assommant Gorin, l'exposition *aurait peu perdu. Restent* des dessins souverains, parce que tout entiers animés par une nécessité – autant dire une logique de la sensation. Cette dernière est de volupté pour Matisse, de force pour *Léger, de calme contemplatif pour* Gris, de ressentiment furieux pour Grosz, de violence retenue pour Corpet. Les métamorphoses du trait sont sans fin.

Philippe Dagen

« Un peu de texte »...

***Le Traité du trait*, au-delà de l'exposition, est le livre qu'Hubert Damisch a écrit à partir des dessins qu'il avait choisi de présenter et de relier. Livre et non point catalogue : la différence est décisive. Il ne s'agit ni d'une succession de notices, ni d'un vade-mecum à consulter obligatoirement salle après salle, mais d'une réflexion indépendante des circonstances, d'un essai sur les pouvoirs et les énigmes du dessin, ainsi que d'un commentaire à partir de Wittgenstein et d'une suite d'observations sur le motif. Aphorismes et développements plus abondants se côtoient, sans lourdeur, sans esprit de système. En exergue se trouve une citation faussement modeste de Valéry tirée de *Degas, danse, dessin* : « *J'accompagnerai ces images d'un peu de texte que l'on puisse ne pas lire, ou ne pas lire d'un trait* », écrivait le poète. Ici, on ne saurait trop conseiller de lire. *Traité du trait*, Réunion des musées nationaux, 180 p., 130 ill., 220 F.)**

■ ACADÉMIE FRANÇAISE : Charles Dedeyan, quatre-vingt-cinq ans, professeur émérite de Paris-Sorbonne, auteur d'ouvrages sur Nerval, Rousseau et le romantisme, a posé sa candidature au siège laissé vacant par la disparition du philosophe Henri Gouhier, a annoncé, vendredi 28 avril, l'Académie. L'élection est fixée au jeudi 1er juin. M. Dedeyan, dont ce n'est pas le premier essai, est, pour le moment, le seul postulant. Une première tentative pour trouver un successeur à Henri Gouhier s'était soldée, le 6 avril, par un échec, aucun des candidats en présence n'ayant recueilli de majorité qualifiée.

■ CINÉMA : Le Futuroscope de Poitiers inaugure le mercredi 3 mai, comme chaque année, une nouvelle salle de spectacles. Baptisée Images-Studio, elle permet aux visiteurs d'emprunter l'une des cinquante-sept nacelles à trois places et de se promener dans la reconstitution d'un studio de cinéma. En images virtuelles, Pierre Tchernia fait office de guide de cette balade où figurent, outre les différents stades de la fabrication d'un film, des évocations d'une soixantaine de grands films français.

■ La cinéaste algérienne Hafsa Zina Koudil a obtenu, vendredi 28 avril à Paris, un visa pour le Canada afin d'assister à Montréal au festival « Vues d'Afrique », où elle doit présenter son film *Le Démon au féminin.* Dans un premier temps, ce visa lui avait été refusé, soulevant une vague d'indignation de la part des milieux artistiques, de députés et d'associations au Québec. Mme Koudil est condamnée à mort par des intégristes algériens ; son film raconte le drame d'une mère de famille refusant de porter le hidjab.

■ ART : la réalisation d'un mandala de sables colorés, oeuvre des moines tibétains du monastère privé du dalaï-lama, à Namgyal, en Inde *(Le Monde* du 21 mars)a attiré trente mille personnes au pavillon Tusquets, à la Cité de La Villette, à Paris. Une ultime visite a été organisée le dimanche 30 avril, suivie d'une marche pour la paix au terme de laquelle le sable du mandala a été dispersé dans le canal de l'Ourcq.

Chérif Kheddam, poète-chanteur berbère entre tradition et modernité

Tassadit Yacine retrace son « itinéraire sinueux »

LE CHANTEUR Chérif Kheddam, né le 1er janvier 1927, à Aït Bou Messaoud, au coeur de la Kabylie, a marqué de son talent l'Algérie des années 60. Sans bousculer vraiment les tabous de sa société, il les a dépassés, par petites touches fulgurantes, au hasard d'une mélodie, au détour d'un quatrain, en faisant un va-et-vient incessant entre la tradition et la modernité.

BIBLIOGRAPHIE

Poète paysan ou paysan poète ? Traditionaliste, ouvert sur la modernité ? En avance sur son temps, c'est certain ! Sa fraîcheur et son parler vrai lui ont servi de bouclier et de garant pour prendre des libertés avec un environnement conservateur et faire oublier son atypisme notoire : ouvrier émigré en France dans les années 50, issu d'une lignée maraboutique, Berbère transcrivant ses textes en arabe, élève ascète de la *zaouïa* (confrérie religieuse) s'adonnant aux joies profanes de la chanson.

Après celles d'Aït Menguellat, autre grand chanteur kabyle, Tassadit Yacine a traduit ses chansons avec beaucoup de sagacité et retracé l'« *itinéraire sinueux* » de Chérif Kheddam, qui « *est aussi le parcours des intellectuels de la culture orale, à travers lequel s'affirme la culture populaire algérienne et, en son sein, la culture kabyle* ». Selon elle, le chanteur a surtout su concilier la « *sagesse ancienne* » et la « *dénonciation de l'ordre social, de ses archaïsmes et de son hypocrisie* ».

Ce subtil mélange de valeurs, de prime abord contre nature, prend tout son relief dans des chansons d'amour fortement personnalisées. Chérif Kheddam y glorifie la femme aimée, inaccessible et pourtant très proche, pour qui, fait nouveau, il revendique l'égalité, non seulement par rapport à lui-même mais par rapport à tous les autres hommes de sa société. Les « *femmes de Chérif* », souligne Tassadit Yacine, ont « *une existence totale* ». Plus que des objets d'amour, elles sont des êtres à part entière qui doivent avoir leur place, socialement reconnue.

« VOILÀ LE REMÈDE »

Il est le premier poète-chanteur de son époque à avoir rompu avec les schèmes classiques pour souligner, non sans courage, que « *la libération de la femme est indispensable au développement social* ». Et avec quelle pudique tendresse : « *Qu'est-ce que le voile pour une femme libre ? / C'est son honneur quand elle le préserve. / Libérée de son voile, la femme a ses droits / Qu'elle mérite pleinement. / Grâce à son intelligence, elle s'émancipera.* » Ou encore : « *On ne vend pas le cœur d'une femme / Ni à prix d'or ni à prix d'argent / Sans amour à la base, pour qui aime sa fille, / Point de talismans ! / Aimer, voilà le remède.* »

Chérif Kheddam a beaucoup aimé, idéalisant l'objet de son désir ou de ses souvenirs, sans perdre contact cependant avec la réalité. Dans son oeuvre, femme et terroir sont intimement mêlés. Ce terroir, rendu plus désirable encore par la dureté de l'exil.

Ali Habib

★ *Chérif Kheddam ou l'Amour de l'art*, de Tassadit Yacine, éd. La Découverte/Awal, 265 p., 160 F.

A Bourges, 1995 est l'année du succès retrouvé et de la réussite économique

Le bilan artistique est positif, malgré quelques grands manques

Le Printemps de Bourges a retrouvé fierté, spectateurs et artistes. La déroute financière de 1989 est un souvenir (même s'il reste 900 000 francs à rembourser d'ici à 1997). Le festival affirmant présenter un panorama complet des musiques, on se doit pourtant de relever l'absence de la techno, celle, quasi totale, des grands de la pop anglo-saxonne et la part réduite des musiques du monde. Mais, par ailleurs, que de bons moments.

BOURGES
de notre envoyé spécial

LE SOLEIL, si rarement au programme du Printemps de Bourges, fit une apparition radieuse, lundi 1er mai, à l'heure des bilans de ce dix-neuvième festival commencé cinq jours plus tôt. Aux côtés de Daniel Colling, son directeur, l'équipe au grand complet divulguait fièrement les chiffres. Si le taux de remplissage des salles (92 %) est demeuré identique à celui de 1994, les 73 000 billets vendus en 1995 représentent un gain de 11 000 places et semblent confirmer une dynamique de succès retrouvé pour le plus grand festival français de musiques populaires.

PRINTEMPS DE BOURGES

Plus qu'à une cascade de chiffres, l'importance d'un festival se jauge à quelques symboles. Les spectacles « off », par exemple. Structurés un temps par Emmetrop, une association locale, les événements parallèles au festival officiel échappent aujourd'hui à tout contrôle. L'immense rassemblement public et professionnel attire de toute la France et même de l'étranger des centaines de musiciens décidés à se faire écouter.

Esquive est arrivé à Bourges dans la nuit du vendredi 28 avril, dans un car affrété par la municipalité des Mureaux. Rien d'autre que l'hébergement dans un lycée de la ville ne leur est garanti. Dès le samedi matin, ils partent en quête d'un hypothétique concert. La pluie leur interdit de jouer en plein air. Tous les bars semblent avoir bouclé leur programmation. La « scène ouverte » équipée et mise à la disposition des artistes de passage par l'organisation du festival ne peut faire face à la demande. Débrouillards, le batteur et le guitariste réussissent à pénétrer dans la médiathèque et tentent de placer auprès de producteurs difficilement repérables des exemplaires de leur CD autoproduit (*Esquive en conserve*). A l'extérieur, pendant ce temps, le bassiste se fait subtiliser son sac avec son argent et tous ses papiers... Le lendemain, à l'heure du tirage au sort des artistes devant se relayer toutes les vingt minutes sur la « scène ouverte » entre 14 et 22 heures, les Muriotins décident d'aider un peu la chance en s'inscrivant sous deux noms. Soixante candidats, vingt-deux élus. Esquive est de ceux-là. A 20 h 35, le groupe crache sur les planches ses frustrations du week-end. *« Bourges, on t'attend depuis longtemps, tu sais. »* Tout donner, si rapidement. Un peu plus tard, ils dénicheront un concert à la terrasse d'un café voisin. A 1 heure, lundi matin, leur car repartait vers les Yvelines.

« Gare aux illusions », prévient Maurice Frot, co-fondateur et co-programmateur du festival. *« Un concert au Printemps de Bourges n'est pas une fin en soi. Trop de jeunes groupes sont déçus des retombées de leur représentation. »* Les organisateurs ont pourtant beaucoup œuvré pour que les artistes sélectionnés dans le cadre des opérations Découvertes profitent au maximum de leur présence sur place. Grâce à l'installation de deux podiums gratuits et en plein air sponsorisés par le Crédit agricole et la région Centre, plus de la moitié d'entre eux ont joué plus d'un concert. Les maisons de disques semblaient également s'intéresser de près aux espoirs de notre scène nationale. Les noms de Oneyed Jack, Marousse ou Flight Case revenaient dans la bouche de directeurs artistiques qui semblaient plus nombreux qu'à l'accoutumée.

SUCCÈS TRICOLORES

Le bilan artistique de cette dix-neuvième édition atteint-il pour autant le niveau de sa réussite économique ? Une publicité un brin provocatrice faisait référence à des festivals concurrents en demandant : *« Pourquoi aller à La Rochelle* (autrement dit aux Francofolies), *à Nyon* (au Paléo Festival), *à Belfort* (aux Eurockéennes) *ou à Rennes* (aux Transmusicales) *écouter de la bonne musique alors qu'à Bourges il y a tout ce qu'il faut, et même le reste ? »* Tout ? Si le Printemps affirme présenter un panorama complet des musiques d'aujourd'hui, on s'amusera à constater l'absence de la techno, celle quasi totale (à part P. J. Harvey) des grands noms de la pop anglo-saxonne. On relèvera le petit nombre de concerts exclusifs, la part réduite des musiques du monde.

Pourtant, que de bons moments : le drôle d'univers de Jean-Jacques Vanier, la mélancolie haïtienne de Beethova Obas, une éblouissante évocation de Piaf par Serge Hureau... Le blues fut une des couleurs dominantes de ces six journées. Aux tenants d'une tradition un peu figée (John Mayall, Tom Principato, Lenny McDaniels), on préférera l'émouvante relecture du jeune Californien Ben Harper. Pour un public qui, d'après les organisateurs, est constitué à 80 % de personnes entre quinze et vingt-cinq ans, les programmateurs avaient joué la carte du heavy metal. Les décibels ne conquirent qu'une partie de l'audience attendue (dimanche, Megadeth ne remplit que la moitié du Pavillon).

Avec le rock pompeux de Simple Minds, les plus grands succès de billeterie furent tricolores. Les spectacles de Souchon, Cabrel, Higelin, Thiéfaine, Les Négresses vertes et Paul Personne (plus que Bashung) firent le plein. Mais ce Printemps signala surtout l'avènement du rap français. Au point de surprendre parfois les organisateurs. Si ceux-ci avaient prévu l'accueil triomphal fait à MC Solaar, ils furent débordés par l'enthousiasme des fans de NTM. Auteurs d'un dernier album, *Paris sous les bombes*, aussi vindicatif qu'accrocheur, les rappers de Saint-Denis provoquèrent une ruée mal maîtrisée à la maison de la culture. Même lieu et foule presque aussi nombreuse pour Alliance Ethnik, rois d'un hip hop aussi tchatcheur que groovy.

Depuis longtemps, le reggae, lui, a fait la preuve de ses capacités à réunir dans un même élan, sensualité, urgence et mélodies. Le Guadeloupéen Félix Stenard, alias Daddy Yod, pionnier des sound systems et du ragga parisiens, a emballé le public par sa voix rugueuse et une imposante présence physique contrastant avec la souplesse de sa choriste. Mais ce sont les Skatalites, vénérables ancêtres du ska et du rocksteady, précurseurs du reggae, qui, dans une performance incroyablement festive démontrèrent le plus clairement la puissante dualité de ces musiques. Maintenant on attend 1996 : Bourges fêtera ses vingt Printemps.

Stéphane Davet

Dix ans de Découvertes au Printemps

SANS SES DÉCOUVERTES, le Printemps ne serait pas le Printemps. Créé il y a tout juste dix ans, le réseau (vingt-cinq antennes régionales et dix relais européens) permet de prolonger le festival en quadrillant la France. Chaque année, une quarantaine de talents inconnus ont ainsi l'occasion de se produire à Bourges, sur une grande scène, devant de nombreux professionnels du spectacle. On trouve là des tourneurs et des agents, des programmateurs de salles, des directeurs de festivals, la presse nationale et internationale, et des habitués attentifs tels Jean-Michel Boris, directeur de l'Olympia, ou Jean-Louis Foulquier, animateur sur France-Inter et patron des Francofolies de La Rochelle. Après les épreuves de sélection en région, les candidats au succès auront à Bourges une petite demi-heure pour convaincre de leurs dons.

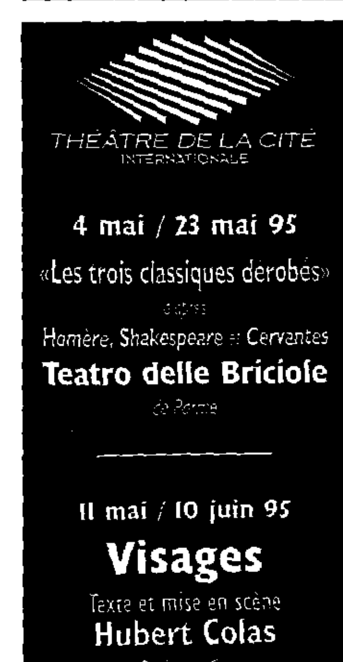
Le « réseau Printemps » offre aux chanteurs en herbe une chance, mais pas plus. Ni suivi ni débouché. Vu sous l'angle de la carrière, le solde des dix ans n'est pas si positif. Certes, plusieurs ont décollé après être passés par Bourges : Chanson Plus Bifluorée, Corman et Tuscadu, Michèle Bernard, l'Affaire Louis Trio, les Zap Mama, Juliette ou Pauline Ester. Mais les Edmonds, les Strawberry Minds ou Brigitte Barathon sont vite tombés dans l'oubli, ainsi que bon nombre des 528 groupes ou artistes présentés depuis 1985. La profusion tue parfois la qualité.

Artistiquement, les sélectionnés ne sont pas toujours prêts : ils jouissent souvent d'une réputation locale, savent animer la scène, sans pour autant avoir su définir un style. Les Découvertes sont en ce sens un bon indicateur de tendances (pour cette année comme pour la précédente : le rap, le hard, et le trash-guinguette ou java-rock). Et à peine balayée la fournée précédente, que voici revenir les Fils de Crao, Edgar de l'Est et autres Ouf ! On s'y perd. Qu'imaginer ? Un concours-tremplin, comme tant d'autres ? Ou faut-il laisser la nature faire, alors qu'elle est si souvent cruelle ?

En réponse, l'équipe du Printemps de Bourges vient de créer un label discographique « Découvertes », dont la multinationale EMI assurera la distribution. Daniel Colling, directeur du festival et producteur de Jacques Higelin, a réussi à imposer, pour la tournée du chanteur vedette, des premières parties puisées dans la manne berruyère. Un scénario qu'ont suivi à la lettre les Clam's, jeune groupe breton, Découvertes 1994, qui vient de publier un album frais (*Histoire qu'on*, bel exemple de java-rock) et multiplie les concerts, après sa prestation avec Higelin.

Parfois les Découvertes n'en sont pas, et Bourges devient alors une cession de rattrapage, surtout pour la section internationale. Ainsi, avait-on déjà vu le trio malgache Salala, Découvertes 1995, invité en décembre 1994 au festival Africolor de Saint-Denis, comme les Hollandais Traffic Jam en 1993. Pour présenter des artistes étrangers en voie de développement, le Printemps de Bourges s'est doté cette année d'un salon professionnel (concerts, colloques, expositions), Tam-Tam, faisant la part belle aux petits producteurs européens et aux indépendants, et qui pourrait bien à ce titre occuper le terrain laissé vacant par le géant du genre, le Midem de Cannes.

Véronique Mortaigne





L'Europa Jazz Festival du Mans attire toujours l'Europe novatrice

Un rendez-vous qui ne suscite pas l'indifférence

LE MANS
de notre envoyé spécial

Il est 12 heures, l'Europa Jazz Festival du Mans s'éveille, à la collégiale Saint-Pierre-la-Cour. L'habitude de donner un concert de moins d'une heure, souvent acoustique, a été prise il y a trois ans. Un matin, on découvre l'archet vibrant du contrebassiste Leon Francioli en solo ; un autre, le saxophoniste Paul Dunmall et le contrebassiste Paul Rogers. Au plus près d'eux se vivent leurs gestes, leurs efforts. Il est 17 heures. Changement de décor. John Taylor, Keith Tippett et Howard Riley s'installent au piano dans le transept de l'abbaye cistercienne de l'Epau, à quelques mètres du dortoir des moines, où le festival connaît souvent ses moments les plus intenses. Trois courts solos face à plusieurs dizaines de spectateurs.

On pourrait presque se contenter de ces deux rendez-vous quotidiens. Il y a assez de musique, de déception parfois, mais jamais d'indifférence, pour faire un festival. Le jazz y trouve un sens que l'Europa défend comme quelques autres encore. Quelle obstination ! Car il serait plus simple, comme partout, d'empiler les défilés Nouvelle-Orléans et des orchestres pour faire patienter le public avant l'arrivée d'une star du jazz.

LE BLUES DU DUKE

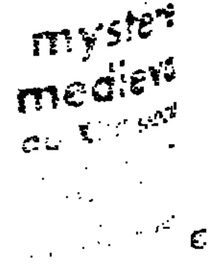
Depuis seize ans, l'Europa accueille la grande Europe du free. Sans renier les maîtres, mais en restant un lieu de recherche et de propositions. La France du jazz aime bien les grands ensembles. Au palais des congrès, le Tentet Generation du contrebassiste Didier Levallet, puis l'Orchestre national de jazz (ONJ) de Laurent Cugny ont fêté les grands écrivains du jazz. L'écriture chante la gloire de Charles Mingus ou de Chris McGreggor, les révoltes d'Amérique latine et d'Espagne de Charlie Haden. Au cœur de la formation, Simon Goubert, batteur brûlant, entraîne cette musique de soleil et de lumière. L'ONJ joue aussi Mingus au cours d'un programme où les douze mesures mythiques du blues ont été écrites par Duke Ellington, George Russell, Gil Evans. Ou encore Miles Davis et Wynton Marsalis ; son *Majesty of the Blues* a pris des accents funky et électriques venus tout droit du Miles des années 80. Deux ou trois thèmes s'étirent pour les solistes. On guette ceux dont les musiciens parlent dans les clubs, le saxophoniste Stefano Di Battista et le trompettiste Flavio Boltro.

Après un début de semaine au palais des congrès, l'Europa s'est déplacé à l'abbaye de l'Épau. Prompts à la célébration et aux soirées à thème, peu de festivals songent à consacrer une nuit à des solistes comme John Surman. Le saxophoniste a composé, le 28 avril, une sorte de portrait croisé de ses musiques. Il a été, dès les années 60, l'un des compagnons de Mike Westbrook. Il a côtoyé les inventeurs de l'Europe du free, a formé avec Barre Phillips et Stu Martin un trio éphémère et marquant. Les synthétiseurs se sont joints à ses saxophones et clarinettes. Il a écrit pour la danseuse Carolyn Carlson, a joué pour Gil Evans, le Quatuor Balanescu... Surman joue, en retenant la clarinette basse et le soprano, ces phrases répétitives qu'il affectionne, avec de rares envols. Son quartette lui donne, en contraste, une liberté dont il va profiter. Le groupe trouve très vite, dans l'improvisation, l'espace et l'envergure qui lui sont nécessaires. Ce free jazz ne se sent plus, pour le moment, des besoins d'être en colère.

Surman terminera épuisé, les lèvres douloureuses, par une longue prestation au sein du Brass Project, dont la musique est essentiellement due au Canadien John Warren. Louis Armstrong y est présent, comme les cuivres en sourdine des orchestres swing des années 40 et les fanfares des années 60 et 70 conduites par Albert Mangelsdorff ou Willem Breuker. On y entend beaucoup de bonheur, les notes capricieuses dans l'aigu du baryton, dont Surman pousse la perfection technique vers des ailleurs impossibles.

Sylvain Siclier





هكذا من الأصل

Deux chefs-d'œuvre signés Bresson

En réédition, « Au hasard Balthazar » et « Mouchette » n'ont rien perdu de leur austère et bouleversante puissance

LE CALVAIRE de l'âne Balthazar, confronté à toutes les turpitudes de l'humanité et y opposant une imperturbable innocence, fournissait à Bresson l'occasion d'une parabole à la vigueur intacte, et l'éclatante démonstration de son idée de la mise en scène, où la force et l'émotion sont inversement proportionnelles à la quantité d'artifices mobilisés.

Un an après ce film, sorti en 1966, il retrouvait Bernanos (déjà porté à l'écran avec *Le Journal d'un curé de campagne*) pour l'absolue et cruelle beauté de *Mouchette*, ce grand film révolté construit autour d'une enfant hors-la-loi et des terreurs ancestrales.

★ Le 2 mai, *Mouchette*, à 16 h 20 ; *Au hasard Balthazar*, à 19 h 30 : à l'Accatone, 20, rue Cujas Paris 5e. Métro Luxembourg ou Cluny. Tél. : 46-33-86-86.

UNE SOIRÉE A PARIS

Quatuor Anton
Jeunes et brillants quartettistes russes vivant en France, les Anton s'associent à Youri Bashmet, l'altiste le plus en vue du moment, à la pianiste Ludmila Berlinskaïa et au violoncelliste Valentin Berlinsky (tous deux membres du Trio Borodine) pour un programme splendide.
Borodine : *Quatuor à cordes nº 2.* Chostakovitch : *Quatuor à cordes op. 110.* Mahler : *Mouvement de quatuor pour piano et cordes.* Glinka : *Sextuor pour piano et cordes.* Gregory Kovalevsky (contrebasse), Ludmila Berlinskia (piano), Quatuor Anton.
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mº Odéon. 20 h 30, le 2 mai. Tél. : 46-33-87-03. De 85 F à 110 F.
Et le 6 mai, à 20 h 30, œuvres de Tchaïkovski, Chostakovitch par le Quatuor Anton et Youri Bashmet (alto), Valentin Berlinsky (violoncelle), Ludmila Berlinskaïa (contrebasse).

Omar & the Howlers
Dans la lignée des Fabulous Thunderbirds, Omar et ses Hurleurs, groupe vétéran de la scène d'Austin, jouent avec une inépuisable jubilation leur boogie-blues tex-mex. Une fiesta épicée en perspective.
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, du 2 au 13 mai. Tél. : 42-25-18-06.

Max Roach
Le maître-batteur en club avec son quartette. On s'installera au plus près de la scène pour suivre ce geste précis et caressant, qui porte en lui une bonne partie de la batterie moderne des cinquante dernières années.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 2 mai. Tél. : 42-00-14-14. 120 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Agonia Confutans
de Juan Benet, mise en scène de Daniel Zerki, avec Roland Bertin et Yann Collette.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. A partir du 9 mai. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 30. 95 F et 130F. Jusqu'au 4 juin.*

Les Armes de la nuit
d'après Vercors, mise en scène de Paul Golub, avec Jean-François Dusigne.
Lierre-Théâtre, 22, rue du Chevaleret, Paris-13e. Mº Chevaleret. A partir du 3 mai. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 45-86-55-83. Durée : 1 h 15. 90 F et 120F. Jusqu'au 28 mai.*

Bajazet
de Jean Racine, mise en scène d'Eric Vigner, avec Bérangère Dautun, Martine Chevallier, Véronique Vella...
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris-6e. Mº Saint-Sulpice. A partir du 9 mai. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 3 heures. De 60 F à 130 F. Jusqu'au 18 juin.*

Bonne année toi-même
de Pauline Daumale, mise en scène de Francis Perrin, avec Michèle Bernier et Pauline Daumale.
Comédie de Paris, 42, rue Fontaine, Paris-9e. Mº Blanche. A partir du 9 mai. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 19 heures et 21 h 30. Tél. : 42-81-00-11. Durée : 1 h 35. De 120 F à 240 F. Jusqu'au 30 juin.

La Capitale secrète
de Gérard Watkins, mise en scène de l'auteur, avec Nicholas Bonnefoy, Barbara Bouley, en alternance Michel Bezu ou Julien Bouley...
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. A partir du 9 mai. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 41-32-26-26. Durée : 2 h 30. 110 F et 130 F. Jusqu'au 24 mai.

Le Cercle des menteurs
de Christian Sinniger, mise en scène de l'auteur, avec Agnès Bove, Pascale Lievyn, Christian Gaïtch, Elrick Thomas...
Maison de l'acteur, 1, rue du 11-Novembre, 92 Montrouge. Les mercredi 3, vendredi 5, samedi 6, mercredi 10, vendredi 12, samedi 13, à 20 h 30 ; les jeudi 4 et jeudi 11, à 19 heures ; les dimanche 7 et dimanche 14, à 16 heures. Tél. : 47-35-69-30. De 25 F à 60 F. Jusqu'au 14 mai.*

Le Cid
de Pierre Corneille, mise en scène d'Eugène Green, avec Laurent Besançon, Sophie Delage, Mario Caniglia, Christian Girault...
Cartoucherie-Epée de Bois, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12e. Mº Château-de-Vincennes. A partir du 9 mai. Du mardi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 48-08-39-74. Durée : 3 h 30. 80 F et 110 F. Jusqu'au 11 juin.*

Ciment
de Heiner Müller, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Massimo Bellini, Valéric Blanchon, Marc Bodnar, Emmanuel Costes...
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. A partir du 3 mai. Du mardi au samedi, le lundi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 4 heures. 90 F et 130 F. Jusqu'au 13 juin.*

Douceamer
de Brigitte Lallier-Maisonneuve et Laurent Dupont, mise en scène des auteurs, avec Paolo Cardona, Roberto Graiff et Manuel Marcuccio.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Les mardi 9, jeudi 11, vendredi 12, à 10 heures et 14 heures ; le mercredi 10, à 14 heures. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 50 minutes. 30 F et 50 F. Jusqu'au 12 mai.*

Gare au gris
avec Francesca Sorgato et Fabrizio Cenci.
Jardin des Tuileries (sous chapiteau chauffé), place de la Concorde, Paris-8e. Mº Concorde. A partir du 3 mai. Les mercredi, samedi, dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-64-79-70. Durée : 50 minutes. 30 F et 40 F. Jusqu'au 31 mai.*

Le Grand Conte
d'après Tonino Guerra et Homère, mise en scène de Bruno Stori, avec Stefano Jotti.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. RER Cité universitaire. A partir du 4 mai. Les jeudi et mardi, à 14 h 30 ; les vendredi et samedi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 heure. 55 F et 110 F. Jusqu'au 23 mai.*

Il y a
d'Anne Artigau, mise en scène de Michèle Guigon, avec Mauro Coceano, Patrick Dray, Marc François, Karen Gluck et Meriem Menant.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Le jeudi 4, à 10 heures et 14 heures ; le vendredi 5, à 14 heures et 20 h 30 ; le samedi 6, à 15 heures. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 1 heure. 30 F et 50 F.*

La Mort d'Auguste
de Romain Weingarten, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Dominique Pinon, Jacques Le Carpentier et Luce Mouchel.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Mº Gambetta. A partir du 4 mai. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 30. De 100 F à 150 F. Jusqu'au 18 juin.*

La Nuit d'Elie Wiesel
mise en scène de Claude Vajda, avec Alain Mottet.
Théâtre, 60, rue de la Belle-Feuille, 92 Boulogne. Les mercredi 3 et jeudi 4, à 20 h 30. Tél. : 46-03-60-44. Durée : 1 h 20. 110 F.

La Nuit des moulins
de Bruno Stori, d'après Cervantès, mise en scène de Bruno Stori, avec Stefano Jotti et Gigi Tapella.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. RER Cité universitaire. A partir du 4 mai. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, lundi, à 21 h 45. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 h 15. 55 F et 110 F. Jusqu'au 23 mai.*

L'Os
d'Ahmed Madani, d'après Birago Diop, mise en scène d'Ahmed Madani, avec Badou Diallo, Robbie Tchimou, Dominique Magloire et Thierry Magloire.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Les jeudi 4 et vendredi 5, à 10 heures et 14 h 30 ; le samedi 6, à 15 h 30. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 1 h 10. 30 F et 50 F.*

S/N
de Teiji Furuhashi, mise en scène de l'auteur, avec Teiji Furuhashi, Peter Golightly, Kenjiro Ishibashi, Izumi Kagita, Noriko Sunayama, Tadasu Takamine, Mayumi Tanaka et Misako Yabuuchi.
Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Le lundi 8, à 18 heures ; le mardi 9, à 15 heures et 19 h 30 ; le mercredi 10, à 20 h 30. Tél. : 45-13-19-19. Durée : 1 h 30. De 55 F à 100 F. Jusqu'au 10 mai.*

Les Sept Portes
de Botho Strauss, mise en scène d'Eleonora Rossi, avec Blandine Baudrillart, Christophe Bier, Eric Byham, Laurent Noël, Mathieu Loiseau, Marie Nirouet-Kalifa, François Patissier, Eleonora Rossi et Isabelle Silvestri.
Cartoucherie-Grand Manège du centre équestre, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12e. Mº Château-de-Vincennes. A partir du 6 mai. Le samedi, à 21 h 30. Tél. : 47-00-15-87. Durée : 1 h 45. 60 F et 80 F. Jusqu'au 1er juillet.*

Tempêtes chez les boutures
d'après Roland Fichet, Jean-Gabriel Nordmann et Claude Prin, mise en scène de Jean-Marie Lejude, avec Valérie Alane, Jean-Christophe Blondel...
Espace Pierre-Cardin, 1, avenue Gabriel, Paris-8e. Mº Champs-Elysée-Clemenceau. A partir du 3 mai. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 42-65-27-35. Durée : 1 h 30. 50 F et 100 F. Jusqu'au 30 mai.*

Trois Labiche
d'après Eugène Labiche, mise en scène d'Hervé Petit, avec Patricia Dinev, René Hernandez, Hervé Petit...
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris-15e. Mº Porte-de-Vanves. A partir du 9 mai. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 45-31-10-96. Durée : 2 h 15. 90 F et 120 F. Jusqu'au 25 juin.*

Un baiser... Encore un baiser... Un autre baiser (en italien)
de Bruno Stori, d'après William Shakespeare, mise en scène de Letezia Quintavalla et Bruno Stori, avec Paola Crecchi, Claudio Guain et Morello Rinaldi.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. RER Cité universitaire. A partir du 4 mai. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, lundi, à 20 h 30. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 heure. 55 F et 110 F. Jusqu'au 23 mai.*

SÉLECTION

Les Animaux malades de la piste
de Jean-Paul Farré, mise en scène de Vincent Colin et Agnès Boury, avec Jean-Paul Farré, François Brunet...
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris-10e. Mº La Chapelle. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 16 heures et 21 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 1 h 30. 60 F et 130 F. Jusqu'au 3 juin.*

Le Défilé
de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, mise en scène des auteurs, avec Yolande Moreau, Bruno Lochet, Olivier Saladin...
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris-14e. Mº Raspail. Les mardi 9 et dimanche 14, à 20 h 30 et 22 heures. Tél. : 42-18-56-72. Durée : 40 minutes. 20 F et 30 F. Jusqu'au 11 juin.*

Intrigue et amour
de Friedrich von Schiller, mise en scène de Marcel Bluwal, avec Roland Bertin ou Jean Dautremay, Alberte Aveline...
Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, Paris-1er. Mº Palais-Royal. Les jeudi 4 et lundi 8, à 20 h 30 ; le samedi 6, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 170 F. Dernières.

Peer Gynt
d'Henrik Ibsen, mise en scène d'Eric Da Silva, avec Guillaume Allibert, Isabelle Benkemoun, Philippe Chateau...
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 41-32-26-26. Durée : 3 heures. 110 F et 130 F. Jusqu'au 24 mai.*

PH
de Teiji Furuhashi, mise en scène de l'auteur, avec Teiji Furuhashi, Peter Golightly, Noriko Sunayama...
Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Les mercredi 3 et jeudi 4, à 19 heures ; le vendredi 5, à 19 h 30. Tél. : 45-13-19-19. Durée : 1 h 15. De 55 F à 100 F.*

Salle des fêtes
de Philippe Minyana, mise en scène de Sophie Duprez et Philippe Minyana, avec Isabelle Astier, Martine Milar, Valérie Faure...
Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris-11e. Mº Parmentier. Du mardi au jeudi, le samedi, à 20 h 30. Tél. : 43-54-27-81. Durée : 1 h 05. 60 F et 80 F. Jusqu'au 13 mai.*

La Thébaïde
de Jean Racine, mise en scène de Yannis Kokkos, avec Catherine Samie, Jean-Yves Dubois, Michel Favory...
Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, Paris-1er. Mº Palais-Royal. Les vendredi 5 et mardi 9, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 24 juin.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LE GRAND BLANC DE LAMBARÉNÉ
Film franco-gabono-camerounais de Bassek Ba Kobhio.
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE LIVRE DE LA JUNGLE
Film américain de Stephen Sommers.
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

71 FRAGMENTS D'UNE CHRONOLOGIE DU HASARD
Film autrichien de Michael Haneke
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

LES EXCLUSIVITÉS

A LA CAMPAGNE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ACE VENTURA, DÉTECTIVE CHIENS ET CHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

ALERTE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

ANNA (Fr.-Rus., vo) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).

L'ANNÉE JULIETTE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

L'APPAT (*) (Fr.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).

ASTÉRIX ET LES INDIENS (All., v.f.) : Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

AU TRAVERS DES OLIVIERS (Iran., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

BEFORE SUNRISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10).

BEFORE THE RAIN (Fr.-Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CALENDAR (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CHANG, A DRAMA OF THE WILDERNESS (A.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

CHUNGKING EXPRESS (H.-K., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CIRCUIT CAROLE (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

COUPS DE FEU SUR BROADWAY (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; George-V, 8e (36-68-43-47).

DIS-MOI OUI... (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

L'EMIGRÉ (Eg., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

EXOTICA (*) (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

FORREST GUMP (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

FRESA Y CHOCOLATE (cubain, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

HAUT BAS FRAGILE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

INNOCENTS ET COUPABLES (*) (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA JEUNE FILLE ET LA MORT (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).

JLG/JLG (Fr.) : La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10).

LES JOINTS DES MINES SONT PLUS ÉTANCHES QUE LES CHAMBRES A AIR DE NOS VÉLOS (Fr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

JUSTE CAUSE (*) (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).

LÉGENDES D'AUTOMNE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LITTLE ODESSA (*) (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

MON ENFANCE (Turc, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

OUBLIE-MOI (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE PÉRIL JEUNE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12).

LE PETIT CIRQUE ET AUTRES CONTES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Le République, 11e (48-05-51-33).

PETITS ARRANGEMENTS AVEC LES MORTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PETITS MEURTRES ENTRE AMIS (*) (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opera, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

PIGALLE (**) (Fr.-Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PRINCIPIO Y FIN (*) (Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

QUIZ SHOW (A., v.o.) : George-V, 8e (36-68-43-47).

REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

ROSINE (*) (Fr.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

THE MASK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES TROIS PALMIERS (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VANYA, 42e RUE (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

VIVE L'AMOUR (Chin., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10).

VOYAGE INTERROMPU (Ind., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES REPRISES

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

AU HASARD, BALTHAZAR (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

CASABLANCA (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

CETTE SACRÉE VÉRITÉ (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

METROPOLIS (All.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

MARDI
L'Enfant dans les villes : Peau de pêche (1928), de Jean Benoît-Levy, 14 h 30 ; *les Gamins d'Istanbul* (1978), d'Omer Kavur, 16 h 30 ; Paris à hauteur de gosse (1975), de Jean Schmidt ; Sabine Kleist, sept ans (1982), de Helmut Dziuba, 18 h 30 ; les Débats de la SCAM, 20 h 30.

(*) Films interdit aux moins de 12 ans.

(* *) Films interdits aux moins de 18 ans.

■ TÉLÉVISION : la chaîne paneuropéenne du sport par câble et satellite Eurosport diffuse, depuis le samedi 29 avril, ses programmes, dans sa version internationale, sur le satellite Hot Bird 1 d'Eutelsat. Eurosport est ainsi disponible sur quatre canaux en anglais, allemand, néerlandais et espagnol. Hot Bird 1 doit permettre à la chaîne d'élargir sa couverture sur tout le continent et d'améliorer la qualité de la réception dans le sud et l'est de l'Europe, en particulier en Israël, en Russie, en Roumanie et en Turquie.

■ CÂBLE : 1 177 473 personnes étaient abonnées au service de base du câble à la fin du mois de mars, selon le relevé mensuel de l'Association des villes câblées. Ce service a donc gagné près de 40 000 abonnés au premier trimestre. Le total des « raccordés » (qui inclut toutes les formes d'abonnement collectif) était de 1 668 557 au 31 mars, contre 1 607 733 au 31 décembre 1994. Paris était toujours en tête des villes avec 176 000 abonnés, suivie par Strasbourg (près de 37 000), Metz (33 300), Lyon et Marseille (près de 25 000).

■ JOURNALISTES : une société des rédacteurs du magazine *L'Expansion*, qui appartient au groupe CEP-Communication, vient d'être créée. Elle a pour but de « *veiller à l'indépendance et aux intérêts moraux de la rédaction* ». Le président de la société est Jean-François Jacquier.

■ LIBERTÉ : la cinquième Journée internationale de la liberté de la presse, organisée à l'iniative de l'Unesco, aura lieu mercredi 3 mai. En France, cette journée sera l'occasion pour l'association Reporters sans frontières de publier son rapport annuel, qui souligne la disparition de 103 journalistes dans l'exercice de leur mission – soit deux fois plus qu'en 1993.

Les Etats-Unis s'engagent sans retenue dans le multimédia

Télévisions, câblo-opérateurs, éditeurs et studios hollywoodiens se bousculent sur les autoroutes de l'information

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Il existe une route aux Etats-Unis où la vitesse n'est pas limitée. Où elle est au contraire recommandée. C'est l'une des autoroutes les plus célèbres mais aussi une des plus « tordues » du monde : l'autoroute de l'information. Journaux, télévisions, hommes politiques et industriels en parlent tous les jours. Il y a des dérapages, des dépassements hasardeux, des tête-à-queue, des sorties de piste et déjà des embouteillages. On ne sait pas où l'on va, mais on y va. Avec deux certitudes : l'autoroute de la communication conduit l'Amérique loin de son déclin ; de nombreux partants se retrouveront sur le bas-côté, victimes d'une course qui ressemble autant à un rodéo qu'aux épreuves d'Indianapolis.

En piste : des compagnies de téléphone, des câblo-opérateurs, des grandes chaînes de télévision, des groupes de presse et de communication, des studios d'Hollywood, des entreprises d'informatique. Ils ont pour noms : AT&T, Bell Atlantic, US West, Time Warner, TCI, ABC, Fox News Corp., Viacom-Paramount, Disney, Microsoft, etc. A leur tête, des célébrités médiatiques, comme Steven Spielberg, mais aussi des chefs d'entreprise comme Bill Gates, John Malone, Rupert Murdoch, Barry Diller, Summer Redstone, Michael Eisner, Jeffrey Katzenberg, Ted Turner. Des lieux mythiques : Wall Street, la Maison Blanche, la Silicon Valley et Hollywood. Et un mot magique : convergence.

Car les industries de l'informatique, de la télévision et du téléphone se rapprochent. Le téléphone permet de montrer des images, l'ordinateur d'écouter de la musique ou de regarder un film, la télévision de faire ses courses. « *Tout est numérique* », explique Michael R. Nelson, assistant spécial pour l'information auprès du président Clinton. « *Il n'y a plus d'industries du téléphone, du câble, de radio ou de télévision, il y a des industries du numérique* », déclarait-il également aux participants à un voyage d'études aux Etats-Unis organisé par l'Institut multimédia, un centre de formation spécialisé dans les nouvelles technologies. La technologie numérique permet de compresser des données pour les transmettre plus facilement et plus rapidement. Cela s'applique aux sons, aux textes et aux images. D'ici à la fin de l'année 1995, il sera possible d'avoir accès à des centaines de chaînes de télévision, moyennant finances et programmes.

Les entreprises du secteur essaient donc de « converger ». Les compagnies de téléphone s'allient avec des câblo-opérateurs : US West a pris 20 % de Time Warner, tandis que la fusion entre Bell Atlantic et TCI a finalement échoué. AT&T, l'opérateur de téléphone longue distance, expérimente la télévision haute définition et a racheté un réseau en ligne au groupe de presse spécialisée Ziff Davies. Les câblo-opérateurs veulent faire du téléphone et relier l'ordinateur au câble. TCI vient de lancer, avec l'agence britannique Reuter, un journal interactif à destination des écoles. Microsoft vient de créer une joint-venture avec le DreamWork, l'association du cinéaste Steven Spielberg, de l'ancien numéro deux de Walt Disney, Jeffrey Katzenberg, et du producteur de musique David Geffen.

Les journaux font quotidiennement écho à ces convergences, et aux divergences. La télévision veut devenir interactive. Les journaux eux-mêmes sont accessibles sur ordinateur (*Le Monde* du 29 avril). L'Amérique vit dans la quatrième dimension.

« Data to the people » : le peuple doit avoir accès à toutes les données

Cette course est initiée, sous l'impulsion du vice-président, Al Gore, par la Maison Blanche, qui lui donne une justification civique et pédagogique. « *Data to the people* », dit un slogan repris par Michael Nelson. Il ne s'agit plus de donner au peuple du pain, mais des informations. Des données infinies auxquelles, il pourra avoir accès en temps réel, à n'importe quel moment et n'importe où. C'est « *la révolution de l'information* ».

La Maison Blanche reprend à son compte l'analyse d'Alvin Toffler – dont le dernier livre est préfacé par le nouveau porte-parole républicain du Congrès, Newt Gingrich (*Le Monde* du 8 avril) –, qui classe l'histoire de l'humanité en trois grandes vagues : la révolution agraire, la révolution industrielle et la révolution des technologies de l'information, dans laquelle nous sommes entrés et dans laquelle les Etats-Unis se doivent d'être en pointe.

Pour cela, le président a lancé le National Information Infrastructure (NII) doté d'un budget de 1 milliard de dollars (plus de 5 milliards de francs) par an, avec la certitude que ce plan « *aura un impact considérable sur tous les aspects de la société et de l'économie* ». Avant de voir les changements sur la société, les entreprises et le gouvernement s'attellent tout de suite à son impact sur l'économie. Dans cet univers où les frontières sont floues et mouvantes, chacun y va de son expérimentation. Les compagnies étendent leurs services, mettent un pied sur les territoires voisins, sans qu'il soit possible de déterminer qui sera le vainqueur et quel secteur sera le mieux placé.

L'enjeu de la guerre entre « câblos » et opérateurs de téléphone consiste à terme à savoir qui va se brancher à l'ordinateur pour permettre la circulation sur les réseaux : le câble ou les lignes téléphoniques. Parmi les autres questions soulevées par les autoroutes de l'information, un deuxième enjeu sera de savoir qui véhiculera le plus d'informations sur écran : la télévision ou l'ordinateur. Quel sera l'avenir de la presse écrite et, à l'heure de la *video on demand*, quel sera celui du marché des locations de vidéocassettes ?

Christopher Dixon, analyste financier chez Paine Webber, divise la chaîne des valeurs de l'industrie du spectacle et des télécommunications en trois parties : ceux qui produisent du contenu (les studios) ; ceux qui le transmettent et le valorisent (les chaînes), et ceux qui le distribuent (les câblo-opérateurs). Pour lui, les atouts sont plutôt du côté des deux premières catégories, car l'industrie de la distribution (câble et téléphone) est une industrie plus lourde. D'où l'effort des compagnies de téléphone et du câble pour s'implanter dans l'industrie de contenu.

Dans ce paysage flou et tourmenté, une certitude s'impose : les autoroutes passeront obligatoirement par Hollywood. Car les vainqueurs de cette course à l'information risquent d'être les industries de contenu : studios hollywoodiens, mais aussi fabricants de logiciels et – pourquoi pas – les journaux. Toutes les chaînes de télévision qui apparaîtront partout dans le monde avec l'explosion du numérique auront besoin de programmes. Et ces programmes ont de grandes chances d'être américains, car ils sont déjà prêts et pourront être déclinés en différentes versions multimédias.

Les Etats-Unis ont toujours défendu l'idée d'un cinéma industriel. Désormais, l'enjeu n'est pas de savoir s'il est un art ou une industrie : il devenu un enjeu majeur pour le commerce américain – en 1994, les exportations de films ont représenté plus de 5 milliards de dollars.

Alain Salles

MARDI 2 MAI

TF 1

13.40 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Dallas.**
15.20 **Série : La loi est la loi.**
16.15 **Jeu : Une famille en or.**
16.45 **Club Dorothée vacances.** *Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.*
17.30 **Série : Les Garçons de la plage.**
18.00 **Série : Premiers baisers.**
18.30 **Série : Le Miracle de l'amour.**
19.00 **Magazine : Coucou !** (et 1.65).
19.50 **Le Bébête Show** (et 2.40)
19.55 **Journal, La Minute hippique, Météo.**
21.00 **Débat : Les candidats à la présidence de la République.** Jacques Chirac-Lionel Jospin. Présente par Alain Duhamel et Guillaume Durand, en direct du Studio 101 de la Maison de Radio-France
23.00 **Tiercé.**
23.05 **Les Films dans les salles.**
23.15 **Série : Perry Mason.** L'Affaire du complot diabolique, de Ron Satlof.
0.50 **Magazine : Je suis venu vous dire.** Presenté par Florence Belkacem.
2.45 **Journal et Météo.**
2.55 **Programmes de nuit.** *Reportages (rediff.)*, 3 20, TF 1 nuit (et 4.25), 3 30, Histoires naturelles, 4 35, L'Aventure des plantes ; 5 00, *Musique*, 5 05, *Histoire de la vie*

FRANCE 2

13.55 **Série : Inspecteur Derrick.**
15.00 **Série : L'Enquêteur.**
15.55 **Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.00).
16.50 **Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Seconde B.**
17.55 **Série : Les Années collèges.**
18.25 **Série : Sauvés par le gong.**
18.45 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et 3.35).
19.10 **Flash d'informations.**
19.15 **Studio Gabriel** (et 2.40).
19.50 **Bonne nuit les petits.**
19.59 **Journal.**
20.45 **Météo.**
21.00 **Débat : Les candidats à la présidence de la République.** Jacques Chirac-Lionel Jospin. Présente par Alain Duhamel et Guillaume Durand, en direct du Studio *101 de la Maison de Radio-France.*
22.55 **Edition spéciale : la campagne électorale.**
23.20 **Magazine : Ça se discute.** Peut-on tout pardonner ? [2/2] Les faveurs de l'Etat.
0.55 **Journal, Météo, Journal des courses.**
1.20 **Le Cercle de minuit.**
3.05 **Programmes de nuit.**

FRANCE 3

13.05 **Jeu : Presse-citron.**
13.35 **Magazine : Vincent à l'heure.**
14.45 **Série : La croisière s'amuse.**
15.35 **Série : Simon et Simon.**
16.30 **Les Minikeums.**
17.40 **Une pêche d'enfer.**
18.20 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Mes héros et nos monstres*, de Jean Lacouture.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.09, Journal régional.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Spectacle : Festival international du cirque de Vérone.**
22.25 **Météo, Journal.**
22.55 **Emission spéciale.** Analyses et commentaires sur le débat entre les candidats à la présidence de la République. Jacques *Chirac et Lionel Jospin.*
0.00 **Documentaire : Les Brûlures de l'Histoire.** 1965, la première présidentielle *(rediff.).*
0.00 **Mardi chez vous.** Programme des télévisions régionales (uniquement dans les régions *Alsace, Aquitaine, Lorraine, Champagne-Ardenne*, Nord-Pas-de-Calais, Picardie).

M 6

13.25 **Série : L'Homme de fer.**
14.20 **Série : Jim Bergerac.**
17.00 **Variétés : Hit Machine.**
17.30 **Série : Guillaume Tell.**
18.00 **Série : O'Hara.**
18.54 **Six minutes première édition.**
19.00 **Série : Caraïbes offshore.** [2/2]. Le Major.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : E = M 6.** Les Rayons X.
20.45 **Magazine : Grandeur nature.** *Fonctionnement et applications diverses des rayons X, aussi bien utilisés dans le domaine médical que dans les aéroports, pour ausculter les bagages...*
20.50 **Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.** Main basse sur Metropolis. Black-out sur Metropolis. *Loïs Lane et Clark Kent s'opposent aux agissements de la Mafia qui fait artificiellement baisser l'activité de ce qui était autrefois l'un des plus florissants quartiers de Metropolis.*
22.45 **Série : Aux frontières du réel.** L'Eglise des miracles.
23.45 **Débat : les candidats à la présidence de la République.** Jacques Chirac-Lionel Jospin, en différé.
2.30 **Rediffusions.** Culture pub ; 2.55, Turquie, géants et merveilles ; 3.50, Les Seychelles ; 4.45, Fanzine ; 5.10, La Tête de l'emploi.

CANAL +

13.35 **Le Journal du cinéma du quartier libre.** Claude Chabrol.
13.40 **Cinéma : Les Cousins.** ■■ *Film français de Claude Chabrol* (1958).
15.25 **Les Superstars du catch.**
16.20 **Cinéma : Passager 57.** □ Film américain de Kevin Hooks (1992).
17.40 **Documentaire : Les Allumés.** Dompteur d'insectes à Hollywood, de Peter Schnall et Eitan Weinreich.
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Jeu : Pizzarollo.**
18.40 **Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Héros malgré lui.** ■ *Film américain* de Stephen Frears (1992).
22.25 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Le Parfum d'Yvonne.** ■■ Film français de Patrice Leconte (1994).
0.00 **Cinéma : Warlock 2.** ■ *Film américain d'Anthony Hickox* (1993).
1.35 **Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux.** 2. *Masques et maquillages.*
2.00 **Documentaire : Cent ans de cinéma américain.** 5. *Le Film noir.*

LA CINQUIÈME

13.30 **Le Sens de l'Histoire.** Saïgon (rediff.).
15.00 **Guerriers des temps anciens.** Les légions romaines.
15.45 **Allô ! La Terre.** Le Feu (2).
16.00 **La Preuve par cinq.** De l'URSS à la Russie (2) (rediff.).
16.35 **Inventer demain.** Albert Jacquard, généticien (2).
16.45 **Cours de langues vivantes.** Anglais.
17.00 **Jeunesse.** La Vie devant moi : danseuse ; La Panthère rose ; Téléchat.
17.30 **Les Enfants de John.**
18.00 **Les Grandes Inventions.** La technologie laser.
18.15 **Les Alphabets de l'image.**
18.30 **Le Monde des animaux.** Peurs animales : les pieuvres.

ARTE

19.00 **Magazine : Confetti.** La bière belge.
19.30 **Les Routes du Moyen Age.** (1) La Cité de lumière, de Christopher Frayling, Jim Burge et Chris Salt.
20.20 **10 minutes extra.** Des images pour la vie, photo-animation de Monica Carlsonn.
20.30 **8 1/2 Journal.**
21.00 **Débat : Les candidats à la présidence de la République.** Jacques Chirac-Lionel Jospin. Précédé d'une introduction.
23.00 **Cinéma : Une histoire de vent.** ■■ De Joris Ivens et *Marceline Loridan* (1989).
0.15 **Téléfilm : Le Sud.** De Carlos Saura, avec Oscar Martinez, Gerardo Romano (58 *min*, rediff.).
1.25 **Téléfilm : Le Meilleur de la vie.** De Jer Poppelaars (rediff.).

CÂBLE

TV 5 *19 00 Paris lumières.* 19.25 Météo des cinq continents (et 21 55). 19.30 Journal de la TSR En direct. 20 00 Journal de France 2. 20 30 Debat des candidats à la présidence de la Republique. Jacques Chirac et Lionel Jospin, en direct. 23 00 Le Grand Jeu des celebrites (et 0 55). 23 05 Bouillon de *culture. 0.30 Journal de France 3.* Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.45 Attentat a Beyrouth. De David Wright. 20 35 L'Ouest, le vrai De Craig Haffner [64/65] Butch Cassidy et le Kid 21 25 Saint-Anatoly. De Jean-Luc Prince 21 55 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akusnow [7/7] La Maison de demain. 22.50 La Perpétuite à vingt ans De José Dessart et Léon *Michaux. 23.45 Escales. Bali. De Pierre* Brouwers 0 40 En première ligne. De David Bradbury (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19 00 Paris Premiere *infos 19.15 Tout Paris (et 20.30).* 19.45 Archives 20.00 Premières loges (et 21.55). 21 00 Jean-Edern's Club. 22.25 Fanny et Alexandre. ■■ *Film* suédois d'Ingmar Bergman (1983, *v.o., 185 min*).

CANAL J 17 35 Les Triplés. 17.40 La Panthere *rose* 17.55 *Soirée Domino. C'est* comme moi, 18.00, Il etait une fois les Amériques ; 18 20, Tip top clip, 18.25, Les Nouvelles Aventures de Skippy : 18.55, Cinéma, 19 00, Atomes crochus, 19 15, Cinéma : 19.20, Rébus 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou.

CANAL JIMMY 21 00 Série. Les monstres *nouveaux sont arrivés 21.25 Serie Michel* Vaillant. 21.55 The Muppet Show. Invite : Senor Wences 22 20 Chronique bakélite. *22 25 Serie : Les Aventures du jeune* Indiana Jones. 23.15 Le Chewing-gum, cet inconnu. De Françoise Levie 0 05 Serie. *Monty Python's Flying Circus. 0.35 Top bab* (45 min).

SÉRIE CLUB 19 50 Série : Les Twist. 20.15 Serie. Les deux font la loi. 20.45 Série *Supercopter (et 0.00). 21.35 Le Club. 21.40* Série. Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Le Cauchemar. 23 15 Série Equalizer 0.50 Série : La Florentine *(45 min)*

MCM *19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30).* 20 10 MCM mag (et 22 30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. 21.30 MCM rock legends. 23.00 MCM back-*stage. 0.30 Blah-Blah Metal (30 min).*

MTV *19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest* Hits. 21.00 Guide to Alternative Music. *22.00 The Worst of Most Wanted.* 22 30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Serie : The Real World 1 *0.00 The End ? (90 min).*

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 19.55 Basket-ball. *En direct. Championnat* de France : match aller des demi-finales. 21.45 Hockey sur glace. En différé. Championnats *du monde : quarts de finales. 3e poule* A-2e poule B, à Stockholm 0.15 Motors (120 min).

CINÉ CINÉFIL 18.50 Le Moineau de la *Tamise* ■ *Film britannique de Jean Negulesco* (1950, N.). 20.30 The Great Saint-Louis Bank Robbery ■ Film américain de Charles Guggenheim et John Stix (1959, N., v.o.). 22.00 Les Sans-Soucis. ■ *Film américain de Raymond McCarey et George Marshall* (1932, N., v.o.). 23.05 Les Grandes Personnes. ■ *Film français de Jean Valere* (1961, N). 0 40 Le Voile bleu. ■ Film français de Jean Stelli (1942, N., 100 min).

CINÉ CINÉMAS 18.35 Le Mur. ■ Film français de Yilmaz Güney (1983). 20.30 *Paysage dans le brouillard.* ■■■ *Film* franco-grec de Theo Angelopoulos (1988). 22.30 Kill me Again. ■ Film américain de John R. Dahl (1989, v.o.). 0.05 *Jersey Girls.* ■ *Film américain de David Burton Morris* (1992, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE
19.00 Agora. Spécial grands textes. Pierre Citron (Jean Giono, Œuvres complètes, tome VIII). 19.30 Perspectives scientifiques. La faune des abysses. 2. Les poissons. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La Chanson engagée (2). 20.30 Archipel science. Avec la rédaction de la revue La Recherche. 22.40 Les Nuits magnétiques. Une nuit avec Louise Brooks. *0.05 Du jour au lendemain. Léon Arditi (Vouloir vivre).* 0.50 Coda. Les couleurs de la nuit. 2. Denis Dutour et Maurico Kagel. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE
19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Avant-Concert. 20.15 Concert. En direct du Concertgebouw d'Amsterdam, par le Städtischer Musikverein zu Dusseldorf, dir. Hartmut Schmidt, et l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Roccardo Chailly : *Des Knaben Wunderhorn (extrait),* de Malher, Hakan Hagegard, baryton ; Das klagende Lied (sauf Waldmarchen), Julia Faulkner, soprano, Birgit Remmert, contralto, Gary Lakes, ténor 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste et chef d'orchestre. Sérénade K 250 (extrait), de Mozart, par l'Orches-tre du XVIIIe siècle, dir. Frans Brüggen. 22.30 Musique pluriel. Caprices pour piano (extrait), Les Petits Métiers pour piano (extrait), de M. *Rosenthal, Daniel Blumenthal*, piano ; Sérénade BEA, de Françaix, par l'Orchestre national de Toulouse, dir. Alain Moglia. 23.07 Ainsi *la nuit.* Œuvres de Gehot, Röntgen, Pijper. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Sainz De la Maza, Metheny, Scarlatti, De *Lucia. 1.00 Les Nuits de France-Musique.*

Les programmes *complets* de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ *Film à éviter* ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Les interventions à la radio

RTL, 7 h 50. Hervé Bourges, président du CSA.

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Pierre Moscovici (« Le Grand Débat »).

RTL, 18 h 30. Dominique Volton, directeur de recherche au CNRS, et Guy Sorman, analyste politique.

France-Inter, 19 h 20 : « L'Enjeu du face à face télévisé Jospin-Chirac » (« Le Téléphone sonne »).

Europe 1, France-Inter et RTL, 21 heures : retransmission en direct du débat entre Jacques Chirac et Lionel Jospin.

François Mitterrand en clair-obscur

Arte diffuse mercredi un remarquable essai réalisé par Hugues Le Paige et Jean-François Bastin

DE TOUS LES DOCUMENTS consacrés à François Mitterrand, les films réalisés par Hugues Le Paige et Jean-François Bastin pour la télévision belge (RTBF) resteront parmi les plus remarquables. Cè tandem s'était déjà signalé par une exceptionnelle chronique sur « La métamorphose du pouvoir », à l'occasion de l'alternance politique de 1993. Il récidive avec le même bonheur dans le « Portrait en surimpressions » programmé le 3 mai par Arte dans le cadre des « Mercredis de l'Histoire».

Loin d'une biographie, cette promenade de cinquante-six minutes dans le sillage de ce *« brouilleur de pistes »* qu'est *« François de Jarnac »* constitue un essai d'une qualité rare, tant par sa forme, faite de superbes images, que par son fond, d'une grande justesse d'analyse et d'une extrême sensibilité. Elle entrecroise des documents originaux, des extraits d'archives et plusieurs témoignages bien choisis (ceux des écrivains Jean d'Ormesson et Jean Lacouture, objectivement fascinés ; celui, critique, de l'ancien dirigeant socialiste Gilles Martinet ; celui, affectueux, du maire de Clermont-Ferrand, Roger Quilliot) avec le produit de plusieurs tournages effectués de 1988 à 1993 et une série de photos prises à l'Elysée par Guy Le Querrec, de l'agence Magnum, pendant que le président de la République posait en majesté, à l'Elysée, pour les besoins du sculpteur Daniel Druet en train de réaliser son buste. Ce mélange alchimique fournit les meilleures clés qui soient pour la compréhension d'une personnalité aussi multiple que l'est



celle, floue et nette, claire et obscure, de François Mitterrand et... de son double.

UN SOCLE D'AMBIGUÏTÉ

Entre les souvenirs de Latche et les cartes postales de Solutré, on n'y découvre rien de nouveau sur cette âme qui aura, selon l'académicien d'Ormesson, *« suivi l'Histoire avec une merveilleuse intelligence »*, à défaut d'avoir pu ou su, contrairement à Charles de Gaulle, *« la devancer »*, et qui, de l'avis de Jean Lacouture, laissera le souvenir de *« l'un des chefs d'Etat les plus profondément français de l'histoire de France »*. Rien, si ce n'est tout le mitterrandisme... dans son absolue relativité. Car l'essentiel y est résumé en quelques pastels et en quelques mots. En effet, cet homme-là fut indéracinable parce qu'il pouvait dire *« moi, je fais partie du paysage de la France ; je sens la France charnellement ; je n'ai pas besoin de théorie »* sans qu'aussitôt on pouffe de rire. Ce président-là fut jusqu'au bout indéchiffrable parce qu'il gérait son système de pouvoir *« féodal »* (*dixit* Gilles Martinet) avec une tel goût de l'autorité que son orgueil lui interdisait de rendre le moindre compte sur ses liens privés et publics, fût-ce avec un Bousquet.

Ce magnifique « Portrait en surimpressions » n'a d'ailleurs pas qu'un intérêt esthétique ou documentaire. Bien au contraire. En cette campagne présidentielle, il étalonne le handicap que rencontre, dans le jeu politique, une personnalité comme celle de Lionel Jospin, si peu mitterrandienne. S'il a fallu tant de temps, dans le proche passé, à ce *« François de Jarnac »* pour fonder le socle d'ambiguïté qui lui permit, en 1981, de se faire élire à gauche par une France qui ne l'était pas vraiment, est-il possible, en 1995, que le paysage national ait à ce point changé qu'un autre homme de gauche puisse l'emporter sur la base personnelle d'un itinéraire moins riche, mais beaucoup moins ambigu ?

Après ce travail d'Hugues Le Paige et Jean-François Bastin, les autres portraitistes de François Mitterrand auront évidemment du mal à capter l'attention. Mais c'est une bonne chose que leur essai soit diffusé maintenant. Il ne pouvait y avoir meilleure introduction, par exemple, au documentaire plus didactique, plus journalistique, moins artistique mais parfaitement complet, et fort utile, réalisé pour La Cinquième par Michèle Cotta et Guy Séligmann, dont le premier épisode (52 minutes) doit être diffusé le 14 mai dans le cadre du « Sens de l'Histoire».

Alain Rollat

★ « Mercredis de l'Histoire », Arte, mercredi 3 mai à 20 h 45.

★ « Le Sens de l'Histoire », La Cinquième, premier épisode dimanche 14 mai à 16 h 30 ; second épisode dimanche 21 mai à la même heure.

Racaille

par Agathe Logeart

COMME chaque 1er mai depuis des *temps immémoriaux*, la *quincaillerie* lepéniste était de sortie sur le pavé de Paris. On devinait par avance ce que l'on allait voir. On ressentait déjà l'écœurement routinier devant ces visages galvanisés, entraînés par une Pucelle de patronage. On nous *montrerait une fois* de plus les crânes rasés, les intégristes à la mine ascétique, les gros bras à la cervelle de petit pois, les familles nombreuses bien-pensantes, ces caricatures ambulantes dont l'image heurte désormais la respectabilité affichée du chef. Quelques heures durant, livrée à ce *folklore nauséabond*, la rue serait à eux. Ils l'envahiraient de leur houle, de leurs rancœurs et de leurs haines mêlées. La tolérance avait aussi ce prix-là. On s'y résignait comme on avale un sirop amer, en se disant que Jeanne d'Arc avait bon dos, à *qui l'on n'avait rien demandé*.

Et puis, on eut envie de rire. Le bel ordonnancement qui avait propulsé Jean-Marie Le Pen au pied de l'Opéra, sur une scène qui paraissait immense, dominant une foule qui n'avait jamais paru si dangereusement épanouie, fut dérangé de belle manière. Ce fut un crime de lèse-majesté, réjouissant comme un coup de pied aux fesses dans une farce de Guignol. Prestement *déroulées par des mains impies*, deux banderoles vinrent narguer l'orateur du Front national qui s'apprêtait à délivrer sa bonne parole de l'entre-deux-tours. Il en resta quelques instants coi. *« Non au racisme, non au fascisme, ras le Front ! »*, avaient inscrit les trouble-fête. Ne sachant où donner de l'objectif, les caméras vacillèrent un *moment*, indécises sur le point de savoir s'il fallait filmer cette attaque terroriste ou guetter la réaction de Jean-Marie Le Pen. Retrouvant ses esprits, M. Le Pen improvisa une riposte à la mesure de l'affront. *« La racaille se manifeste, le peuple passe ! »* La racaille ! Ô le joli mot que voilà... Un mot de mépris, de raillerie, un mot qui rapetisse et veut faire mal. Quant au *« peuple »*, il était passé, en effet, ignorant de ce qu'il avait abandonné dans son sillage.

LCI a interrogé deux clochards qui prenaient le soleil sous le pont du Carrousel. Ils *ont raconté* les grands garçons en treillis kaki, au crâne rasé, qui les avaient embêtés avant de s'en prendre à un jeune homme qu'ils avaient balancé dans la Seine. On apprendra plus tard que le jeune homme était marocain, *qu'il avait vingt-neuf ans* et qu'on l'avait repêché au fil de l'eau, mort. Ceux qui l'avaient *« bousculé »*, comme le dirent plusieurs journalistes avec un curieux sens de la litote, faisaient-ils partie des manifestants de M. Le Pen ? On le découvrira peut-être. Mais M. Le Pen l'a relevé lui-même, qui était l'invité de France 2, ce genre d'*« incident »* (toujours ce délicat choix des mots...) intervient *« comme par hasard »* lorsque l'actualité est à l'heure du Front national.

Il y a des jours où la rencontre du *hasard* et de la vraie *racaille*, engendre des horreurs. Après le Comorien de Marseille, le Marocain du Carrousel... *Hasard* ? Racaille ?

MERCREDI 3 MAI

TF 1

13.40 Série : 21, Jump Street.
14.35 Club Dorothée vacances.
17.30 Série : La Croisière Foll'amour.
18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 0.30).
19.50 Le Bébête Show (et 1.15).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Sport : Football.
En direct du Parc des Princes. Finale de la Coupe de la Ligue : Paris-Saint-Germain-SC Bastia ; 21.00, coup d'envoi ; 21.45, mi-temps ; 22.00, 2e période ; remise de la Coupe. *Récemment éliminée en demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs par le Milan AC, l'équipe parisienne va essayer de se consoler avec la première des deux finales que ses joueurs auront à disputer : avant Strasbourg (Coupe de France), le Paris-SG reçoit ce soir Bastia (Coupe de la Ligue).*

23.05 Magazine : 37° 5 le soir.
Maigrir, attention aux recettes miracles.
1.20 Journal et Météo.
1.35 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et 3.10) ; 2.30, TF 1 nuit (et 3.00, 3.40) ; 2.40, Mésaventures ; 3.50, L'Aventure des plantes ; 4.15, Côté cœur ; 4.45, Musique, 5.10, Histoire de la vie.

FRANCE 2

13.55 Série : Stryker.
15.30 Chalu Maureen.
Hartley cœurs à vif ; Mister T.
17.25 Série : Seconde B.
17.55 Série : Les Années collège.
18.30 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.30).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.00).
19.50 Bonne nuit les petits.
19.55 Tirage du Loto (et 20.45).
19.59 Journal.
20.50 Météo.

20.55 ▶ Série : L'Instit.
L'Angélus des corbeaux, de Laurent Heynemann, avec Gérard Klein, Laura Favali.

22.30 Magazine : Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas. Célibataire, pour le meilleur et pour le pire. Reportages : La Foire aux célibataires ; André et sa mère ; Un week-end à la neige.
23.45 Journal, Météo, Journal des courses.
0.20 Le Cercle de minuit.
1.35 Programmes de nuit.
Histoires courtes : L'Orange amère, d'Olivier Sadock. La Bicoque, d'Annie Glenn. 2.30, Emissions religieuses (rediff.) ; 4.00, 24 heures d'info ; 4.40, Le Huitième Ciel ; 4.50, Outremers ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Jeu : Presse-citron.
13.35 Série : La croisière s'amuse.
14.40 Série : Magnum.
16.15 Félix le chat.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Les Images des Lumière, Le Roman des Lumière, de Bernard Chardère.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 INC.

20.50 ▶ Magazine : La Marche du siècle.
Divorce : les enfants ont un mot à dire. Invités : Pierre Coret ; Marie Lacroix ; Jocelyne Dahan ; Maud et Alexandra Fauquet ; Stanislas Graziani. Reportage : Les Enfants déchirés.
22.30 Météo, Journal.

23.05 Un siècle d'écrivains.
Présenté par Bernard Rapp. Jean Giraudoux, de Marcel Jullian et Philippe Piazza.
23.50 Documentaire : Les Cinq Continents.
Retrouver Oulad Moumen, d'Izza Genini (rediff.).
0.40 Musique Graffiti.
Concerto pour violoncelle, d'Elgar, 1er mouvement, par l'Orchestre philharmonique de Varsovie, sol. Nathalie Clein, dir. Jerzy Katlewics (15 min).

M 6

13.30 M 6 Kid.
La Foire du Trône ; Kidimot : Tennis. Mighty Max ; 14.05, Conan l'Aventurier ; 14.55, Moi, Renart ; 15.05, 20 000 lieues dans l'espace ; 15.35, Highlander.
16.05 Magazine : Méga 6.
Présenté par Guillaume Stanzik.
16.25 Variétés : Hit Machine.
17.00 Magazine : Fanzine (et 0.40).
Filles électriques : Catherine Ringer, Courtney Love, P.J. Harvey, Tory Amos.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : O'Hara.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
Présenté par Michel Cellier. Planète chauve.

20.45 Téléfilm : Amour et chocolat.
De Josée Dayan, avec Bo Derek, Robert Hays (rediff.).
Une belle milliardaire texane décide de racheter, pour des raisons fiscales, une petite fabrique normande de truffes en chocolat.

22.30 Téléfilm : Légitime défiance.
De Georg Standford, avec Louis Gossett Jr, Blair Underwood.
Un homme libéré sur parole va tenter de remettre sur le droit chemin son fils, membre d'un gang de rues, qui reproche a ce père qu'il n'a pas vu depuis des années de l'avoir abandonné.
0.10 Série : Emotions.
2.30 Rediffusions.
You Africa ; 3.25, Le Ballet royal ; 4.20, Sports et Découverte (6) ; 5.15, Fréquenstar.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : Un tournage avec les babouins d'Ethiopie.
D'Antoine de Maximy et Jean-Yves Collet.
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : Avec intention de nuire.
De John Patterson, avec Tim Matheson, Emma Samms.
16.45 Sport : Basket-ball américain.
Match de la NBA.
18.00 Canaille peluche.
Rocko and Co.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
Présenté par Isabelle Giordano.

21.00 Cinéma : La Disparue. □
Film américain de George Sluzer (1992).
22.45 Flash d'informations.

22.50 Cinéma : Pas très catholique. ■
Film français de Tonie Marshall (1993).
0.30 Cinéma : Grand Bonheur. ■
Film français de Hervé Le Roux (1992).
2.45 Surprises (15 min).

LA CINQUIÈME

13.00 Jeu : Ça déméninge.
13.30 Débat : Les candidats à la présidence de la République (rediff.).
Lionel Jospin-Jacques Chirac. Sous-titré et en langue des signes française.
15.45 Allô ! La Terre. Le Feu (3).
16.00 La Preuve par cinq.
De l'URSS à la Russie (3, rediff.).
16.35 Inventer demain.
Albert Jacquard, généticien (3).
16.45 Les Grandes Inventions (rediff.).
Le premier satellite de l'espace
17.00 Jeunesse. Les explorateurs de la connaissance, Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Eco et compagnie.
18.15 L'Amour en questions.
De la fécondation à l'embryon.
18.30 Le Monde des animaux.
Peurs animales. les serpents.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
Comment rénover sa cuisine.
19.30 Histoire naturelle de la sexualité.
Deux parmi les autres (5).
20.20 Le Dessous des cartes.
Russie. Tchétchénie
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Les Mercredis de l'Histoire.
Présenté par Alexandre Adler. François Mitterrand, portrait en surimpressions, de Hugues Le Paige et Jean-François Bastin.
Un portrait inattendu de François Mitterrand réalisé pour la télévision belge.
21.40 Soirée Musica : Les Jolies Voix de mai.

21.41 Concert Maria Callas.
Covent Garden 1962. Avec l'Orchestre du Royal Opera House. dir. Georges Prêtre.
22.05 Pierre Fournier.
Avec Pierre Fournier (violoncelle), Jean Fonda (piano) et l'Orchestre national de France, dir. Sergiu Celibidache.
22.45 Barbara Hendricks chante Duke Ellington.
Accompagnée par le Monty Alexander Trio. Enregistré au Festival de jazz de Montreux les 17 et 18 juillet 1994.
23.55 Entretien.
L'identité post-communiste, avec Heinz Wismann et Ivailo Znepolski.
0.45 Cinéma : Naapet. ■ ■
Film arménien de Henrik Malian (1977, v.o., rediff.)
2.15 Rencontre.
Avec René Dumont et Jean-Denis L'Empereur (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 28 avril. 21.00 Temps présent. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.35 Le Grand Jeu des célébrités (et 0.55). 22.40 Feuilleton : Le Sorcier. 23.30 *Bas les masques. Rediff. de France 2 du 19 avril.* 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.40 Objectif canopée. De Karel Prokop. 20.35 Laogaï : au cœur du goulag chinois. De Roger Finnigan. 21.25 Les Visiteurs de l'espace. De Juhan Af Grann. 22.25 Attentat à Beyrouth. De David Wright. 23.15 L'Ouest, le vrai. De Craig Haffner [64/65]. Butch Cassidy et le Kid. 0.05 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akusinow [7/7]. La Maison de demain (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 23.45). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.15). 19.45 Archives. 20.00 Paris Match Première (et 21.55). 21.00 Paris modes. 22.25 *Le Court en dit long.* 0.00 Concert : Gloria Estefan. Enregistré en 1991 (60 min).

CANAL J 17.35 *Les Triplés.* 17.40 *La Panthère rose.* 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 *Cajou.* 19.15 *Domino.* 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de la loi. 20.30 Série : Private Eye. 21.20 Série : Star Trek. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. Les Toilettes. 22.40 Série : Les Incorruptibles de Chicago. 23.30 Nonante. 0.30 Série : Dream On. 0.55 Série : New York Police Blues (50 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : L'Age de cristal (et 0.00) La Crypte. 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. La Malédiction du pharaon. 23.15 Série : Equalizer. 0.50 Série : La Florentine (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 *MCM mag* (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio mag. 21.30 *MCM rock legends.* 23.00 X Kulture. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Guide to Alternative Music. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Worst of Most Wanted. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.00 Formule 1 Magazine (et 23.30). 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde : quarts de finale. 4e poule A-1re poule B, à Stockholm. 22.30 Hockey sur glace. En différé. Championnats du monde : quarts de finale. 1re poule A-4e poule B. 23.00 Football. En différé. Coupe de l'UEFA : match aller de la finale. 0.00 Prime Time Magazine (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 The Great Saint Louis Bank Robbery. ■ *Film américain de Charles Guggenheim et John Stix (1959, N. v.o.).* 20.30 *La Femme en question.* ■ ■ *Film britannique d'Anthony Asquith (1950, N. v.o.).* 21.55 *Le Moineau de la Tamise.* ■ *Film britannique de Jean Negulesco (1950, N.).* 23.35 *La Beauté du diable.* ■ *Film franco-italien de René Clair (1949, N., 95 min).*

CINÉ CINÉMAS 20.00 Séquences. 20.30 Cobra. □ Film américain de George Pan Cosmatos (1986). 21.55 La Thune. □ Film *français de Philippe Galland* (1991). 23.25 Gregory Peck, un homme indépendant. 0.20 *La Maison des poupées 2.* Téléfilm classé X (70 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jean-Michel Delacomptée (Et qu'un seul soit l'ami, La Boétie). 19.30 Perspectives scientifiques. La faune des abysses. 3. Les invertébrés et les sources hydrothermales. 20.00 Le Rythme et la Raison. La Chanson engagée (3). 20.30 Tire ta langue. Jacques Drillon, ou la fantaisie du trouveur. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la *Belgique*, du Canada et de la Suisse. Théâtre et sida : une histoire d'élèves de *lycée*. 22.00 *Communauté des radios* publiques de langue française. Vivre la différence : *les Chinois en Suisse* (1). Une émission de la Radio suisse romande. 22.40 *Les Nuits magnétiques. Toulouse : ville rose*, cité du bleu pastel. 0.05 Du jour au lendemain. Jean Bollack (*La Naissance d'Œdipe*). 0.50 Coda. Les couleurs de la nuit. 3. Xavier Garcia, Luis de Pablo. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Julien Duvivier ; 2.16, Claudio Magris (Une autre mer).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé Marina Vlady, comédienne. 20.00 Concert. Donné le 2 août 1994, en l'église de Mukkula, Guy Bovet, orgue : Kochersperger Spanierl, de Kotter ; *Jeloymors in Cytans vel etiam in organis*, Ein Frouwlin edel von *natuer, extraits du Buchemer Orgeltablatur* ; Der juden Tanz, de Newsidler ; *Veni Redemptor gentium, Praeambulum resonet* in laudibus, de Drusina ; Upon la mi re Glo*ria tibi Trinitas, My Lady Careys Dompe*, anonyme ; Tiento IX, de Henestrosa ; *Pavava con su glosa*, de *Cabezon* ; *Tientos* 61 et 62, de De Arauxo ; Canzona, de Buxtehude ; Cantilena anglica fortunae, de Scheidt ; Fantasia chromatica, de Sweelinck ; Improvisation sur un thème de La Panthère rose, de Bovet. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste et chef d'orchestre. Sérénade K 250 (extrait), de Mozart, par l'Orchestre du XVIIIe siècle, dir. Frans Bruggen. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Charlley, Sancan, Zbinden. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Mudarra, De Victoria, Frescobaldi, Cavalli. 0.00 Jazz vivant. Le trio du pianiste Kenny Werner et l'orchestre du saxophoniste Joe Lovano, à Radio-France et *à l'auditorium des Halles. 1.00 Les Nuits de* France-Musique. Programme Hector

هكذا من الاصل

Le Monde
MERCREDI 3 MAI 1995

Duel

par Pierre Georges

NOUS SOMMES tous des Victor Hugo. Pour la curiosité, du moins. *« Quand je tiens un bon duel, je ne le lâche point. »* Nous tenons un bon duel, un duel pour l'Elysée, un duel pour les beaux yeux de Marianne, nous ne le lâcherons point.

La difficulté, évidemment, est ici d'en parler avant et de paraître après. Quand ces lignes arriveront en province, tout sera dit. MM. Duhamel et Durand, arbitres des élégances, auront fait leur office, qui est de passer les candidats à la question. M. Chirac et M. Jospin en auront décousu à la masse d'armes, au fleuret ou au canon de marine. Et il n'est pas impossible que l'un des deux gise sur le pré du studio 101, le nez dans le scrutin.

Formidable perspective ! Ce duel rituel et septennal, organisé dans les règles de l'art, procède d'un art précieux et délicat, un rien barbare tout de même, qui consiste, en champ clos, à régler des questions d'honneur et de préséance. *« Allez, messieurs, et que le meilleur l'emporte ! »*

Nos ancêtres les Germains, et non les Gaulois en cette matière, avaient tout inventé. Même l'emplacement des caméras. Lisons le Grand Larousse du XIX[e], providence des non-spécialistes de la chose. Les Germains, qui avaient foi naturelle en la barbarie, implantèrent le duel dans les Gaules. Le combat avait lieu dans un champ clos, autour duquel était tendue une corde. Les combattants avant d'en venir aux mains prenaient place sur deux sièges drapés de noir. Puis, certaines pratiques religieuses accomplies, ils juraient n'avoir eu recours à aucun sortilège. Mais on n'accordait foi à leur serment qu'après l'avoir contrôlé par une visite des plus minutieuses. On leur partageait ensuite, dans une égale mesure, l'espace, le vent et le soleil. Le maréchal de camp ouvrait la lutte en criant : *« Laissez aller les bons combattants ! »*

On ne sait, qui d'Alain Duhamel ou de Guillaume Durand ordonnera, ordonna le laisser-aller aux bons combattants. Mais retenons que les similitudes sont troublantes. Les sièges, tirés au sort, Jospin main gauche, Chirac main droite. Le soleil des spots également partagé. Le champ clos devenu huis clos. L'espace équitablement réparti comme temps de parole. Et ainsi de suite.

Nos ancêtres les Germains, Chirac et Jospin, auront pu tout à loisir se préparer, suivre un entraînement, ce qu'aujourd'hui on appelle un *media training*, peaufiner quelque botte secrète. Ils auront eu, en leur retraite, toute latitude pour méditer quelques fortes pensées sur le sujet. Ainsi Molière : *« Un duel met les gens en mauvaise posture. »* Ainsi La Bruyère : *« Le duel est le triomphe de la mode. »*

Et, s'ils n'eurent point l'envie ni le temps de méditer, du moins, espérons-le pour eux, auront-ils eu le bon goût d'en rire. A l'image de ce fameux et farceur duel du XIX[e] siècle. *« Monsieur,* dit un extravagant, *il ne s'agit pas d'un duel ordinaire ; nous allons tous les deux nous jeter par la fenêtre. » « J'accepte,* répondit l'autre, *à la condition que vous sauterez le premier. »*

Jacques Chirac et Lionel Jospin vont se jeter, se sont jetés, ensemble par l'étrange et immense fenêtre sur la France. Comme l'on dit chez les Germains facétieux, que le premier arrivé attende l'autre !

Stockholm menace d'expulser des Croates bosniaques

Cent mille ex-Yougoslaves sont réfugiés en Suède

KARLSKRONA
de notre envoyé spécial

« Si nous retournons en Bosnie, on sait exactement ce qui nous attend, nous serons incorporés de force dans l'armée et on nous enverra au front. C'est déjà arrivé à plusieurs de mes camarades et l'un d'entre eux a été tué. » Josip Jakesevic, dix-huit ans, fait partie de la trentaine de réfugiés croates de Bosnie, qui depuis le 20 mars, vivent jour et nuit dans l'église de la Trinité (luthérienne) à Karlskrona, petite ville de garnison du sud de la Suède, au bord de la Baltique. Ce lundi 1er mai, ils écoutent la radio en permanence pour suivre l'évolution des négociations sur la prolongation, ou la rupture, du cessez-le-feu qui se déroulent à Sarajevo et ils s'inquiètent des événements de Krajina.

PROTESTATIONS

Le 24 avril, la Suède, qui a accueilli au total, depuis le début de la guerre, plus de cent mille réfugiés de l'ex-Yougoslavie, a décidé d'expulser les Bosniaques munis d'un passeport croate. *« Une pièce d'identité qu'il a fallu souvent payer entre 100 et 500 deutschemarks »*, explique Josip, originaire de Jajce. Près de cinq mille, répartis dans tout le royaume – et deux cents à Karlskrona – vivent ainsi aujourd'hui sous la menace d'être renvoyés dans leurs « foyers », qui souvent, disent-ils, n'existent plus. La plupart sont arrivés entre décembre 1993 et avril 1994 *via* la Slovénie, l'Autriche et l'Allemagne. Au cours de l'été 1993, le gouvernement suédois avait imposé le visa pour les réfugiés de Bosnie, mais pas pour les Croates d'Herzégovine qui ont pu, de cette façon, continuer à trouver une terre d'asile en Allemagne et en Suède. *« On s'est rendu en Suède pour être le plus loin possible de la guerre. »*

Cette décision d'expulsion ayant soulevé une tempête de protestations dans les milieux politiques et religieux, le ministre social-démocrate de l'immigration, Leif Blomberg, engagea des négociations avec la Croatie pour s'assurer que les autorités de Zagreb ne renverraient pas en Bosnie-Herzégovine les réfugiés en question. Ces garanties, estime-t-on côté suédois, ont été obtenues lors de la récente visite à Stockholm du vice-premier ministre croate, Ivica Kostovic.

Ce n'est pas l'avis des familles qui *« occupent »* l'église de Karlskrona avec la bienveillance du pasteur Stefan Lövqvist. Pour Josip, Marinko et leurs camarades, *« les réfugiés bosniaques sont mal vus en Croatie, on les parque dans des camps de fortune et ils n'ont pratiquement aucune possibilité de trouver du travail. L'hebdomadaire* Arena, *de Zagreb, a publié un reportage sur nous et la revue nous présente comme des bandits qui vivent de l'aide sociale suédoise... »*

Mais le ministre suédois, qui a rencontré à plusieurs reprises une délégation de réfugiés, reste sourd à ces arguments et affirme que la décision du gouvernement sera mise en œuvre *« dans les jours ou les semaines qui viennent »*. A Karlskrona, quarante-deux réfugiés ont déjà reçu par la poste leur *« avis d'expulsion »* et les autocars de l'administration pénitentiaire, chargés du transport, seraient, dit-on, prêts à partir. Dernier espoir peut-être des réfugiés menacés d'expulsion : la manifestation de soutien prévue, mercredi 3 mai, devant le Parlement à Stockholm, à l'appel de nombreux intellectuels et artistes suédois.

Alain Debove

Alain Juppé critique Lionel Jospin et met en cause « Le Monde »

INVITÉ DE « 7 SUR 7 », sur TF1, dimanche 30 avril, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et président par intérim du RPR, a critiqué Lionel Jospin, en reprochant au candidat socialiste de présenter un programme qui est *« à peu près sur tous les thèmes »* celui du Parti socialiste en 1981. Dénonçant comme une *« supercherie »* la thèse selon laquelle M. Jospin serait *« devenu un bon social-démocrate »*, M. Juppé a mis en cause à ce propos, allusivement, *Le Monde*, présenté comme *« un des journaux officiels du Parti socialiste, qui paraît dans l'après-midi à Paris, très régulièrement, tous les jours »*. *« Chacun le reconnaîtra »*, a-t-il dit en réponse à une question l'invitant à préciser son propos.

[Chacun reconnaîtra d'autant mieux dans *Le Monde « l'un des journaux officiels du Parti socialiste »* que ce quotidien a publié, entre autres, depuis 1992, six entretiens avec M. Juppé et dix « points de vue » de l'actuel président intérimaire du RPR. Faudra-t-il se résoudre à considérer, avec les adversaires de ce parti, que sa doctrine en matière d'information se résume à un postulat : « Qui n'est pas avec nous est contre nous » ? – P.J.]

DÉPÊCHES

■ **COLLISION FERROVIAIRE : deux agents de la SNCF sont morts** et treize autres personnes ont été blessées dans une collision entre un train de voyageurs et un poids-lourd, mardi matin 2 avril, sur un passage à niveau à Arjuzanx, près de Morcenx (Landes). Le train express régional (TER) assurant la liaison entre Morcenx et Mont-de-Marsan, a heurté vers 8h25, peu après son départ, la remorque d'un camion obstruant la voie sur le passage à niveau numéro 4, situé à environ 5 kilomètres de Morcenx. Selon les premières informations, le camion a franchi le passage à niveau alors que les barrières étaient fermées. Le conducteur et l'aide-conducteur du TER ont été tués. Neuf des treize blessés n'ont été que légèrement touchés.

■ **PRÉSIDENTIELLE : Michel Rocard a souhaité,** mardi 2 mai, sur Europe 1, que le débat télévisé entre Lionel Jospin et Jacques Chirac *« confirme »* que le candidat socialiste *« est le plus rigoureux, le plus cohérent et le plus continu dans sa pensée politique »*. L'ancien premier ministre a, à l'inverse, estimé que *« voter pour Chirac, c'est voter pour on ne sait pas qui : c'est voter pour l'appel de Cochin et pour la dénonciation du parti de l'étranger ou pour un supporter timide du traité de Maastricht, c'est voter pour le partisan du travaillisme à la française ou voter pour le premier ministre quasi thatchérien de 1986. »*

■ **ŒCUMÉNISME : le pape a célébré à Trente (Italie),** dimanche 30 avril, le 450e anniversaire de l'ouverture, dans cette ville, du concile dit de la Contre-Réforme (1545-1563), destiné à lutter contre l'influence des idées de Martin Luther. Il a encouragé les experts et les théologiens, chargés du dialogue avec les Eglises protestantes, *« à travailler avec passion en faveur d'un retour à l'unité visible de tous les chrétiens »*. L'an 2000, a ajouté Jean Paul II, doit être mis à profit pour *« que l'unité des chrétiens de toutes les confessions se renforce jusqu'à parvenir à la pleine communion »*. Il n'en a pas moins confirmé la validité des décisions du Concile de Trente. – *(AFP.)*

■ **FINANCES : la banque d'investissement américaine Lazard** Frères and Co., l'une des dernières firmes de Wall Street détenue par ses associés-gérants, est devenue lundi 1er mai une société à responsabilité limitée, mettant ainsi son capital à l'abri d'un éventuel revers financier.

SOMMAIRE

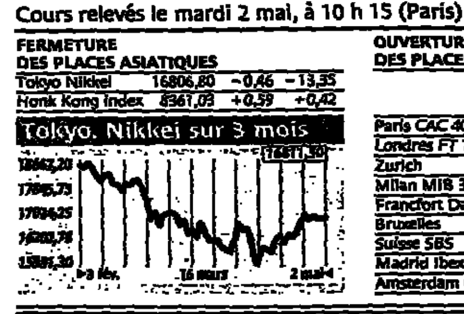
Tirage du *Monde* daté dimanche 30 avril-mardi 2 mai : 565 707 exemplaires

BOURSE

Cours relevés le mardi 2 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16806,80	–0,46	–13,35
Honk Kong index	8361,03	+0,59	+0,42



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 28/04	Var. en % 27/04	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1918,46	–0,65	+1,98
Londres FT 100	3224,80	+0,22	+5,19
Zurich	—	—	–1,89
Milan MIB 30	—	—	–1,85
Francfort Dax 30	2020,39	–0,28	–4,09
Bruxelles	1421,84	+0,13	+2,31
Suisse SBS	—	—	–1,97
Madrid Ibex 35	—	—	–0,89
Amsterdam CBS	—	—	+0,21

Spécial élection
Le texte intégral du débat télévisé Chirac-Jospin
Mercredi 3 mai
dans *Le Monde* daté 4
A l'occasion du face-à-face entre les deux candidats
un numéro exceptionnel de 40 pages
En vente dès mercredi à Paris et dans les grandes villes
Le Monde

DANS LA PRESSE

Le Front national dans la campagne

LE FIGARO

A qui fera-t-on croire que 15 % des électeurs sont devenus fascistes ? Qui peut penser que les Alsaciens et les Lorrains qui ont voté massivement pour Le Pen sont tentés par le néonazisme ? Peut-être ont-ils quelques raisons d'être plus farouchement patriotes et plus soucieux de l'identité nationale que les Français de l'intérieur. Ils aiment que l'on rassure leur fierté d'être français. (...) Les votes Front national sont le produit de l'ère mitterrandienne, de sa cascade d'échecs économiques et sociaux, et particulièrement de sa politique en matière de sécurité et d'immigration, tandis que son goût de l'internationalisme jette un doute sur l'avenir de l'identité française.

Alain Peyrefitte

LIBÉRATION

La banalisation électorale du Front national ne peut se faire qu'au prix d'un aveuglement absurde, et néfaste, sur la violence des pulsions meurtrières qu'il convoque et retraduit dans la faconde rondouillarde-franchouillarde d'un Le Pen. (...) On ose espérer que désormais l'un et l'autre candidats, et tous leurs partisans et porte-parole, auront la décence de s'abstenir de la moindre retape, même allusive, envers l'électorat lepéniste.

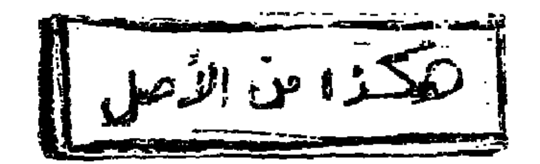
Gérard Dupuy

EUROPE 1

Quand on voit à quel point il y a des liens directs et presque mécaniques entre les idéologies de violence (...) et des comportements criminels d'un certain nombre de déséquilibrés, cela introduit inévitablement des distances, notamment chez ceux qui ont été nombreux à voter pour Jean-Marie Le Pen, des gens qui refusent les malheurs que leur impose aujourd'hui la société beaucoup plus qu'ils ne recherchent la violence.

Alain Duhamel





Le Monde

INITIATIVES

Les copains d'abord

Ces réseaux qui améliorent le travail

IL suffit parfois d'un rien pour illuminer un *jour dans* une morne semaine de travail. A un détail ou une réflexion, voilà que s'établit une connivence sans réserve ni raison, inattendue mais pourtant indéfectible. Sans les mots qui vont avec, une complicité durable naît. C'est ainsi qu'un déjeuner dit d'affaires se transforme aussitôt en une rencontre de vieux amis, sans qu'on l'ait vraiment cherché, et que se tissent des liens que ne devrait pas



PATRICK LESTIENNE

expliquer la complicité d'un moment. Fallait-il que ce soit un bistrot qui propose une andouillette AAAAA (Association des amis de l'andouillette authentique et artisanale) ou que le bourgogne délie des langues habituées à l'eau minérale ? Toujours est-il que cette occasion-là, *mémorable entre toutes*, a *transformé* une discussion professionnelle en un moment *d'exception* qui justifiera des fidélités.

Brassens avait raison de chanter *Les Copains d'abord*, parce qu'il y a de cela dans l'irrationnel des relations, et donc des complicités, que sécrète la vie dans une entreprise. Une expression bien venue, un geste, une affinité, et c'est à la vie ou à la mort, quels que *puissent être ensuite* les *désaccords* ou les divergences d'intérêt, toujours tamisées d'une tendresse inexplicable. Pour une confidence ou une communauté de vues d'un instant, voilà que des carapaces tombent et que des attitudes compassées s'oublient, hors contraintes sociales et hiérarchiques.

Nul ne dira jamais assez le rôle bienfaiteur des réseaux au sein d'une collectivité de travail. A condi*tion, toutefois, qu'il soit conçu-vécu comme un* moyen involontaire pour réguler d'inévitables tensions ou qu'il serve, bien que ce ne soit pas son objet initial, à améliorer et donc à détourner positivement des procédures défaillantes. Rien ne serait pire, en effet, que de croire son sort déterminé par des confréries inavouables, que d'imaginer qu'il puisse exister des contre-pouvoirs illicites ou qu'une toile d'arai*gnée impose ses règles du jeu. Les coteries, les clans,* les corps – puisqu'il faut aller jusque-là – n'ont jamais aidé au fonctionnement limpide des organisations.

En revanche, les dirigeants de sociétés *a priori* transparentes ne soupçonnent pas toujours l'avantage qu'ils tirent, à leur insu dans la plupart des cas, de ces mille fils qui viennent corriger les dysfonctionnements, le plus souvent pour le profit exclusif « de la boîte », comme disent les adeptes discrets de ces pra*tiques. Il y a du* « circuit court », donc de l'efficacité, *dans ces filiations discrètes, même pas imaginées* pour cela, qui corrigent l'effet désastreux d'une foultitude de détails, petites ou grandes anicroches. Tout cela au nom d'un patriotisme d'entreprise ou, plus prosaïquement, de service ou de catégorie.

Au plus simple, mais à chaque fois parce que cela met en relation des salariés qui ne sont pas théoriquement appelés à travailler ensemble, ou pas au même *niveau, l'observateur attentif découvrira que des so*lutions sont trouvées parce que des filiations extérieures mais imprévisibles permettent d'établir des relations de confiance, dépourvues d'arrière- pensées. Par exemple, le fait de pratiquer un même sport, de se retrouver lors de sorties du comité d'entreprise autorisera un cadre d'un service donné à appeler un employé spécialiste d'un autre domaine pour régler un problème crucial. Sans difficulté. De même, partager les mêmes passions, hors du travail, améliorera les contacts entre deux entités qui ont pourtant pris l'ha*bitude d'être rivales par chefs interposés.*

SE *découvrir pays ou voisin facilite* la *discussion* toute professionnelle, à coup sûr. Un signe ou une référence suffisent pour se comprendre et esquiver la demande légitime de son environnement soupçonneux. Combien de secrétaires n'ont-elles pas pu résoudre des conflits insurmontables entre deux patrons acariâtres parce qu'elles effectuaient ensemble *le parcours jusqu'au terminus du métro ? Avoir parta*gé *des références culturelles ou des soucis semblables* justifie des accommodements, tout comme de se savoir sur le même plan pour cause d'origine commune.

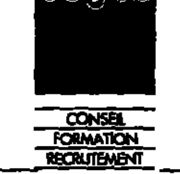
Les alentours de l'entreprise servent aussi à profiter de ces rapprochements. Un sandwich partagé au café du coin fait tomber des réticences, tout comme jouer ensemble au Loto, et au moins autant que d'avoir sui*vi la même école, fût-elle supérieure.* Aller à la piscine à l'heure du déjeuner fait tomber des barrières, *tout* comme de se retrouver à la porte de la crèche. Les femmes, d'ailleurs, savent cultiver cette solidarité jusque dans les moindres détails quotidiens. Un enfant malade, une grossesse, des ennuis à la maison, et c'est toute une chaîne de réciprocité qui se met en place, hors planning, mais pas toujours contre l'intérêt du service. Au contraire.

Ces derniers temps, d'autres éléments sont venus renforcer les réseaux informels. Avoir en commun connu une épreuve, dont un plan social naturellement, rapproche ceux qui l'ont vécue. Les tensions ont forgé un groupe qui a éprouvé sa force et ses limites. Peu à peu, les plaies se cicatrisent, les reproches s'effacent et il ne reste plus que la volonté d'être solidaires pour, étant plus soudés, gérer la *suite.* Car, à *chaque fois, ce qui serait aux yeux des* autres, extérieurs, comme une sensiblerie, est aussi une façon de travailler en harmonie. Pour le bien de tous, quoi qu'en pensent ou en puissent voir « les autres », trop formalistes pour comprendre ce qui, humainement et professionnellement, rend ce mode de fonctionnement secret attachant, d'abord, et performant ensuite. Peu importe le jugement de ceux qui *ne font pas partie des « copains».*

Alain Lebaube







DOSSIER ● Les copains d'abord

Au fil du temps

Des liens d'amitié se tissent (ou se dénouent) de manière informelle

IL y a des sentiments qui ne se commandent pas. Des heures durant passées côte à côte naissent sur le plan humain des attirances ou des répulsions profondes. La solidarité sur le lieu de travail peut s'exprimer de diverses façons. Elle peut être ouverte, et de notoriété publique, ou bien plus discrète et, bien que nouée au travail, ne se développer qu'en dehors des heures ouvrables. Elle peut s'exprimer aussi par la bande. Au fil du temps, des réseaux, voire des clans, se structurent au sein des entreprises.

Il existe des systèmes de cooptation classique, le réseau dit des « grandes écoles » ou des personnes appartenant à un même corps dans le secteur public est bien connu. De même, dans certains grands groupes privés se constituent des écuries. Sous ce vocable on désigne généralement des jeunes poulains qui sont peu ou prou sous la tutelle d'un même chef. Ils forment sa garde rapprochée. Les relations sont à double sens. Eux apprennent à ses côtés. Lui a un entourage fidèle qui lui permet de « se démultiplier ». Certaines directions générales encouragent la constitution de telles écuries dont la rivalité ou l'émulation doit bénéficier à l'intérêt supérieur de la firme.

LIEU DE VIE

Des complicités durables s'établissent encore sur des comportements identiques ou le partage de valeurs communes. Il y a des « *événements* » qui marquent : avoir été sur les barricades en mai 68 ensemble, par exemple. Avoir des affinités, des tempéraments identiques, tissent des liens. Des « forts en gueule » apprécient d'autant mieux leurs collaborateurs que ces derniers ont du répondant ; des stressés peuvent se sentir stimulés par l'angoisse de leurs proches. Ou les fuir. Se comprendre à demi-mot, avoir le même sens de l'humour ou des réactions semblables face à un événement, trouver un alter ego qui vous complète dans l'accomplissement de vos missions, tout cela peut constituer la trame de réels rapprochements.

Partager les mêmes passions, hors du travail, peut améliorer les contacts entre deux groupes qui ont pourtant pris l'habitude d'être rivaux. Nées du contact quotidien et permanent, ces relations humaines sont très fluides, parfois impalpables. Elles reposent sur des nuances et de la psychologie appliquée. L'amitié, le regroupement, peut aussi naître du sentiment d'être sous le coup d'une menace commune : un plan social qui se dessine peut développer des stratégies de contournement de l'autorité. Allumer des contre-feux collectifs ou déclencher des signaux d'alerte deviennent alors des moyens vitaux à l'origine de solides amitiés. Comme il peut susciter des suspicions, des divisions internes, la fracture d'une communauté de travail.

Les pots de départ à la retraite, mais aussi en cas de changement d'affectation ou de promotion, voire lorsque un salarié fait « *le grand saut* » et change d'entreprise, la liste des présents et des absents en dit souvent long sur les liens entretenus au cours des années passées dans l'entreprise. Ce sont souvent des moments privilégiés où s'expriment des solidarités souterraines qui ne passent pas par les canaux traditionnels mais qui sous-tendent les relations professionnelles. De même, grâce à son réseau de relation ou d'« *informateurs* », il arrive souvent que le destinataire d'une missive qui transite par la voie hiérarchique traditionnelle soit mis au courant de son contenu bien avant sa réception.

L'entreprise constitue enfin un formidable brassage de générations. Aux affinités qui reposent sur l'âge, donc souvent sur une même situation familiale – des cadres, des employés ou des ouvriers qui ont des enfants du même âge confrontés aux mêmes soucis d'orientation scolaire – s'opposent celles de jeunes apprentis qui perfectionnent leur savoir auprès de leur patron. L'amitié peut naître d'une même identité de goûts artistiques, littéraires ou musicaux. Il peut s'agir de prendre des places pour aller ensemble au même concert, de se prêter des CD ou des K7 vidéo, ou encore de s'échanger des bonnes adresses de « fringues ». En bref, l'entreprise est un lieu de vie au sens complet du mot. Les sentiments avoués ou inexprimés s'y développent pour le meilleur comme pour le pire.

Alain Beuve-Méry

Sympathies maternelles

Petits arrangements, échanges, dons... Souvent, dans l'entreprise, le « réflexe mère de famille » tisse des liens

« LORSQU'ON travaille avec d'autres mères de famille, on en vient vite à parler des enfants. » Anne, secrétaire dans une grande entreprise, est mère de deux adolescents. A l'atelier pendant la pause, au bureau à l'heure du déjeuner, rares sont les femmes qui n'abordent pas la question des enfants. Sous un angle ou sous un autre, avec leurs collègues, mères elles aussi. Le sujet est inépuisable et en perpétuelle évolution : des caprices du petit dernier à la varicelle de l'aînée, en passant par les difficultés scolaires des uns comme des autres !

Contrairement à bien des domaines de la vie privée, la question de l'éducation des « chères têtes blondes » n'apparaît pas, pour peu qu'on soit entre mères de famille, comme un sujet tabou : « *Parler de la façon dont j'élève mes enfants relève du domaine de la vie personnelle publiable parce que c'est moi sans être vraiment moi* », confie une journaliste. « *Surtout*, renchérit une consœur, *c'est un sujet où nous ne sommes pas en concurrence entre nous.* » De conseils en confidences, se tissent ainsi sur le lieu du travail des solidarités maternelles dont les célibataires sont impitoyablement tenus à l'écart : « *Je n'en parle jamais aux filles qui n'ont pas d'enfants : elles ne comprennent pas que l'essentiel n'est pas dans le travail !* », témoigne cette femme de trente ans qui mène pourtant allègrement sa double vie de mère de famille et de cadre. Jeune mère égarée dans un grand bureau qu'elle partage avec trois fringantes célibataires, Audrey déplore, mi-figue mi-raisin : « *Quand je téléphone à la gardienne pour savoir comment va ma petite fille, ça les fait rire !* »

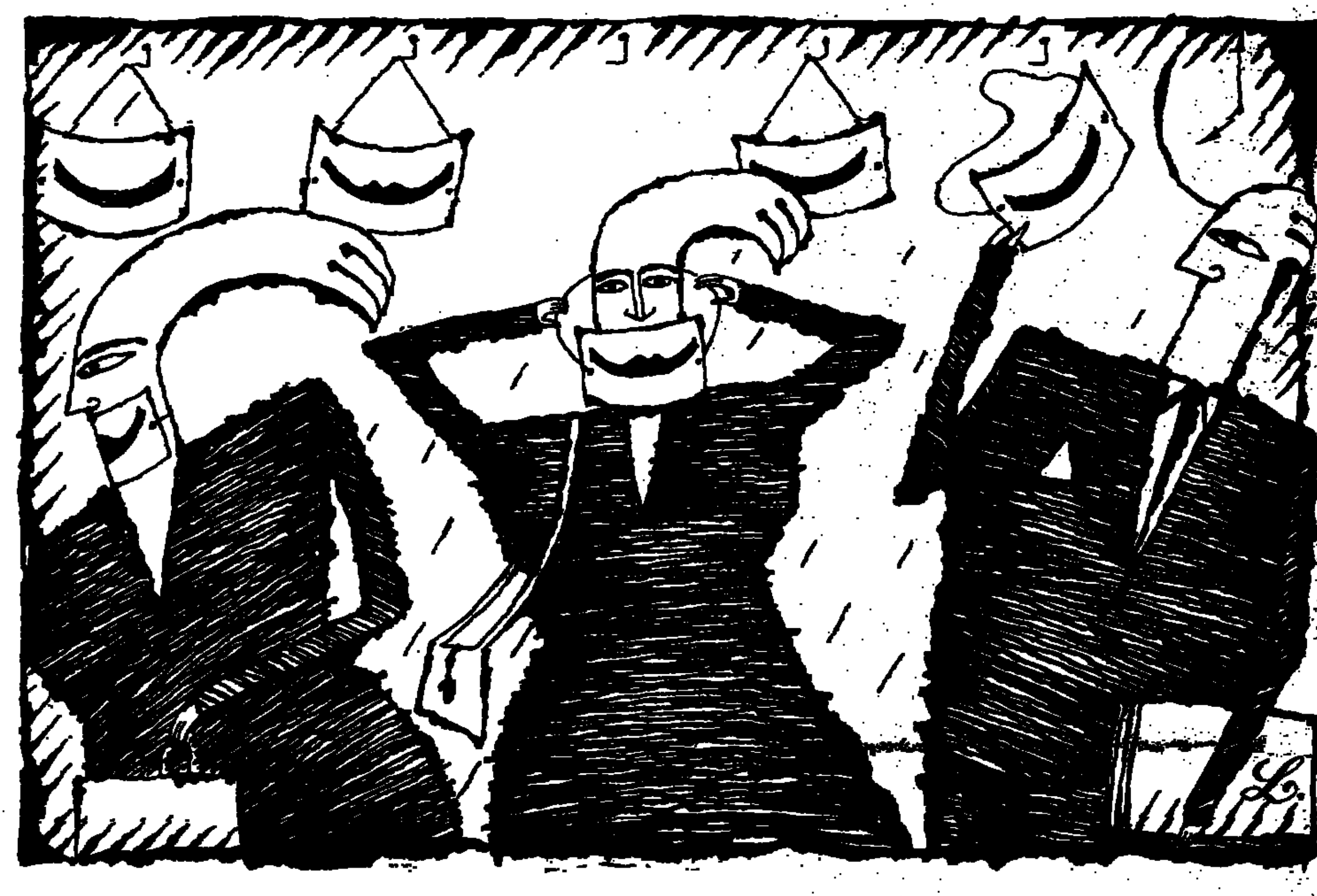
HOMMES

Signe de l'évolution des mœurs, les hommes, pourvu qu'ils aient des enfants, ne sont pas forcément exclus de ces solidarités : « *J'ai la sensation qu'ils abordent la question moins spontanément. Mais si on leur tend la perche, ça vient facilement* », constate une fonctionnaire bordelaise. Seule différence notable à ses yeux : « *Ils ont plus de recul parce qu'ils sont moins impliqués dans les problèmes quotidiens.* » Est-ce la conscience de traverser les mêmes difficultés, surtout lorsque les enfants sont à peu près du même âge, qui les rapproche ? De fait, les mères de famille reconnaissent qu'il est plus « *commode* » de travailler avec d'autres mamans : « *L'instinct maternel fait qu'on est sur la même longueur d'onde : on se comprend à demi-mot* », résume Geneviève, qui travaille dans une association d'aide à la création d'entreprises.

Et de citer quelques circonstances professionnelles où le « *réflexe mère de famille* » joue à plein : les dates des congés (« *On s'arrange pour que chacune puisse bénéficier d'une période qui coïncide avec les vacances scolaires* ») ; l'heure des réunions (« *On n'organise pas une réunion qui commence à 18 heures, sous peine de dépassement* [illegible] *!* »)... De la même façon, les impondérables maladies infantiles semblent plus faciles à gérer entre mères : « *Mon supérieur est un célibataire endurci qui vit chez sa mère. Alors forcément, il y a une dimension affective qui lui échappe complètement !* regrette une inspectrice des impôts. *Résultat : quand je suis obligée de m'absenter parce que la petite est malade, je culpabilise parce que j'ai la sensation qu'il n'a pas vécu ça.* »

La solidarité des mères se manifeste aussi, dès la naissance de leurs enfants, par des échanges matériels qui se perpétuent dans toutes les catégories socioprofessionnelles : du chauffe-biberon au siège de voiture, en passant par la layette ou les journaux pour enfants, les prêts, dons et contre-dons sont monnaie courante. Sans parler des présents des plus proches collaborateurs, jamais aussi utiles que lorsqu'ils émanent d'une autre maman ! Ne parlent-elles pas entre elles de « cadeau de célibataire » pour désigner une grenouillère trop petite ou trop chaude pour la saison ? Plus inattendu, le troc matériel se pratique même avant l'heureux événement. Pour preuve, cette jeune femme qui se souvient d'une collègue de travail qu'elle ne connaissait guère et qui, « *un jour, alors que j'étais enceinte, m'a emmenée chez elle pour me donner ses robes de grossesse* » ! Autant de gestes qu'on n'oublie pas...

Philippe Baverel



Ces phénomènes discrets

« On observe un retour à la parole », estime le sociologue Patrick Degrave

« IL *s'est passé quelque chose.* » Directeur général de la Cofremca, organisme qui s'est fixé pour mission de faire appel aux sciences sociales pour aider les entreprises à comprendre le changement, Patrick Degrave est persuadé qu'une évolution se dessine sous nos yeux en matière de relations interpersonnelles.

Il s'est passé quelque chose, parce que, paradoxalement en ces temps de morosité et d'incertitude, on assiste depuis quelques années à une « *montée des relations authentiques, conviviales et chaleureuses* » entre les individus d'une même communauté de travail. Au risque de surprendre, tant il est vrai que la récession a bouleversé nombre de comportements, « *brimé le vivant* », Patrick Degrave note « *la montée d'une évidente empathie dans les relations humaines au sein de l'entreprise. Une faculté à s'identifer « à l'autre » qui se passe hors du champ statutaire, hiérarchique, transactionnel classique* ». Bien que le phénomène ne puisse être quantifiable, sans même qu'une étude ait été réalisée sur ce thème, raisonnant par recoupement, cet ancien élève de Michel Crozier, économiste et sociologue de formation, pense que les « *distances psychologiques* » se sont réduites et que les « *interactions avec les autres sont en train de changer* ».

Comment l'expliquer ? « *Notre société vit un époque d'accélération des ruptures,* estime Patrick Degrave. *Tout bouge avec une rapidité surprenante. Les chefs de service sont mutés, les collègues de travail changent. L'entreprise se recompose. La mobilité, devenue de règle, touche l'employé de base comme le cadre supérieur. Les personnes ont l'impression que leur travail ne correspond plus à leur attente. Que faire ?* »

« *Heureusement*, poursuit-il, *les individus cherchent à se reprogrammer sous d'autres formes. Ils recomposent leur univers de travail. Je crois pouvoir affirmer qu'il le font en réduisant notamment les distances psychologiques, les barrages entre les personnes. Les gens se rencontrent désormais sur des terrains plus neutres et moins figés que les rapports, par exemple, de cadre à non-cadre ou d'ouvrier à chef.* »

A l'appui de sa thèse, le responsable de la Cofremca, qui cherche à déceler « *les phénomènes discrets qui demain deviendront des phénomènes de masse* », a pu croiser un certain nombre d'observations qui, elles, ont été mesurées. C'est ainsi, et la tendance est révélatrice, qu'il a été remarqué que le temps passé à communiquer avec ses collègues dans l'entreprise s'était accrû chez les salariés ces deux dernières années. Ce besoin de parole, d'échanges informels, qui n'a pas pour objet la seule activité professionnelle, serait en moyenne d'un quart d'heure par jour et par salarié. Ces formes d'échanges, d'écoute, symptomatiques d'une quête de convialité, se fait hors hiérarchie. De menus propos qui peuvent avoir trait à la vie privée, la vie culturelle, mais peuvent être aussi liés à une foule de petits conseils pratiques que l'on s'échange sur la marche de l'entreprise. Cette communication serait d'autant plus facilitée que les barrières socioculturelles sont aujourd'hui moins tranchées qu'elles ne l'étaient dans le passé. « *Entre une secrétaire à bac + 2 et un cadre à bac + 4, les horizons mentaux sont devenus comparables* », note Patrick Degrave. *Ils lisent bien souvent les mêmes livres, aiment les mêmes auteurs, voient les mêmes films, ont passé leurs vacances dans les mêmes pays.* »

SOCIO-AMÈNES

Des échanges, donc, qui s'opèrent de préférence dans les lieux qualifiés de neutres. Curieusement, les espaces fumeurs seraient à ce titre privilégiés. Peut-être – encore est-il hasardeux de le dire – parce qu'ils seraient les lieux de prédilection de ce que Patrick Degrave nomme les « *socio-amènes* ». Des personnes qui le sont par disposition naturelle. Ils ne recherchent pas une position d'autorité. Leurs bureaux sont connus de tous. Souvent à des postes intermédiaires, les socio-amènes sont des « *facilitateurs* » : ils jouent le rôle de « traits d'union », font passer les messages et deviennent de la sorte des porte-parole auprès de la hiérarchie hors instance syndicale.

Autre symptôme : la redécouverte du lien. La crise aurait-elle permis des rapprochements au travers des épreuves vécues ensemble ? Patrick Degrave dit avoir observé depuis quelques années, d'une manière très nette, le besoin « *tribal* » de se retrouver ensemble.

Le souci de « *réaménager* » de la qualité relationnelle. Cela peut se traduire par des sorties communes auto-organisées, hors champ du comité d'entreprise – on choisit avec qui sortir –, ou encore la participation à la chorale de la société. En bref, il s'agit « *d'éprouver une émotion collective en compagnie des autres et de se sentir proche de personnes qui communiquent une sensibilité* »

Autre symptôme : la féminisation des comportements. « *Le coup de gueule viril* » n'est plus de mise. Les qualités jadis prêtées aux femmes – à savoir l'intuition, l'empathie à l'égard des autres, le sens relationnel – sont devenues licites chez les hommes. Il apparaît que les comportements machistes régressent et que les relations interpersonnelles sont moins basées sur la seule autorité.

Pour ce qui concerne les réseaux informels d'amitié – les fameux copains –, le sociologue de la Cofremca estime qu'il ne faut pas confondre relations de proximité avec l'amitié au sens fort du mot. Sauf peut-être si, antérieurement, des personnes ont partagé des « temps forts » ensemble qui ont marqué leur vie. Ce peut être un mouvement social, une grève, une restructuration. Mais ces temps forts peuvent s'inscrire en positif comme en négatif, en amitié durable... ou au contraire en inimitié profonde.

Jean Menanteau

هكذا من الأصل

DOSSIER ● Les copains d'abord

Etre pays

Etre originaire d'un même terroir crée des filières et élargit le champ des échanges

DANS cet hôpital de la région parisienne, la nomination d'un nouveau chef de service n'est pas passée inaperçue. *« En trois ans,* raconte l'un des gastro-entérologues, *son équipe s'est considérablement* « corsisée ». *Nous nous amusons d'ailleurs dès qu'un nouveau nom en « i » se pointe à l'horizon. »*

Filières corses, bretonnes, auvergnates, les « pays » se reconnaissent, créent des noyaux solidaires. *« Ce phénomène est tout à fait présent au sein de l'entreprise,* remarque ce psychosociologue. *C'est comme une extension de la famille. Les salariés tiennent à ces liens de proximité et d'identité. Ils élargissent ainsi le cercle des échanges possibles, en principe confinés aux relations professionnelles. »*

Les expatriés, les coopérants connaissent parfaitement ce sentiment. *« Les loisirs, les divertissements étaient partagés avec nos confrères qui, comme ma femme et moi-même, étaient déracinés,* explique cet ingénieur de retour d'Amérique du Sud. *Parfois, c'est sûr, nous avons frôlé la saturation : voir en permanence des personnes dont les qualités principales étaient d'être de la même nationalité, c'est légèrement insatisfaisant. Mais les attaches étaient là. »* Cet expatrié belge, responsable d'un département d'enseignement dans une université à l'étranger, avait intelligemment contourné l'obstacle : *« J'ai pris possession de mon poste et puis, au bout d'un an, j'ai fait venir petit à petit mes amis consultants ou enseignants de Belgique. Nous avons donc créé une communauté belge, mais surtout une communauté de copains. »*

FAMILLE

Des « pays » qui se sont reconnus à l'intérieur d'une même entreprise auront tendance – sans qu'il soit évidemment possible de généraliser – à se serrer les coudes, à s'informer par exemple en premier des changements et des rumeurs qui circulent. *« C'est comme si, par définition, on pouvait se faire confiance, et donc se découvrir tel que l'on est, sans suivre les règles en vigueur avec ses autres collègues »,* raconte cette employée originaire de Corse. *« Je pense aussi que nous avons plus d'indulgence,* reconnaît cette responsable administrative originaire de Saint-Brieuc et qui travaille dans une imprimerie de la région parisienne. *Je partage mon bureau avec une jeune femme elle aussi briochine. J'étais plutôt rigide en matière de rythme de travail, d'organisation. Assez stressée en réalité. Ma collègue, elle, est de tempérament contraire. J'ai accepté d'elle des choses et des changements que je n'aurais pas supportés de quelqu'un d'autre. Nous avons réussi à bâtir un univers commun largement identifié d'ailleurs au sein de l'entreprise. Il suffit de rentrer dans notre bureau pour remarquer les affiches aux murs, jusqu'aux paquets de gâteaux qui traînent... »*

Quand la dynamique ne fonctionne pas, ces jardins secrets peuvent se transformer en sérieux handicap : *« Je suis arrivée dans ce grand groupe en sachant par la personne qui m'avait recrutée que l'un de mes confrères était, comme moi, polonais d'origine,* se souvient cette jeune femme cadre. *J'étais plutôt ravie, croyant trouver un point d'appui. J'ai vite été ramenée à la réalité. Au début, on a discuté, parlant même à plusieurs reprises polonais. Mon confrère m'écrivait dans un petit cahier les mots que je ne connaissais pas. Cela n'a pas duré. »*

Regards opposés sur l'histoire polonaise, familles de classes sociales différentes : la complicité s'est transformée au fur et au mesure en opposition farouche. *« Depuis,* poursuit l'intéressée, *nous préférons nous ignorer. Cela vaut mieux mais c'est très difficile à gérer. »* A l'instar de toutes histoires de famille.

Marie-Béatrice Baudet

Solidarité post-crise

Les épreuves vécues en commun développent des circuits parallèles

UNE entreprise restructurée, trois sociétés qui fusionnent, un établissement public parisien délocalisé au fin fond de la France... Pour les salariés concernés par ces opérations, le traumatisme est bien souvent sévère. Ces vécus douloureux développent entre les protagonistes des solidarités post-crise, dont la forme et l'intensité sont amenées à évoluer avec le temps. Dans cette entreprise chimique, la restructuration encore récente suscite toujours des réactions acerbes. On parle de jeux de pouvoir, de « petits nouveaux » qui se laissent abuser, de l'époque où il faisait bon travailler ensemble. Dans certains services, les « anciens » se regroupent parfois pour évoquer les grands moments de rigolade. Mystérieusement prévenus par on ne sait quel tam-tam, d'autres, dispersés dans les multiples services, surgissent alors pour participer à la fête du souvenir. Pendant un instant, ils se donnent l'impression que tout est comme avant. Et puis chacun retourne à la place qui lui a été impartie. Cependant, même si ces salariés ne sont plus amenés à se côtoyer aussi souvent, ils savent qu'il peuvent compter les uns sur les autres. Besoin d'une information, d'un document ? On contacte Bertrand ou Mélanie qui se feront un plaisir de répondre à la demande et dans les délais les plus brefs. Au sein de l'entreprise, des liens privilégiés se tissent entre ceux qui ont vécu ensemble une même épreuve. *« Les conflits qui existent entre différentes personnes sont effacés,* s'étonne Isabelle. *Malgré ce que l'on a pu se dire ou se faire, on fait partie du même tonneau. »*

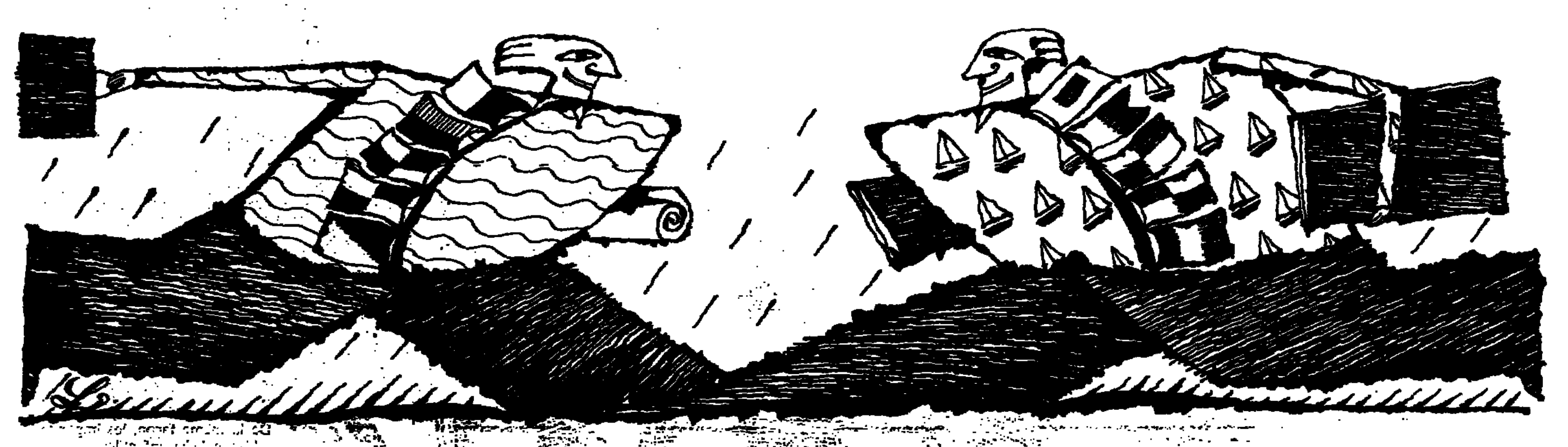
CIRCUITS

Dans cette société issue d'une fusion, le temps a cicatrisé les plaies, et une certaine solidarité demeure entre les salariés de la première génération. *« Quand tu as un problème, tu commences toujours par appeler, en priorité, la personne d'avant la fusion »,* souligne Elisabeth. *« La solidarité,* poursuit-elle, *permet de mettre en place des circuits parallèles grâce auxquels les entreprises peuvent continuer à tourner. S'il fallait rentrer de but en blanc dans de nouvelles procédures avec de nouvelles personnes, cela poserait des problèmes. Là, tu te débrouilles, tu contactes directement la personne qui peut te donner un coup de main et les choses se construisent à la marge. »*

La délocalisation en province d'un établissement public parisien a amené les petits moineaux perdus à se serrer quelque temps sur la même branche. Et puis, au fil des mois, chacun a pris son envol, établi des relations avec ses nouveaux collègues. *« Les clans ont disparu, les milieux se sont interpénétrés »,* constate un chercheur. Il n'empêche : *« Lorsqu'une décision importante est prise par la direction ou qu'un événement particulier touche à la vie du centre, mon premier réflexe est d'aller en discuter avec les anciens, car on est sur la même longueur d'onde »,* constate une chercheuse. De plus, poursuit-elle, *nos travaux s'inscrivent dans le cadre d'une réflexion globale qui a été entamée à Paris. Si j'ai un doute, je vais d'abord voir un ancien, car nous avons des références communes. »*

Autre effet de la délocalisation, beaucoup d'anciens qui n'ont pas voulu partir en province se sont recasés dans des administrations parisiennes avec lesquelles l'organisme travaille étroitement. *« Nous nous retrouvons souvent au sein de commissions,* confie une chercheuse. *On se met les uns à côté des autres et on échange les nouvelles. Cela crée des liens privilégiés qui facilitent beaucoup les travaux en commun. A quelque chose, malheur est bon. »*

Catherine Leroy



Hobbies communs

La passion du football, de la voile ou du chant crée tout un monde de petits réseaux... visibles et invisibles

MICHEL s'est fait embaucher à l'EDF dans les équipes d'entretien des réseaux. Son sentiment *d'isolement était d'autant plus* vif qu'il sortait d'une période de chômage qui l'avait amené à se replier un peu sur lui-même. Cela ne l'empêchait pas d'être toujours un fan de l'équipe de football de Saint-Etienne, et d'en suivre tous les faits et gestes, comme à la grande époque. Quelques remarques banales, un lundi matin entre collègues de travail, sur les hauts faits sportifs du week-end écoulé, et voilà qu'il découvre chez l'un d'eux un engouement aussi fort que le sien pour le club stéphanois. Bientôt, trois d'entre eux deviennent liés par ce sujet de conversation inépuisable. Puis, six ou sept iront ensemble jouer au Loto sportif ou assister à des matches.

« L'entraide, analyse Michel, *est si naturelle dans un groupe ouvrier qu'elle est difficile à mesurer. Mais nous nous serrons sans doute encore davantage les coudes. »* En tout cas, *s'il est parvenu à supporter une activité professionnelle en dessous de sa compétence, acceptée sous la pression du chômage, s'il a réussi à se faire une place à EDF et à y progresser, les petits moments quotidiens de complicité autour du football n'y sont pas pour rien. Ces répercussions du ballon rond sur le lieu du travail se vérifient pour quasiment toutes les catégories socioprofessionnelles. Dans le groupe de presse où travaille Jean-Luc, les « salariés de base » sont peu nombreux. L'équipe de foot née au sein de la société recrute largement parmi les journalistes et les cadres. Pour Ramdane, qui est opérateur écran à l'atelier de composition, le goût du sport a été l'occasion d'entrer en contact avec ces salariés de la *« sphère intellectuelle »*. Comme par le biais du marathon, qui rencontre de nombreux adeptes dans l'entreprise, il a le sentiment d'avoir pu entrouvrir la barrière sociale qui continue de séparer cette dernière en deux. Pas seulement lorsque les uns et les autres se retrouvent à taper sur le cuir ou à courir ensemble, mais au cours de la vie de chaque jour, parsemée de ces petits moments d'ouverture : on se salue et on sait de quoi parler quand on se croise dans les couloirs ou au restaurant d'entreprise. A l'occasion, on déjeune parfois ensemble.

Jean-Luc, qui est journaliste, note que ces relations restent le plus souvent superficielles. Partager tel ou tel goût n'implique pas que l'on ait de vraies affinités. Mais une reconnaissance mutuelle s'opère. Des sortes de réseaux se forment : *« Le travail peut en être nettement facilité,* constate-t-il. *Par exemple, pour accéder à certains services un peu particuliers, il faut parfois passer par de nombreuses personnes. Si, dans ces services, il se trouve quelqu'un que l'on connaît par le biais d'un centre d'intérêt commun, on peut court-circuiter toutes ces étapes et aller beaucoup plus vite. »*

Quand on se téléphone en interne pour le travail, la relation est également plus facile : *« Tout de suite, s'il y a un problème à régler, quelque chose se débloque,* note Laurence, secrétaire dans une entreprise d'électronique. *On commence par parler de ce qu'on sait avoir en commun. Ensuite... le dossier passe tout seul ! »* Et s'il est l'occasion d'un travail supplémentaire pour la personne qui est au bout du fil, le dérangeur s'entendra dire : *« Je vais faire cela pour toi ! »*

SOCIABILITÉ

Même témoignage d'Olivier, cadre technico-commercial dans l'industrie : *« Il a suffi qu'un vieux collègue que je connaissais à peine, et à l'allure plutôt fermée et distante, m'entende un jour par hasard prononcer quelques mots du vocabulaire maritime, pour que son comportement change du tout au tout. »* Quand les liens naissent d'une activité commune à identité forte, comme ici la voile, cela peut aller plus loin encore pour ceux qui s'y adonnent en vrais marins. *« Immédiatement, il s'est mis à me tutoyer. Il ne rate plus une occasion de m'aborder quand il m'aperçoit. Pour parler voile, bien entendu. Et je sais – car il me le répète régulièrement – que je peux compter sur son aide en toute circonstance : comme l'exige la solidarité entre marins ! »*

Une autre fois, c'est une négociation commerciale commencée dans un climat tendu, qui a brusquement viré au beau, parce qu'Olivier – qui était l'un des négociateurs – avait laissé échapper une réflexion à propos d'une photo de voilier accrochée au mur du bureau de son interlocuteur : ces quelques mots leur ont fait découvrir une passion commune.

Football, course à pied, bateau... *Le sport est de toute évidence* une mine de sociabilité. Dans le service de Laurence, il y a ainsi les amateurs de bowling, de parapente, de piscine ou de marathon. Mais il y a aussi les passionnés de photo. Ailleurs, c'est le goût pour l'opéra, le théâtre, ou le chant au sein d'une chorale, qui va relier les gens entre eux... Et c'est en participant à la préparation du rallye que rêvaient d'organiser deux de ses collègues, que Laurence s'est constitué son réseau de relations dans son entreprise. *« Pour moi, l'effet le plus important de ces liens est qu'ils facilitent la parole,* analyse Paul, un de ses collègues. *Chacun y gagne de se sentir mieux dans son milieu de travail, parce qu'il échappe à l'anonymat ; et l'entreprise y trouve son compte dans la mesure où elle aussi a besoin que la parole circule. On va se téléphoner plus facilement quand le travail le demande. On prendra l'initiative d'un coup de fil pour donner à l'autre une information qui peut lui être utile. »*

Est-ce dit dans les manuels de management ? Dans l'entreprise où travaillent Laurence et Paul, comme dans celle de Ramdane et Jean-Luc, les chefs de service ferment les yeux quand les amateurs de course à pied (au sein de la première) et de chant (dans la seconde, où est née récemment une chorale) prolongent la coupure de midi pour vivre leurs hobbies communs.

Marie-Claude Betbeder





RENDEZ-VOUS

TRIBUNE

Créons des employeurs !

par GUY HONGRE

POUR créer des emplois, *il faut d'abord créer des employeurs*. Les gisements d'emplois ne manquent pas dans notre pays. Notamment les emplois de service public et privé qui ne demandent qu'à se développer alors que les emplois économiques à la rentabilité intrinsèque diminuent du fait de l'évolution technologique, de certaines délocalisations et d'importations abusives provoquées par le totalitarisme d'une certaine distribution.

La litanie des restructurations dévoreuses des effectifs qui s'égrènent depuis deux décennies dans les grandes entreprises en fait la démonstration.

Par ailleurs, il est vain de croire que la croissance seule réduira le chômage. Elle se contentera d'y contribuer significativement.

Car, si la croissance procure aux entreprises des *bénéfices*, ces bénéfices seront en priorité réinvestis dans l'outil de production et permettront des gains de productivité se traduisant bien souvent par de *nouvelles baisses d'effectifs*.

Bien entendu, un effort de formation est indispensable pour améliorer l'adéquation de l'offre de l'emploi à la demande. Mais une telle action ne peut suffire : combien, en effet, compte-t-on de diplômés au chômage ?

Pour résorber significativement le chômage, il faut chercher où sont les gisements d'emplois potentiels, donc d'employeurs. Hormis le secteur public – qui a oublié le service public... –, il est évident que c'est du côté des très petites entreprises (TPE) et des PME que l'offre existe. Il faut donc consolider et favoriser l'émergence de nouvelles entités.

FOYER FISCAL

Le premier train de mesures en direction des particuliers vient d'être lancé par les deux derniers gouvernements.

Pour 1995, la loi de finances relative au foyer fiscal autorise un avoir fiscal maximal de 45 000 francs si on dépense le double *(90 000 francs, salaires et charges* comprises) en employant du personnel. Le foyer fiscal est devenu employeur et employeur officiel. Pour améliorer ce dispositif, un pas supplémentaire doit être franchi et doit permettre d'ouvrir un immense marché potentiel aux TPE.

Etendons le principe de cette déduction en autorisant pour le foyer fiscal son application aux travaux effectués par des entreprises, et cela dans la limite établie par la loi de finance 1995. Le foyer choisira l'une ou l'autre (ou un mixte) des possibilités qui lui seront ainsi offertes. Avec cette mesure émergera une multitude d'employeurs qui participeront à la reconstruction du tissu économique, et ce sur l'ensemble du territoire.

CRÉATION D'ENTREPRISES

Il est vital aujourd'hui de réanimer le tissu industriel et artisanal (tissu qui s'effiloche comme un pull-over qui se démaille) en laissant respirer une multitude de *petites entreprises nouvelles*.

Entreprises dont la taille réduite permet la plupart du temps et contrairement aux structures importantes une adaptation rapide aux situations les plus difficiles. Par cette capacité d'adaptation, ces entreprises sont capables de résister aux délocalisations en collant aux évolutions des marchés.

Or qui peut de nos jours accéder à la création d'entreprise sans héritage ? Comment un salarié souhaitant s'installer peut-il amasser les 100 000 ou 200 000 francs après impôt (1 million pour un cadre) sans lesquels aucun concours bancaire n'est envisageable ? Et lorsque les banques suivent un peu, faut-il rappeler à quelles conditions elles le font ? Une TPE ne peut survivre quand les prêts sont entre 9 % et 14 % alors que l'inflation est à 2 %.

Le créateur ne doit donc compter que sur lui-même.

Cela suppose que soit mise en place une fiscalité permettant la création de fonds propres par l'entrepreneur :

PLAN ÉPARGNE ENTREPRISE

En période difficile, le problème de l'adaptation des dispositifs législatifs et réglementaires en faveur de la création ou de la reprise d'entreprises par des personnes physiques ou des sociétés de personnes physiques prend une importance toute particulière.

En effet, si les pouvoirs publics ont fait de grands efforts pour le financement des moyennes et des grandes entreprises, force est de constater que, pour les très petites entreprises, les moyens de financement sont pour ainsi dire inexistants bien qu'elles représentent 80 % des entreprises en France.

On constate d'ailleurs que la défaillance de nombreuses TPE a souvent pour origine le manque de *préparation, de maturité du projet* ; le manque de formation de leur responsable ; le manque de fonds propres.

La mise en place d'un plan épargne entreprise efficace doit être instituée en faveur des personnes qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise.

Créer des employeurs est une nécessité nationale si on ne veut pas que *le chômage et l'exclusion* soient les deux mamelles de l'explosion de notre société.

Des volontés pour créer et entreprendre existent plus aujourd'hui encore qu'hier car nombreux sont ceux qui désirent prendre en main leur destin et par là créer des emplois. Ils ne demandent pas d'aides à l'Etat. Mais ils demandent simplement à ce dernier de leur laisser ce qu'ils ont gagné pour entreprendre.

D'autant plus que la réduction du temps de travail va déclencher chez ces derniers une pluriactivité qu'il vaut mieux aider à mettre en place, mais là c'est un autre débat...

Guy Hongre est conseiller en PMI, maire de Beaugies-sous-Bois (Oise), et agriculteur.

BIBLIOGRAPHIE

Un effort « long et douloureux »

Les Enjeux de la formation
La Question de l'emploi
de Michel Praderie et Denis Plasse, éditions Retz, Paris, 1995. 123 p., 72 F (diffusion librairie : Sodefis-Sodis).

« *AGIR, AGIR VITE.* » C'est un appel d'urgence que lancent dans cet essai Michel Praderie, ancien directeur de l'association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) de 1992 à 1994 (actuellement président de l'institut Renault de la qualité et du management), et Denis Plasse, directeur des relations avec les pouvoirs publics de l'association. *« Agir vite »* parce que le lien entre formation professionnelle et emploi est évident. Cette articulation est temporelle. Elle doit intervenir à tous les stades de la vie de l'individu. *« Or*, analysent-ils, *il est illusoire de développer un système fort complexe de formation des adultes si, dans le même temps, on ne réforme pas en profondeur la formation initiale. »*

Pour établir ce diagnostic, les auteurs *commencent* par analyser les systèmes de formation allemand et britannique et retracent l'histoire de la relation emploi/formation en France. La conclusion de cette réflexion, tout en se défendant de céder à la polémique, se veut très critique. C'est bien la formation initiale qui est ici en cause, c'est-à-dire l'école, et, plus globalement, la société qui a conduit à l'accroissement du chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans alors que quelque 450 milliards de francs sont dépensés chaque année en France pour former enfants, adolescents et adultes.

L'approche d'une solution – *« aride et peu séduisante »* – se veut donc globalisante et concerne l'ensemble des institutions, les politiques, les responsables d'entreprise, les partenaires sociaux et, bien sûr, les formateurs. Vaste chantier ! Pour Michel Praderie et Denis Plasse, il s'agit donc, à partir d'une évaluation véritablement clinique, d'entreprendre un effort *« long et douloureux »* de remise en cause. Et de vite se mettre à l'ouvrage parce que *« le monde se transforme à une vitesse peu compatible avec des réformes lentes »*. S'il est urgent de procéder à des *« ruptures dans nos organisations et nos comportements »*, c'est parce que *« les entreprises occidentales qui sauvent leur mise sont celles qui sont capables de se remettre complètement en question. Elles le font d'autant plus complètement qu'elles ont tardé à apprécier les changements qui intervenaient dans le monde »*.

Comment agir ? s'interrogent les auteurs. Leur conclusion est radicale. La solution passe par une réaffectation des pouvoirs.

J. M.

ÉCHOS

TEMPS DE TRAVAIL

La Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) a signé, le 10 avril dernier, avec deux organisations syndicales (CFDT et CGT) un accord sur l'aménagement du temps de travail qui peut avoir valeur de test s'il est entériné dans les faits par le personnel, soit 650 salariés à Paris et en région parisienne, dont un nombre important de cadres. L'accord, qui entrera en application le 1er juin 1995 pour une durée de deux ans, prévoit deux formules possibles. La première est celle du « travail à temps scolaire », qui permet aux salariés qui le désirent de calquer *leur temps de travail sur le rythme* de l'année scolaire. S'adressant en priorité aux parents, il permet soit 20 jours de repos supplémentaires par an, en quatre fois cinq jours pendant les vacances scolaires ; *soit 55 jours supplémentaires* par an, auxquels s'ajoutent les 35 mercredis de la période scolaire. La seconde formule est celle du « quatre cinquièmes » : elle permet à tous les salariés de prendre un jour de repos supplémentaire (travailler quatre jours sur cinq), ce qui représente 47 jours de repos supplémentaires sur l'année. Afin d'assurer le bon *fonctionnement des services*, la FNMF s'engage à procéder à des embauches permettant de compenser à hauteur de 70 % le volume d'heures de travail libéré par ces différentes formules qui, indique-t-on, font figure d'*« innovation sociale »* et correspondent à une *« aspiration latente »* du personnel.

APEC

L'Association pour l'emploi des cadres (APEC) ouvre, à partir du 12 mai 1995, un nouveau centre à Saint-Quentin-en-Yvelines au service des cadres et des entreprises de cette zone d'activité. L'APEC, *déjà présente à Evry, à Cergy-Pontoise* et à Marne-la-Vallée, marque par cette implantation sa volonté d'être plus proche de son public.

EMPLOI

Après le minimum historique de 1993 et une amorce de progression en 1994, l'année 1995 *« semble bien commencer »*, annonce l'Association pour l'emploi des cadres. L'industrie et les services informatiques, qui avaient beaucoup souffert ces quatre dernières années, retrouvent aujourd'hui une certaine dynamique. En mars 1995, 4 513 postes ont été offerts par voie de presse, soit une augmentation de 39 % par rapport au mois de mars 1994. En données cumulées sur le premier trimestre, la hausse est de 43 % par rapport à la même période de 1994. En données corrigées des variations saisonnières, cela représente environ 4 000 postes par mois, soit un rythme annuel de 48 000 postes.

FORMATION

Stages à l'export

Les grands organismes de formation français sont présents dans les pays de l'Est. Mais le parcours est semé d'embûches

DE l'avis des spécialistes de la formation qui se sont lancés à la « conquête » des pays de l'Est, c'est vraiment dans la *foulée de la signature de l'accord* de coopération franco-soviétique Voronine-Bérégovoy de juillet 1989 que les grandes manœuvres ont commencé. Directement issu de ce protocole, le mastère franco-russe de management international créé en 1990 à Moscou par la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) *« a traversé toutes les turbulences politiques »*, annonce Roger Ourset, responsable de l'enseignement international à la CCIP. Cofinancé par la CCIP et le ministère français des affaires étrangères, ce programme pionnier dispensé en français – sur la base de sept mois de cours à Moscou suivis de douze semaines de stage en France – a déjà formé deux cents jeunes (moins de quarante ans) venus de l'ensemble de la Communauté des Etats indé*pendants (CEI). Parallèlement*, des modules de formation continue sont proposés aux cadres des entreprises russes. Mission plus traditionnelle de la CCIP, la formation au français des affaires a également bénéficié de l'ouverture. Ainsi un centre a été ouvert au MGIMO, prestigieuse école de science politique moscovite. Outre les huit centres créés dans l'ensemble de la CEI, la quasi-totalité des pays d'Europe de l'Est dispose désormais de leur propre établissement agréé.

Les grandes écoles de commerce françaises sont naturellement présentes sur le front de l'Est. HEC *par exemple a mis sur pied deux* mastères en Pologne : l'un spécialisé en économie industrielle à l'école centrale de commerce de Varsovie, financé par la fondation France-Pologne ; l'autre consacré au *management* international, à l'école polytechnique de Varsovie, en partenariat avec la London Business School of Economics. Les universités ne sont pas en reste : un consortium de la faculté Paris-Dauphine forme à la gestion les cadres de Saint-Pétersbourg, en partenariat avec l'université de la ville.

DURÉE

Quant aux grands organismes de formation, ils ont compris, dès le début des années 90, l'intérêt d'aller prospecter à l'Est : *« C'est un marché qui se trouve à proximité géographique et qui a besoin d'une mise à niveau importante en matière de management »*, confie Alain Brigodiot, directeur délégué du groupe Cegos, chargé des pays de l'Est. Si prometteuse soit-elle, la « route de l'Est » est semée d'embûches : *« Nous avons décroché, dès 1989, avec la Russie, le premier contrat de formation des cadres de management. Mais ça n'a finalement pas abouti »*, se souvient Alain Brigodiot. L'échec russe n'a pas entamé la détermination de la Cegos, qui mène une politique très volontariste à l'égard des pays d'Europe centrale et orientale (PECO). D'autant que la plupart des actions de formation engagées là-bas sont financées par l'Union européenne, via les programmes « Phare » (à destination des PECO) et « Tacis » (pour la CEI). *« C'est de l'exportation subventionnée à 100 %*, constate Alain Brigodiot, *même si, de plus en plus, la Commission exige une participation des pays de l'Est. »* Sous l'égide de l'Union européenne, l'objectif est donc de décrocher des contrats à long terme, histoire de ne pas arriver en terre inconnue lorsque le marché sera devenu solvable. Slovénie, Hongrie, Roumanie sont à ce jour les *principaux champs d'intervention* de la Cegos, qui applique là-bas les tarifs occidentaux, de l'ordre de 6 000 francs la journée pour un consultant international.

Dépourvue de toute activité in*ternationale il y a sept ans*, l'Institut français de gestion (IFG) a réussi sa diversification vers les pays de l'Est : *« Nous avons déjà formé 4 200 cadres en Pologne et 3 000 en Russie et dans la CEI »*, se réjouit Jean-François de Zitter, directeur général de l'IFG qui exige toujours en Russie le « paiement cash au démarrage du stage ». Sage précaution qui permet d'encaisser des espèces sonnantes et *trébuchantes* : l'IFG affirme avoir réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 7 millions de francs dans la CEI et de 4 millions en Pologne. *« Notre savoir-faire en matière de formation s'exporte bien à l'Est, d'autant que la France jouit d'une très bonne image »*, assure Jean-François de Zitter.

Dès 1989, l'IFG, en partenariat avec l'ex-ministère soviétique de l'industrie lourde, a créé à Moscou une société d'économie mixte dont la mission était de former à la gestion les dirigeants des grands combinats industriels. En 1992, l'institut a remporté un appel d'offres de la Communauté européenne (d'une durée de trois ans) pour former, en collaboration avec l'académie du commerce extérieur de Moscou, les jeunes cadres russes à la gestion (en cinq mois suivis d'un stage dans une entreprise française). *« La grosse demande actuellement, ce sont les stages en techniques bancaires, en finance et en comptabilité »*, constate Vera Gaiss, responsable à Moscou de l'IFG, qui a ouvert des antennes commerciales à Minsk et Kiev. Principales difficultés à ses yeux : *« L'évolution très rapide des besoins – impossible de garder les mêmes cours plus de quelques mois ! – et l'incertitude du marché liée aux fluctuations politiques. »*

A Varsovie, l'IFG a ouvert, avec le soutien de la fondation France-Pologne, un centre de formation à la gestion qui propose aux cadres des stages d'une durée variant de une à six semaines, dans quatre domaines : marketing, finance d'entreprise, stratégie, ressources humaines. *« La somme des chiffres d'affaires des entreprises pilotées par nos anciens élèves représente 4 % du PIB de la Pologne ! »*, s'enthousiasme Michel Muszinski, responsable de l'IFG à Varsovie. En Roumanie enfin, les cadres roumains d'Alcatel ont eux aussi bénéficié de la formation IFG.

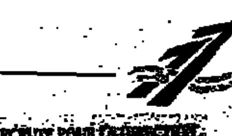
Encouragée par l'Union européenne, l'exportation de la formation dans les pays de l'Est l'est aus*si par les pouvoirs publics français*, et singulièrement par le ministère du travail qui s'est doté en 1992 d'un groupement d'intérêt public pour l'assistance technique et la coopération internationale (GIP inter). Disposant d'un budget de 30 millions de francs *« dont les trois cinquièmes sont affectés aux Peco »*, le GIP inter, véritable « agence internationale » du ministère, subventionne nombre d'actions de formation destinées à ces pays, même si sa directrice, Laurence Vagnier, déplore *« l'absence de coordination entre les interventions occidentales »*. Chargé de mission au ministère du travail, Jean-Pierre Bellier rappelle deux exigences capitales en matière de soutien à la formation dans les Peco : *« Les actions doivent s'inscrire dans la durée et les pays partenaires apporter leur contribution au financement des opérations. »* Au service d'un objectif clairement affiché : *« A travers l'exportation de la formation professionnelle, il s'agit aussi d'établir des relations économiques entre les entreprises françaises et leurs homologues de l'Est. »*

Philippe Bayerel



هكذا من الأصل

SECTEUR PUBLIC



Le Conseil Général
SEINE & MARNE

RECRUTE POUR [illegible] DE LA VIE LOCALE [illegible]

Premier Département de France par son évolution démographique

CHEF DU SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Dans un contexte de fort accroissement du nombre d'établissements scolaires en Seine-et-Marne, vous serez chargé, en qualité de responsable d'un service de 11 agents :

- de la mise en oeuvre de la politique du Conseil Général en faveur des 133 collèges publics et privés : définition du programme prévisionnel d'investissement, équipement, subventions de fonctionnement.

- de la conduite des autres actions en faveur de l'enseignement : Fonds Ecole, (subventions pour l'entretien des classes primaires), financement des classes d'environnement, d'activités sportives scolaires, de bourses départementales, (budget géré : 410 MF).

Ce poste [illegible] des contacts quotidiens avec les principaux et gestionnaires de collèges [illegible] services de l'Etat concernés (Inspection Académique, Préfecture [illegible]).

Pour réussir dans ces fonctions, vous devez vous prévaloir d'une expérience significative dans la gestion de dossiers administratifs [illegible] se rapportant à l'enseignement.

Attaché/Directeur Territorial ou Conseiller d'Administration des Services Universitaires de l'Education Nationale, vous présentez des [illegible] techniques affirmées et de réelles aptitudes à [illegible].

Ce poste est à pourvoir dans les meilleurs délais.

Merci d'adresser une lettre manuscrite accompagnée d'un CV détaillé, sous la référence RSA/01 à M. le Président du Conseil Général
Direction des Ressources Humaines - Bureau du Recrutement et de la Formation - Hôtel du Département - 77010 Melun Cédex

safari

LA PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE
recrute pour son service d'études un



Chargé d'études de haut niveau

Dans le cadre des missions du service d'études, vous aurez en charge des dossiers ayant trait à l'aménagement du territoire ainsi qu'à l'évaluation des politiques publiques incluant les programmes européens.

Vous participerez également à la communication interne et externe de la Préfecture de Région.

Détenteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur (Bac + 5 minimum) et d'une expérience professionnelle de 5 ans au moins, vous devrez assurer la réalisation d'un travail complexe et animer un groupe de travail en vue de la production d'une étude déterminée.

Vous pourrez être amené à représenter le service.

- **Qualités attendues :** imagination, réalisme, rigueur, capacité d'élaborer des études pour l'action, mais également compétences réelles dans le domaine de la communication.
- **Situation proposée :** Contrat avec le Ministère de l'Intérieur d'une durée de trois ans renouvelable par reconduction expresse - rémunération fixe calculée par référence à l'indice brut 545.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) avant le *15/05/95 à Préfecture du Loiret - Bureau du Personnel* - 181, rue de Bourgogne 45042 Orléans cedex.

CHALON SUR SAÔNE

La Ville de CHALON-SUR-SAÔNE (Saône-et-Loire) - **56.000 habitants**

Ville d'art et d'histoire au coeur de la Région Bourgogne
Politique culturelle dynamique et diversifiée
recrute un Directeur pour l'Ecole Municipale d'Art

850 élèves

MISSIONS :

Préparation à l'entrée dans les Ecoles des Beaux Arts, Ateliers adultes et enfants.

PROFIL :

BAC + 4, ENSAD,
Il possèdera l'esprit d'ouverture et de concertation, et sera désireux d'inscrire son action dans le développement de la vie culturelle locale.

Les candidatures manuscrites, curriculum vitae et photo d'identité sont à adresser avant le 31 mai 1995 à :

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
BP 92 - 71321 CHALON-SUR-SAÔNE Cédex

LE MONDE DES CADRES



GROUPE ESC NANTES ATLANTIQUE

L'un des premiers pôles français d'enseignement et de recherche en management poursuit le développement de ses activités et met en oeuvre son plan stratégique 1995-2000.

La nouvelle organisation académique prévoit pour la rentrée prochaine la création **de 4 nouveaux postes**

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS CONFIRMÉS
MARKETING, FINANCE, STRATÉGIE,
COMPORTEMENT DES ORGANISATIONS

titulaires d'un doctorat ou d'un PhD et ayant impérativement une expérience de l'enseignement acquise au sein d'institutions similaires, françaises et/ou internationales.

Les dossiers de candidature sont à adresser à :

M. DERMOUCHE, Directeur Général
Groupe ESC Nantes Atlantique
8, route de la Jonelière - BP 72 - 44003 Nantes cedex 01



LAROUSSE

PASSIONNÉ DE NATURE

LAROUSSE RECHERCHE
POUR SON DÉPARTEMENT ENCYCLOPÉDIQUE

le Responsable du secteur des Sciences de la Vie H/F

Rattaché au Directeur du Département, vous participerez à l'élaboration des produits encyclopédiques. Vous serez directement responsable du secteur des **Sciences de la vie** et superviserez en outre les domaines **Agriculture et Agro-Alimentaire** d'une part, et **Médecine** d'autre part.

Vous assurerez notamment l'animation et le suivi d'une équipe d'auteurs extérieurs.

Votre formation supérieure en biologie (BAC + 4, BAC + 5), implique une large connaissance de la botanique et de la zoologie. Doté d'une *bonne culture générale, vous avez acquis une expérience de l'édition* et de la transmission du savoir auprès d'un large public.

Vous alliez naturellement à tous ces atouts indispensables à votre réussite, de précieuses qualités : grande aisance rédactionnelle, créativité, autonomie, sens de l'initiative.

Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer votre candidature (lettre, C.V. et photo) sous référence SGR-SC à Aline DUCASSE Direction des Ressources Humaines - LAROUSSE - 5, Square Max Hymans - 75741 PARIS Cedex 15.



GROUPE DE LA CITÉ

EURO RSCG

Ecole Supérieure d'Ingénieurs (Bac + 5), située en Région Parisienne, recherche son :

Directeur des Etudes

(Futur Directeur de l'Ecole)

Ingénieur Grande Ecole ou Universitaire niveau Doctorat Scientifique, vous avez occupé des postes à responsabilités dans des Industries de pointe puis enseigné pendant une dizaine d'années en Ecole d'Ingénieurs ou Centre de Formation Technique dans l'Industrie.

Vous pratiquez couramment l'anglais et peut-être même l'allemand.

Goût pour le commandement, esprit de coordination, sens du relationnel, de l'écoute, de la pédagogie résument votre personnalité.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 5 A 004 M au 49, avenue Trudaine 75009 Paris.

Après examen, Michel BARBEY vous adressera le descriptif précis du poste avant de vous recevoir.

ACTERES CONSEIL

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Cabinet Conseil en Stratégie et Management souhaite *intégrer pour accompagner son développement continu* auprès d'entreprises leaders

3 DIRECTEURS DE PROJET

Stratégie - Management - Organisation

Vous aurez pour mission de concevoir et conduire avec succès les réponses aux problématiques confiées par nos clients dans le cadre d'une qualité relationnelle et de confiance fortes.

Vous voulez valoriser et développer vos savoir-faire en vous impliquant au sein d'une équipe pluridisciplinaire en stratégie, management, organisation, marketing et communication, reconnue pour la qualité et l'efficacité durable de ses interventions, son éthique, l'originalité de ses approches et son implication.

Vous disposez, comme nous, d'une formation élargie (double, triple formation, voire... plus), de compétences confirmées dans le conseil, d'une autorité naturelle, d'une *réelle capacité à animer la réflexion de Comités de Direction,* d'un portefeuille clientèle à la hauteur de vos ambitions, d'un enthousiasme et d'un esprit d'entrepreneur.

Si vous répondez à ces critères et que ce challenge vous intéresse, nous serons heureux de vous faire partager nos valeurs et participer à notre développement.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature complet (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) à :
Développement et Management des Hommes et des Entreprises.

MHE 29, RUE DE MIROMESNIL - 75008 PARIS

Pour que notre développement soit aussi le vôtre,

PSYNERGIE
Conseil en Management

renforce ses équipes au plan national en s'adjoignant les compétences de 4 nouveaux Consultants Seniors

Jacques GUITTON à Paris,
Pascal POULAIN à Lyon,
Thierry SALMON à Marseille,
et Marie-Paule TRAMBOUZE à Nice.

PSYNERGIE
GROUPE PRAXIA

LMW

Paris - Marseille - Montpellier - Lyon - Toulouse - Nice

Une société de conseil leader dans le domaine sanitaire et social recherche, dans le cadre de son développement, un

Consultant spécialisé dans les fonctions financières

Vous interviendrez, en équipe ou seul sur certaines missions, dans les domaines suivants : conseil, analyse financière, audit d'organisation administrative et financière, mais aussi sur des opérations de restructuration financière d'établissements hospitaliers privés.

Diplômé d'études supérieures (Sciences Po éco-fi, HEC, ESSEC, ESCP...), vous avez deux ou trois ans d'expérience dans une fonction financière acquise dans une banque, une direction financière ou un grand cabinet de conseil et d'audit. Naturellement, une expérience dans le domaine de la santé est un plus.

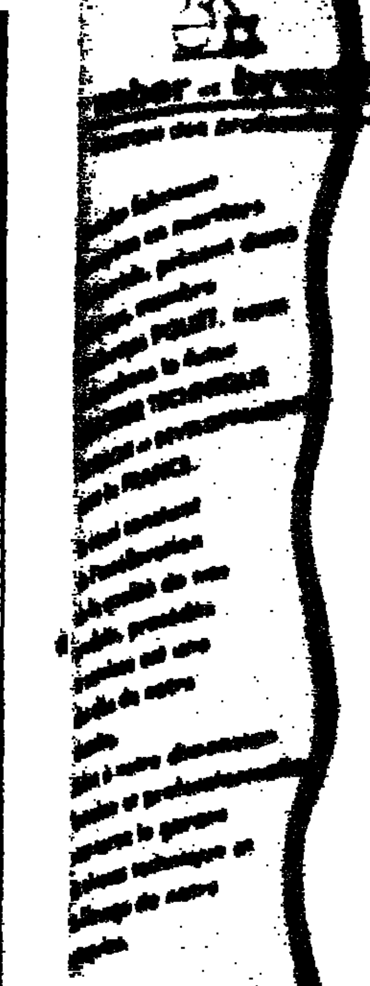
Pour un candidat ayant de réelles qualités de consultant, notre société en pleine expansion, filiale d'un très grand groupe, peut offrir un réel avenir.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions à Yves Marie Consultants, 80 rue Cardinet, 75017 Paris.

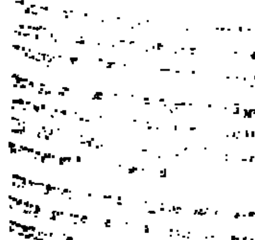
Yves MARIE Consultants

MEDIA SYSTEM

LE MONDE DES CADRES

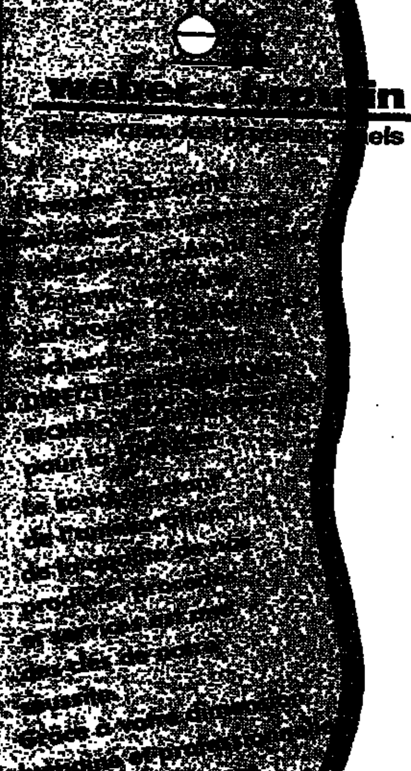








SECTEURS DE POINTE



Futur Directeur Technique
Recherche et Développement

Ponts et Chaussées - Grandes Ecoles

A 35/40 ans, vous souhaitez valoriser votre expérience acquise, de préférence, en Travaux Publics/Génie Civil dans le domaine des matériaux de construction (liants hydrauliques, béton, adjuvants).

Après une période de collaboration avec l'actuel titulaire du poste, vous dirigerez et coordonnerez, sous l'autorité du Directeur Général, les différents Services de la Direction Technique - Laboratoire Central - Méthodes - Qualité - Certification - et représenterez nos intérêts techniques vis à vis de l'extérieur.

Vous avez la passion du développement dans un esprit participatif, un tempérament positif et pragmatique, une autorité naturelle doublée de sens humain. Ces qualités assureront votre succès et le renforcement de notre position de leader.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous réf. 1/D/224 à **CYDIALE Conseil** - 91 rue du Faubourg St-Honoré 75008 PARIS, qui vous garantit toute confidentialité.

OC

Ingénieur de développement opto-électronique

Au sein d'un grand groupe français à vocation internationale, notre société est leader sur le marché de la vision. Dans un constant souci d'innovation, et ce pour développer nos futures générations de produits, vous concevez et réalisez les prototypes, assurez les essais industriels et l'amélioration du produit au cours de sa commercialisation. Vous conduisez vos projets dans tous leurs aspects, en accompagnant vos clients tout au long de votre mission. Ingénieur de formation supérieure en mesures physiques, automatismes ou électronique, vous intervenez en véritable expert auprès de nos clients. Vous possédez des compétences techniques pointues grâce à une première expérience professionnelle réussie, qui vous a permis de maîtriser les technologies principales du traitement d'image par ordinateur et l'ingénierie de leur mise en pratique.

Pour ce poste, basé en région Rhône-Alpes avec des déplacements à l'étranger, des qualités relationnelles et la pratique de l'anglais sont indispensables.

Merci d'adresser votre candidature en précisant sur l'enveloppe la réf. 62545 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75880 Paris Cedex 17 qui transmettra en toute confidentialité.

L'image au service de l'emballage.



des transmissions régionales à Lille

Nos réseaux s'étendent, nos abonnés s'entendent.

BÂTIR LE MONDE SANS FIL : voilà une ambition à la mesure de SFR, filiale de la Compagnie Générale des Eaux et premier opérateur privé français en radiotéléphonie.

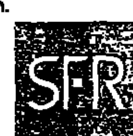
Véritable carrefour pour la communication mobile, LILLE s'inscrit aujourd'hui dans une perspective européenne offrant un contexte technologique riche et complexe pour un Expert en Transmissions.

Intégré au sein de notre agence régionale, vous serez responsable de l'architecture pour concevoir et optimiser nos réseaux de transmission (GSM, NMT), depuis la planification jusqu'à leur exploitation en environnement commercial.

Votre expérience, mais également votre charisme vous permettront de prendre rapidement la responsabilité d'une équipe dédiée à la conception de nos réseaux radiotéléphoniques régionaux pour faire face à leur expansion rapide.

Ingénieur télécom de formation (ENST, INT...), vous avez acquis une expérience minimum de 3 ans dans le domaine des transmissions en conception de réseaux. Outre vos compétences techniques, votre sens relationnel, votre créativité mais aussi votre talent de manager seront des qualités nécessaires pour réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 3066/LM, à notre Conseil **ALPHA CDI**, 20 avenue André-Malraux, 92309 Levallois-Perret.



Le Monde Sans Fil est à Vous.

MEDIA SYSTEM



Entreprise d'envergure européenne spécialisée dans les composants et systèmes d'automatisme Industriel et Tertiaire, recherche pour son Département R&D :

INGENIEUR
Réf. IRD

35 ans minimum, Bac + 5 spécialisé Electronique, connaissance des phénomènes physiques, possédant 10 ans d'expérience en milieu industriel (contexte de série).
Domaine d'application : essentiellement électronique (analogique, BF-HF) et de façon complémentaire optique, géométrique et mécanique.
Expertise technique et pratique du management indispensables.
Anglais courant impératif.

ELECTRONICIENS

30 ans minimum, Technicien Supérieur ou Ingénieur filière Technique.

- Vous avez une expérience de 5 ans en milieu industriel. Vous intégrerez une équipe de projet de conception électronique **réf. EPRO**
- Vous avez au moins 10 ans d'expérience dans la production de série. Vous aurez en charge l'industrialisation des produits jusqu'au stade de la fabrication (moyenne et grande série). **réf. EIND**

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo en précisant la référence du poste choisi à notre Conseil :



PARTNER'S & DROUAULT Consult
1 rue Jean Moulin
38180 SEYSSINS.

OPOCM

OC

Groupe pharmaceutique français de premier plan recrute pour son Centre de Recherche basé en région parisienne

RESPONSABLE DE DEPARTEMENT diabète et complications

Ce nouveau département sera intégré à notre Division Diabète et Maladies Métaboliques qui gère des projets de recherche globaux dans le domaine du Diabète, faisant intervenir de multiples collaborations scientifiques internes et externes.
Vous serez chargé(e) de la création de ce département et de l'animation du groupe de chercheurs le composant. Votre équipe se consacrera à l'abord pharmacologique des complications du Diabète.
A 35 ans minimum, médecin ou pharmacien avec un PhD, vous avez complété votre formation initiale par une expérience post-doctorale en recherche pharmaceutique, de préférence dans un contexte industriel. Doté(e) de solides compétences en biochimie du métabolisme et/ou neuro-endocrinologie, vos travaux de recherche vous ont permis d'aborder des domaines tels que la microcirculation dans différents territoires (œil, nerf...), les facteurs d'adhésion, les facteurs de croissance, l'angiogénèse...
Vous avez de réelles qualités relationnelles et d'animation, et si possible vous maîtrisez la langue française.

Si vous êtes intéressé(e) par cette proposition, merci d'adresser votre CV avec lettre manuscrite, photo et prétentions à PUBLIVAL/4052 - 27 Route des Gardes 92190 MEUDON, qui transmettra.

OC



Etablissement d'enseignement supérieur et de recherche, placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie, des P&T et du Commerce Extérieur

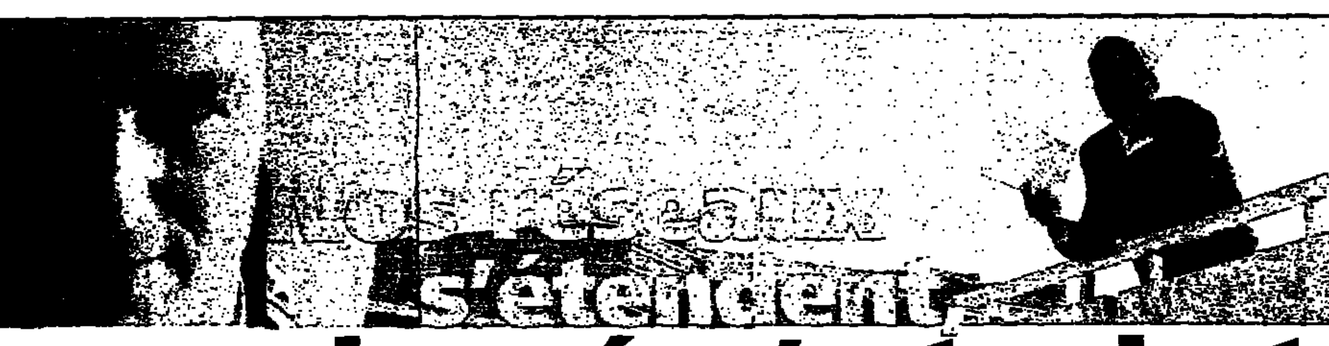
L'ECOLE DES MINES D'ALES
600 élèves - 310 personnes
120 MF de budget annuel consolidé

RECRUTE

- **Un Professeur de 1re Catégorie, Directeur** du Laboratoire de Génie de l'Environnement ;
- **Un professeur de 2e Catégorie,** adjoint au Directeur du Laboratoire Matrices, Matériaux Minéraux et Organiques (spécialité matériaux minéraux) ;
- **Un Professeur de 2e Catégorie,** adjoint au Directeur du Laboratoire Poudres, Microstructures, Macrostructures, Mines et Gisements (spécialité génie civil et minier).

Profils : titulaires d'un Doctorat d'Etat ou de l'habilitation à diriger des recherches.
Le statut proposé est celui des personnels enseignants des Ecoles Supérieures des Mines.

Dossier de candidature à retirer avant le 02 mai 1995 (clôture des inscriptions le 13 mai 1995) et à retourner à:
Ecole des Mines d'Alès - Secrétariat général
6, avenue de Clavières - 30319 ALES Cedex
Tél : 66 78 50 00



nos abonnés s'entendent.

BÂTIR LE MONDE SANS FIL : voilà une ambition à la mesure de SFR, filiale de la Compagnie Générale des Eaux et premier opérateur privé français en radiotéléphonie.

Ingénieurs radio

Véritable interface avec les négociateurs sites, vous prenez en charge la validation, le choix technique et l'ingénierie radio des sites à installer. D'autre part, vous participez à l'élaboration du réglage radio des stations de base afin d'optimiser le fonctionnement du réseau sur votre région.

De formation ingénieur, vous bénéficiez d'une expérience d'au moins deux ans dans le domaine de la radio. Rigueur, dynamisme et disponibilité sont vos points forts indispensables pour réussir dans cette fonction. Les postes sont à pourvoir à :
PARIS (fréquence GSM 900) réf. IRP/LM - STRASBOURG (fréquence DCS 1 800) réf. IRS/LM.

Responsable projets

Vous conduisez des projets pluridisciplinaires d'ingénierie de détail et de déploiement de réseaux au niveau national. Vous possédez des compétences en commutation publique, signalisation, réseaux et services à valeur ajoutée, gestion des réseaux, transmission...

Diplômé d'une école d'ingénieurs, vous disposez d'une expérience de quelques années en réseaux de télécommunications ainsi qu'en conduite et gestion de projets.

Rigoureux et autonome, vous êtes capable de gérer analytiquement et techniquement plusieurs projets. Pour ce poste à pourvoir à PARIS, vous révélez également de grandes qualités relationnelles et de motivation d'équipes. Réf. RP/LM.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) sous la référence du poste choisi à SFR, Département Recrutement, BP 108, 75663 Paris Cedex 14.



Le Monde Sans Fil est à Vous.

MEDIA SYSTEM



SECTEURS DE POINTE

Mitmachen und gewinnen !

Play to win !

Agis pour gagner !

Actua para ganar !

Avec près de 60 000 personnes et un volume d'affaires de l'ordre de 10 milliards de dollars, Texas Instruments est leader du traitement numérique du signal.
Pour notre centre européen des produits à applications spécifiques, situé à Villeneuve-Loubet, et comptant plus de 300 professionnels, de plus de 20 nationalités différentes, nous recherchons plusieurs :

Ingénieurs Marketing produits
Spécialistes microcontrôleurs

Vous êtes chargé du marketing d'une ligne de produits, vous participez à l'identification et au développement des marchés, à la définition des politiques de prix et assurez la communication globale sur vos produits.

Nous recherchons de jeunes ingénieurs en électronique (Supélec, ESIEE, ESIEA, ENSI, etc.) ayant déjà exercé ce type de fonction chez un constructeur ou ayant acquis une première expérience dans le milieu des semi-conducteurs, en tant qu'ingénieur d'applications ou ingénieur support sur ce type de produits.

Postes basés à Villeneuve-Loubet, près de Sophia-Antipolis.

Envoyer CV + lettre manuscrite à notre conseil : **Cabinet 3C, 6 avenue Charles-de-Gaulle 78150 Le Chesnay.**



MEDIA SYSTEM



Filiale française d'un groupe international leader en COMMUNICATION DE DONNEES (réseaux étendus et réseaux locaux), nous étoffons notre équipe commerciale et recherchons

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

Spécialistes interconnexion des réseaux locaux

Vous développerez la vente de nos équipements et réseaux jusqu'au clé en main auprès de grands comptes et PME-PMI. Vous avez 3 ans d'expérience de vente en technologie, concentrateurs, bridges et routers. Une connaissance des LAN Operating Systems sera appréciée.

Pour ces postes, vous avez la trentaine, une formation d'Ingénieur Télécom ou équivalent, une expérience de vente dans le domaine de la communication de données, un fort relationnel, une bonne autonomie et maîtrisez l'anglais.

Nos atouts : • une structure internationale à forte image sur un marché high-tech • une équipe à taille humaine en pleine évolution en France • des conditions intéressantes (fixe + commissions + voiture de fonction...).

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous la réf. 46.2363/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval



UNE RESPONSABILITÉ FORMATRICE POUR UN FUTUR MANAGER

Industrie de process, basée dans le Sud de la France et appartenant à un important groupe français, nous intervenons sur un marché mondial qui réclame toujours plus de réactivité, de flexibilité et de qualité, stimule notre recherche permanente de progrès tant dans notre politique sociale que dans les technologies de pointe mises en oeuvre.

Pour **diriger notre unité principale**, nous recherchons un **ingénieur généraliste** (X, Centrale, ENSTA...) possédant environ 5 ans d'expérience opérationnelle en production, acquise dans l'industrie lourde : pétrochimie, sidérurgie...

Responsable avec une large autonomie sur les plans humain, financier et technique, il animera et coordonnera son unité (50 personnes) en privilégiant le dialogue, la responsabilisation de ses équipes sur des objectifs. En étroite collaboration avec ses partenaires internes et externes. Il saura impulser les évolutions qui permettront à l'entreprise de maintenir son haut niveau de compétitivité.

Cette fonction exigeante ouvre de réelles opportunités de carrière au sein du groupe à un candidat d'un bon potentiel, sachant piloter le court terme mais aussi anticiper le moyen et long terme, motiver en jouant sur ses compétences, son dynamisme et son rayonnement personnels, apporter une contribution active et constructive à un travail d'équipe.

Ecrire sous réf.
18A 2834 5M
Discrétion absolue




71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Responsable Bureau d'Etudes

Groupe international, leader européen du câblage dans le secteur aéronautique.

350 KF — **Hambourg**

Excellente opportunité pour un professionnel de la conception des systèmes de liaisons électriques aéronautiques de contribuer au développement international d'un groupe leader

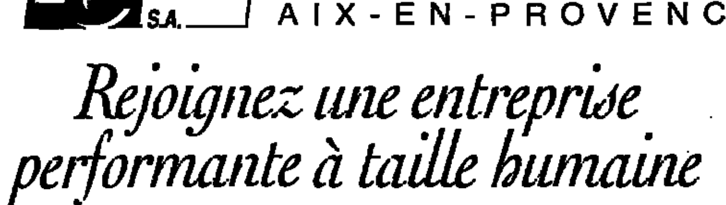
LA SOCIÉTÉ
- Intervenant sur plusieurs secteurs de l'industrie métallurgique
- 50 filiales - 40 usines
- CA : 11 milliards de Francs

LE POSTE
- Sous la responsabilité directe du responsable du département études, basé en France, vous :
  - constituez une équipe de dessinateurs dont vous assurerez ensuite le management.
  - répondez aux différents appels d'offre et cahiers des charges reçus,
  - garantissez la parfaite exécution des prestations confiées tant au niveau technique qu'au niveau respect des délais,
  - assurez la réalisation fiable, opérationnelle des plans et schémas de câblage et leurs livraisons aux clients,
  - assurez la remontée de l'information vers le responsable du département études concernant votre activité et les différents projets en préparation chez vos clients.

PROFIL RECHERCHÉ
- Diplômé d'une Ecole d'Ingénieur + 5/7 ans d'expérience
- De nationalité Allemande ou Française, le candidat sera trilingue allemand, français et anglais
- Parfaite maîtrise des outils de CAO, si possible avec une expérience concrète dans un environnement aéronautique
- Orienté résultat et repeat business

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf. M04/95 à Emmanuel DUPONT, N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.

N·B·S



Rejoignez une entreprise performante à taille humaine

Nous étudions, fabriquons et commercialisons des systèmes et des produits électroniques et informatiques (traitement du signal, aéronautique, etc.) pour une clientèle militaire et industrielle. Nos équipes pluridisciplinaires se passionnent et se mobilisent pour des projets toujours plus élaborés.

Ingénieurs d'affaires

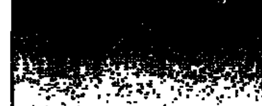
Vous commercialisez le savoir-faire d'I2E. Vous détectez le besoin chez le client (grands comptes), vous coordonnez la réponse. Vous assurez le suivi de l'affaire et la relation avec le client.
Ingénieur de formation, vous maîtrisez les problèmes techniques. Vous avez démontré votre réussite commerciale par des succès. Vous possédez 5 à 10 ans d'expériences probantes.
Une formation commerciale ou marketing de troisième cycle sera fortement appréciée.
Excellent négociateur, accrocheur, disponible, vous pratiquez un anglais courant.
De fréquents déplacements de courte durée sont à prévoir. Réf. XL/A.

Chef du bureau d'études

En relation avec la direction du bureau des méthodes et du service technique, vous êtes responsable de l'étude et de la réalisation des produits. Vous êtes le lien entre les clients et les chefs de projets. Vous veillez au respect des coûts et des délais.
A 30/40 ans environ, ingénieur de formation, des connaissances en DAO, normes CEM, thermiques, vous avez une maîtrise des procédés d'industrialisation (électronique, câblage et mecanique). Vous connaissez la fabrication électronique et électrotechnique (prototypes et série) et vous avez l'expérience de la conception des produits embarqués et aéronautiques. Rigueur, méthode, sens de l'organisation et du relationnel sont des qualités que vous associez à une expérience de la direction d'un BE dans un secteur comparable. Réf. YM/B.

Merci d'adresser un dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), en précisant la référence sur la lettre et l'enveloppe, à M. Michel Arnaud, DRH, I2E, BP 140 000, 13794 Aix-en-Provence. Fax : (16) 42 60 00 26. Réponse et confidentialité sont assurées.

MEDIA SYSTEM



SOCIETE D'ETUDES ET DE CONSEIL EN TELECOMMUNICATIONS,
leader dans le secteur du conseil indépendant, recherche des

Consultants

Votre expérience acquise de préférence dans le secteur des télécommunications (constructeurs, opérateur...) vous permettra d'épauler efficacement nos équipes intervenant dans les domaines suivants :

- Etudes, ingénierie, assistance à maître d'ouvrage en téléphonie, radio-communications, réseaux informatiques, EDI...
- Etudes stratégiques et prospectives dans le nouveau contexte de libéralisation du secteur, de développement des autoroutes de l'information...

Pour ces postes à pourvoir rapidement, l'anglais est exigé, l'allemand apprécié.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous la référence 80266 à EURO RSCG Futurs 2, rue de Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

SECTEURS DE POINTE

Production
Informatique
Haute Technologie

C'est tous les mardis * dans le Monde initiatives

* daté mercredi

هكذا في الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Responsable du Contrôle et des Comptabilités

Groupe industriel international

Challenge très motivant pour un contrôleur de gestion souhaitant élargir ses responsabilités et son expérience internationale

Proche banlieue Ouest

LA SOCIÉTÉ
- Groupe industriel français à taille humaine
- Présence internationale • Ambitions mondiales
- Structure évolutive • Culture de conquête

LE POSTE
- Sous la responsabilité du Président et assisté d'une équipe d'une dizaine de personnes, le titulaire du poste :
  - définit, propose et met en place les budgets et procédures de contrôle pour l'ensemble du groupe,
  - assure la coordination et le contrôle de l'exécution des budgets et du respect des procédures,
  - contribue au développement du process et de l'organisation des méthodes comptables et administratives du groupe,
  - assure un rôle de conseil auprès des opérationnels en matière administrative et budgétaire.

PROFIL RECHERCHÉ
- Etudes supérieures, type Sup de Co. Connaissance des outils informatiques. Le DECF sera un avantage apprécié.
- 8 à 10 ans d'expérience, acquise successivement dans un cabinet d'audit, puis comme contrôleur de gestion d'un groupe industriel.
- Forte personnalité. Capacités d'animation d'équipes.
- Anglais et espagnol courants.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf. M0/OM05 à N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



Ingénieur commercial

Au sein du département des titres et de la bourse, vous aurez à promouvoir et à développer notre offre de sous-traitance de back-office valeurs mobilières auprès de banques et d'intermédiaires financiers.

Responsable d'un portefeuille de clients, vous initierez les entrées en relation et proposerez des solutions adaptées aux besoins spécifiques de la clientèle en coordination avec notre service études.

Diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieur, ou d'un troisième cycle universitaire, vous justifiez d'une expérience réussie de 5 à 8 ans dans le domaine des valeurs mobilières et/ou des activités de marché, acquise chez un intermédiaire financier ou dans un cabinet de conseil.

Merci d'adresser lettre manuscrite, photo, CV et prétentions, sous référence ICOM5, à Corinne Fondecave, Société Générale, service du recrutement, 7 rue Caumartin, 75009 Paris.

Avec 44 000 collaborateurs, 2000 agences et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est présente dans tous les métiers de la banque et de la finance.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIA SYSTEM

DEMACHY WORMS & CIE, Banque privée d'un grand groupe recherche un

Opérateur de marché

POUR RENFORCER SON ÉQUIPE DE TRÉSORERIE

de 28/30 ans environ.
Formation : grande Ecole de Commerce, option Finance. Bonne culture mathématique.
Expérience : 3 à 5 ans dans le secteur financier (arbitragiste sur produits Cash Futures options, pratique des marchés de gré à gré et standardisés, connaissance des marchés obligataire, monétaire et change)
Pratique de la micro (Excel, D Base) excellente. Langue anglaise appréciée.
Qualités requises : curiosité, ouverture, initiative, adaptabilité, sens du travail en équipe.

Les candidatures (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) seront adressées à la Direction des Relations Humaines
DEMACHY WORMS & CIE
55 rue de La Boétie - 75008 PARIS

Nous créons au sein de la direction industrielle (2 000 personnes) de notre groupe pharmaceutique de rayonnement international (4 000 personnes - 5 milliards de francs de CA) la fonction de

CONTROLLER
Direction industrielle internationale

Vous développez et faites vivre les outils du contrôle de gestion afin d'optimiser les performances de la fonction industrielle du groupe : budget, indicateurs, reporting, études spécifiques...

A 35 ans au moins, doté d'une solide formation (universitaire, école de gestion ou d'ingénieurs + MBA), vous avez acquis une bonne expérience en contrôle de gestion dans le monde industriel. Vous avez l'autorité et la souplesse nécessaires pour réussir dans ce poste.

Bilingue anglais, vous êtes à l'aise avec la culture anglo-saxonne. Basé dans notre principal établissement près de Lyon, vous vous déplacez sur nos sites français et nord-américains.

Venez rejoindre notre groupe en plein développement et progresser avec nous.

Merci d'écrire à notre Conseil,
Robert BEROUD sous réf. 1683/LM



ALEXANDRE TIC SA
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON

CONTROLEUR DE GESTION

Vous serez responsable du contrôle de gestion et de l'audit de nos boutiques France et Export.

Vous serez chargé de coordonner les missions de nos équipes comptables locales et des responsables administratifs de nos boutiques. Vous y définirez les règles de gestion et assurerez la réponse aux besoins de reporting tout en veillant à la production des informations, à leur qualité et leur analyse.

Diplômé d'une grande école de commerce ou équivalent, vous justifiez de 4 à 5 ans d'expérience au sein d'un cabinet d'audit. Vous possédez de solides connaissances comptables et êtes familiarisé avec les systèmes d'information et les outils micro (Excel, Access).

Ce poste comportant de fréquents déplacements nécessite la connaissance de l'Anglais et/ou Allemand.

Rigoureux et capable de gérer un important volume de travail, vous êtes disponible et ouvert.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, rémunération et photo) en précisant la référence CG/M à Nadia Rotondo - Service Recrutement Cadres - CHANEL - 135, avenue Charles de Gaulle - 92521 NEUILLY SUR SEINE CEDEX.

CHANEL

Financiers
Elargissez vos Horizons

Devenez Consultant chez Michael Page International

Michael Page, premier cabinet de recrutement en France et en Europe, renforce son équipe de consultants intervenant dans le recrutement de cadres Financiers et Comptables ...

Au sein d'une équipe dynamique et performante, vous occupez une fonction polyvalente dans laquelle vous exercez votre sens commercial, votre goût des contacts et votre goût du conseil.
Nous vous apportons :
- Une formation diversifiée et pragmatique.
- Un métier passionnant : le conseil en recrutement.
- Des perspectives d'évolution attrayantes.
- Une rémunération motivante.

Agé de 26/28 ans environ, vous êtes de formation supérieure et justifiez au minimum de 2 ans d'expérience dans une fonction financière en entreprise ou en cabinet d'audit.

Adresser CV + photo + n° de téléphone + rémunération actuelle à Gilles de Mentque, Michael Page International

MP

3 boulevard Bineau
92594 Levallois-Perret Cedex
ou taper votre CV sur 3617
code MPage sous réf.GDM1002MO

Michael Page International
Londres Paris Amsterdam Düsseldorf Francfort HongKong Sydney

Contrôleur de gestion projet

C'est en allant toujours droit au but que ABB est devenu un géant de l'électrotechnique. Si vous êtes aussi de ceux qui vont droit au but, vous avez votre place au sein de notre filiale ABB Energie (production, transport et distribution d'énergie, commercialisation d'équipements moyenne et haute tension, production de parafoudres, armoires de protection. ...).

Agé de 30/35 ans et doté d'une experience professionnelle de 3 ans, vous disposez d'une formation en école supérieure de commerce et possédez de solides connaissances en matière juridique (contrats commerciaux). Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Rattaché au directeur financier, vous êtes responsable du suivi financier des affaires (marges, cash-flow...) ainsi que de la vérification des offres commerciales sur les aspects juridiques et les risques financiers. Vous apportez conseils et supports à l'équipe commerciale pour parvenir ainsi à vos objectifs.

Ecrivez sous la référence CG/LM à Noëlla Mercato, ABB Energie, 6 rue des Peupliers, 92004 Nanterre.

ABB

MEDIA SYSTEM

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Pour la souplesse. Pour la réactivité. Pour la puissance.

Rejoignez BIP.

Au sein de Dresdner Bank, BIP développe des activités d'arbitrage, de gestion et d'ingénierie financière. *Reconnue pour sa technicité,* sa capacité d'innovation et sa souplesse de fonctionnement, BIP s'est imposée sur les plus grandes places financières. C'est pourquoi BIP incite ses collaborateurs à vivre une expérience riche et motivante dans un groupe où se conjuguent créativité, responsabilité et travail en équipe.

Dans l'objectif d'un avenir toujours plus dynamique et efficace, BIP GESTION, filiale de BIP, pionnière en France pour l'introduction des techniques de gestion *quantitative recrute un gestionnaire* de taux d'intérêt. Vous assurez la gestion financière d'OPCVM collectifs et dédiés destinés à une clientèle institutionnelle exigeante. A ce titre, vous interviendrez sur les marchés monétaires et *obligataires français et étrangers et sur* les instruments dérivés associés à ces marchés. De formation scientifique supérieure, vous avez 3 à 5 ans minimum d'expérience de la gestion de portefeuille ou d'OPCVM. Le sens du contact sera indispensable dans vos relations avec la clientèle. La maîtrise de l'anglais et de l'outil informatique est également nécessaire.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous la référence GESTIN à BIP, Département des Ressources Humaines, 108 bd Haussmann, 75008 Paris.

Groupe Dresdner Bank

MEDIA SYSTEM

Pour la souplesse. Pour la réactivité. Pour la puissance.

Rejoignez BIP.

ORGANISATEUR SENIOR

Au sein de Dresdner Bank, BIP développe des activités d'arbitrage, de gestion et d'ingénierie financière. *Reconnue pour sa technicité,* sa capacité d'innovation et sa souplesse de fonctionnement, BIP s'est imposée sur les plus grandes places financières. C'est pourquoi BIP incite ses collaborateurs à vivre une expérience riche et motivante dans un groupe où se conjuguent créativité, responsabilité et travail en équipe.

Dans le cadre de notre service Organisation, vous conduirez des missions de diagnostic de fonctionnement, d'amélioration des procédures, de démarrage d'activité, de définition de structures... En étroite relation avec les utilisateurs, vous participerez également à l'optimisation de notre *système d'information, élément essentiel* de notre performance. De formation bac + 4/ + 5, vous avez une expérience d'au moins 4 ans en organisation, et/ou conception de système d'information dans le secteur bancaire. Créatif et rigoureux vous avez d'excellentes qualités de contact et la volonté de faire aboutir vos projets.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous la référence ORSEN à BIP, Département des Ressources Humaines, 108 bd Haussmann, 75008 Paris.



Groupe Dresdner Bank

MEDIA SYSTEM

Intégrez le contrôle de gestion d'une grande banque internationale

Grande banque internationale d'entreprises et de marchés, nous mettons à la disposition de notre clientèle une large gamme de produits et de services financiers. Innovateurs et performants, notre offre est unique.

Au sein du contrôle de gestion, dans un contexte hautement informatisé, vous interviendrez dans :

- l'élaboration, l'analyse et la validation des différents états réglementaires, de la comptabilité analytique, des tableaux de bord et des déclarations fiscales.
- l'élaboration des procédures comptables et la validation des modèles d'évaluation des produits financiers.

Vous aurez donc un rôle capital, en contact à la fois avec vos homologues de la maison mère et avec les responsables clientèles et produits français.

De formation supérieure financière et comptable, si possible complétée par une spécialisation en contrôle de gestion, vous avez 2 à 3 ans d'expérience acquise dans un environnement similaire (idéalement bancaire). La maîtrise de la comptabilité anglo-saxonne et de l'anglais vous sera évidemment indispensable au quotidien.



Pour ce poste évolutif basé à Paris, merci d'adresser lettre, CV et prétentions, sous référence 80450 à EURO RSCG FUTURS, 2 rue de Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

EURO RSCG



Association Humanitaire conseil au service d'autres associations ou organisations internationales, dans le domaine des Ressources Humaines et des évaluations de projets dans les pays en développement, recherche pour son siège de Versailles, un

Chargé de mission

Vous souhaitez vous investir durablement dans une association humanitaire et vous avez :

- 30 ans au moins et une formation supérieure (type ESC, IEP),
- *une expérience professionnelle du recrutement et des ressources humaines ainsi qu'une véritable capacité relationnelle afin de développer notre activité,*
- *un tempérament souple et adaptable.*

CDI, rémunération tenant compte de l'objet de l'association.

Merci d'envoyer lettre de motivation, C.V. et photo sous référence EP à EUROPACT - 44, rue de la Paroisse - 78000 Versailles.

Entreprise de Travaux Publics Leader en Ile de France
150 MF de C.A. recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Vous serez chargé de mettre en oeuvre les outils administratifs, financiers, et de contrôle de gestion nécessaires à la maîtrise de notre objectif : 2000 = Qualité Totale.

Vous avez une expérience de 5 ans minimum des marchés de travaux pour l'Etat et les grandes entreprises publiques, une formation supérieure, 30 ans au moins.

Envoyez votre dossier de candidature (Lettre de motivation manuscrite, CV, photo...) à :
Clodoald Administration Finance, Réf : DE1, 9 av. Clodoald, 92210 SAINT-CLOUD

DIRIENCE

Intervenir auprès des cadres dirigeants pour leur permettre d'apprécier leur potentiel et d'accroître leur performance professionnelle : telle est notre vocation.

Filiale du Groupe A.R.J S.A., spécialisé dans le perfectionnement des comportements professionnels, nous intervenons auprès des entreprises dans le domaine des bilans de compétence et des appréciations de potentiel. Nous bénéficions d'un partenariat étroit avec le plus important spécialiste canadien de ce métier.

Pour accélérer notre développement, nous recherchons deux consultants expérimentés, l'un basé à Lyon, l'autre à Paris.

Consultants confirmés H/F
PARIS - LYON

- A l'issue d'une formation à nos approches, vous mènerez en toute autonomie des missions chez nos clients. Vous participerez activement au développement commercial de notre société.
- Diplômé en psychologie (DESS ou équivalent) et âgé d'environ 35 ans, vous saurez nous démontrer une expertise probante de ce métier notamment dans l'utilisation de techniques d'évaluations.
- Vous saurez nous convaincre de votre capacité à réussir avec nous par votre exigence marquée de la qualité du service rendu, votre sens relationnel, votre respect de l'éthique et votre volonté de vous affirmer au sein d'une équipe ambitieuse et solidaire.

Donnez-nous envie de vous rencontrer en écrivant à notre siège social à :

Evelyne GAENG - DIRIENCE
68, Cours Lafayette - 69003 LYON.
Totale discrétion assurée.

CONSULTANT CONFIRME H/F

Accompagner le dirigeant dans la conduite du changement, consolider l'équipe de direction, articuler les pratiques de management à la stratégie de l'entreprise...

Ces actions illustrent certains aspects majeurs du métier que nous exerçons avec succès depuis 14 ans auprès de nombreux responsables d'entreprises et d'organisations françaises et internationales.

Tout à la fois miroir, facilitateur, catalyseur, conseiller, "coach" le consultant A.R.J permet à chaque dirigeant de comprendre la qualité de son impact personnel sur son environnement. Il aide à élaborer des plans d'action concrets visant à mobiliser son énergie et celle de ses collaborateurs au service de la réussite d'un projet professionnel partagé, à traduire la vision dans la réalité quotidienne de l'organisation.

Pour accélérer notre développement, nous recherchons un consultant expérimenté basé à **Paris.**

Agé d'environ 35 ans, et diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez assuré avec succès des responsabilités significatives en entreprise et possédez une expérience de consultant dans le domaine du management des ressources humaines. Vous pratiquez l'anglais et si possible, une autre langue européenne.

Vous partagez notre conception d'un métier aussi enthousiasmant qu'exigeant qui demande à chaque consultant de concilier une réelle contribution au développement commercial de son activité et une capacité à générer par ses interventions une forte valeur-ajoutée pour ses clients. Si vous recherchez une nouvelle étape dans la pleine affirmation de votre professionnalisme au sein d'une équipe ambitieuse et solidaire, donnez-nous envie de vous rencontrer, en écrivant à :

Nello-Bernard Abramovici - **A.R.J S.A.,**
10 rue de Richelieu, 75001 Paris.
Totale discrétion assurée.





Ce groupe, basé dans l'ouest de la France, fédère quatre entreprises qui opèrent sur les marchés immobiliers et connexes. Son Directeur Général recherche pour l'une des sociétés, spécialisée dans la construction et la location d'Habitations à Loyers Modérés, son

Directeur opérationnel

BRETAGNE

SOCIETE HLM

Professionnel expérimenté et reconnu de ce secteur, vos compétences en couvrent l'ensemble des caractéristiques et particularismes techniques, économiques, juridiques, commerciaux et sociaux.

Véritable «patron» de la Société, garant de son image de marque et de ses résultats, vous élaborez et proposez au Groupe la politique, déterminez les axes stratégiques, fixez les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre. Vous assurez également les relations avec les partenaires locaux.

Votre sens de la mobilisation et de l'animation des hommes, votre maîtrise technique et votre capacité à intégrer et promouvoir les objectifs prioritaires du Groupe, seront déterminants pour votre réussite dans cette fonction.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivations et photo), sous référence JYL/DO, à notre Conseil :
FORCE 14, rue Moreau 75012 Paris.

Groupe FORCE

هكذا عن الأصل

JURISTES

Société de Service Ingénierie Informatique, leader sur son marché, recherche son

Juriste droit du travail

Au sein de la Direction des Ressources Humaines, vous avez *vocation à intervenir en droit du travail, en particulier :*

- vous êtes chargé de la veille sociale et du respect des obligations légales (bilan social, élections professionnelles, etc.),
- vous avez un rôle de conseil auprès des opérationnels, en particulier afin de prévenir tout litige et suivez le contentieux,
- vous élaborez et veillez à la mise en place des outils de gestion prévisionnelle de l'emploi.
- vous mettez à jour le guide des procédures et réalisez diverses études en droit du travail.

Agé de 30 ans environ, de formation juridique supérieure complétée par un troisième cycle en droit du travail, vous justifiez d'une expérience de 4/5 ans en droit du travail acquise de préférence en entreprise.

Excellent juriste, autonome, ouvert d'esprit et ayant le goût du service, vous souhaitez vous investir dans une entreprise performante.

Contactez **Stéphanie Dru** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre man. + CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou tapez votre CV sur le 3617 code MPage ss réf. SD11609

MP
Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal



LA SOCIETE CENTRALE POUR L'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE

Groupe Caisse des Dépôts Développement, leader français des services aux Sociétés d'Economie Mixte locales, dans les domaines de l'aménagement, de l'environnement et des services publics locaux recherche pour sa Direction Territoriale de l'Ouest (NANTES) :



Juriste Confirmé

Vous animerez une équipe de consultants juristes pour assurer des missions de conseil et d'assistance.

Vous interviendrez dans les domaines du Droit des Affaires, des Sociétés, du Droit Fiscal, du Droit de l'Urbanisme, de la Construction et de l'Environnement.

Cette mission vous conduira à :

- *assurer un conseil permanent,*
- *suivre les contentieux en liaison avec des conseils extérieurs,*
- *participer au montage d'opérations en liaison avec les financiers, les comptables, les ingénieurs, les architectes,*
- *contribuer à l'élaboration de normes de procédures, documents de références à l'usage des SEM.*

Vous avez une expérience confirmée dans le domaine juridique, le sens de l'organisation, le goût du travail en équipe et de l'animation.

Vous êtes diplômé de 3ème cycle en Droit (Privé de préférence, mais avec de bonnes connaissances en Droit Public).

Adressez votre CV avec une lettre manuscrite, s/réf. 3282, à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

ORC

Nous sommes l'un des tout premiers groupes financiers et nous recherchons un

Juriste d'entreprise

Au sein d'une équipe de juristes expérimentés, vous assurez une double mission dans les domaines juridiques et judiciaires :
• consultations internes sur des sujets très variés faisant appel aux différents domaines du droit (civil, commercial, penal, administratif, du travail...)
• suivi des procédures contentieuses dont le groupe fait l'objet, et de celles qu'il a engagées.
Dans le cadre de ces missions, vous participez a des expertises notamment comptables, vous rédigez des contrats et des écritures judiciaires, y compris les conclusions, et plus généralement, vous assurez le suivi des dossiers dont vous avez la charge.

En qualité de juriste d'entreprise ou d'avocat au sein d'un cabinet, depuis au moins 7 ans, vous avez acquis de solides compétences techniques incluant une connaissance approfondie des procédures (droit privé principalement), des relations avec les cours et tribunaux et une excellente maîtrise de la redaction.

De plus, vos qualités de rigueur et de fiabilité ainsi que votre aisance relationnelle vous permettent d'être un interlocuteur apprécié à tous les niveaux de la hiérarchie.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous réf. 62277 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

MEDIA SYSTEM

Importante Société française de communication recherche son

Responsable du Service Juridique

Paris

Rattaché au Directeur Général, vous aurez pour mission de :

- Conseiller les responsables de l'entreprise dans de nombreux domaines juridiques (droits de la production, de la presse, des sociétés, de l'informatique, de l'immobilier et des assurances...) ;
- Traiter des questions relatives au droit de la propriété littéraire et artistique ainsi qu'au droit de la presse (relations avec les sociétés d'auteurs, droit de réponse...) ;
- Négocier et gérer les contrats d'assurance ;
- Conduire les éventuels contentieux liés aux différents contrats.

Agé de 32/38 ans, doté d'une solide formation juridique (DESS, DEA, DJCE, ...), vous justifiez d'une spécialisation dans le domaine de la propriété littéraire et artistique par votre formation initiale et par une expérience de plusieurs années dans une entreprise du secteur de la communication.

Disponible, pragmatique et motivé par le monde de la communication, vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles dans un groupe à forte notoriété.

Contactez **Stéphanie Dru** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **tapez votre CV sur le 3617 MPage** sous réf. : SD11763

MP
Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Un Cabinet d'avocats d'affaires parisien associé à un cabinet de juristes anglo-saxon de renommée internationale recherche un

Fiscaliste

A 30/40 ans environ, de formation juridique et fiscale, vous avez une expérience d'au moins 5 ans en fiscalité des personnes et des sociétés en tant qu'Inspecteur des impôts et/ou dans un cabinet d'audit ou d'avocats. Rigoureux et créatif, vous possédez une grande capacité de travail et vous avez la volonté de vous intégrer dans une équipe européenne. Votre anglais est courant.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV) s/réf. M277 à notre Conseil Linden. 15, avenue d'Eylau, 75116 PARIS. Confidentialité assurée.

Linden

ORC

LES DIRIGEANTS

Direction Générale
Direction Générale Adjointe - Secrétaire Général

LYON

Directeur général administration de biens

Notre structure lyonnaise est spécialisée dans l'administration de biens. Vous possédez une expérience de responsable de centre de profit dans le domaine immobilier, avez des qualités relationnelles et managériales, la volonté d'être un membre actif et créatif au sein d'un puissant groupe national. Rattaché au P.-D.G., vous serez responsable du développement marketing et commercial de l'agence, de l'amélioration de la productivité, de l'analyse des résultats. Vous managerez les fonctions techniques (syndic, gestion, SCPI, négociations immobilières), administratives, comptables, et les ressources humaines d'une équipe de 60 personnes (formation, évaluation, évolution des collaborateurs...). Vous répondrez qualitativement aux attentes de la clientèle, échangerez avec les autres directeurs du Groupe et participerez à la communication interne. Les entretiens auront lieu à Lyon. Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et salaire actuel à DOLLE Consultants S.A., 306 route de Launaguet, 31200 Toulouse.

DOLLE CONSULTANTS S.A.
306 route de Launaguet, 31200 Toulouse

GROUPE

MEDIA SYSTEM

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Ingénierie

Ingénieurs Commerciaux Export Senior

Présent à travers 60 pays, nous sommes le N°1 mondial dans les gaz et services industriels. Une position enviée qui n'est pas le fruit du hasard mais le résultat d'un état d'esprit qui privilégie l'imagination et l'anticipation. Un état d'esprit résolument tourné vers *la satisfaction du client et la mise en* place de solutions techniques adaptées à leurs besoins que nous vous invitons à partager avec nous.

Vous assurerez la négociation d'usines clés en mains ou de contrats à fort contenu technique de plus de 100MF.

A *30/40 ans, de formation Grande* Ecole d'Ingénieur ou de Commerce, vous justifiez déjà d'une première expérience réussie dans des fonctions similaires.

La maîtrise de l'anglais est indispensable, celle d'une autre langue européenne serait appréciée.

Alors, envie de voir plus grand : nous vous offrons l'opportunité d'une carrière riche et polyvalente à la hauteur de votre talent et de votre ambition.

Ce poste est basé au sein de notre Département Ingénierie en Région Parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous la référence AL/DI/COM à AIR LIQUIDE - D.R.H. - 75, quai d'Orsay - 75007 Paris.



Progressons ensemble...

Le Groupe

Flammarion

RECHERCHE UN



Rattaché à la Direction Promotion/Publicité, vous développerez nos parts de marché dans le secteur de l'Education Nationale. Vous serez chargé notamment de :

- réaliser l'analyse du marché,
- conseiller les éditeurs pour la mise au point des produits,
- définir et réaliser les plans d'action *publi-promotionnelle.*

De formation supérieure type Grande Ecole de Commerce, vous possédez une première expérience significative dans la fonction marketing, un excellent niveau de culture générale et une bonne connaissance du monde de l'éducation.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence ENS à : Librairie E. FLAMMARION Direction des Ressources Humaines - 26, rue Racine - 75278 PARIS Cedex 06.

Directeur marketing

Société de conseil nord-américaine, numéro un en France et dans le monde recherche pour sa filiale française

Direction vente Paris

350 KF

Vous assistez le directeur commercial *France dans* le recrutement, la formation, le suivi, le contrôle et la motivation de la force de vente **Manager de terrain,** professionnel de la vente de services – de préférence – business to business, vous vous impliquez auprès d'une équipe de vendeurs de haut niveau pour évaluer, former et aider à la conclusion de contrats. Homme d'initiative et de proposition vous déterminez les besoins en formation, recrutement et en promotion, vous assurez leur mise en œuvre et leur réussite. En l'absence du directeur commercial vous assumez aussi son intérim mais 70% de votre *temps sera consacré au travail* sur le terrain. Nous souhaitons rencontrer un candidat de 35 ans et plus, de formation ESC - anglais courant -, dont la forte personnalité s'allie à des qualités d'adaptation. Prêt à voyager intensivement. Un système de rémunération attractif et sans plafond axé sur la performance satisfera un candidat désireux de s'investir pleinement au sein d'une société solide et prospère.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature – *CV photo* – sous référence 62167 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE SPÉCIALISÉ DANS LES PRODUITS INDUSTRIELS TANT EN FRANCE QU'À L'EXPORT RECHERCHE :

Directeur Commercial

Outre l'animation de la force de vente, vous optimisez les fonctions achats et ventes sur le territoire national, européen et export. Votre rôle est déterminant dans les prévisions de ventes et leurs incidences sur les résultats financiers (change, fluctuation des monnaies, restitutions communautaires...).

Homme de compétence et de stratégie, de formation supérieure, rompu au commerce international, vous parlez plusieurs langues dont l'anglais, et avez une parfaite maîtrise des pratiques de gestion.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions), à Media System, 6/8 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, en précisant la référence 925 sur l'enveloppe. Confidentialité assurée.

EPI
EUROPEAN PRODUCTIVITY INSTITUTE

Business Development Director

E.P.I. est une société de conseil européenne spécialisée dans la mise en œuvre de programmes d'optimisation de la gestion d'entreprise. Nos clients comptent parmi les multinationales et grandes sociétés européennes.

Nous recherchons un haut fonctionnaire ou P.-D.G. pouvant démontrer les capacités à développer notre activité auprès de l'industrie française.

Le profil nécessaire pour représenter la société requiert: ☐ un diplôme de Polytechnique, d'ENA ou de grandes écoles; ☐ une vaste expérience de gestionnaire dans un environnement européen; ☐ des relations établies dans le monde industriel français; ☐ une forte personnalité et des capacités de négociations à haut niveau; ☐ la parfaite maîtrise du français et de l'anglais; ☐ être basé à Paris.

L'importance de la fonction détermine une rémunération de haut niveau.

Pour des raisons de confidentialité, les candidats intéressés peuvent soumettre leur curriculum vitae en anglais et accompagné d'une photo récente à **Universal Communication,** notre agence de publicité, *chaussée de La Hulpe 154, 1170 Bruxelles, Belgique,* qui centralisera les envois et nous les transmettra sans les ouvrir. Merci de mentionner la référence 292 sur l'enveloppe. Les entretiens préliminaires se tiendront à Paris.



SHELL GABON, LES CLES DE LA REUSSITE POUR DE JEUNES GABONAIS, INGENIEURS OU FUTURS DIPLOMES

Shell Gabon, société d'exploitation et de production de pétrole, est une des plus importantes entreprises du pays : 750 cadres, techniciens et ouvriers, résolument tournés vers l'avenir, contribuent à mettre en valeur les ressources pétrolières nationales. La gestion des ressources humaines est dynamique. La formation poussée, le système de mobilité qui permet d'évoluer tous les 3 à 4 ans, assurent aux cadres performants une carrière riche et évolutive à la mesure de leurs talents.

Shell Gabon offre plusieurs opportunités :

- à des jeunes ingénieurs avec une première expérience professionnelle réussie de 2 à 4 ans. Ils renforceront les équipes d'exploration, de production, d'ingénierie, de télécommunications, ...
- à de jeunes diplômés scientifiques, techniques *ou de gestion, issus d'une grande école ou d'une* université réputée en Europe ou en Amérique. Ils évolueront progressivement dans l'entreprise.

De nationalité Gabonaise, vos qualités de motivation, d'esprit de décision, votre capacité d'analyse et de synthèse, votre sens des affaires, votre aptitude à communiquer pourront s'exprimer pleinement à Shell Gabon. Vous êtes motivé par une carrière au sein d'une entreprise très performante, filiale de Shell, un des tous premiers groupes mondiaux. Faites-vous connaître en envoyant votre dossier complet (CV + lettre de motivation) à SIRCA - 20 avenue de l'Opéra, 75001 Paris sous la référence 787 351 LM. Futur diplômé, si vous êtes intéressé par un stage, faites-vous également connaître. Les entretiens auront lieu à Paris et dans d'autres capitales éventuellement.

SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE

MEMBRE DE SYNTEC